EUSÈBE LOMBARD

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXXVIII.

La nouvelle de la déclaration de guerre est arrivée à Saint-Thiébaut. Elle a donné à Eusèbe une violente secousse au milieu des tristesses qui ont suivi sa dernière entrevue avec Mme Dorange. Il prévoit que le pays lorrain, où il est né, servira vraisemblablement de premier champ de bataille aux deux armées. — Moi-même, au milieu de l'enthousiasme factice qui agite la population parisienne, je suis peu rassuré sur le sort de ma famille, qui habite une ville frontière. Avant que les hostilités commencent sérieusement, je me décide à aller embrasser les miens et je me propose de m'arrêter aussi à Saint-Thiébaut pour passer quelques jours avec Eusèbe.

Je quitte Paris par une lourde journée orageuse. Le train est plein de soldats qu'on dirige vers les départemens de l'Est. Les wagons retentissent de chants patriotiques et de hurrahs belliqueux. A chaque station, les populations, attroupées le long des barrières, offrent aux soldats du vin, des vivres, du tabac, et ceux-ci font largement honneur aux festins improvisés qu'on leur prodigue. Toutes ces démonstrations ont un caractère tumultueux et désordonné qui révèle plus d'indiscipline que de patriotisme convaincu et réfléchi. Enfin, avec beaucoup de retard, nous arrivons à la station voisine de Saint-Thiébaut et je saute dans les bras d'Eusèbe.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1884, du 1er et du 15 janvier 1885.

— Eh bien ! me crie-t-il après les premières embrassades, la voilà la guerre, et la guerre à nos frontières !.. Je demandais jadis des émotions, en voici de terribles et de cuisantes !.. Crois-tu que nous nous en tirerons sans y laisser pied ou aile ? Que dit-on à Paris ?

— On y est très exalté, mais ce sont surtout les têtes qui se montent, et pour hasarder un pronostic, il faudrait pouvoir ausculter le cœur même de la France. Vos vignerons ont les nerfs plus calmes que nous, et le sens plus rassis. Que pensent-ils ?

— Mon cher, ici également on est très monté ; autrefois on ne pouvait rencontrer des paysans sans entendre prononcer le mot : argent ; aujourd'hui, impossible de passer à côté d'eux sans entendre parler des Prussiens... J'ai bon espoir ; je ne puis me faire à l'idée que nous ayons le dessous. Notre aile est souple et a du ressort ; nous marchons trop allègrement pour ne pas être conduits à la victoire.

— Je le souhaite ; cependant, pour moi, l'horizon est bordé de bien gros nuages noirs.

— Rassérène-toi, nous avons devant nous trois bonnes journées de calme relatif ; profitons-en pour jouir du bonheur d'être ensemble...

Et nous en profitons. Chaque jour nous poussons plus loin nos promenades. Comme au temps de La Faye, Eusèbe veut me montrer les plus beaux paysages du canton qu'il habite. Nous visitons ensemble La Mothe, Outremécourt, les bois de Graffigny, la forêt de La Voivre. Nous ne rentrons qu'après le soleil couché, fatigués de corps, mais l'esprit toujours dispos. Quel bon bain de nature, parfumé des premières senteurs de l'automne, nous prenons ensemble ! Je me crois revenu aux jours d'autrefois... Seulement, nous n'ébauchons plus de projets d'avenir ; nous nous replongeons toujours et irrésistiblement dans les souvenirs du passé. — Le dernier soir de mon séjour à Saint-Thiébaut, nous revenions des bois de La Fortelle à la tombée de la nuit. Nous écoutions sans parler le bruit mat des glands mûrs tombant sur le sol, et nous regardions les premières étoiles se lever dans un ciel pur.

— Pourquoi, s'est écrié Eusèbe, notre ciel moral est-il si sombre, quand le ciel de là-haut est si doux ? Que se passe-t-il là-bas à la frontière, tandis qu'ici tout est calme et si profondément recueilli ?

La réponse à cette dernière question ne devait pas se faire longtemps attendre : en rentrant à Saint-Thiébaut nous avons appris la double défaite de Wissembourg et de Forbach.

— Est-ce possible ? murmure Eusèbe atterré. Quoi ! au début de la campagne, au lendemain de notre déclaration de guerre, voilà le Prussien chez nous !.. Quel aveuglement s'est donc emparé de nos chefs ? Quelle malédiction pèse sur nos armées ?

Nous nous regardons silencieusement comme des condamnés à mort.

— Que faire? reprend Eusèbe... Si je n'avais pas Jeannot avec moi et si je ne devais pas rester à mon poste de fonctionnaire, je sauterais sur un fusil et je m'engagerais dans le premier régiment venu. J'ai bonne envie de tout planter là et de me rendre à la caserne de Langres, pour y apprendre l'exercice.

— Non... Tu ne dois pas abandonner ta caisse et tes registres; d'ailleurs, même ici, tu peux accomplir ton devoir et te rendre utile. Moi, dès que j'aurai embrassé mes parens, je m'enrôlerai dans un bataillon de mobiles.

Je me suis décidé à partir le soir même, afin de profiter du train de nuit. — Demain peut-être il serait trop tard. — Eusèbe me reconduit jusqu'à la station.

— Voilà bien des fois déjà, lui dis-je, que nous nous sommes embrassés devant la portière d'un wagon. Espérons que ce ne sera pas la dernière. Allons,.. mon vieux, au revoir!.. A de meilleurs jours!..

Et ainsi nous nous séparons avec le deuil dans le cœur.

XXXIX.

Journal d'Eusèbe. — « *12 août 1870.* — Hier on vivait en paix; les chemins de fer ignoraient les frontières, et les locomotives sifflantes saluaient le même jour dix peuples différens; voiles au vent, les vaisseaux sillonnaient librement les mers; le pâtre dormait étendu sur l'herbe au milieu de son troupeau; dans les villes, les jardins publics étaient pleins de femmes et d'enfans. Puis tout à coup des haines inconscientes se sont amassées, et comme un ciel doucement voilé se divise brusquement en deux nuages gros de tempêtes, voilà que le canon gronde et que deux peuples se ruent l'un sur l'autre et s'écrasent. De même que voyagent lentement les glaciers, il y a une force mystérieuse qui pousse les nations. Ici elles se retirent; là, elles s'avancent. Qu'importe ce qu'elles brisent sur leur passage?.. Cela devait être. — O mon Dieu, la vie ne serait-elle qu'une curiosité ou une inquiétude dans un chaos?.. Le vent pleure et mon âme est triste à l'unisson. Vaincrons-nous ou serons-nous finalement broyés? Voilà la question qui s'agite en moi la nuit et le jour. La moitié de ma Lorraine est déjà au pouvoir de l'ennemi; — et c'est nous qui avons déclaré la guerre! — Je me demande si je fais mon devoir en restant dans mon bureau au lieu de partir comme volontaire. Heureusement on parle de former des gardes nationales dans les campagnes, et je pourrai y tenir un fusil comme un autre...

« *17 août.* — On s'est battu le 15 et le 16 autour de Metz; on se bat encore à l'heure où j'écris ceci... D'ici à peu de jours nous aurons un Iéna,.. ou un Waterloo. En attendant, les Prussiens s'avancent; ils se répandent en ce moment dans le Barrois, à peine à vingt lieues de Saint-Thiébaut... Les trains ne partent plus qu'à des intervalles irréguliers, les courriers ne nous arrivent plus du côté de la Lorraine. Hier soir, je suis passé devant la maison de Mme Dorange; il y avait de la lumière dans le bureau, et la pauvre femme y veillait, inquiète; un moment j'ai été tenté d'entrer et de lui serrer la main, puis je me suis souvenu de ma faiblesse lors de notre dernière entrevue, de l'énergique supplication qu'elle m'avait adressée, et, je me suis enfui bien loin hors de la ville, en pleins champs, afin de ne pas succomber à la tentation... Quand je suis rentré, Jeannot dormait à poings fermés dans son petit lit... Dors, mon doux petiot, réveille-toi le plus tard possible!.. Quant à moi, le sommeil, qui me tenait encore consolante compagnie, m'a quitté; c'était mon dernier allié. Me voilà sans nouvelles des miens, sans nouvelles même de la guerre, sans sommeil, sans repos... Et avec cela, le temps passe, il jette derrière lui avec une hâte fiévreuse les heures sur les heures; on dirait qu'il lui tarde d'en finir avec nos incertitudes et nos angoisses... Tandis que j'écris, mon nid de Gemaingoutte est probablement sous la main prussienne. Et les miens, qu'est-il advenu d'eux? De l'abbé, je ne suis pas en peine; mais Gertrude, mais les enfans et Auguste? Ce dernier, si irritable a-t-il conservé son sang-froid? On les aura rançonnés, cela est sûr. A cette heure, notre maison, si abondamment pourvue, souffre peut-être de la faim. Greniers, granges, caves et écuries, tout aura été pillé. Et voilà la guerre!.. Pourvu du moins que les hôtes du nid soient sains et saufs? Cette absence de nouvelles m'angoisse et m'ôte toute énergie.

« *19 août.* — Un corps de l'armée ennemie occupe Neufchâteau, et les fils télégraphiques sont coupés; nous voici à cent lieues des villes les plus proches et en plein dans les brouillards de la légende. On raconte que des uhlans se sont hasardés jusqu'à Clefmont. Ils y ont fait ferrer leurs chevaux, se sont montrés « bons enfans, » et s'en sont allés tranquillement comme ils étaient venus. Ici tout le monde s'attend à les voir arriver d'un moment à l'autre; on déménage les objets les plus précieux, on creuse des cachettes dans les jardins; les pompiers rapportent à la mairie leurs uniformes et leurs sabres compromettans. Nul ne songe à se défendre. On dirait que là où n'est pas l'armée, l'esprit guerrier de la France s'est évanoui. Le côté prudent et égoïste domine dans l'âme du paysan, qui, ayant envoyé ses garçons au régiment, croit que tout est dit et ne s'occupe plus qu'à sauver son argent et ses denrées... Nos communes

sont comparables à des harpes démontées; toutes les cordes sonores et vibrantes ont été enlevées ; il ne reste plus que des cordes détendues et l'inutile bois de l'instrument. — Nous sommes au milieu d'un grand silence qu'interrompent faiblement, par intervalles, un battement de tambours et de lointains fredons de *la Marseillaise.* De quel côté nous viendra un courrier porteur de bonnes nouvelles?..

« *24 août.* — Il y a aujourd'hui comme une accalmie. Les nouvelles sont meilleures. Neufchâteau aurait été évacué en telle hâte que les officiers prussiens n'ont même pas mangé le déjeuner qu'ils avaient commandé, et que les réquisitions faites sont restées sans suite. D'un autre côté, on prétend que le versant vosgien, entre Châtenois et Lamarche, se couvre de francs-tireurs et qu'ils vont s'avancer sous bois pour protéger Saint-Thiébaut. Dieu soit loué!.. Ce matin, un garde forestier m'a apporté un billet de Philippe, daté de Bourbonne. Je me suis cru encore au bon temps de La Faye, et ce ressouvenir m'a serré le cœur. Philippe m'écrit qu'il a pu gagner la Haute-Saône et qu'il est enrôlé dans le bataillon des mobiles de la Haute-Marne. Ce bataillon va occuper Langres, qui peut être investi dans quelques jours. Dans cette redoutable épreuve, la destinée prend soin de nous rapprocher, comme aux jours de notre jeunesse commençante. Cette coïncidence m'a semblé de bon augure, et le restant de ma journée en a été ensoleillé.

« *26 août.* — Huit heures du matin; un temps splendide. Le ciel ose se parer de nouveau de son grand et brillant sourire, bien que des milliers de morts gisent sous la terre dans les champs de l'Alsace et de la Lorraine. Ma fenêtre encadre un paysage d'automne dont les premiers plans sont un fouillis d'arbres de vingt sortes de vert; plus loin, un coteau de vignes rougissantes va rejoindre la plaine bleuâtre. Le pâtre corne dans la rue comme si nous étions en pleine sécurité. Il y a autour de moi comme une oasis de paix, et cela me fait plus souffrir que la tourmente même. C'est durant des heures comme celles-ci que mon isolement m'apparaît dans toute son horreur. Quand la nature a l'air d'être heureuse et que nous sommes dans l'angoisse, nous sentons plus amèrement cette douloureuse discordance. Je vais et je viens à travers ma chambre; mes regards tombent sur la plaque de fonte de ma cheminée vide et j'y remarque un détail qui ne m'avait pas encore frappé. D'un côté de l'écusson, portant des initiales enlacées, on lit : « Marie-Josèphe Simon, née en 1780, » et, de l'autre : « Louis-Joseph Marcy, officier, né le 12 avril 1770. » — Puis, au bas, un millésime : « 1852. » Cela me dit toute une histoire douce, touchante et mélancolique à la fois : — le besoin d'objectiver sa vie et sa personnalité à deux; de s'attacher ainsi à un foyer, à une

maison qu'on a bâtie, à un jardin qu'on a planté; de roucouler encore ensemble après soixante ans d'âge et quarante ans de mariage. — Je les vois, ces deux vieux, prenant béatement leur café devant la plaque neuve dont ils tirent vanité. Seulement, — ô revers de la médaille! — lui a plus de quatre-vingts ans et l'autre plus de soixante. Ils ont assisté aux orages de la révolution, aux guerres de l'empire, à l'invasion de 1815, et les voici maintenant couchés sous terre, n'ayant laissé comme souvenir que cette plaque de fonte dans une maison passée aux mains d'étrangers. — Et il en sera ainsi de nous, si nous survivons à la tourmente d'aujourd'hui. A quoi sert de nous épeurer, d'enfouir notre argent, de trembler pour notre peau? La mort viendra toujours; sachons donc l'attendre de pied ferme et montrons-lui un mâle visage.

« *6 septembre.* — Le calme n'était qu'apparent, et nos espoirs ne devaient pas fleurir longtemps. — Voici l'épouvantable désastre dont le détail nous arrive avec la rapidité des mauvaises nouvelles: — La capitulation de Sedan, Mac-Mahon blessé, l'empereur prisonnier, l'armée prisonnière, la déchéance proclamée... C'est tellement écrasant, que personne ne veut y croire. Le curé d'ici et le capitaine Godard soutiennent que c'est une odieuse calomnie lancée par les *rouges*. D'autres prétendent que l'empereur a fait exprès, que cela rentre dans son plan, et, qu'avant huit jours, il reviendra dans sa capitale... Et, au milieu de toutes ces contradictions, la population s'effare et voit déjà l'ennemi entrer à Saint-Thiébaut.

« *Le soir.* — Notre malheur est confirmé. Les Prussiens reprennent leur marche sur Paris; ils reviennent sur nous en remontant les vallées de la Meuse et de la Marne.

« *8 septembre.* — En temps ordinaire, cette persistance d'orages, de vent, de pluie et ces ciels fantastiques nous eussent paru étranges; aujourd'hui, ils sont, — pour le paysan lui-même, — une image de nos âmes, et le ciel, ce miroir d'en haut, reflète nos angoisses et nos effaremens d'en bas. Si du moins ce vent venait des champs de bataille de Wœrth, de Forbach, de Gravelotte et de Sedan, et s'il avait pris quelque chose de l'âme de tous ces glorieux morts pour nous hausser et nous enflammer!.. O vent, ce ne sont pas les arbres qu'il faut secouer, c'est notre courage!.. Le soleil perce les nuages, se cache de nouveau, s'enfonce, puis reparaît encore : il a notre inquiétude et, comme nous, ne peut rester en place...

« Si l'on prend une nation en détail, c'est à en désespérer. Je n'entends guère de bourgeois, de paysans, de femmes, que je ne me dise : « Mon pauvre pays, tu es perdu! » La femme, pourvu qu'on lui laisse son mari et ses enfans, déclare que le reste ne lui importe guère; le paysan, lui, veut demeurer Français, — tout, excepté

Prussien; — il paiera encore de sa personne, pourvu que tous et chacun paient rigoureusement autant que lui. Il veut être conduit, et il n'y a pas de chefs; on l'a mobilisé, mais on ne l'utilise pas, et alors il demande à retourner chez lui. Les bourgeois campagnards sont plus démoralisés encore. Ils maudissent les francs-tireurs à l'égal des Prussiens. Ils sont pleins d'étranges contradictions; à les entendre, personne n'est plus patriote qu'eux; mais si les uhlans paraissent dans leur village, ils les régalent de leur mieux et trinquent à la paix. — Ils veulent la paix, et tout de suite, « sauf à reprendre l'Alsace et la Lorraine *plus tard*, quand nous serons prêts. » Ils sont convaincus que Paris ne tiendra pas quinze jours et ne comprennent rien à ces énergumènes de Parisiens, qui ont la prétention de se défendre. De nombreuses années de prospérité et d'abondance ont rempli leurs coffres et leurs greniers, mais en même temps ont jeté dans leurs âmes de tristes semences d'égoïsme et de peur. — Vivent les pays pauvres où les femmes mettent bravement un fusil dans la main de leurs fils en leur disant sans trembler : « Va te battre ! »

« *12 septembre.* — J'écris dans l'embrasure de ma fenêtre, en face d'un fouillis d'arbres jaunissans, à travers lesquels m'arrivent comme un sifflement de merle des lambeaux de *Marseillaise*. Hélas! ce n'est plus qu'un air indifférent comme les autres et il a perdu son antique puissance. On devrait pouvoir mettre en terre un chant héroïque qui n'a plus de vertu, comme on enterre un mort. Fredonner *la Marseillaise* du bout des lèvres, quand on ne songe nullement à marcher, c'est jouer avec une relique sacrée et la profaner. — Ce matin, je me promenais tristement en songeant à Germaingoutte devenu prussien, à Gertrude vivant sur la terre prussienne; une vieille femme qui bêchait son jardin m'a donné une rose; le don et le parfum de la fleur m'ont fait du bien. Les fleurs, elles, ne se doutent de rien. Jamais je n'ai vu d'aussi beaux myosotis que ceux que j'ai cueillis ce matin au bord d'un ruisseau. La nature tout entière ne se doute de rien; et cependant la terre me paraît désenchantée. Il n'y a que la physionomie humaine qui m'intéresse, et encore il ne faut pas que les gens parlent. Il sont tous si résignés, quand ils ne sont pas indifférens! Le paysan n'en veut aux Prussiens que parce qu'ils le réquisitionnent et empêchent les affaires de reprendre. J'ai perdu bien des illusions depuis deux mois, et, depuis deux mois, j'ai horriblement vieilli. Je croyais que cela allait tout seul : vaincre! — et, l'ennemi pénétrant en France, je m'imaginais qu'on l'aurait bientôt chassé. J'avais vu tant de soldats, tant de wagons rapides pleins de troupes, et maintenant on n'en parle plus. Les Prussiens seuls sont partout. Où sont les nôtres? — Saint-Thiébaut ne redoute rien tant que de recevoir les

fusils que le préfet doit envoyer. Il est question d'une levée en masse des hommes de vingt à cinquante ans. — Vous ne partirez pas! crient les femmes, c'est trop tard et on devait s'y prendre plus tôt...

« Hier, je suis allé passer la soirée chez le juge de paix, espérant y apercevoir Mme Dorange. Mais elle n'a point paru; elle vit confinée dans son bureau désert. Il m'a fallu faire comme les autres et jouer aux cartes. Ici on ne proteste contre l'ennemi et contre la longueur des jours d'attente que par des excès de parties de *mouche*. On ne s'est quitté qu'à minuit. La femme du juge, qui nous a adroitement gagné sept francs, s'est exclamée :

— Nous vous donnerons votre revanche dimanche prochain!

— Où serons-nous, dimanche, madame? ai-je répondu.

— Hélas! oui! a-t-elle soupiré en comptant soigneusement et en serrant son gain.

Le notaire, qui est pourtant un adroit tireur, s'est écrié : — Il n'y a plus rien à faire que manger, fumer et dormir!

Le fils du juge, un gamin de dix-sept ans, mourait d'envie d'aller voir les Prussiens à Neufchâteau, comme on va au théâtre; et il a profité d'une occasion pour contenter sa curiosité.

Énervement complet sur toute la ligne! »

XL.

« *15 septembre.* — Depuis le commencement du mois, on fait chaque soir des prières pour la France. L'église est pleine. Non-seulement toute la population féminine s'y presse, mais les hommes, même les moins pratiquans, s'y entassent dans les bas-côtés. La peur a réchauffé la foi un peu tiède des maris et des pères. J'y suis allé ce soir. Dans la nef sombre et humide, de confuses rangées de têtes s'inclinaient sur les prie-Dieu des bancs. La faible lueur d'une lampe et de quelques cierges, trouant seule l'obscurité du chœur, laissait entrevoir les visages rasés des prêtres agenouillés dans les stalles. Le murmure des prières marmottées à mi-voix était coupé çà et là par des quintes de toux ou par le claquement des sabots de quelques retardataires. Après un long *Oremus*, un vicaire a entonné le *Parce, Domine* et toute l'assistance a chanté à l'unisson cet hymne suppliant, dont les notes désespérées montaient dans la nuit comme des cris de détresse.

« Dans la bouche des mères dont les fils étaient à cette heure peut-être morts ou prisonniers; sur les lèvres des femmes qui tremblaient que la mobilisation vînt leur enlever leurs maris, cette supplication prenait une énergie presque tragique. Les nerfs de toutes ces prieuses étaient violemment excités, et de temps en temps des

sanglots interrompaient le rythme des chants soutenus en sourdine par les accords d'un harmonium. L'émotion devenait contagieuse et j'étais moi-même profondément remué.

« Comme je m'avançais vers le chœur, j'ai reconnu tout d'un coup, à la clarté d'une lampe, les cheveux argentés et le profil délicat de Mme Dorange. Elle se tenait courbée sur le dossier de la chaise où elle s'était agenouillée et son paroissien entr'ouvert tremblait dans ses mains. Je me suis approché et, dissimulé par l'ombre du pilier contre lequel elle était adossée, j'ai pu l'examiner sans être vu. Elle pleurait silencieusement et ses larmes roulant le long de ses joues mouillaient les pages du paroissien. En me penchant davantage, j'ai pu distinguer dans le livre entr'ouvert une des images de piété dont mon frère l'abbé me gratifiait libéralement et que j'avais un jour donnée à la receveuse des postes.

« Était-ce le souvenir du donateur de cette image qui occupait en ce moment la pensée de Mme Dorange et qui motivait cette abondance de larmes?.. Un secret mouvement de fatuité me disait que oui, et je me sentais touché à l'idée de cette communion d'âmes qui s'opérait entre nous par l'intermédiaire d'une pauvre lithographie. En dépit de mes angoisses patriotiques et malgré la sainteté du lieu où nous nous trouvions, j'éprouvais de nouveau, à la vue de ces larmes, le trouble voluptueux que j'avais ressenti lors de notre dernière entrevue dans le maussade bureau de poste. Mes yeux ne pouvaient plus se détacher du profil douloureux de Ludivine Dorange; j'étais tenté de m'agenouiller près d'elle et de serrer tendrement sa tête contre ma poitrine. Je suis resté dissimulé dans l'ombre de mon pilier jusqu'à la fin de l'office. Après le chapelet récité en commun, les fidèles qui emplissaient l'église se sont retirés tumultueusement; Mme Dorange ne bougeait pas, ses mains tenaient toujours le paroissien refermé, sur lequel sa tête s'inclinait de façon à ce que ses lèvres touchassent la reliure brune du livre. Elle s'est levée l'une des dernières et elle est sortie lentement, sans se douter que je la suivais.

« Nous nous sommes trouvés l'un près de l'autre, et seuls, sous la voûte mal éclairée du portail. Il m'a semblé qu'elle tressaillait en passant près de moi, mais elle a feint de ne pas me reconnaître et elle a descendu lentement les marches qui mènent à l'étroite rue située en contre-bas de l'église. Cette indifférence certainement affectée m'a froissé. Depuis plus de deux mois, c'était la première fois qu'un hasard me rapprochait de Mme Dorange, et l'obstination qu'elle mettait à me fuir redoublait mon désir de lui parler. Les pleurs que je venais de lui voir répandre, aux sons du *Parce, Domine*; la persuasion où j'étais que le souvenir de notre intimité brusquement rompue entrait comme élément dans son cha-

grin, enfin je ne sais quelle obscure tentation de pénétrer plus à fond dans le secret de son cœur, tout me poussait à enfreindre sa défense.

« Je suis descendu derrière elle, et en pressant un peu le pas, je suis arrivé à la côtoyer. Elle a alors détourné la tête et s'est mise à marcher plus lentement dans l'espoir que je la devancerais, mais je me suis brusquement retourné :

— Madame!.. ai-je commencé d'une voix attendrie.

Elle ne m'a pas laissé le temps de continuer.

— Pourquoi, s'est-elle écriée avec un accent irrité, pourquoi me persécutez-vous de la sorte?..

— Pardonnez-moi!.. Je vous ai vue pleurer tout à l'heure; mon amitié pour vous s'est émue et j'ai voulu vous demander...

— Si vous aviez réellement de l'affection pour moi, a-t-elle repris d'un ton à la fois courroucé et effrayé, vous me laisseriez pleurer en paix... Vous savez que je suis surveillée, épiée... et vous devriez avoir pitié de moi... Je vous en prie, éloignez-vous!

Elle parlait d'une voix étranglée par les larmes et j'aurais dû lui obéir, mais avec une obstination cruelle, je ne bougeais pas et je lui barrais le passage.

— Donnez-moi la main! me suis-je exclamé.

Et, sans attendre la permission, je saisissais celle de ses mains qui ne tenait pas le paroissien.

Elle a paru d'abord interdite; ses doigts frémissaient dans les miens et les serraient nerveusement.

— Je vous aime plus que jamais! ai-je murmuré avec un accent passionné dont je ne me croyais pas capable.

Brusquement elle a arraché sa main de la mienne et s'est mise à courir comme affolée dans la rue déserte.

J'étais resté cloué à ma place, et tout effrayé moi-même de mon audace. Un bruit de pas venant du côté de l'église m'a comme réveillé en sursaut, et quand j'ai relevé la tête, Ludivine Dorange avait disparu à l'angle des dernières maisons de la rue. »

XLI.

« *20 septembre*. — Aujourd'hui, par un doux soleil d'automne, haut dans l'air bleu où planaient des fils de la Vierge, un ballon a passé au-dessus de Saint-Thiébaut. Il allait de l'est à l'ouest, venant de Metz probablement. Le soleil dorait obliquement ses flancs arrondis, et tandis que cinq cents têtes curieuses levaient des yeux anxieux pour le voir, le mystérieux messager aérien s'est peu à peu dérobé dans les brumes du couchant...

« Envolées de ballons; passages de prisonniers évadés; lignes de

chemins de fer muettes et vides, avec de l'herbe poussant entre les rails rouillés; fils télégraphiques inutiles ou rompus, où l'araignée tisse ses toiles et où le vent seul chante une lointaine mélodie; gares désertes, ponts coupés, les mots: « guerre, Prussiens, canons, » dans la bouche du vendangeur qui emplit sa hotte et du cueilleur de pommes qui promène dans les branches son cueilloir à longue tige; regards défians échangés entre les passans qui voient dans chaque étranger un espion; chevauchées ennemies nocturnes à travers le pays affolé; toutes les enseignes enlevées, l'horloge de l'église arrêtée, les cloches n'osant plus sonner; le courrier des dépêches n'arrivant jamais à la même heure, et chaque jour racontant une odyssée nouvelle; tout le monde se mettant à courir quand court un enfant, et tressautant au galop d'un cheval; les paysans assemblés au café durant la semaine ou éparpillés par groupes oisifs dans les rues; les femmes s'entassant chaque soir à l'église où l'on prie pour la paix; les morts enterrés au plus vite, et si tôt enterrés, oubliés; danses et mariages ajournés; des braconniers et des gardes forestiers s'organisant nuitamment en francs-tireurs; de temps en temps une enfilade de voitures vides prises par les réquisitions et s'en retournant enfin au pays; les chemins étonnés de tout ce va-et-vient étrange; de vagues bruits effrayans de fusillemens et d'incendies; le même récit commenté de vingt façons différentes; de brusques explosions d'espoir suivies de profonds découragemens; une rare lettre portée de maison en maison; des mères en pleurs ou en deuil : voilà l'invasion. »

« *22 septembre*. — On a enfin organisé une garde nationale à Saint-Thiébaut, et c'est le capitaine Godard qui a été élu pour notre commandant. Nos rassemblemens sur la place de la Mairie sont curieux : deux cents hommes en blouse, sans compter l'inévitable cercle d'enfans et d'adolescens. Le sous-préfet n'ayant pas encore envoyé les fusils qu'il avait promis, nous manœuvrons sans armes, et la plupart des braves laboureurs ou boutiquiers qui forment le peloton souhaitent intérieurement que les fusils n'arrivent jamais. — Pendant trois heures, nous avons fait l'exercice, et, tout en écoutant le commandement, tout en l'exécutant de mon mieux à l'instar des camarades, je laissais errer mes regards vers le couchant où, à mesure que le soleil descendait, une splendeur inaccoutumée s'allumait. — Par le flanc droit! — Et nous voilà circulant fièrement dans les rues, quatre par quatre; — une, deux!.. une, deux!.. — On eût dit que rien ne devait nous résister tant nous étions résolus... Pourtant je ne pouvais m'empêcher de songer en mon par-dedans : « Si tout à coup, des casques prussiens apparaissaient à l'extrémité de la rue, comme toute cette belle flamme s'éteindrait!.. »

« Je n'avais pas fini de penser, qu'au même moment, du haut des jardins qui dominent la rue, des cris de femmes retentissent : — Les voici!.. O mon Dieu, où se cacher?.. — En un clin d'œil, les rangs sont rompus, nos deux cents gardes nationaux détalent, et chacun gagne sa chacunière; la rue se vide, les portes claquent, les fenêtres se ferment, et tremblans derrière leurs volets, les habitans croient déjà entendre le galop des uhlans... Hélas!

Ce n'était point un loup, ce n'en était que l'ombre,..

« ou plutôt c'étaient des amis, des francs-tireurs vosgiens, dont une compagnie occupe les bois de Chaury. Ils avaient envoyé vingt hommes en reconnaissance et en réquisition à Saint-Thiébaut, et les femmes affolées ont pris leurs vareuses grises pour des uniformes prussiens.— Je dois avouer qu'on les a reçus froidement. On leur en voulait de l'alarme qu'ils avaient causée. Et puis les gros bonnets d'ici redoutent ce voisinage compromettant; ils craignent que les francs-tireurs n'attirent les Prussiens, et ils n'ont déféré qu'en maugréant à la réquisition du lieutenant français. — Voilà où nous en sommes!.. »

XLII.

« *25 septembre*. — La terreur règne dans le bourg. Un détachement prussien occupe Saint-Blin, et la *commandantur* a fait publier un ordre qui a été affiché jusqu'ici et qui porte : « Les communes sont rendues responsables des faits et gestes des francs-tireurs. Sous peine de mort, tout habitant est tenu de dénoncer à l'autorité allemande la présence et les manœuvres de l'ennemi. » — L'*ennemi*, ce sont les nôtres. — De temps à autre, le vent nous porte l'étrange musique des fifres et des tambours prussiens. La moitié du bourg s'est cachée dans les bois; l'autre moitié est éparpillée par groupes dans les rues. — Hier, au lavoir de La Lande, les Prussiens ont attaché à un peuplier et fusillé un paysan, — un braconnier, dit-on, — qu'ils avaient pris fusil en main. L'homme est resté au pied de l'arbre et les gens du village voisin refusent de recevoir son cadavre, de peur qu'il ne les compromette encore.

« *26 septembre*. — Je suis allé voir le peuplier qu'ils ont fusillé lui-même au travers du corps du malheureux Étienne, le braconnier de Chalvraines. C'est un jeune arbre qui trempe ses racines dans un ruisseau; et durant cet assassinat perpétré au grand soleil par le droit de la force et de la colère, ce ruisseau n'a coulé ni moins vite ni moins bruyant. L'un des six trous dont le peuplier est blessé est encore rouge du sang de la victime. Le berger a

taillé avec son couteau une croix dans l'écorce, et voilà tout. — Autant que j'ai pu le démêler de dix récits différens, voici comment les choses se sont passées : — Avant-hier matin, Étienne a quitté le village en annonçant qu'il allait porter quelque argent à son frère qui habite Montigny. Que s'est-il passé entre lui et les Prussiens dans les bois de La Fortelle? Cela est resté mystérieux. Tout ce qu'on croit savoir, c'est que, dans l'après-midi, il s'est arrêté à la maison forestière pour prendre un verre de vin avec le garde. Il était en train de boire, quand les Prussiens sont arrivés. Ceux-ci venaient d'échanger des coups de fusil avec les francs-tireurs, et l'un de leurs officiers était resté sur le carreau. Ils ont épié Étienne, l'ont vu entrer chez le garde et ont cru reconnaître en lui un de leurs assaillans. La maison forestière a été fouillée, on y a trouvé un fusil chargé à balle. Plus de doute : Étienne était franc-tireur et le fusil lui appartenait. — Sans écouter ses dénégations, ils le garrottent, incendient la maison du garde et emmènent leur prisonnier. Au lavoir de La Lande, Étienne, muet, les mains liées derrière le dos, est attaché par le cou au peuplier, et fusillé sans autre forme de procès. Une balle dans les joues et cinq dans le bas-ventre... Le malheureux glissa sous le nœud qui retenait sa tête, et son âme alla rejoindre celle du *hauptmann* prussien. Puis tout le bataillon, fifres et tambours en tête, défila devant le cadavre. L'officier mort avait été placé dans une voiture, couvert d'un manteau et de branches vertes ; le paysan fusillé restait seul là-bas, rougissant le ruisseau de son sang encore tiède...

« *27 septembre.* — Voici de nouveau les femmes pacifiquement occupées dans les jardins, et j'entends des bouts de chansons d'enfans et d'oiseaux, ainsi que les battoirs des lavandières. Le soleil rit du haut du ciel, comme s'il voulait dire : « C'est fini, ne craignez plus rien ! » Les volets, les fenêtres s'ouvrent de tous côtés, l'heure sonne mollement ; les moucherons dansent dans l'air attiédi. On se salue d'une croisée à l'autre, avec de gais clignemens d'yeux. Cependant nous sommes encore un peu effarouchés ; là-bas, des femmes qui arrachent le chanvre se sont tout à coup arrêtées toutes ensemble, immobiles, l'oreille tendue, paraissant écouter un lointain battement de tambour. — Mais cela n'a pas duré, et, empoignant de nouveau des gerbes de chènevotes, elles ont repris leur léger caquetage...

« Ce matin on s'est enfin décidé à donner la sépulture au cadavre du malheureux Étienne, et je suis descendu de Saint-Thiébaut pour assister à la cérémonie. — La mère d'Étienne faisait pitié. Sa douleur était bruyante et elle interrompait ses sanglots par des cris. A l'église, elle s'agenouillait tout contre le cercueil recouvert de couronnes de chêne et s'y appuyait comme sur un prie-Dieu, le

pressant de sa tête et de ses mains, le mouillant de ses larmes. Le frère de la victime, agenouillé à ses côtés, pleurait aussi, mais plus discrètement. Quand on fut arrivé au cimetière, la mère baisa encore le cercueil avant qu'il disparût et : — « Adieu, mon soutien ! s'exclamait-elle, je te l'avais bien dit de ne pas aller avec *eux*; je te l'avais bien dit de ne pas *entrer dans ça!*.. J'aime encore mieux te savoir ici que là-bas!.. Adieu, m' n'enfant! » — On a jeté des branches et des couronnes sur le cercueil de sapin, pour honorer le mort et aussi pour amortir le bruit de la terre, ce bruit si terrible pour ceux qui restent!.. Puis nous avons tous béni la fosse à demi comblée. Je m'en suis allé en regrettant qu'on n'eût pas enterré cet obscur patriote au pied de l'arbre où il est mort pour son pays. C'est *là-bas* qu'était sa place, à la lisière de ce bois où il avait combattu!.. Les larmes qu'on viendra verser ici, au jour des Morts, ne vaudront pas pour lui la grande plainte fraternelle des hêtres témoins de l'héroïque tragédie... »

XLIII.

Il est neuf heures du soir et l'église se désemplit. Sous la nef humide et mal éclairée, cinquante voix d'enfans ont braillé *Amen* en réponse aux derniers *Oremus* du curé. On n'entend plus que le claquement des sabots sur les dalles et le bruit sourd des portes battantes. — Eusèbe n'a pas cherché cette fois à se rapprocher de Mme Dorange. Il est resté seul dans un coin, près du confessionnal, au milieu d'une dizaine de vieilles paysannes accroupies sur leurs genoux et rythmant d'un hochement de menton chaque *Pater* et chaque *Ave*. Il suit lentement le troupeau des prieuses, et arrive au parvis de l'église.— La nuit est douce et calme; le ciel, semé de nuages pommelés, montre çà et là le point d'or d'une étoile. Eusèbe ne se sent nullement en humeur de rentrer chez lui ; il a laissé son Jeannot paisiblement ensommeillé dans l'étroite couchette de merisier et il sait que le marmot dormira à poings fermés jusqu'aux premières lueurs de l'aube. — Pourquoi, avant de regagner son gîte, ne pousserait-il pas sa promenade jusqu'au plateau du Côna? — Après avoir hésité quelques instans, il quitte le parvis devenu désert et s'engage dans l'étroit chemin caillouteux qui conduit hors du bourg.

Tandis qu'il monte la sente ténébreuse, il lui semble entendre derrière lui, dans l'ombre, un léger bruit de pas. Il s'arrête. Le bruit se rapproche ; il distingue à présent le frôlement d'un vêtement féminin contre les ronces de la haie, puis la respiration courte et fréquente d'une poitrine essoufflée. Deux secondes après, il est rejoint par une forme svelte, dont le profil délicat encadré dans une

fanchon de tulle, se confond presque avec l'ombre noire de la haie. En même temps, une voix faible murmure à ses côtés :

— Monsieur Lombard !

Et il reconnaît Ludivine Dorange.

Il n'en croit d'abord ses yeux ni ses oreilles, puis la réflexion lui vient qu'une alerte nouvelle a peut-être effrayé Mme Dorange et la pousse à lui demander protection. D'un mouvement rapide, il lui saisit les mains, et cette fois elle ne les retire pas.

— Au nom du ciel, s'écrie-t-il, qu'avez-vous ?

— Pardon ! murmure-t-elle encore essoufflée, je n'ai rien... J'ai voulu vous voir, voilà tout.

Il la regarde étonné et ses petits yeux bridés s'écarquillent dans la nuit.

— Oui ! reprend-elle, et après avoir eu grand'peine à rattraper sa respiration, elle ajoute : — Ma conduite doit vous paraître étrange après ce que je vous ai dit l'autre soir... Mais que voulez-vous ?.. Quand les événemens changent chaque jour brusquement les conditions de la vie, on ne peut pas se piquer d'être logique.

Elle essaie de sourire, et lui se sent pris d'une tendresse compatissante.

— Pauvre femme ! dit-il, êtes-vous menacée de quelque danger ?

— Non, je ne crains rien pour moi... Mais depuis l'arrivée des francs-tireurs, depuis l'horrible exécution du lavoir de La Lande, j'ai été saisie d'une angoisse inexprimable. — J'étais poursuivie par le remords de ma dureté envers vous... qui avez été si bon pour moi,... et dans un moment où personne n'est sûr du lendemain. Alors, en vous apercevant tout à l'heure à la sortie de l'église, je vous ai suivi pour vous dire combien je regrette ce qui s'est passé.

Il reste silencieux et lui serre les mains avec effusion.

— Marchons ! poursuit-elle en s'arrachant à cette étreinte. Voulez-vous que nous nous promenions un moment ?

Il lui prend le bras et ils atteignent silencieusement le sommet du plateau. La friche du Côna est vaporeuse comme lors de cette soirée du dernier automne où ils l'ont traversée ensemble, en revenant des bois de Chaury. C'est à peine si, dans le brouillard, on distingue la croix du calvaire, mais, tout en haut, le ciel s'est nettoyé et maintenant il fourmille d'étoiles.

— Je suis heureux de revenir ici avec vous ! murmure doucement Eusèbe.

— Moi aussi ! soupire-t-elle... Si vous saviez quelle journée j'ai passée !.. Mes facteurs m'ont rapporté que les Prussiens se disposent à occuper Saint-Thiébaut ; d'un autre côté, on prétend que les

francs-tireurs sont résolus à défendre le bourg... Et puis le gouvernement a ordonné de mobiliser les hommes de vingt à quarante ans...

— Tant mieux! s'écrie involontairement Eusèbe, mon inutilité me pèse, mon bureau est devenu une sinécure, et quand les autres se battent, je rougis de me lamenter ici dans l'oisiveté... Si mon pays doit périr, je veux du moins mourir noblement avec lui.

Elle tourne vers notre ami ses grands yeux humides :

— Et Jeannot? objecte-t-elle faiblement.

— Je vous le léguerai...

Elle reste d'abord muette, puis avec une exaltation singulière dans le regard :

— Oui, réplique-t-elle, vous avez raison!.. Je me suis dit toutes ces choses pendant la journée; j'ai été prise d'une terreur folle en songeant que vous pouviez partir demain et emporter comme dernier souvenir de moi mes duretés de l'autre soir... Je me suis reproché mes sots préjugés de femme, mon respect humain, ma peur lâche du qu'en-dira-t-on, et je suis sortie, bien décidée à vous serrer la main une dernière fois.

— Vous m'aimez donc un peu? demande-t-il d'une voix très émue.

— Oui, je vous aime... En d'autres temps vous n'en auriez rien su, mais à l'heure où nous sommes, pourquoi n'être pas sincère?.. Il me semble que si je vous le cachais, j'en serais horriblement malheureuse dans cette vie et dans l'autre...

— Vous m'aimez!

Ils sont face à face dans la friche solitaire, obscurément éclairée par la froide lueur des étoiles. Un moment, la jeune femme baisse les yeux, puis elle les relève et regarde bravement Eusèbe.

Il la prend dans ses bras et serre contre son cœur Ludivine Durange, dont il sent ployer la frêle et souple taille d'enfant.

— Oui, aimons-nous! dit-il d'une voix caressante et attendrie, demain nous séparera peut-être, ce soir seul nous appartient... Donnons-nous au moins pour une heure cette fête de nous bien aimer...

Il la serre plus étroitement, et tous deux restent enlacés et immobiles au milieu de la friche nue. Les bois semblent dormir, la plaine, là-bas, tout au fond, s'étend paisible sous un voile de brume. On ne se douterait pas qu'à cent mètres, en forêt, les francs-tireurs bivouaquent sous les branches, ni que des détachemens prussiens sont cantonnés dans les villages dont les lointaines lumières trouent faiblement le brouillard. Eusèbe et Ludivine ne se parlent pas. On dirait qu'ils ont peur de réveiller les dangereux hôtes un moment assoupis autour d'eux. Seulement leurs regards ne se quittent plus et leurs lèvres s'unissent dans un silencieux baiser.

Pour la première fois, Eusèbe sent et comprend l'amour, non point celui que donne la satisfaction fugitive d'un désir charnel, mais l'amour vrai, qui naît de la fusion de deux cœurs intimement unis par la même et profonde sympathie...

XLIV.

Les alouettes chantent haut dans le ciel au-dessus des pâtis du Côna tout mouillés de la rosée du matin, Eusèbe, qui a dormi à peine, n'a pu rester enfermé chez lui et il est retourné seul sur le plateau. Il éprouve le besoin de revisiter cette friche bienheureuse à laquelle s'attachent désormais pour lui tant de délicieux et purs souvenirs. Il chemine à petits pas, savourant son bonheur, cherchant à rassembler toutes les impressions éparses de la veille. L'air est sonore et musical, un vent frais a chassé la brume, et le soleil d'octobre éclaire gaîment les bois aux feuillages rougis, la grande plaine mamelonnée aux ondulations bleuâtres. Un sang plus jeune semble courir dans les veines d'Eusèbe, ses poumons jouent dans sa poitrine avec plus de liberté. Il s'achemine vers le calvaire, la tête légèrement penchée et les lèvres doucement souriantes... A l'horloge de l'église, huit heures sonnent allégrement, et allégrement le vent emporte les notes limpides de la sonnerie. Eusèbe songe qu'à cette heure Ludivine Dorange s'éveille en pensant à lui...

Tout à coup un formidable galop de chevaux lui fait tourner la tête, et tout son corps tressaille. Dix uhlans débouchent ventre à terre du chemin de Saint-Thiébaut, et son cœur n'a pas battu trois fois qu'ils sont déjà derrière lui. En un clin d'œil il est enveloppé et le sous-officier qui commande cette escouade, dirigeant sa carabine vers le visage d'Eusèbe, lui crie en mauvais français : — Soldats! Combien?..

— Il n'y a point de soldats à Saint-Thiébaut, répond Eusèbe après avoir repris sa respiration.

Deux nouvelles carabines s'abaissent à deux pouces de sa tête.

— Francs-tireurs?.. Dans les bois, combien?

Pâle et la bouche sèche, après un moment d'hésitation, il réplique :

— Il n'y en a pas,.. ou du moins je l'ignore.

— Vous allez rester avec nous et nous suivre... *Sag' ihm*, ajoute le sous-officier en s'adressant au housard qui sert d'interprète, *dass wenn er fortlauft, ein Kugel im Kopf!* (Dis-lui que s'il fait mine de s'enfuir, une balle dans la tête!..)

Le uhlan s'acquitte de la commission, ce qui fait double emploi, car notre ami, Vosgien et voisin de l'Alsace, comprend l'allemand.

Le détachement se remet en marche; voilà Eusèbe au milieu des chevaux, heurté par les jambes des cavaliers et sentant de chaque côté de sa tête un canon de carabine.

En pareille occurrence, les réflexions vont vite.

— Les francs-tireurs sont campés dans la forêt de Chaury, pense-t-il, et avant que nous ayons fait cent mètres sous bois, des balles françaises siffleront autour de nous... En tout cas, il y aura pour moi une balle prussienne... — Pour la première fois, il se sent en face de la mort, et si décidé qu'il soit à faire son devoir, il n'en éprouve pas moins une impression désagréable. En un instant, il songe au nid de Gemaingoutte, à son neveu Jean qui vagabonde en Californie, à Jeannot qui va rester seul, à Ludivine Dorange qui lui a donné hier son premier et son dernier baiser...

Les uhlans ont repris le galop, il court haletant au milieu d'eux. On n'est plus qu'à cent pas de la lisière du bois. Quatre cavaliers se détachent et galopent en avant, — et presque au même instant une fusillade part du taillis. — Les quatre uhlans reviennent ventre à terre; l'un d'eux grièvement blessé laisse une traînée de sang derrière lui. Les six autres tournent bride; mais auparavant, le sous-officier se lève sur ses étriers, ajuste Eusèbe, tire, et tout le détachement s'enfuit précipitamment vers Saint-Thiébaut, tandis que mon malheureux ami tombe sur l'herbe mouillée avec une balle dans la poitrine...

Le bruit de la galopade enragée s'éteint dans l'éloignement, la friche nue redevient silencieuse; seules, là-haut, dans le bleu, les alouettes se remettent à chanter.

XLV.

Langres s'emplit de troupes. La ville n'est pas encore assiégée, mais déjà plus de la moitié du département est occupée par l'ennemi, et on s'attend chaque jour à un investissement. Dans la rue Saint-Amâtre, qui va de la citadelle à la cathédrale, c'est un continuel passage de fourgons, de voitures d'ambulance et d'estafettes à cheval; les trottoirs sont encombrés de soldats de toutes armes, et de pittoresques échantillons de tous les corps francs venus des provinces du Midi: — garibaldiens en chemise rouge, francs-tireurs de Bigorre aux bérets bleus, tirailleurs de l'Atlas à l'éclatant costume oriental. — Tous ces uniformes bariolés se mêlent sur les trottoirs; on se coudoie, on crie, on s'interpelle dans tous les patois méridionaux; à travers ces étranges élémens militaires, les soldats de l'armée régulière passent dédaigneux, et, çà et là, des mobilisés, à moitié équipés, gardant encore leur tournure campa-

garde, s'arrêtent ahuris, désorientés. Les cafés sont pleins, les auberges refusent du monde. A l'hôtel de l'Europe, où je prends mes repas, nous mangeons entassés autour de la table en fer à cheval, tandis que de nouveaux arrivans, debout le long des murs, attendent avec des mines impatientes que nous ayons avalé notre déjeuner pour s'attabler à leur tour.

Au moment où j'achève ma dernière bouchée, on me remet une lettre apportée, me dit-on, par un paysan d'un canton voisin, et à peine l'ai-je ouverte, qu'un choc douloureux me rejette atterré sur ma chaise. La lettre est d'une brièveté lugubre. Elle contient simplement ceci :

« M. Lombard est blessé, sa vie est en danger. Il demande à vous voir. Venez ! — LUDIVINE DORANGE. »

Je sors pour retrouver l'homme qui a porté ce billet. C'est un vigneron de Saint-Thiébaut qui est venu visiter son fils, jeune mobile en ce moment couché à l'hôpital. Il doit repartir à trois heures et pourra m'emmener avec lui. Je n'ai que le temps de courir à la place, d'expliquer mon cas et d'obtenir une permission d'absence avec un laisser-passer. Quand ces formalités sont remplies, il est près de trois heures, je revêts à la hâte des habits civils et je vais rejoindre mon homme à l'auberge du *Soleil d'or*, où il est en train d'attacher à sa carriole un cheval vicieux, qui regimbe et s'ébroue. Le vigneron lui-même, Fanfan Simon, me paraît singulièrement ému. Il est allé voir son *petit*, qui est dangereusement malade, et, comme à dix lieues à la ronde « il n'a pas un mauvais ami, » il s'est grisé pour se consoler.

Une fois sur la route, nous filons comme le vent. Le cheval dresse les oreilles, fait de prodigieux écarts, puis repart d'un trot furibond, et Fanfan, tout en discourant à tort et à travers, l'excite encore par les cris qu'il pousse :

— Sauvons-nous !.. Au loup ! au loup !.. N'ayez crainte, dans deux heures, nous serons rendus à Saint-Thiébaut... C'est que je viens de voir mon *petit*, savez-vous ?.. Je ne l'aurais pas reconnu, tant ils me l'ont abîmé... Et nous n'avons que lui !.. Il était le poulet de la maison, tout était pour lui. Il est parti avec les garçons de Saint-Thiébaut ; il y en a qui ont voulu déserter, mon *filiot* jamais !.. Et c'est moi seul qui paierai les frais de la guerre... Sauvons-nous ! sauvons-nous ! — Ce carcan a peur de son ombre. — N'ayez crainte !..

— Et M. Lombard ? lui dis-je impatienté ; parlez-moi de M. Lombard !

— Le receveur !.. Ah ! lui aussi a son compte... Les uhlans lui ont troué la poitrine et il est resté deux heures d'horloge couché dans l'herbe du Côna... Quand on l'a rapporté dans le pays, sa pro-

priétaire a refusé de le recevoir... Personne n'en voulait. — Dame! vous comprenez, les Prussiens ne plaisantent pas, et on dit que le receveur était de connivence avec les francs-tireurs... Personne n'est bien aise de voir sa maison incendiée... — Sauvons-nous! Sauvons-nous! — Heureusement M[me] Dorange est arrivée... Une brave femme, tout de même! elle a installé le receveur dans son bureau... N'ayez crainte, vous allez voir que l'animal prendra le galop sans que je le lui dise! — Le médecin est venu... Ils l'ont confessé et administré... Le docteur hochait la tête... S'il en réchappe, il aura de la chance. — Encore!.. Ah! carcan, nous verrons si tu seras mon maître ou si je serai le tien!.. Il a peur à cause de ces tranchées qu'on a faites sur la route pour arrêter les *gros bœufs* (les Prussiens), mais ça ne les arrêtera guère, ils en ont passé bien d'autres. — Oh! il est bien soigné par la receveuse, allez, M. Lombard... Mieux soigné qu'il n'aurait été chez lui; et elle a pris aussi le petit avec elle... Enfin, quoi! la mort est au bout de tout... J'ai bien mon petit, moi, qu'ils sont en train de me tuer à Langres... Qu'est-ce que va me dire la mère en rentrant? Nous n'avons rien épargné pour lui, aussi vrai que je m'appelle Fanfan Simon et que je n'ai pas un mauvais ami...

Là-dessus il se met à pleurer à chaudes larmes, puis il s'interrompt pour hêler de nouveau son cheval :

— Veux-tu marcher, carcan! Cet animal-là ne peut pas traverser un village sans faire des siennes... M. Arbillot, le notaire, — vous le connaissez peut-être bien, — M. Arbillot me disait, il n'y a pas deux jours : « Si ce cheval était à moi, je l'éventrerais. » Le notaire non plus n'a pas voulu recevoir M. Lombard... Il a eu peur pour son étude, voyez-vous!.. Aussi, pourquoi le receveur se mêlait-il des affaires des francs-tireurs?.. Dans ce temps-ci, chacun pour soi... Ah! les uhlans ne l'ont pas manqué... La poitrine a été trouée net... Il est perdu, quoi! — Au loup! au loup! Sauvons-nous!

Et ainsi toujours, jusqu'à Saint-Thiébaut, où nous arrivons à sept heures...

Je sonne au guichet du bureau de poste, et c'est M[me] Dorange qui vient m'ouvrir; elle est plus pâle encore que de coutume, ses lèvres sont agitées par un frémissement nerveux, et ses grands yeux aux paupières meurtries brillent d'un éclat humide.

— M. Philippe Delorme? murmure-t-elle en soulevant à hauteur de mon visage la petite lampe qu'elle tient à la main.

Je réponds par un signe affirmatif; en même temps je l'interroge avidement du regard sur l'état de mon ami. Les coins de ses lèvres se tordent dans une crispation douloureuse, ses yeux se remplissent de larmes, et, sans répliquer, elle me fait entrer chez elle.

Dans le bureau, devenu inutile, près de l'appareil télégraphique démonté, on a dressé un lit où Eusèbe est étendu en proie à une fiévreuse agitation. Sa tête va et vient sur l'oreiller; sous son front bossué, ses petits yeux bleus sont tout grands ouverts. — Non loin du lit, Jeannot, qu'on vient d'amener, regarde avec une curiosité inquiète ce spectacle si nouveau pour lui : — le bureau maussade aux casiers vides, la table encombrée de charpie et de linges ensanglantés, et enfin son père adoptif couché dans un lit qui n'est pas le sien.

Je m'assieds près du moribond et je lui prends la main :

— Mon pauvre Eusèbe, me reconnais-tu?

Ses yeux se tournent vers moi et son agitation redouble :

— Philippe! dit-il d'une voix faible... Puis, avec une loquacité fébrile, il m'adresse d'incohérentes questions : — D'où viens-tu?.. De Vieux-Moutier ou de Paulmy?.. — As-tu vu Jean?.. Va-t-il arriver, lui aussi?..

Ses idées ne se lient déjà plus entre elles. Il mêle les souvenirs d'autrefois aux impressions de l'heure actuelle; mais, dans le désordre de ses pensées, le vieil homme reparaît encore, son langage reste imagé et métaphorique comme par le passé. A un certain moment, il redevient presque lucide, et, nous regardant avec un mystérieux sourire :

— Chut! murmure-t-il, la mort va venir... Elle est ma fiancée... Je n'ai pu lui donner qu'un mince anneau sans écusson et sans diamant, mais c'est un anneau d'or fin...

Puis sa tête repose sur l'oreiller et un lourd accablement succède à l'agitation de la fièvre. Nous restons silencieux à son chevet. Jeannot s'est endormi dans un fauteuil, et ainsi se passent les lentes heures de la nuit. Vers l'aube, au moment où l'*Angelus* commence à tinter, Eusèbe s'agite de nouveau ; ses mains sortent des couvertures et semblent chercher quelqu'un.

— Jeannot! demande-t-il d'une voix éteinte.

Mme Dorange prend dans ses bras le marmot ensommeillé et le lui apporte. Les yeux d'Eusèbe vont de l'enfant à la jeune femme, et il ajoute :

— Je vous le donne...

Il pousse un long soupir, et c'est le commencement de son agonie. Une heure après, Eusèbe Lombard est allé retrouver sa fiancée, la Mort.

ANDRÉ THEURIET.

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

II[1].

LE COMMANDEMENT DU GÉNÉRAL BERTHEZÈNE

FÉVRIER — DÉCEMBRE 1831.

I.

Le général Berthezène était un vétéran des guerres de la république et de l'empire; quoiqu'il eût repris du service sous la restauration, quoiqu'il eût reçu de M. de Bourmont le commandement d'une division dans l'armée d'Afrique, les journaux de l'opposition n'avaient pas laissé de lui tenir compte de son origine; à les entendre, c'était à lui et à sa division qu'était dû tout le succès de la campagne; c'était lui le vainqueur de Staouëli et le vrai conquérant d'Alger. A force de voir ces choses-là écrites, il avait fini par y croire, et quand il était rentré en France au mois d'octobre 1830, il n'aurait pas été surpris de trouver sur sa table le bâton de maréchal. Il revenait donc en Afrique, porté aux nues par la presse. Il avait des qualités incontestables, la bravoure, la connaissance parfaite du métier, tous les mérites d'un bon divisionnaire : avait-il du talent, de la décision, de l'initiative? En un mot, était-ce un général en chef? Si l'armée avait eu voix au chapitre, elle eût assurément donné sur lui la préférence à d'autres, au général Damrémont, par exemple, ou au général Boyer. Dans l'incertitude où l'on avait flotté d'abord entre les différens commandans possibles, les mouvemens

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

de l'opinion, notés au jour le jour par un officier distingué du corps d'état-major, ne laissent pas d'être intéressans à connaître : « On dit que le général Boyer restera commandant en chef. Je servirais volontiers auprès de ce vieillard actif, entreprenant, aimable dans son intérieur, rude dans le service, qui montre des vues justes et peut-être étendues, avec une ardeur infatigable. » Un peu plus tard : « On avait voulu laisser le commandement au général Damrémont; c'était un excellent choix; sans être un homme supérieur, il est plein de bon sens, de droiture et surtout de désir du bien. On s'est arrêté au général Boyer. » Enfin, quand le choix du gouvernement est connu : « Nous avons appris que le général Berthezène était nommé pour commander ici. Il est plus militaire que le général Boyer, moins désagréable peut-être pour les troupes, parce qu'il est moins tracassier, mais fort grossier et fort bourru pour ses entours, défauts que n'a point l'autre, qui a du reste beaucoup plus d'esprit, mais peut-être est plus capable de faire du mal au pays, parce qu'il est despote et capricieux. Au total, le général Berthezène n'est nullement fait pour l'emploi qu'on lui donne. Je vais me trouver sous un nouveau chef, le colonel Leroy-Duverger, honnête et capable, droit, travailleur, sachant le métier, bon pour être chef d'état-major sous un homme qui serait par lui-même capable de gouverner. Ce n'est pas le fait de M. le général Berthezène; tout dépendra du plus ou moins de droiture et de capacité de ceux qui prendront influence sur lui; or je crois que le moyen d'y parvenir est une flatterie et une complaisance à toute épreuve. » Voilà un crayon quelque peu sévère; voyons s'il va être démenti ou justifié par les faits.

La division d'occupation était composée ainsi : le 15e, le 28e de ligne et le 1er bataillon de zouaves, embrigadés sous les ordres du maréchal de camp Danlion; le 20e et le 30e sous le maréchal de camp de Feuchères; deux escadrons de chasseurs français, un escadron de chasseurs algériens, sept batteries d'artillerie, une compagnie du train, une compagnie de sapeurs du génie, un détachement d'une centaine de gendarmes. Les régimens de ligne, avec leurs troisièmes bataillons qu'ils avaient déjà reçus ou qu'ils attendaient, allaient compter deux mille cinq cents hommes à l'effectif; il est vrai que les non-valeurs, à commencer par les malades, qui étaient nombreux, réduisaient de beaucoup le nombre des présens sous les armes. A la suite de la division, il convient d'ajouter le 21e, qui occupait Oran, et les volontaires parisiens, dont quelque nouveau détachement arrivait pour ainsi dire chaque jour.

Comme tous les corps de l'ancienne armée d'Afrique n'étaient pas encore embarqués, le général Berthezène voulut profiter de leur présence pour faire une tournée dans la Métidja. Le 1er mars, à la

tête d'une colonne de trois mille cinq cents hommes, commandée sous lui par le général Duzer, dont la rentrée en France était prochaine, il alla bivouaquer en avant de l'Oued Kerma. Le lendemain, pour ne pas désobliger les notables de Blida, qui, venus au-devant de lui à Bou-Farik, protestaient à la fois de leur bon vouloir et du dérangement que leur causerait une visite des Français, il laissa honnêtement la ville à ses loisirs et vint prendre son bivouac sur la rive droite de la Chiffa. Malheureusement, il fut très mal payé de sa discrétion; un voltigeur du 15e avait disparu pendant une halte; on sut plus tard que cet infortuné, endormi derrière un buisson, avait été surpris et massacré après le départ de la colonne. La journée du 3 fut très fatigante; la marche ne fut qu'une suite d'à-coups; on allait, on s'arrêtait, on repartait, on passait la Chiffa, on la repassait, on changeait de direction; la cavalerie, non prévenue, séparée de l'infanterie par un bois, avait continué sa route et s'était trouvée toute seule aux environs de Koléa. Tous ces mouvemens désordonnés, incohérens, étaient l'effet naturel de l'indécision du commandement en chef. Le 4, la colonne traversa le Mazafran et rallia la cavalerie. Les gens de Koléa, comme ceux de Blida, obtinrent du général qu'on n'entrerait pas chez eux; ils firent cependant une exception pour les officiers de la brigade topographique, auxquels ils permirent de lever le plan de la ville et des environs. Le 5, les troupes rentrèrent très lasses dans leurs cantonnemens; pas un coup de fusil n'avait été entendu pendant ces cinq jours. Il aurait été cependant d'une naïveté bien grande de croire à la parfaite soumission des indigènes.

Le 16 mars commença la fête du Beïram : à peine sortis des rigueurs du Ramadan, Arabes et Maures semblaient donner tout au plaisir, mais il y en avait qui prenaient le leur au détriment des chrétiens. Des officiers étaient attaqués la nuit dans les rues d'Alger; au dehors, d'un poste à l'autre, les communications n'étaient pas sûres; un sergent-major du 20e, qui était allé passer la nuit dans une cantine près de Bab-el-Oued, était assassiné avec la cantinière. Des lettres saisies révélaient un appel adressé d'Alger à Tlemcen par des Maures influens au beau-frère du sultan de Maroc, Mouley-Ali. Le 24 mars, un arrêté, renouvelé du général Clauzel, interdit sous peine de mort le port d'armes à tous les indigènes des environs d'Alger; mais comment en assurer l'exécution? Ce n'était pas l'agha Mendiri, ni ses douze guides, ni ses gendarmes qui auraient pu y suffire. Vers la mi-avril, on apprit que des Kabyles, appartenant aux Beni-bou-Yacoub et aux Beni-Slimane, étaient venus troubler le marché de Beni-Mouça et défendre aux gens de la plaine d'approvisionner Alger. De leur côté, les Beni-Misra, les Beni-Sala, les Beni-Meçaoud recommençaient leur métier de coupeurs de route.

Malheur aux musulmans qui servaient l'infidèle ! C'est ainsi qu'au retour d'une visite à l'agha, le caïd de Khachna était assassiné sur le territoire d'El Ouffia ; c'est ainsi qu'était assassiné un des guides de l'agha, envoyé à Blida par le commandant en chef. Avant de se remettre en campagne pour essayer de châtier les coupables, le général Berthezène voulut laisser passer la fête du roi.

Le 1er mai, après la revue des troupes, il y eut, dans une pauvre petite chapelle, une messe militaire. C'était, depuis le temps du maréchal de Bourmont, le premier acte religieux auquel les vaincus, étonnés d'une indifférence qui choquait leur esprit, eussent vu s'associer les vainqueurs. Eux, qui allaient à la mosquée, ne pouvaient pas comprendre que des chrétiens n'allassent pas à l'église. Le soir, il n'y eut guère que les juifs et les nègres qui se mêlèrent aux Européens, les premiers à titre de cliens de la France, les autres avec tout l'éclat de leur admiration enfantine, pour courir aux illuminations, aux orchestres, au feu d'artifice; les Maures passaient dédaigneusement, sans regarder rien, au milieu de la foule bruyante.

Le 5 mai, une division de reconnaissance fut organisée en deux brigades, commandées, l'une par le maréchal-de-camp Buchet, l'autre par le maréchal-de-camp de Feuchères. La cavalerie et les zouaves comptaient dans la première; l'artillerie emmenait une section de campagne et une section de montagne; cinquante sapeurs du génie marchaient avec la colonne, dont l'effectif était de quatre mille hommes. La reconnaissance, puisque c'était le terme adopté, commença le 7; poussée d'abord à l'est, elle atteignit de bonne heure le territoire d'El Ouffia, dont les troupeaux furent saisis et séquestrés au profit de la famille du caïd de Khachna, en attendant que l'assassin fût livré à l'autorité française. Après la grande halte, la marche tourna brusquement au sud, perpendiculairement aux montagnes; il fallut construire une chaussée en gazon à travers les fondrières d'un vaste marécage; le soir, un orage, qui se prolongea jusqu'à deux heures du matin, mit sous l'eau tout le bivouac. Le 8, la colonne reprit le chemin de la Maison-Carrée ; on croyait rentrer dans les cantonnemens un peu trop tôt sans doute, mais, avec le caractère connu du général Berthezène et les contradictions habituelles de son esprit, on ne s'en étonnait guère, lorsqu'on vit tout à coup l'avant-garde tourner, comme la veille, au sud, et remonter la rive gauche de l'Harrach; on reprenait donc le chemin des montagnes.

Le 9, on s'y engageait, au milieu des Beni-Misra. Ces pillards, ces coupeurs de routes, humbles et repentans, demandaient grâce; le général Berthezène, qui avait besoin de viande pour nourrir sa colonne, leur imposa une contribution qui n'était pas bien lourde : six bœufs; après deux heures d'attente, ils

amenèrent six veaux, et comme la plaisanterie était mal prise, après deux autres heures, ils reparurent avec trois bœufs maigres, alléguant que les trois autres s'étaient sauvés en chemin; le général eut la bonté d'accepter le mensonge et le tribut réduit de moitié; cependant, il n'avait qu'un mot à dire pour réparer la perte des trois prétendus fuyards, car en ce moment même, par une rencontre qui avait l'air d'un défi, la colonne traversait des troupeaux entiers de bœufs magnifiques. Comme le commandant en chef était en veine de crédulité, peu s'en fallut qu'il ne désarmât sa colonne pour faire plaisir aux gens de Blida qui étaient venus lui demander deux pièces de canon et cent fusils sous prétexte qu'ils n'étaient pas suffisamment armés contre les Kabyles.

La marche avait amené la colonne sur la rive droite de l'Oued-Kébir, au-dessus de Blida, en face des Beni-Sala et des Beni-Meçaoud; c'étaient des hommes de ces tribus qui avaient tué le guide de l'agha. Les cheikhs venus au-devant du général furent avertis que si les assassins ne lui étaient pas livrés le lendemain avant midi, pour dernier délai, leur territoire serait mis à feu et à sac. Ils promirent tout ce qu'on voulut, mais une demi-heure après leur départ, on vit des groupes d'hommes et de femmes sortir à la hâte des gourbis les plus voisins, charger sur leur dos leur pauvre mobilier, et, poussant devant eux leurs bestiaux, gravir les pentes ou s'enfoncer dans les gorges. Le 10, de bon matin, les gens de Blida étaient venus en grand nombre, apportant du pain, de l'orge, de la paille, de la volaille, des fruits; quand, leur petit commerce achevé, ils voulurent repartir, on les retint; dans le nombre, il y en avait beaucoup assurément, si ce n'est tous, qui, après avoir reçu l'argent des Français, auraient eu un certain plaisir à leur envoyer des balles. A neuf heures, les dispositions furent faites; le général Buchet devait agir contre les Beni-Meçaoud, le général Berthezène contre les Beni-Sala; les bagages, les sacs des hommes qui allaient marcher étaient confiés à la réserve sous les ordres du général de Feuchères.

A midi, aucun des cheikhs n'avait reparu; le commandant en chef ne désespérait pas que l'entrée des colonnes sur leur territoire les fît reparaître; aussi était-il expressément défendu aux soldats de toucher à rien, hommes ni choses, à moins qu'un coup de canon ne donnât le signal du ravage. Les pelotons montaient sans trouver de résistance; au loin, devant eux, se retiraient les Kabyles; le pays était charmant; sur le bord des ruisseaux, orangers, grenadiers, figuiers, myrtes ombrageaient des gourbis, parfois même des maisonnettes en pierre. Tout à coup, au fond d'un ravin, dans un marabout, des soldats aperçurent des morceaux de drap rouge, un sac, des jugulaires, un livret; c'étaient les dépouilles de ce mal-

heureux voltigeur assassiné, le 2 mars, près de Blida. A ce moment, un brouillard épais envahit presque subitement la montagne; quelques détonations retentirent. Devançant avec une trentaine d'hommes la colonne dont il avait pris la tête et marchant à l'aventure, le général Berthezène s'était trouvé inopinément au col de Tiza, au-dessus d'une gorge où les Beni-Sala avaient caché leurs troupeaux et leurs familles; c'était là que des coups de feu venaient d'être échangés à travers la brume. On entendait les clameurs des femmes, les mugissemens des bœufs, les appels des hommes; mais tout ce bruit allait s'éloignant et la poursuite était impossible. Un obusier de montagne donna le signal attendu; alors les gourbis furent livrés aux flammes, les arbres abattus, les jardins ravagés, les récoltes détruites; sans la brume, le dommage eût été plus grand. Quand, à la tombée du jour, les colonnes rallièrent la réserve, les gens de Blida, qu'on laissa partir, s'en retournèrent en louant Dieu qui avait envoyé le brouillard pour protéger contre les infidèles l'existence de ses serviteurs. Ainsi cette seconde expédition ne produisit pas sur les populations indigènes l'effet moral qu'avait attendu le commandant en chef. Comme le col de Tiza est de 400 mètres plus élevé que le Tenia de Mouzaïa, le général Berthezène disait en rentrant dans Alger : « Nous avons franchi l'Atlas par un chemin bien plus difficile, et pourtant nous ne ferons pas de bulletin comme le général Clauzel. » Il n'y eut pas de bulletin, en effet; mais il y eut un ordre du jour; la différence n'était que dans les mots; pour le fond, c'était la même chose.

II.

L'administration civile, sous l'autorité du général Berthezène, n'était pas beaucoup plus remarquable que la direction des opérations militaires. Il s'était laissé circonvenir par des Maures, dont le principal mérite à ses yeux était d'avoir été mal vus du général Clauzel; tels étaient Bouderba et Hamdan-ben-Khodja, des intrigans effrontés dont l'influence, on aura peine à le croire, s'étendait jusqu'à Paris, jusqu'au ministère de la guerre. Il n'est que juste néanmoins de porter au compte du général Berthezène, et peut-être même au leur, deux actes destinés à réparer, dans une certaine mesure, l'erreur de l'administration précédente; l'un est un arrêté du 24 mai qui accordait aux propriétaires dépossédés pour cause d'utilité publique, une première indemnité équivalente à six mois de loyer; l'autre est un arrêté du 10 juin, qui convertissait en séquestre la confiscation sommaire de toutes les propriétés de l'ancien dey, des anciens beys et des anciens janissaires déportés.

La panique, dont la réduction des troupes et le remplacement du général Clauzel avaient donné le signal, était déjà oubliée; il

semblait au contraire que, sinon la régence, la Métidja du moins tout entière fût déjà conquise, soumise, exploitée, cultivée, mise en valeur. Malheureusement, les gens qui allaient si vite en besogne n'étaient ni de ceux qui font la conquête, ni de ceux qui, après les soldats, viennent labourer la terre. Alger était en proie à la spéculation et à l'agiotage ; c'était une fièvre. Depuis quelques mois, pêle-mêle avec les volontaires, dont la confiance, il faut bien le dire, avait été trop souvent surprise, arrivaient très volontairement des aventuriers sans ressources qui venaient chercher pâture dans un pays neuf. En allant au gagnage, plus d'un rencontrait inopinément la fortune. Quelle chance! il s'était couché vagabond, il se réveillait propriétaire. L'affaire était des plus simples.

Dans Alger, un certain nombre de maisons étaient vides, aux environs, presque toutes; les familles musulmanes, qui les occupaient, s'en étaient allées, chassées de celles-ci par la guerre et l'occupation militaire, sorties de celles-là pour éviter le voisinage et le contact des infidèles. Les services publics, l'état-major, les principaux fonctionnaires s'étaient installés dans les maisons de ville, les troupes dans les maisons de campagne; dans les plus éloignées même, des Arabes étaient venus se blottir. Ces habitations, si élégantes naguère, faisaient pitié à voir. Le soldat est grand destructeur; à peine arrivé, le général Clauzel avait fait à son intérêt comme à sa raison un appel malheureusement inutile : « On dégrade les maisons, avait dit le général en chef, et les soldats ne réfléchissent pas qu'ils s'enlèvent des moyens de casernement pour l'hiver; on enlève les portes, les bois des fenêtres pour les brûler. Les chefs sont responsables de toutes les dégradations; la gendarmerie fera des patrouilles pour arrêter ceux qui les commettent. L'armée doit réfléchir qu'elle ne saurait donner une trop haute idée au pays d'Afrique de la noblesse de son caractère. » Rien n'avait fait, rien ne devait faire jusqu'au jour où, soit dans les casernes de la ville, soit dans les forts, soit dans les nouvelles casernes de Moustafa-Pacha, il devint possible de loger la division d'occupation. En attendant, toutes ces maisons de ville ou de campagne plus ou moins dégradées ou saccagées étaient des non-valeurs pour leurs propriétaires; aussi ne cherchaient-ils qu'à s'en défaire à très bon compte.

L'usage du pays était de vendre à toujours les propriétés ou de les aliéner pour un terme lointain, quatre-vingt-dix-neuf ans par exemple, rarement contre argent comptant, d'habitude moyennant un contrat de rente. Dans les circonstances difficiles où se trouvaient les indigènes, ils n'étaient pas exigeans; le taux de la rente était calculé au plus bas, si bas que, dans la plupart des transactions, une moyenne de quelques centaines de francs était suffisante.

Les plus grands domaines pouvaient être acquis à des conditions qui, en Europe, auraient justement paru dérisoires. C'était ainsi que le général Clauzel s'était rendu propriétaire de la Maison-Carrée pour une rente de 360 francs, du Fondouk de l'agha pour une rente pareille; le palais de l'agha et la ferme de Baba-Ali lui avaient coûté davantage, l'un 900, l'autre 1,080 francs de rente annuelle. Au pis-aller, si l'armée française se retirait de la terre d'Afrique, la perte de l'acquéreur se réduirait à quelques annuités, tandis que le vendeur aurait le plaisir de rentrer dans son bien; c'est pourquoi on s'entendait si aisément de part et d'autre. Cette facilité d'acquisition attirait les chalands, ceux-ci flattés dans leur vanité, ceux-là séduits par une idée d'agiotage : on avait fait une bonne affaire, on revendait avec bénéfice. D'autres faisaient simplement du brocantage, mêlé de brigandage; ils coupaient les arbres, démolissaient ce qui tenait encore, vendaient boiseries, marbres, colonnes, ferrures et disparaissaient; les moins malhonnêtes se laissaient exproprier par leurs vendeurs, qui, de leur domaine bâti, ne retrouvaient plus que le sol ras.

On avait acheté d'abord aux émigrans; on acheta bientôt tout ce qui était offert à vendre et l'on finit par acheter ce qui était déjà vendu ou ce qui, n'existant pas, ne pouvait pas l'être. Il faut reconnaître, en effet, qu'en matière de tromperie, entre Européens d'un côté, juifs, Maures ou Arabes de l'autre, c'étaient les premiers qui étaient le plus habituellement dupes. Ils achetaient, les yeux fermés, sans savoir précisément quoi, souvent sur de faux titres; et quand le vendeur s'était fait remettre, à titre d'avance, une somme quelconque à valoir sur les premiers arrérages, il disparaissait si bien qu'on ne le trouvait plus. On a calculé que si toutes les transactions avaient été sérieuses, il eût fallu décupler la superficie de la Métidja pour satisfaire à tous les contrats de vente. Enfin, voici ce qu'a pu écrire le capitaine Pellissier, l'auteur des *Annales algériennes*, un témoin, qui, soit dans les premiers temps, comme officier d'état-major, soit plus tard comme chef du bureau arabe, a vu les choses de très près : « On sera sans doute surpris en apprenant qu'il s'est fait des ventes sans désignation des immeubles vendus; j'entends par absence de désignation une indication insignifiante et évidemment frauduleuse, conséquence de l'ignorance de l'acquéreur, qui a dû, en bien des cas, acheter ce qui, en réalité, n'existait point. Ainsi on voit à l'enregistrement des contrats de ventes consenties par des individus désignés sous le nom d'*oulid* ou de *ben*, relatives à des propriétés appelées *haouch* ou *trab*, situées dans des lieux appelés *outhans*. Or, tous ces noms sont génériques : *oulid* et *ben* signifient fils, *haouch* veut dire ferme; *trab*, terre; *outhan*, contrée. C'est exactement comme si, en France, on présen-

tait un acte de vente ainsi résumé : « Le *fils* a vendu à M. un tel la propriété appelée *terre*, située à *département*. Il serait certainement fort difficile de dire où est cette propriété. »

Tout d'ailleurs, en cette matière, était obscur et confus. Le domaine ne savait même pas encore et ne devait pas savoir de longtemps ce qui lui appartenait comme ayant fait partie du beylik; de là, des contestations qui, comme le litige de la Maison-Carrée, pouvaient être soutenues avec une pareille vraisemblance et une égale bonne foi de part et d'autre.

Sans s'inquiéter d'ailleurs de ce qui pouvait revenir à l'état, le génie militaire continuait ses percées à travers la ville; la future place du Gouvernement s'ouvrait et s'élargissait en avant de la Djenina. Comme, de son côté, la marine réclamait l'agrandissement du port, et avant tout la consolidation de la jetée que la violence de la mer menaçait de détruire, les travaux entrepris par les ingénieurs des ponts et chaussées commençaient à lui donner satisfaction. Au faubourg Babazoun, on construisait un abattoir, des moulins à vent au faubourg Bab-el-Oued; à Moustafa-Pacha, on achevait la construction des casernes dont le plan, arrêté sous le général Clauzel, présentait la disposition parallèle des baraques d'un camp. Toutes ces constructions assuraient du travail à beaucoup de pauvres gens, indigènes ou autres. Elles avaient même déjà servi de cause ou de prétexte à l'organisation de trois compagnies d'ouvriers d'art choisies parmi les volontaires.

En tout il en était arrivé plus de quatre mille, si étranges sous leurs haillons de fantaisie et si misérables que les Maures les appelaient les *Bédouins français*, et qu'entre eux le nom de *Parisien* était devenu comme une injure. De cette cohue, un tiers avait été réformé comme tout à fait impropre au service; d'autres, qui avaient résolument protesté contre l'illégalité de leur engagement, avaient été rayés des contrôles; tout le reste formait, outre les trois compagnies d'ouvriers dont on vient de parler, trois bataillons dits bataillons auxiliaires d'Afrique. Pour leur donner un noyau d'officiers capables d'y suivre l'instruction et d'y maintenir la discipline, on leur avait attribué ceux du 2e bataillon de zouaves, qui était supprimé. Enfin, une ordonnance royale prescrivit l'organisation d'un nouveau régiment de ligne, le 67e, par l'incorporation des trois bataillons auxiliaires; les compagnies d'ouvriers demeurèrent à la disposition de l'état-major du génie.

III.

Depuis quelques semaines, les nouvelles qui arrivaient de Médéa étaient de plus en plus mauvaises. L'autorité de Ben-Omar allait

s'affaiblissant, tandis qu'en face de lui l'influence d'un rival grandissait tous les jours. Oulid-bou-Mezrag, le fils aîné de l'ancien bey de Titteri, avait obtenu du général Clauzel l'autorisation de résider à Blida, puis même, comme il paraissait inoffensif, de retourner à Médéa. Là, sans bruit d'abord, il avait renoué avec les anciens amis de son père; peu à peu, le nombre de ses partisans s'était accru; enfin, un beau jour, levant le masque, il était sorti de la ville avec deux cent cinquante Turcs et Coulouglis et avait planté ses tentes chez les Righa, la plus puissante des tribus qui refusaient d'obéir à Ben-Omar. Avec le concours de ces auxiliaires et d'autres encore, il s'était emparé de la Ferme du bey, d'où il empêchait les approvisionnemens d'arriver à la ville. Ben-Omar, dans l'épouvante, écrivit au général Berthezène que si l'on ne venait pas à son aide, il était perdu. Le commandant en chef décida d'aller le secourir.

Un ordre du 23 juin constitua une division de deux brigades : la première, sous les ordres du maréchal-de-camp Buchet, comprenait deux bataillons du 28ᵉ, un bataillon d'élite, formé de dix compagnies de grenadiers et de voltigeurs empruntées au 28ᵉ et au 15ᵉ, un bataillon mixte formé, sous les ordres du commandant Duvivier, de quatre des compagnies déjà organisées du 67ᵉ et de deux cents zouaves, deux escadrons de chasseurs de France et cinquante chasseurs algériens; la seconde brigade, commandée par le maréchal-de-camp de Feuchères, était formée de quatre bataillons, deux du 20ᵉ, deux du 30ᵉ. L'artillerie emmenait quatre pièces de campagne et deux obusiers de montagne; le génie était représenté par une section de sapeurs. La force de la division était de quatre mille cinq cents hommes. Dans les sacs et sur les fourgons de l'intendance, il y avait pour huit jours de vivres; d'après l'expérience acquise, c'était peu; ce qui était plus insuffisant encore, c'étaient les munitions de guerre. Dans la première expédition de Médéa, le général Clauzel, avec cent cinquante cartouches par fusil, s'était trouvé à court : pour celle-ci, le soldat n'en avait que trente dans sa giberne; quarante-cinq mille, soit dix par homme, étaient en réserve dans les caissons de l'artillerie.

La marche, commencée le 25 juin, se poursuivit sans incident pendant les deux premiers jours. Haouch-Mouzaïa, où la colonne bivouaqua le 26, avait été dévasté par les Kabyles; il ne restait debout que l'enceinte et quelques pans de murs à l'intérieur. Néanmoins, grâce à l'activité du génie, l'ambulance put s'installer à couvert et la défense fut assurée par une banquette de tir appuyée à la muraille. Le commandant en chef y laissa, sous la garde d'un bataillon du 30ᵉ, tous les bagages, toutes les voitures d'artillerie, sauf les obusiers de montagne, et, ce qui était plus grave, la réserve

de cartouches. Le colonel Marion prit le commandement de la deuxième brigade à la place du général de Feuchères, resté malade à la Ferme. Le 28, le Tenia fut atteint et franchi sans difficulté; un bataillon du 20e eut ordre de s'y établir; ce bataillon, comme tous les autres d'ailleurs, n'avait plus de vivres que pour quatre jours. Le reste de la division alla bivouaquer au bas de la montagne, sous les oliviers de Zeboudj-Azara; ce fut là qu'elle entendit, pour la première fois, siffler les balles kabyles. Le lendemain 29, Ben-Omar, assez bien accompagné, sortit au-devant du commandant en chef, qui fit son entrée dans Médéa vers le milieu du jour. Pendant ce temps, les deux escadrons de chasseurs chargeaient un gros de cavaliers arabes entre la ville et la Ferme du bey; ce fut sur le terrain de ce petit combat que la division installa ses bivouacs; le seul bataillon d'élite suivit dans Médéa le quartier-général. Toute la journée du 30 s'écoula sans prise d'armes.

Tandis que le général Berthezène, confiant dans le seul effet de sa présence, abandonnait aux tribus soulevées le bénéfice du temps précieux qu'il perdait majestueusement à attendre, l'insurrection gagnait, s'étendait, prenait feu comme une traînée de poudre. Le soir venu, l'illusion n'était plus possible; le général ne voulant pas se laisser bloquer et affamer dans la place, il fallait combattre. Le 1er juillet, à trois heures du matin, la division, moins un bataillon du 28e laissé dans la ville, se forma sur trois colonnes, à droite, sous le colonel Mounier, un bataillon du 28e et le bataillon mixte du commandant Duvivier; au centre, sous la direction immédiate du général en chef et le commandement du général Buchet, le bataillon d'élite; à gauche, sous le colonel Marion, deux bataillons du 20e; un bataillon du 30e et les chasseurs de France formaient réserve; les chasseurs algériens marchaient à l'avant-garde; l'objectif donné aux têtes de colonne était une ruine romaine qui signalait au sud le plateau d'Aouara.

En traversant la plaine, des escouades détachées des colonnes mettaient le feu aux moissons, détruisaient les vergers, abattaient les arbres; cependant, de cette immense ligne de burnous blancs qu'on apercevait bordant la montagne, pas un groupe ne se détachait, pas un homme ne venait demander grâce au destructeur. Les pentes, boisées, ravinées, semées de pointes de rocs, excellemment favorables à la défense, étaient pour l'assaillant d'un accès difficile. Elles furent gravies, les colonnes se rejoignirent sur le plateau; mais la masse arabe et kabyle, rejetée sur l'autre versant, ne se dispersa pas. Selon la tactique traditionnelle de ces races guerrières, elle avait reculé lentement, sans lâcher pied, devant l'adversaire, patiente, attentive à ses moindres mouvemens; au premier signe de retraite, elle allait prendre l'offensive à son tour, se

ruer sur lui, venger ses morts, prendre sa revanche des moissons détruites, des gourbis incendiés. Combien de fois les anciens n'avaient-ils pas enflammé la jeunesse par le récit de quelqu'une de ces poursuites ardentes, obstinées, acharnées, sous lesquelles bien souvent avaient succombé les Turcs!

Il était trois heures. La retraite commença, par échelons, les grenadiers et les voltigeurs du 28e à l'extrême arrière-garde. Ces compagnies d'élite, abordées par des hordes d'ennemis bondissant, refluant, tourbillonnant comme les flots autour d'un récif, ne purent ou ne surent pas maintenir la distance qui devait les séparer du gros de la colonne; elles évacuèrent trop vite les positions qu'elles avaient ordre d'occuper; bientôt elles se trouvèrent confondues avec les troupes qu'elles étaient chargées de couvrir; heureusement la réserve, accourue à la rescousse, mit un terme à ce commencement de désordre. C'était une leçon, un avertissement sérieux; l'armée avait à faire l'apprentissage de la guerre de montagne; elle avait surtout à modifier sa tactique, excellente pour l'attaque, médiocre pour la défense, dangereuse pour la retraite. Aux approches de Médéa, les assaillans s'arrêtèrent; encore animés, bruyans, brandissant leurs armes, ils poussaient des cris de victoire. Tout le reste du jour on vit descendre, comme les cascades du flanc des montagnes, et déboucher comme un torrent du fond des ravins, les contingens des tribus lointaines que l'insurrection avait atteintes de proche en proche.

Le but de l'expédition était manqué; au lieu d'imposer la soumission, elle avait déchaîné la révolte. L'autorité de Ben-Omar était si évidemment anéantie que, pour grâce dernière, il obtint du commandant en chef la permission de se retirer; un grand nombre de Maures et de juifs, par terreur des Kabyles, demandèrent à partir avec lui. Après avoir longtemps hésité sur le parti qu'il devait prendre, le général Berthezène avait donné des ordres pour l'évacuation de Médéa. Le 2 juillet, vers quatre heures du soir, les deux brigades se mirent en mouvement, les blessés et les fugitifs entre elles, l'arrière-garde formée de la cavalerie et de deux compagnies de voltigeurs. Dès le débouché de l'aqueduc, la colonne fut accueillie par un feu de tirailleurs qui ne cessa pas jusqu'au bivouac de Zeboudj-Azara. C'était là que le commandant en chef avait d'abord décidé qu'on passerait la nuit; les feux furent allumés, les escouades commencèrent à préparer la soupe; à onze heures, l'ordre arriva de renverser les marmites, mais de laisser les feux bien entretenus et de prendre la route du Tenia dans le plus grand silence. Le commandant Marey, des chasseurs algériens, avait été averti par ses Arabes que l'ennemi devait attaquer le bivouac au milieu de la nuit.

L'ordre de marche avait été changé; c'étaient les zouaves et les compagnies du 67e qui faisaient l'arrière-garde. Le ciel était sombre; le défilé des blessés allongeait la colonne en retardant sa marche. Vers minuit, un cri prolongé, à la fois perçant et lugubre, fit tressaillir les plus braves; c'était un cri de femme, un signal; des hurlemens y répondirent, puis des coups de feu éclatèrent. Trompé par le départ hâté de la colonne, l'ennemi dans la montagne n'était pas encore en nombre. Au jour naissant, l'avant-garde se faisait reconnaître par le bataillon du 20e, qui depuis le 28 juin était resté à la garde du col. Il avait épuisé ses vivres; lorsqu'il eut été ravitaillé par les camarades, il reçut l'ordre d'occuper les mamelons qui commandaient le passage et d'y tenir jusqu'à ce que les derniers traînards eussent défilé sous ses yeux. A cinq heures du matin, il y avait encore bien du monde en arrière, et cependant les crêtes environnantes se couronnaient d'hommes armés qui côtoyaient la colonne et dont le feu plongeant lui faisait déjà beaucoup de mal. Pour les déloger des hauteurs de droite, le commandant en chef fit monter contre eux quatre compagnies du 30e; mais, de l'autre côté du ravin profond que longeait le sentier, il n'était pas possible d'aller débusquer les tirailleurs de gauche. L'ennemi arrivait en foule; fort de la supériorité du montagnard familier avec les moindres replis d'un terrain où tout est à son avantage, il essayait de couper en sanglans tronçons le long serpent blessé qui se traînait péniblement au-dessous de lui.

A l'arrière-garde, la même faute qui, l'avant-veille, après le combat d'Aouara, avait failli compromettre la division, fut commise de nouveau, mais avec des conséquences telles que la retraite allait tourner en déroute. Assailli de front, menacé de flanc par une foule d'adversaires dont le nombre augmentait de minute en minute, le bataillon du 20e se vit forcé d'abandonner les positions qui dominent au sud le débouché du col; mais au lieu de se retirer lentement, par mouvemens successifs, de manière à donner à chacun de ses pelotons alternativement le rôle de protecteur et celui de protégé, le commandant les rappela tous ensemble. Accumulée devant l'étroite brèche qui ne laisse passer que trois ou quatre hommes à la fois, massée sous le feu convergent des Kabyles, cette troupe, aussitôt le défilé franchi, ne songe ni à se reformer de l'autre côté ni à laisser entre elle et la queue de la colonne l'intervalle nécessaire; du même élan elle vient se jeter sur les dernières files que le choc rompt et désorganise. En même temps apparaissent les Kabyles hurlant et bondissant; la lutte s'engage corps à corps; le commandant est blessé, un capitaine est tué, un autre roule dans un ravin; il n'y a plus de direction. A la vue de cette masse confuse qui s'agite au-

dessous d'eux, les flanqueurs du 30e, déjà engagés sur les pentes contre un ennemi supérieur en nombre, hésitent, reculent et viennent tomber par groupes au travers de la colonne qu'ils brisent. Alors c'est la panique; en un moment, elle a gagné jusqu'à l'avant-garde; on se hâte, on se bouscule, on se précipite; des officiers ont perdu leur sang-froid; on en entend même un crier : « On nous sacrifie! La position n'est pas tenable! » Médiocre chef d'armée, le général Berthezène est un bon soldat; saisissant un drapeau, il vient le planter en face de l'ennemi; quelques braves se groupent alentour. Le sacrifice de leur vie va-t-il être inutile? Non. Sous la main ferme du commandant Duvivier, le bataillon mixte ne s'est point défait; à la voix de leur ancien chef, les zouaves se déploient en travers de la route, jusqu'aux crêtes; à la voix du capitaine de La Moricière, les *Parisiens* du 67e viennent se placer sur l'alignement des zouaves. Le mouvement d'abord, puis le feu calme et sûr de cette troupe bien commandée imposent aux assaillans; ils s'arrêtent; lorsqu'ils reprennent l'attaque, la crise est passée, la colonne sauvée, la retraite efficacement couverte. Abandonné à lui-même, mais militairement conduit, le bataillon mixte se retire sans hâte; au lieu de s'engager corps à corps, l'ennemi ne suit plus qu'à distance. Dans la déroute, un obusier de montagne est resté gisant, non point abandonné, car le commandant Camain, de l'artillerie, le garde seul, sabre en main; Duvivier relève la pièce et la ramène avec le brave qui n'a pas voulu s'en séparer.

De Haouch Mouzaïa, le commandant Cassaigne, du 30e, s'était porté au-devant de la colonne en désordre; derrière sa ligne déployée, au rappel des tambours qui battent la marche des différens corps, les élémens confondus se démêlent; compagnies, bataillons, régimens se reforment. On distribue des vivres, de l'eau-de-vie, des cartouches; mais le soldat meurt de soif et l'eau manque; les Arabes ont détourné le ruisseau qui alimente la ferme. Il est midi; la chaleur est étouffante. Aux Kabyles ont succédé des hordes d'Arabes qu'on voit accourir de tous les points de l'horizon; tous les cavaliers de Beni Khétil, de Khachna, de la plaine Hadjoute sont là, rôdant, guettant autour de la division comme autour d'une proie qui ne peut leur échapper. Tout à coup, vers quatre heures, ils se rassemblent, mais au lieu de charger sur le bivouac, ils s'éloignent vers l'est; c'est au ravin de la Chiffa, à l'endroit où les Français ont l'habitude de passer la rivière, qu'ils vont les attendre. Informé de leur dessein, le général Berthezène ne se hâte point. Avant de lever le bivouac, il fait lire aux troupes un ordre sévère : « C'est avec peine que le lieutenant général se trouve dans la nécessité de blâmer la conduite que quelques troupes ont tenue aujourd'hui, et le peu de vigueur que quelques officiers ont montré dans cette circon-

stance. Le lieutenant-général espère que de pareils désordres ne se renouvelleront plus. »

A la chute du jour, la division se remet en marche ; la direction est donnée au nord-est, vers le point où la route d'Oran traverse la Chiffa, deux lieues au-dessous du passage où la masse des Arabes attend la colonne ; le petit nombre de ceux qui sont restés autour de Haouch-Mouzaïa suivent en tiraillant l'arrière-garde. Mal guidée, la tête de colonne s'égare ; ce n'est qu'après dix heures du soir qu'elle atteint enfin la rivière. Aussitôt, sans ordre, en dépit des officiers, les rangs sont rompus ; cavaliers, fantassins, artilleurs, pêle-mêle, se précipitent dans l'eau ; chaque bataillon, chaque compagnie arrive débandée, au pas de course ; il n'y a plus une escouade qui se tienne ensemble, la confusion est plus grande encore qu'au Tenia. En vérité, si les Arabes ne s'étaient pas portés sur une fausse piste, la division courait le risque d'être anéantie. Ainsi s'acheva comme elle avait commencé, dans le désordre, cette malheureuse journée du 3 juillet. Après deux heures d'efforts, les officiers ayant à peu près réussi à ressaisir leurs hommes, la division arriva vers quatre heures du matin à Bou-Farik. Au défilé des Dix-Ponts, les Arabes, embusqués dans les taillis de lauriers roses, essayèrent de disputer le passage ; quelques obus lancés à propos les dispersèrent. Là furent tirés les derniers coups de fusil de cette triste campagne. Le 5 juillet, toutes les troupes étaient rentrées dans leurs cantonnemens. Leurs pertes réelles, malheureusement plus graves que les pertes avouées, s'élevaient à cent vingt morts et à deux cent soixante-dix blessés ; selon les bruits d'Alger, elles auraient été plus considérables encore.

Courroucé des mauvais bruits qui couraient de toute part sur son compte, le général Berthezène essaya d'en atteindre les auteurs par l'ordre foudroyant que voici : « Le lieutenant-général est informé que des militaires et employés appartenant à l'armée se permettent de tenir publiquement des propos radicalement faux sur les événemens qui ont eu lieu pendant la dernière expédition. Ces propos ayant un caractère de malveillance et d'insubordination qui doit être réprimé sur-le-champ, le général ordonne que tout officier ou employé, convaincu d'avoir tenu des propos alarmans ou mensongers, sera traduit devant un conseil de guerre ou renvoyé en France à la disposition du ministre, selon la gravité des cas. » Loin d'intimider l'opinion, la menace ne fit que l'exaspérer davantage. Le général Berthezène demeura, il est vrai, six mois encore en place ; mais, depuis Médéa, le peu d'autorité qui lui restait encore avait reçu le coup mortel.

Le 1er juillet, à l'heure même où le bataillon mixte faisait le coup de feu sur le plateau d'Aouara, une ordonnance royale avait donné

au 67e de ligne l'existence légale et rendu la vie au 2e bataillon de zouaves. Le commandant Duvivier était replacé à sa tête, et le capitaine de La Moricière y retrouvait une compagnie. Du col de Mouzaïa date la popularité naissante de ces deux héros de la retraite en même temps que la déchéance morale du commandant en chef.

Duvivier n'était plus un jeune officier comme La Moricière, qui n'avait que vingt-cinq ans ; il en avait trente-sept ; c'était un homme. Depuis seize ans il cheminait lentement dans la carrière obstruée du génie, lorsque l'expédition d'Alger, et surtout la création des zouaves, vinrent ouvrir à son ambition des échappées inattendues. Ce n'est pas que dans son arme l'attention des chefs ne se fût pas portée sur lui : des travaux sérieux, autres que ceux du métier, un tour d'esprit singulier, original parfois jusqu'à la bizarrerie, l'avaient vivement attirée au contraire ; ses notes d'inspection en sont la preuve. Au mois de janvier 1830, lorsque, attaché comme capitaine en second à la place de Verdun, il demandait à faire partie de l'armée d'Afrique, le colonel directeur appuyait la demande par cette apostille : « Partout où M. Duvivier sera employé, il servira avec distinction, avec dévoûment ; mais une sphère étroite ne convient ni à ses goûts ni à l'étendue de son instruction. Je sais qu'une excessive passion pour les études savantes lui fait passer la majeure partie des nuits à accroître ses connaissances. Sous tous les rapports, cet officier sort de la classe commune. Plein d'imagination et d'ardeur, porté par goût aux expéditions d'éclat, d'un tempérament à supporter tous les climats, fort instruit enfin dans les langues orientales, M. Duvivier est certainement du petit nombre de ces hommes courageux et entreprenans auxquels on peut confier avec toute confiance les missions les plus importantes. » Sa conduite, comme son esprit, comme son caractère, comme son ambition, était grave. Ambitieux, assurément il l'était, et il n'affectait point de ne pas l'être ; mais il ne lui convenait pas de s'élever par l'intrigue ; il avait conscience de sa valeur et il le faisait quelquefois trop sentir aux autres ; il était raide, cassant, difficultueux même ; mais il était loyal et sincère ; il ne cherchait pas à gagner l'amitié des gens, mais, quelque ressentiment qu'ils pussent avoir contre lui, la dignité de son caractère forçait leur estime. En deux mots, c'était un homme d'honneur qui n'était pas aimable.

La Moricière était l'un et l'autre. Vif, ardent, impétueux, il avait été trop heureux, lui aussi, d'échapper aux habitudes formalistes et tant soit peu guindées du génie. Sa nature expansive faisait contraste avec la passion contenue, la froideur apparente de son chef ; mais en dépit de leurs dissemblances, ils avaient en commun les grandes qualités de l'âme, de l'intelligence et du cœur. Duvivier, toujours original, avait sa philosophie propre qu'il s'était faite ; au

besoin, il eût été chef de secte. La Moricière philosophait aussi de son côté, mais il n'était qu'un disciple. A cette époque, il faisait profession d'appartenir à l'école saint-simonienne. « Cette doctrine dont on rit à Paris, écrivait un officier d'état-major, fait des prosélytes au dehors; elle en a ici de très nombreux, surtout parmi les officiers du génie et de l'artillerie, surtout parmi les officiers de zouaves, tous en général pleins d'élan, d'ambition, persuadés en conséquence qu'ils doivent gagner beaucoup quand chaque capacité sera payée suivant ses œuvres. » Duvivier et La Moricière, en effet, pouvaient beaucoup prétendre. A peine rentrés de Médéa, voici qu'il leur fallut se remettre en campagne et reformer sous le feu leur bataillon ressuscité.

IV.

Née devant Médéa, l'insurrection avait envahi l'Atlas et comme une avalanche s'était abattue dans la plaine; et dans ce même moment, frappés d'insolation ou grelottant la fièvre, deux mille cinq cents Français gisaient aux hopitaux; le 30e n'avait pas cinq cents hommes valides. Prêchant la guerre sainte à travers la Métidja, un marabout d'Alger, Sidi Saadi, était allé chercher chez les Flissa, dans la montagne de l'est, le fameux Ben-Zamoun, tandis que, dans l'ouest, de Blida à Koléa, Oulid bou-Mezrag ameutait les Arabes. Le 10 juillet, le capitaine Gaullier, du génie, était assassiné tout près de la Maison-Carrée; le 11, des colons qui conduisaient une voiture à la Ferme modèle étaient surpris, deux tués, trois blessés; le 13, les bœufs du comptable, fournisseur de la viande, étaient enlevés, les gardiens massacrés; des artilleurs au fourrage étaient assaillis; on trouvait à côté d'un poste le cadavre d'un soldat égorgé; des maraudeurs pillaient une maison dans l'intérieur même des lignes, à Hussein-Dey.

Le 15, Ben-Zamoun avait tendu son camp, sur la rive droite de l'Harrach, autour du marabout de Sidi-Arzine, menaçant de là la Maison-Carrée et la Ferme; ce fut la Ferme qu'il attaqua le 17. Le commandant Cassaigne, du 30e, qui faisait une reconnaissance, n'eut que le temps de se replier. Le poste était mauvais; des collines de l'est on plongeait dans l'intérieur; deux ou trois mille Kabyles les avaient occupées; un millier d'autres tenaient investi, au nord, un blockhaus défendu par un sergent et dix hommes. A Alger, dès la première nouvelle, le général Danlion, commandant la place, avait pris sur lui de faire fermer les boutiques; mais le général Berthezène s'était hâté de révoquer cet ordre malencontreux et d'envoyer le général de Feuchères au secours de la Ferme. A la

seule vue de son avant-garde, l'ennemi n'attendit pas l'arrivée de la colonne; il se replia de l'autre côté de l'Harrach.

Ce même jour, le prince de Joinville, qui, à l'âge de treize ans, commençait son noviciat à bord de la frégate *Artémise*, mouillait en rade; le lendemain matin, il devait descendre à terre. Le 18, de très bonne heure, il y avait donc foule à la Marine; les troupes en grande tenue attendaient sous les armes, lorsqu'on entendit au loin gronder le canon. C'était encore fête; ce n'était plus le même saint. Les bataillons firent demi-tour, reprirent la tenue de campagne et marchèrent au combat. Le jeune prince aurait bien voulu qu'on lui permît de débarquer et de les suivre; mais le commandant Hernoux et les officiers qui avaient charge de sa personne s'y refusèrent. La colonne qui venait au secours du 30e réparti entre la Ferme, les blockhaus et la Maison-Carrée, se composait des zouaves, du 20e, de bataillons détachés des 15e, 28e et 67e, des chasseurs français et algériens, et d'une batterie de campagne; l'ensemble, à cause des maladies, ne dépassait pas trois mille hommes.

Depuis l'aube, la Ferme était investie, depuis dix heures, l'attaque violente. Les Kabyles avaient mis le feu aux meules de foin et de paille, les premières que des mains européennes eussent élevées librement sur la terre africaine. Il était deux heures quand la tête de la colonne fut aperçue vers le nord, au sommet des collines; aussitôt le colonel d'Arlange, du 30e, fit une sortie vigoureuse qui, de ce côté là, rompit l'investissement. Menacés d'être pris entre deux feux, les Kabyles, sans cesser de tirailler, se rapprochèrent de l'Harrach. En les suivant de près, il eût été facile de les culbuter dans la rivière et d'arriver avec eux dans leur camp; mais il y avait un bataillon du 20e qui était de deux kilomètres en arrière. A ceux de ses officiers qui le pressaient d'agir le général Berthezène répondait : « Je veux réunir toutes mes forces, je ne veux pas faire une école. » S'apercevant qu'il n'était pas suivi, l'ennemi reprit l'offensive. On vit un vieux marabout, qui, au dire des indigènes, n'avait pas moins de cent dix ans, s'avancer, monté sur un âne, bénissant les fidèles, maudissant les *roumi*; un boulet vint qui décapita sa monture et brisa les jambes de l'Arabe qui le conduisait; ce coup funeste lui fit reconnaître et avouer que Dieu, pour ce jour-là, refusait la victoire à ses saints. Quand il plut enfin au commandant en chef de donner l'ordre de marcher en avant, le moment favorable était passé. De l'autre côté de l'Harrach, on voyait une grande agitation; les tentes étaient repliées, les bagages chargés sur les chameaux; les premières troupes arrivées ne trouvèrent plus du campement que la place. Après la halte, au moment du retour, le capitaine Jusuf se fit fort d'amener au général en chef quelques Arabes de condition. Il partit seul, revint bien-

tôt avec un cavalier de Beni-Mouça, qui demandait un sauf-conduit pour les cheikhs, repartit encore et reparut avec les grands de la tribu; ceux-ci, comme on devait s'y attendre, rejetèrent tout le mal sur les Kabyles qui les avaient forcés de prendre les armes, et, de son côté, le général Berthezène parut compatir à la violence qui leur avait été faite. A six heures du soir, la colonne reprit le chemin d'Alger.

Un bataillon laissé à la Ferme devait fournir l'escorte des voitures et des mulets de bât qui avaient apporté dans la journée des munitions et des vivres aux combattans. La nuit venue, un convoi d'artillerie, conduit par le lieutenant-colonel Admirault, cheminait sous la protection de deux compagnies du 30e, quand, aux environs de Birkhadem, dans un passage difficile, encombré de broussailles, il fut attaqué brusquement; l'escorte effrayée lâcha pied; un des officiers d'infanterie, perdant la tête, fit tourner bride aux dernières voitures et les ramena toujours courant à la Ferme. Heureusement les canonniers, vigoureusement enlevés par leur colonel, ne se laissèrent ni entamer ni arrêter; ils passèrent.

Le 19, tout paraissait fini; le prince de Joinville, accompagné du général Berthezène, put visiter Alger; le lendemain matin, il vit dans la plaine de Moustafa une partie des troupes, et dans la journée il reprit la mer. Rien n'était fini cependant, ou plutôt c'était, après la fin d'un acte, le commencement d'un autre. La surprise dont le convoi d'artillerie avait failli être victime ne s'était pas expliquée d'abord. Les contingens de Ben-Zamoun s'enfuyant en déroute à l'est, comment quelqu'un d'entre eux avait-il pu s'embusquer à l'ouest? Le fait est que Ben-Zamoun ni les siens n'étaient pour rien dans cette affaire, et que c'était aux gens d'Oulid-bou-Mezrag qu'il fallait s'en prendre. Au moment où le premier disparaissait dans la coulisse, le second faisait son entrée en scène; au camp de Sidi-Arzine succédait le bivouac de Bou-Farik; mais que l'attaque vînt de l'un ou de l'autre, le théâtre de l'action ne cessait pas d'être aux alentours de la Ferme.

Des deux blockhaus qui en dépendaient, celui du nord était dégagé; celui du sud, au-dessus de l'Oued Kerma, investi d'abord par les Kabyles, l'était maintenant par les Arabes. Vingt hommes s'y trouvaient enfermés, sous le commandement d'un officier, le lieutenant Rouillard, dont l'énergie, l'intelligence et le sang-froid méritèrent l'estime de ses chefs et la sympathie de l'armée. Isolé pendant trois jours et trois nuits, comme un îlot au milieu d'une mer démontée, il eut à soutenir des assauts furieux. Plusieurs fois la redoute qui environnait le blockhaus fut envahie; à coups de yatagan, les Arabes, admirables d'intrépidité, s'efforçaient d'en déchirer les planches; heureusement l'idée ne leur vint pas d'y

mettre le feu. La terre était jonchée de leurs cadavres; ils revenaient toujours se briser contre ce mystérieux réduit d'où sortait la foudre. Il y avait un marabout boiteux qui les ramenait sans cesse à l'attaque; c'était à leur manque de foi, disait-il, qu'il fallait uniquement attribuer leurs échecs; et pour qu'ils eussent bien la preuve de son dire, il s'en alla devant eux frapper le blockhaus de sa béquille, et il s'en revint au milieu des coups de feu tirés sur lui, sans être atteint. Ce fut seulement dans la journée du 20, que le lieutenant Rouillard et sa petite garnison purent être dégagés. Proportion gardée, la Ferme avait été moins violemment assaillie. Pour en ramener les blessés aux hôpitaux d'Alger, un bataillon du 67ᵉ, fort de quatre cents hommes, était parti ce jour-là même du camp de Moustafa; il venait d'arriver à l'embranchement de la route de Blida, quand, des hauteurs voisines, l'ennemi embusqué se précipita sur lui; surprise, effrayée, cette troupe neuve se débanda; la plupart des hommes, même des officiers s'enfuirent; heureusement le colonel d'Arlange, qui était sorti de la Ferme à leur rencontre, les rallia et les sauva. Ce malheureux bataillon perdit dans cette échauffourée neuf hommes tués et vingt-trois blessés, dont deux officiers. A minuit, le 30ᵉ le reconduisit à Alger avec les voitures d'ambulance auxquelles il avait dû servir d'escorte.

Le 21, les tirailleurs ennemis osèrent s'avancer jusqu'à Birkhadem. Enfin, le 22, le général Berthezène voulut en finir avec le rassemblement de Bou-Farik, comme il avait fait, le 18, avec les contingens de Sidi-Arzine. La composition de la colonne était à peu près la même : les zouaves eurent les honneurs de la journée; soutenus par l'artillerie, qui les suivit partout, ils poussèrent jusqu'à Birtouta leurs adversaires en déroute; la cavalerie continua la chasse jusqu'aux ponts de Bou-Farik.

Ce fut le terme de la crise. Violente et rapide, elle avait commencé le 15 juillet et pris fin le 22; dans cette courte période, une quarantaine de tribus, les unes à Sidi-Arzine, les autres à Bou-Farik, s'étaient présentées successivement au combat. Il était donc bien démontré qu'avec leur bouillante ardeur, Arabes et Kabyles étaient hors d'état de tenir plus de quelques jours la campagne et incapables de combiner méthodiquement leurs efforts. Si Ben-Zamoun et Ouhd-bou-Mezrag s'étaient entendus pour agir de concert, la lutte aurait pu avoir d'autres suites. Vaincus, non soumis, les insurgés n'en restaient pas moins redoutables. L'insurrection avait jeté dans Alger la terreur, et sa défaite n'avait pas effacé le souvenir du Ténia. En somme, l'armée n'avait fait que se défendre et pour longtemps elle était réduite à la défensive. Enfermée dans ses lignes, plus que décimée par la fièvre, qui faisait entrer cinquante hommes par jour aux hôpitaux, elle n'avait pas dans son chef la

confiance qui rehausse les cœurs. Depuis Médéa, le commandement n'avait eu ni vigueur ni décision. Le soldat ne se sentait pas conduit, l'officier se négligeait; de là, le désordre, l'indiscipline, le découragement, la défaillance.

Incertain, troublé, mécontent de tout le monde, défiant de lui-même, le général Berthezène fit avec les vaincus une capitulation, comme s'ils avaient été les vainqueurs. Très bon commandant de gendarmerie, le chef d'escadron Mendiri était un pitoyable agha des Arabes; mais quand, de par le choix du général en chef, l'agha fut un Arabe de grande famille, un des marabouts vénérés de Koléa, Mahiddine el Sghir, alors le titre flétri reprit son éclat, la fonction discréditée redevint une puissance, la fiction misérable une réalité d'or, car un traitement de 40,000 boudjous, quelque chose comme 72,000 francs, fut affecté au personnage. Qu'apportait-il au général en retour? La soumission des indigènes à l'autorité française? Non pas; la soumission à l'agha. Tout ce qui, en dehors d'Alger, touchait à leurs affaires, n'était et ne pouvait être traité que par lui; c'était lui qui, de sa résidence de Koléa, choisissait et nommait les caïds, sauf à leur faire donner par le général en chef un semblant d'investiture. Au-delà des avant-postes français, c'était lui seul qui commandait, lui seul qui gouvernait, lui seul qui était le maître. Sous sa garantie, la paix allait être établie sans doute? Non pas la paix, une trêve sans dignité: tel était le résultat dont se tenait content le général Berthezène.

V.

S'il croyait avoir échappé aux embarras de son commandement, il se mécomptait; de nouvelles difficultés l'assaillaient de toute part. Au mois d'août 1830, Bône avait été occupé pendant trois semaines par une brigade française sous les ordres du général de Damrémont. Après le rappel de cette troupe, les habitans avaient eu fort à faire pour se défendre d'abord contre les montagnards du voisinage qui ne leur pardonnaient pas d'avoir fait bon accueil aux Français, puis contre le bey de Constantine, Ahmed, dont l'ambition despotique ne s'accommodait pas de la quasi-indépendance de Bône. Depuis le mois de mai suivant, un corps de cinq à six cents réguliers, soutenus par un millier d'Arabes et de Kabyles, bloquait la place; quoique les communications par mer fussent demeurées libres, les vivres étaient rares. Dans leur détresse, les assiégés décidèrent de demander aide aux Français. Le 10 juillet 1831, le brick *Grenadier*, qui ramenait de Tunis le commandant Huder, aide-de-camp du général Guilleminot, ambassadeur à Constantinople, s'arrêta par aventure dans la rade au mouillage; aussitôt une députation

de six notables se rendit à bord. L'orateur commença par déclarer que la détermination des gens de Bône était telle que jamais ils ne passeraient vivans sous la domination du bey de Constantine, puis il demanda qu'on voulût bien les assister d'un envoi de vivres et d'un détachement de cette troupe musulmane dont on disait que les Français appréciaient le bon service à Alger, en ajoutant qu'ils souhaiteraient de voir à la tête du détachement un officier du génie. A son arrivée à Alger, le commandant Huder ne manqua pas de faire connaître au général Berthezène la triste situation de Bône et le vœu de ses habitans. C'était au moment de la grande insurrection de la Métidja; il fallait attendre; puis ce fut autour du commandant en chef le choc des opinions contradictoires, et, dans sa propre tête, le doute, l'embarras, l'indécision accoutumée. Un fait cependant lui donnait à réfléchir, c'est qu'au mois de mai il avait reçu du ministre de la guerre l'assurance formelle que le gouvernement attachait un grand prix à l'occupation de Bône. Entre ne rien faire ou faire beaucoup, il se décida enfin à faire quelque chose, c'était un moyen terme; mais ce quelque chose, comme on va voir, allait se réduire à si peu que rien.

Depuis longtemps initié aux choses d'Orient, le commandant Huder était moins un militaire qu'un diplomate; il se fit donner par le général Berthezène la direction d'une affaire où il fallait manœuvrer, selon lui, avec plus de dextérité que de vigueur. Son rôle était plus compliqué encore que celui de maître Jacques; car, d'après l'explication fournie par un des officiers généraux d'Alger, il était « tout à la fois commandant militaire, intendant civil, intendant militaire et envoyé diplomatique. » L'escorte qu'on lui donna, — car en vérité on ne peut appeler autrement le détachement désigné pour être à ses ordres, — consistait en une compagnie du 1er bataillon de zouaves, composée de 4 officiers, de 8 sous-officiers, et de 115 soldats, munis chacun de 150 cartouches; il y avait de plus 100 fusils et 60 costumes complets pour armer et habiller les gens de la ville qui voudraient prendre un engagement dans le corps. Le capitaine de la compagnie, venu du génie, comme Duvivier et La Moricière, se nommait Bigot; c'était un officier d'une grande vigueur et d'une grande intelligence, de manières un peu rudes, parlant l'arabe et sachant la guerre comme il convenait de la faire en Afrique. La petite expédition, embarquée sur la corvette *Créole* et le brick *Adonis*, avec un grand chargement de vivres, sortit du port d'Alger le 9 septembre et prit terre à Bône le 14.

Au débarquer, le commandant Huder fut d'abord accueilli comme un sauveur; mais quand on vit les zouaves, il y eut des gestes de surprise, des chuchotemens, des murmures; ce qui faisait scandale, c'étaient les baïonnettes, les tambours, l'uniforme même; on

s'était attendu à voir arriver des Arabes ou tout au moins des Turcs avec leur armement et leur équipement de fantaisie; quelle différence y avait-il des Français à ces renégats qui s'habillaient à peu près comme eux, et dont les armes et les habitudes militaires étaient tout à fait les leurs? Pour apaiser des gens si susceptibles, le commandant Huder commença par transiger avec eux; il leur sacrifia les tambours, mais il garda les baïonnettes. Ensuite il lui fallut négocier pour obtenir l'entrée de la kasba d'abord pour 30 zouaves seulement, puis enfin pour 45. L'instigateur de toutes ces difficultés était le Coulougli Sidi-Ahmed, chef d'une centaine de Turcs sur qui reposait la défense de Bône. C'était lui qui avait poussé les notables à demander aide aux Français, parce qu'il lui avait plu de s'imaginer qu'on n'enverrait d'Alger que des hommes dont il pourrait faire des recrues à son profit; mais en voyant une troupe organisée, disciplinée, militairement française, il avait été pris de jalousie et d'inquiétude pour ses intérêts personnels; il se sentait menacé de dépossession; malheureusement le détachement qui lui causait tant de déplaisir n'était pas assez nombreux pour lui imposer. Cependant, après un premier mouvement d'humeur, il prit le parti de dissimuler : il consentit même à passer, avec ses Turcs, à la solde de la France. A la kasba, il n'était plus le maître; un officier de zouaves y avait le commandement. Le commandant Huder, charmé des marques de déférence que lui prodiguaient les notables, était plein de sécurité; au contraire, le capitaine Bigot, qui, entendant l'arabe, saisissait au passage des propos malsonnans, ne cessait de presser le chef aux ordres duquel il avait été mis, de prendre quelques précautions élémentaires. Les portes étaient mal gardées; celle de la kasba était toujours ouverte; il n'y avait pas de lieu de rassemblement désigné en cas de besoin. Ce qui rassurait le commandant, c'était la tranquillité extérieure de la ville depuis son arrivée; en effet, il n'y avait plus trace de blocus; les vivres arrivaient en abondance; le prix de la mesure de blé était tombé de 14 boujous à 7.

Il y avait dans Bône un homme aussi dangereux et encore plus ambitieux que Ahmed le Coulougli : c'était Ibrahim, un ancien bey de Constantine, dont l'influence sur les tribus de la campagne était restée grande. Ce personnage affectait la plus grande sympathie pour le commandant Huder; il le voyait tous les jours, il lui dénonçait même les sourdes menées du coulougli, avec lequel il ne laissait pas néanmoins de s'entendre; rivaux la veille, Ahmed et Ibrahim étaient présentement des alliés. La plupart des grands de Bône ne s'associaient pas à ces complots, mais ils n'osaient pas les dénoncer à l'autorité française. Le 24 septembre, dans une réunion chez Ahmed, il avait été décidé qu'une bande se présenterait dans

la journée chez le commandant pour lui intimer l'ordre de quitter la ville, et s'il résistait, se défaire de lui; mais, arrivés devant son logis, la seule vue du factionnaire qui gardait la porte intimida les conjurés. La nuit suivante, Ibrahim vint le trouver mystérieusement, lui fit encore des révélations à demi sincères, et finit par lui emprunter cent piastres d'Espagne. Le 25, le commandant Huder, dont la sécurité ne laissait pas d'être un peu moins confiante, écrivit au général Berthezène une lettre qui concluait à l'envoi d'un renfort.

La corvette *Créole* devait mettre à la voile pour Alger le lendemain matin avec les dépêches de Bône; son départ allait être le signal de la révolte. En effet, à peine eut-elle appareillé qu'Ibrahim, suivi d'une quinzaine d'hommes armés, entra dans la kasba; la porte, comme d'habitude, était grande ouverte, et, comme d'habitude aussi, l'officier de service était allé déjeuner dans la ville. Les hommes de garde ne firent aucune résistance, le surplus de la garnison n'en fit pas davantage; les zouaves seuls hésitèrent un peu, mais, endoctrinés depuis quelques jours par les Turcs, quelques boudjous achevèrent de les décider. Maître de la citadelle, Ibrahim commença par ordonner qu'on fermât la porte, puis il fit tirer trois coups de canon pour annoncer à la ville et au dehors le succès de son entreprise. Au bruit inaccoutumé de cette salve, la corvette, qui n'avait pas fait beaucoup de chemin, vira de bord et revint au mouillage auprès du brick *Adonis*. Pendant ce temps, le commandant Huder et le capitaine Bigot avaient rassemblé une quarantaine de zouaves et tenté vainement de rentrer dans la kasba. Une centaine de marins, débarqués par les navires de guerre et venus à leur aide, ne parurent pas suffisans, avec un pareil nombre d'hommes restés fidèles, pour en faire l'attaque régulière. Deux jours se passèrent de la sorte sur le qui-vive.

Le 29 au matin, l'agitation dans la ville était grande; une foule de Kabyles et d'Arabes venus du dehors remplissait les rues. Vers neuf heures, des gens de Bône entrèrent chez le commandant; ils lui dirent qu'on les avait trompés, qu'au lieu d'un consul avec une escorte de musulmans, on leur avait envoyé une troupe commandée par des officiers français avec un gouverneur, et ils lui intimèrent l'ordre de partir. Pendant qu'il leur répondait en faisant demander des embarcations aux navires, le canon de la kasba se fit entendre; c'était le signal d'une attaque générale. Les postes assaillis se replièrent sur un carrefour voisin de la porte de la marine. Dans cette retraite, le capitaine Bigot essaya de tenir tête aux assaillans; abandonné successivement de ses hommes, resté seul dans une rue étroite, il s'élança sur ses adversaires, en tua deux, mais, atteint d'une balle, il tomba : la foule se rua sur lui,

l'acheva et de son propre sabre lui trancha la tête. Une cinquantaine de zouaves avaient réussi à gagner la porte de la marine; aidés des matelots débarqués, ils s'y défendirent pendant une heure; mais enfin il fallut chercher dans les canots un refuge. Un des derniers, le commandant Huder, déjà blessé de deux coups de feu, se jeta à la nage; au moment où il atteignait une des embarcations, une dernière balle lui fracassa la tête. La corvette et le brick, pendant ce temps, canonnaient la ville; tout à coup, tandis que les canots chargés des fugitifs, des blessés et des morts, accostaient les navires, on vit le drapeau parlementaire arboré sur les murs; quelques hommes s'approchèrent bientôt sur une felouque, assurant que les gens de la ville n'avaient eu aucune part ni à la surprise, ni au combat.

Le 30 septembre et le 1er octobre, arrivèrent les bricks *Cygne* et *Voltigeur*, avec deux cent quarante zouaves du 2e bataillon, que le général Berthezène inquiet venait de faire partir. Le commandant Duvivier, leur chef, était d'avis de reprendre immédiatement les hostilités. Le renfort qu'il amenait, joint aux restes du premier détachement et aux effectifs disponibles des quatre navires, donnait une force de cinq cents hommes d'élite avec lesquels il ne doutait pas de rentrer dans la ville et dans la kasba même; cependant, il ne put pas persuader le commandant de la corvette *Créole*, qui refusa d'aventurer ses équipages dans une tentative aussi hasardeuse. La présence de cette petite escadre eut du moins pour effet d'engager les habitans de Bône à rendre un officier et une trentaine de zouaves qu'ils avaient faits prisonniers; tous ceux qui, outre les morts et les blessés, manquaient à l'appel, étaient restés volontairement avec Ibrahim. Le 11 octobre, les quatre navires mouillaient dans la rade d'Alger.

Le général Berthezène était à Moustafa-Pacha; sans l'arrivée d'un officier d'état-major envoyé par le commandant de la marine pour prendre ses ordres, il allait se coucher sans rien savoir; les dépêches de Bône, arrivées à sept heures du soir, étaient encore à neuf heures toutes cachetées sur sa table; il n'avait pas songé à les ouvrir.

VI.

Les affaires d'Oran le laissaient plus indifférent encore. Il est vrai que, de ce côté, on paraissait en disposition de se passer de lui. Les transactions du général Clauzel avec le bey de Tunis n'avaient pas encore été désavouées officiellement, lorsque Khéreddine-Agha, khalifa du prince tunisien Ahmed, bey d'Oran, d'après la dernière convention, était venu prendre possession du beylik. Dès son arrivée, le général de Damrémont était parti, déléguant ses pou-

voirs au colonel Lefol, du 21e de ligne. Le régiment, qui avait été des premiers désigné pour rentrer en France, attendait avec impatience son rapatriement ; il l'attendit longtemps, si longtemps qu'il se crut tout à fait oublié. Il avait d'autant plus lieu de le croire qu'il ne recevait plus absolument rien de son dépôt ni d'Alger ; linge, vêtemens, chaussures, tout lui manquait ; les habits rapiécés des officiers ne valaient pas mieux que ceux des soldats. A côté d'eux, les Tunisiens n'étaient guère moins misérables. On leur avait parlé d'Oran comme d'une ville riche, magnifique, populeuse; depuis le départ du bey Hassan et l'arrivée des Français, presque tous les musulmans l'avaient désertée ; il n'y restait en nombre que les juifs. Le khalifa s'était attendu à trouver les magasins bondés de munitions et de vivres, les écuries peuplées de chevaux de race et d'excellentes bêtes de somme ; il avait même le compte des mulets : deux cent trente-cinq. C'était un mirage ; les écuries comme les magasins étaient vides; le vieux bey, avant de partir, avait fait argent de tout : farine, grains, fourrages, mulets, chevaux, il avait à peu près tout vendu ; il n'y avait plus que cinquante-six rosses tellement maigres et hors de service que les Arabes, grands voleurs, n'avaient même pas voulu les prendre. Le khalifa était furieux ; il criait qu'on l'avait trompé indignement, qu'il allait en informer son maître et qu'il voulait qu'on le ramenât lui et son monde à Tunis. En attendant, il fallait vivre. Une belle nuit, les Tunisiens et les janissaires de l'ancien bey, qui s'étaient enrôlés avec eux, sortirent en armes, tombèrent sur les douars de plusieurs tribus qui n'avaient pas voulu reconnaître l'autorité de leur chef, coupèrent quarante têtes, se saisirent des femmes et des enfans, et ramenèrent trois mille moutons, bœufs et vaches. Le khalifa magnanime fit relâcher les enfans et les femmes, mais garda le bétail. Cette exécution n'était pas pour rétablir les bonnes relations entre la place et le dehors; cependant, les jours de marché, quelques campagnards armés jusqu'aux dents s'aventuraient en ville; à côté d'un panier d'œufs, d'un pot de beurre et de deux poules, on voyait un Bédouin accroupi, le fusil à la main et le yatagan à la ceinture; quand cet homme avait débité sa marchandise et compté sa monnaie, il se relevait et s'en allait gravement; la porte franchie, à quelque distance, il se retournait et lâchait son coup de fusil contre la muraille. Les soldats n'y prenaient pas garde : « Ce n'est rien, disaient-ils ; ce sont les Bédouins qui tirent pour s'amuser ; ils en font autant tous les jours. »

Il y avait bien longtemps qu'on était sans nouvelles ni d'Europe ni d'Alger ; depuis deux mois, pas un courrier n'était venu. Enfin, on apprit qu'à la suite de nouvelles négociations suivies, régulièrement cette fois, à Tunis, le bey n'ayant pas accepté les conditions

que voulait lui imposer le gouvernement français, les Tunisiens allaient évacuer Oran et les troupes françaises s'y installer définitivement à leur place, sous les ordres du lieutenant-général Pierre Boyer, l'ancien compagnon d'armes du général Clauzel. En attendant son arrivée, retardée par une indisposition, c'était le maréchal de camp de Faudoas qui devait prendre le commandement par intérim. Sur ces nouvelles et plus encore sur le bruit démesurément grossi des événemens de Médéa et du Ténia, toutes les tribus autour d'Oran s'étaient agitées; les Bédouins avaient cessé de venir à la ville; les marchés étaient déserts, l'inquiétude des juifs était telle que, contrairement à tous les usages, ils s'étaient armés et faisaient toutes les nuits des patrouilles. Dès le 10 juillet, un parti d'une centaine de cavaliers vint jusque sous le canon de la place, enlever un troupeau de plus de deux cents bœufs. Le 21, une reconnaissance topographique fut attaquée dans le faubourg de Kerguenta. Le 24, on s'aperçut que l'autre faubourg, celui de Ras-el-Aïn, avait été pendant la nuit entièrement abandonné par ses habitans; la veille, un de leurs cheikhs était venu demander au colonel Lefol si c'était aux Français ou aux Tunisiens qu'ils devaient définitivement obéir, et comme la réponse du colonel ne lui avait pas paru satisfaisante, il s'était retiré en disant: » Nous ne pouvons plus être vos amis; nous allons rejoindre nos tribus qui nous rappellent. » Dans les premiers jours du mois d'août, les corvées de travailleurs qui, sous la direction des officiers du génie, abattaient les masures et détruisaient les jardins pour dégager les abords de la place, furent à chaque instant attaquées.

Enfin, le 17, le général de Faudoas prit terre à Mers-el-Kébir avec le premier bataillon du 20ᵉ. Cinq jours après, les Tunisiens s'embarquèrent, ravis de quitter une ville qui était ravie de les voir partir. Le général de Faudoas était à peine en fonctions depuis un mois, quand l'arrivée du général Boyer mit fin à son commandement provisoire. Avec le pauvre 21ᵉ enfin délivré, mais en deuil de son colonel, mort peu de jours auparavant, il prit passage sur une des frégates qui avaient amené les deux derniers bataillons du 20ᵉ.

Le général Boyer, revenu en Afrique après l'avoir quittée à la suite du général Clauzel, était un vieil *égyptien*, plutôt deux fois qu'une, car, après avoir fait partie de la grande expédition de Bonaparte, il venait de passer six ans au service de Méhémet-Ali; dans l'intervalle, de 1810 à 1813, il avait fait la guerre en Espagne, et comme il s'était montré impitoyable pour les guérillas, il avait reçu des Espagnols le surnom de *Pierre le Cruel*. Oran étant en relations fréquentes avec l'Espagne, la réputation du terrible général l'y avait précédé; le peu de Maures qui étaient restés dans la

ville tremblaient devant lui, et même au dehors les tribus voisines ne prononçaient son nom qu'avec terreur.

Son premier soin fut de reconnaître la place et les environs. Le fort de Mers-el-Kébir avait été complètement réparé; une garnison de deux compagnies y était suffisante. Des ouvrages d'Oran, spécimen remarquable de l'ancienne fortification espagnole, les uns, comme Santa-Cruz, Saint-Philippe et la vieille Kasba, étaient à demi ruinés, les autres, au contraire, comme la Moune, Saint-André, la nouvelle kasba, et sur le chemin de Mers-el-Kébir, Saint-Grégoire, étaient dans un excellent état de conservation. C'étaient, sans compter le mur d'enceinte, beaucoup de points à garder pour un régiment qui, les deux compagnies de Mers-el-Kébir à part, ne comptait pas quatorze cents baïonnettes. A plus forte raison, toute opération à distance était-elle interdite au général; son action extérieure se limitait à la portée des canons de la place. Aussi essaya-t-il d'agir par influence et de nouer des rapports avec les Turcs et les coulouglis qui étaient restés maîtres du *mechouar* ou citadelle de Tlemcen et de la kasba de Mostaganem. Ceux du *mechouar* s'étaient constamment refusés à ouvrir leur porte aux Marocains qui occupaient la ville.

Peu satisfait de son beau-frère Mouley-Ali, qui ne lui avait pas encore assuré la possession pleine et entière de Tlemcen, le sultan de Maroc y avait envoyé un personnage honoré de sa confiance, El-Hameri. Accompagné de Moustafa-ben-Ismaïl et de Mouserli, chefs réputés des Douair et des Sméla, les deux grandes tribus *maghzen*, dont naguère les Turcs se servaient comme d'auxiliaires dans le beylik, El-Hameri se rendit de Tlemcen à Mascara, levant des impôts, faisant appel aux cavaliers, annonçant l'extermination prochaine des chrétiens, célébrant la puissance irrésistible de son maître. En dépit de ses rodomontades, il ne parvint pas à réunir les douze mille hommes qu'il attendait. Sur ces entrefaites, le général Boyer saisit des lettres que le Marocain voulait faire parvenir en secret aux Maures d'Oran; deux de ceux-ci, deux marchands, deux notables, Mohammed Balenciano et Abdel-Salem furent arrêtés le 1er octobre. D'abord il n'avait été question que de les déporter, mais deux jours après, le général, voulant prévenir par la terreur toute nouvelle intelligence avec l'ennemi, fit, de sa seule autorité, comme un vrai pacha turc, trancher la tête aux deux marchands et confisquer leurs biens. Quelques jours après, une barque moresque fut saisie dans la baie de Mers-el-Kébir vendant de la poudre aux Arabes; le lendemain les quatre hommes qui la montaient furent pendus en même temps qu'un autre accusé d'espionnage. Le général Boyer n'était cependant pas d'un naturel violent ni san-

guinaire; mais, en Égypte comme en Espagne, il s'était fait de l'extrême rigueur, de la répression sans pitié, un système dont l'application à des races qui ne reconnaissent d'autorité que la force, lui paraissait indispensable. Il n'est pas besoin de dire qu'en France, et même à Alger, où la doctrine du général n'était pas sans trouver quelque faveur, ces façons de pacha soulevèrent la réprobation générale.

Vers la fin d'octobre, la nouvelle des tristes événemens de Bone, exagérés, comme celle de la retraite de Médéa, vint ranimer l'agitation autour d'Oran; mais la garnison était avertie qu'elle allait recevoir des renforts; trois compagnies, une de sapeurs, une d'artillerie, une de canonniers gardes-côtes, étaient arrivées déjà. Une soixantaine de Turcs s'étaient mis à la solde de la France et formaient le noyau d'une troupe indigène analogue aux zouaves; en même temps une troupe de trois cents juifs s'organisait en façon de garde nationale. N'osant s'attaquer aux ouvrages d'Oran, malgré ses belles promesses, El-Hameri avait voulu se revancher sur Mostaganem; mais il en fut pour sa courte honte. Les Turcs le repoussèrent avec perte, et leur chef, le caïd Ibrahim, s'empressa de faire parvenir à Oran un rapport sur l'attaque des Marocains et sur leur défaite. Un plus grand succès encore pour le général Boyer, ce fut la rupture de Mouserli et de Moustafa-ben-Ismaïl avec El-Hameri. Exaspérés par ses exactions et par sa morgue, ces deux grands chefs se séparèrent de lui, reprirent leurs campemens dans le voisinage d'Oran et firent savoir au général que désormais les marchés de la ville seraient libres comme au temps des beys. Le temps des beys, c'était celui où les Douair et les Sméla, alliés des Turcs qui dominaient à Oran, tiraient un beau bénéfice de cette alliance; Dieu avait voulu que les Turcs eussent d'autres successeurs; pourquoi ces successeurs ne ramèneraient-ils pas le bon temps? Évidemment, il y avait dans ces deux tribus puissantes un courant d'opinion qui les faisaient dériver du côté des Français.

L'année 1831 s'achevait donc, au moins dans le beylik d'Oran, un peu plus favorablement pour la France. Dans la province d'Alger, une ère nouvelle allait s'ouvrir avec l'année nouvelle; le 23 décembre, le général Berthezène était officiellement averti qu'il allait être remplacé par le lieutenant-général Savary, duc de Rovigo, et comme celui-ci n'avait pas tardé à suivre la dépêche ministérielle, trois jours après, le 26, le général Berthezène résignait entre les mains de son successeur le commandement en chef.

CAMILLE ROUSSET.

LA
CRISE AGRICOLE
EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

L'agriculture souffre. Que pourrait-on, que devrait-on faire pour la relever ?

Les uns demandent tout au gouvernement. Ainsi un certain nombre de comices agricoles et de conseils généraux ont exprimé le vœu que toutes les matières non comprises dans les traités de commerce soient frappées de droits d'entrée *assez élevés pour que l'agriculture puisse se relever de ses désastres*. Les droits d'entrée les plus élevés possible auraient-ils le pouvoir magique de guérir instantanément tous les maux qui affligent nos agriculteurs et nos propriétaires ? La concurrence étrangère est-elle la seule cause de ces maux ? D'autres prétendent, au contraire, que le gouvernement n'a rien à faire pour guérir les souffrances de l'agriculture ; ils doutent même que ces souffrances existent réellement et ils affirment que tout est pour le mieux dans les traités de commerce. Les uns se placent exclusivement au point de vue du producteur de blé et du propriétaire de la terre qui le produit ; les autres subordonnent tous les intérêts à ceux des consommateurs. Les uns représentent les membres, les autres l'estomac. Lesquels ont raison ? Ou faudrait-il peut-être leur rappeler à tous deux la vieille fable d'Ésope ?

Essayons de découvrir de quel côté se trouve la vérité, ou du moins quelle part de vérité se trouve de chaque côté. Pour cela,

étudions les faits. Quelles sont les variations qui ont eu lieu, en France, depuis quarante ou cinquante ans, dans les prix des principaux produits de l'agriculture, dans leurs frais de production, dans le loyer et la valeur des terres? Dans quel ordre ces variations ont-elles apparu? Quels sont les rapports qui les relient, soit entre elles, soit avec les changemens survenus dans la législation commerciale et dans les moyens de transport?

La crise agricole existe également en Angleterre; elle y est même plus ancienne et, à certains égards, plus intense que chez nous, et elle a donné lieu, dès 1881, à une enquête très sérieuse. Elle existe dans la plus grande partie de l'Europe. Elle existe dans l'Amérique du Nord elle-même, où les états de l'Est, les plus anciens de la Confédération, ont été obligés de transformer complètement leurs systèmes de culture depuis que les chemins de fer leur amènent les blés du bassin du Mississipi et de la Californie. Tout en nous occupant plus particulièrement de la France, nous devons chercher à nous instruire en nous comparant aux autres, et à juger ainsi notre propre situation d'un point de vue plus large et plus élevé.

I.

La loi du 9 août 1879 avait prescrit une nouvelle évaluation des propriétés non bâties de la France. L'administration des contributions directes venait de terminer cet immense travail, établi d'après les estimations directes du revenu net contrôlé par les actes enregistrés pendant les dix dernières années. Ses résultats avaient été publiés en 1883 et constataient que, de 1851 à 1879, la valeur du territoire agricole avait augmenté de 30 pour 100, soit plus de 30 milliards, lorsque M. le comte de Saint-Vallier vint apporter à la tribune du sénat le sombre tableau de la situation agricole du département de l'Aisne, qui eut un si grand retentissement. Quel contraste entre les chiffres de l'enquête administrative et les plaintes générales sur les souffrances de l'agriculture! Pourquoi cette brusque dépression dans le loyer et la valeur des terres après une si longue période d'augmentation? Essayons de le découvrir en passant rapidement en revue les diverses régions de la France.

Le département où l'augmentation dans la valeur des terres a été la plus considérable est celui de l'Allier; elle a été de 142 pour 100. Elle provient principalement de l'établissement des chemins de fer qui ont ouvert des débouchés à ses produits, mais elle est due également aux propriétaires qui ont su développer leur production en raison des nouveaux débouchés, et comme M. V. de Tracy, comme M. Bignon, améliorer les conditions d'existence de leurs métayers,

tout en améliorant leurs domaines, répandre autour d'eux le bien-être, tout en s'enrichissant.

A côté de l'Allier, le département de la Nièvre n'a gagné que 64 pour 100, sans doute parce qu'il avait déjà commencé, avant 1851, à créer ses herbages et que le prix des terres y était déjà plus élevé. Mais il a continué à prospérer.

Dans le Cher, la valeur moyenne de l'hectare a passé de 733 fr. à 1,266 francs. Tout le Berry a participé à cette augmentation de richesse; dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, les chemins de fer ont non-seulement augmenté la valeur des produits, mais ils fournissent les moyens de production; ils amènent, comme en Sologne, les amendemens calcaires dont le sol a besoin.

Il en a été de même dans l'Anjou et dans la Mayenne. Dans le département de Maine-et-Loire, la production du blé a augmenté de 50.000 hectares et le rendement s'est élevé de 12 hectolitres à une moyenne de 17. La quantité de bétail a presque doublé et sa valeur s'est accrue de 30 millions. L'ancienne race mancelle a été croisée avec le Durham et est devenue une de nos meilleures races de boucherie. Dans tous ces départemens, la plus-value des terres acquise depuis 1851 dépasse 70 pour 100.

En Vendée et en Bretagne, elle varie de 50 à 75 pour 100. « La terre de granit recouverte de chênes, » que chantait Brizeux se couvre maintenant d'herbages et de troupeaux, sous l'influence des chemins de fer, qui y répandent la tangue et le maërl déposés par la mer sur ses côtes, ou les phosphates minéraux dont un Breton, M. de Molon, a indiqué les gisemens dans les Ardennes, etc. Il y a quarante ans, la Bretagne était encore isolée au milieu du mouvement économique de notre siècle; aujourd'hui les bateaux à vapeur lui ouvrent le marché de Londres et les chemins de fer celui de Paris. Encore dix ou vingt ans, la valeur de ses terres aura doublé.

Le célèbre géologue Élie de Beaumont appelait le plateau central le pôle répulsif de la France, parce que, incapable de nourrir ses habitans, il les forçait à émigrer pour chercher à gagner leur vie au loin et surtout dans les grandes villes, qui étaient déjà alors et qui deviennent de plus en plus les pôles qui attirent les populations. Là également, les chemins de fer ont rapproché les deux pôles. Là également, ils amènent aux terrains granitiques du Limousin la chaux qui permet d'y introduire le trèfle et de remplacer le seigle par le froment. « Dans la Haute-Vienne, dit M. Barral dans un rapport sur l'agriculture de ce département (1), dernier ouvrage de ce savant agronome, on a créé depuis quarante ans plus de

(1) *L'Agriculture, les Prairies et les Irrigations de la Haute-Vienne*, par Barral (Rapports adressés à M. le ministre de l'agriculture. Imprimerie nationale, 1884).

100,000 hectares de prairies arrosées au moyen de la captation des sources, de l'emploi des petits ruisseaux et de leur emmagasinement dans les *pêcheries*; » et l'auteur donne les monographies détaillées d'un certain nombre de propriétés dont les revenus ont été doublés en dix ou douze ans; d'autres ont triplé en vingt ans.

Le reste du plateau central, tout le Limousin et toute l'Auvergne, suivent l'exemple de la Haute-Vienne et, autour de leurs vallées mieux arrosées, autour de leurs champs mieux cultivés, on commence à reboiser les hauteurs improductives. La valeur des bois a augmenté, et c'est le meilleur stimulant pour regarnir peu à peu ces montagnes que l'on avait surnommées : *la tête chauve de la France.*

Dans le Midi, le département des Landes a gagné plus de 100 pour 100. Il avait même atteint un taux plus élevé pendant la guerre de la sécession américaine, quand les résines se vendaient très cher. Peu à peu, on renonce au gemmage des pins, mais les bois, injectés de sulfate de cuivre, sont très estimés pour faire des traverses de chemins de fer, des poteaux pour les mines ou pour les télégraphes. On en expédie de grandes quantités en Angleterre.

Dans les départemens dont les vignobles n'avaient pas encore été atteints par le phylloxera en 1879, la valeur des terres avait profité à la fois de cette indemnité et de la hausse du prix des vins. Elle s'était accrue dans ceux du Lot et de Lot-et-Garonne de 40 à 50 pour 100, dans le Gers de 40 pour 100, dans la Haute-Garonne de 61 pour 100, dans l'Aude de 142 pour 100. La Gironde se défend encore contre l'invasion. L'évaluation faite en 1879 y constatait un accroissement de 53 pour 100 comparativement à 1851. Mais autour d'eux, d'un côté, dans les Charentes, de l'autre, dans l'Hérault, le Gard, l'Ardèche et la Drôme, les vignobles qui avaient donné de si riches produits pendant quinze à vingt ans étaient détruits par le phylloxera, et ces nouvelles pertes venaient s'ajouter à celles qu'avait déjà causées la maladie des vers à soie. La population a diminué avec le produit et la valeur des terres.

Le département de Vaucluse est celui qui a perdu le plus d'habitans, mais la valeur moyenne des terres y est restée à peu près égale à celle du 1851, parce que c'est le seul département qui a des prairies irriguées, et leur rendement a compensé les pertes faites sur les vignes, les mûriers et la garance. Il est bien prouvé aujourd'hui que, non-seulement on peut au moyen de submersions hivernales protéger les vignes contre le phylloxera, mais que des irrigations fréquentes en été leur donnent assez de vigueur pour résister aux attaques du redoutable puceron. De plus, l'eau seule permettrait de remplacer les vignes détruites par d'autres cultures. Et, cependant, on laisse tous ces départemens s'appauvrir et se

dépeupler, sans leur donner un peu de ces masses d'eau que le Rhône débite au milieu d'eux et va jeter à la mer. Voilà des pays qui souffrent! Voilà une agriculture que l'on devrait à tout prix sauver de la ruine!

Mais le département qui a le plus perdu depuis 1851, c'est celui des Hautes-Alpes. La valeur vénale de la terre y a diminué de 20 pour 100. Y a-t-il lieu de s'en étonner? « La terre fuit de toutes parts, » a dit M. Surrell, entraînée par les pluies d'orage que rien n'arrête sur ces montagnes déboisées. Voilà encore une région qui souffre! C'est l'héritage d'un passé lointain, et le travail de reconstitution est commencé depuis peu.

Dans le Jura, le Doubs, la Haute-Saône, les Vosges, en général dans tout le nord-est de la France, l'augmentation a été très faible (5 à 6 pour 100); les propriétés y étaient depuis longtemps très morcelées, très chères et très souvent chargées d'hypothèques. L'Aube est restée stationnaire et la Haute-Marne est un des départemens où l'évaluation de 1879 est plus faible que celle de 1851. Autrefois de nombreuses forges y donnaient de la valeur aux bois, mais aujourd'hui elles disparaissent peu à peu, réduites à l'inaction par la concurrence du fer à la houille; les grandes usines ont tué les petites. Mais, tandis que le prix de la terre est en baisse, la production agricole est en progrès dans la Haute-Marne, et c'est un exemple que nous devons retenir.

En nous rapprochant de Paris, nous trouvons les départemens de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise. Leurs grandes fermes eurent longtemps, comme les maraîchers des environs de la capitale, le monopole de son marché pour les denrées volumineuses et difficiles à transporter: foins, paille, légumes, lait, etc. Le réseau des voies ferrées a agrandi son cercle d'approvisionnement, et le nivellement des prix tend à faire perdre aux terres les plus rapprochées du centre tout ce que gagnent les plus éloignées, mais l'accroissement de la population a suffisamment compensé les effets de cette concurrence pour que la valeur des terres ait encore pu augmenter de 4 à 7 pour 100.

« Si j'avais à désigner la plus heureuse partie de la France, a dit Léonce de Lavergne en 1860, je n'hésiterais pas, je désignerais la Normandie. » La Normandie est-elle moins heureuse qu'en 1860? On pourrait le croire en voyant sa population diminuer. La nouvelle évaluation du territoire agricole faite en 1879 n'en constate pas moins une augmentation dans le prix des terres: 38 pour 100 dans la Seine-Inférieure, 30 pour 100 dans l'Orne, 28 pour 100 dans la Manche, 25 pour 100 dans le Calvados et 4 pour 100 dans l'Eure. Mais distinguons. Les quatre premiers départemens ont des herbages dont la valeur, toujours croissante

depuis 1851, a la plus forte part dans la moyenne. La situation est loin d'être aussi prospère dans le pays de Caux et dans la plaine de Caen, où la culture arable prédomine ; le chiffre de 4 pour 100 qui est donné pour le département de l'Eure, l'exprimerait d'une façon plus vraie. De plus, les contrôleurs des contributions directes ont fait leur estimation d'après les dix années antérieures à 1879 ; elle ne pouvait donc pas constater une diminution de produit net qui en réalité a commencé dès 1875. La culture du lin avait disparu ; celle du colza donnait moins de bénéfice ; les troupeaux de moutons étaient moins nombreux et la main-d'œuvre devenait de plus en plus chère. Les fermiers gagnaient déjà moins qu'autrefois, et ils gagnaient d'autant moins qu'ils étaient engagés par les baux qui ont servi de bases aux appréciations. Il est donc probable que ces appréciations auraient donné des résultats encore plus élevés, si elles avaient été faites avant 1875.

La même remarque peut être faite pour toutes les contrées où le fermage à prix d'argent est en usage, et particulièrement pour la région du Nord. Les Flandres étaient, depuis plusieurs siècles, le pays le mieux cultivé de l'Europe ; les Anglais eux-mêmes y ont pris leurs premières leçons. Depuis 1820, la fabrication du sucre de betteraves y avait introduit une nouvelle source de richesses. Cette industrie avait déjà une grande importance en 1853, lorsque la ville de Valenciennes inscrivait, sur un arc de triomphe, ce résumé caractéristique de son influence agricole : « Production du blé dans l'arrondissement avant la fabrication du sucre, 353,000 hectolitres ; nombre de bœufs 700. Production du blé depuis l'industrie du sucre, 421,000 hectolitres ; nombre de bœufs 11,500. » A cette époque, les terres étaient déjà estimées à une moyenne de 4,000 francs l'hectare ; elles ont encore gagné 42 pour 100 jusqu'à la nouvelle évaluation de 1879. Du département du Nord, cette industrie florissante s'était répandue peu à peu dans ceux du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne. La culture des betteraves, qui se vendaient facilement 20 francs la tonne et souvent davantage, quelle que fût leur richesse en sucre, donna de 400 à 500 francs de bénéfice net dans des terres que l'ancien assolement triennal laissait en jachère et, comme dans l'arrondissement de Valenciennes, le blé qui les suivait rendait par hectare 3 ou 4 hectolitres de plus. Avec les pulpes, les fermiers engraissaient des bœufs ou des moutons, et l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente ajoutait des sommes notables aux recettes de l'exploitation. Quoique plus élevé que dans beaucoup d'autres départemens, le loyer des terres était encore, comme le salaire des ouvriers, assez modéré ; l'ensemble des frais ne dépassait pas 270 à 300 fr. par hectare et, par conséquent, avec un produit brut de 400 à

500 francs, il restait au cultivateur 130 à 200 francs de bénéfice, c'est-à-dire de 13,000 à 20,000 francs par an sur une ferme de 100 hectares, comme il y en a beaucoup dans le pays, 26,000 à 40,000 francs sur une ferme de 200 hectares.

Il y eut, de 1851 à 1860, une période de grande prospérité pour la culture de l'Artois et de la Picardie. Les fermiers augmentèrent leur fortune rapidement. A chaque renouvellement de bail, ils se disputaient les locations, surenchérissant dans leurs offres les uns sur les autres; et, souvent, sans prendre part à aucune amélioration, même sans avoir à faire de réparations dans leurs bâtimens, les propriétaires virent les revenus de leurs domaines augmenter dans des proportions de plus en plus considérables. Cette hausse se prononça surtout dans la période 1860 à 1870 et elle continua même jusqu'en 1875. En vingt ou vingt-cinq ans, elle arriva à 50 pour 100, 60 pour 100, dans certaines terres à près de 100 pour 100. C'était autant de bénéfices de moins pour les fermiers. En même temps, la main-d'œuvre devenait plus rare et plus chère; elle le devint surtout après la guerre de 1870-1871. Les bénéfices diminuèrent graduellement; mais, comme les baux sont la plupart de douze à quinze ans, ceux qui ont servi de contrôle pour l'évaluation de 1879 ne pouvaient pas encore révéler cette décadence progressive du produit net réel. Du reste, le produit brut se maintenait; il reçut ses premières atteintes après 1875 par les mauvaises récoltes qui se succédèrent, puis après 1881 par les prix peu rémunérateurs du blé et surtout, depuis un an, par la baisse du prix des betteraves, qui fut la conséquence de la crise sucrière. La prospérité de l'agriculture de toute la région du Nord est intimement liée à celle de la fabrication du sucre; elle a grandi avec elle; aujourd'hui, elle décline avec elle. Nous reviendrons sur les causes de cette déchéance; pour le moment, nous en sommes encore à la période de richesse qui l'a précédée, et, si j'ai un peu anticipé sur la suite, c'était pour en préciser les caractères et en marquer le point culminant, qui a été 1875 pour les propriétaires, et pour les fermiers une date antérieure.

Ainsi, de 1851 à 1875, la valeur vénale des propriétés non bâties a augmenté de plus d'un milliard par an, progression deux fois plus rapide que pendant les cinquante premières années du siècle. Le revenu correspondant s'est accru de 821 millions (1) et nous avons vu que cet accroissement provient principalement soit de l'action directe des chemins de fer sur les prix, soit des amélio-

(1)

	VALEUR VÉNALE.	PRODUIT NET IMPOSABLE.
En 1851	61.189.030.452	1.824.186.249
En 1879	91.583.966.079	2.645.505.565

rations agricoles qu'ils ont permis d'accomplir dans les départemens éloignés des centres de consommation. Pour se faire une idée complète de leur influence, il faudrait ajouter à ce revenu celui des propriétés bâties, qui a augmenté d'environ 600 millions, et celui des industries de toute sorte, houillères, usines métallurgiques, etc., qui en ont largement profité.

Après avoir été interrompue par la guerre de 1870-1871, la prospérité industrielle se développa avec une intensité d'autant plus grande que la consommation l'avait dépassée et qu'il y avait beaucoup de vides à combler dans les approvisionnemens. Pendant quelques années, les bénéfices furent encore considérables et, plus que jamais, on s'organisa comme si ces bénéfices devaient toujours durer. Les anciennes fabriques s'agrandirent, et, de tous côtés, on en bâtit de nouvelles. Il en fut de même en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, dans l'est des États-Unis américains. L'Europe ne suffisait plus à l'abondance de ses capitaux ; ils débordèrent sur les pays nouveaux, établissant des chemins de fer, perçant des isthmes, perfectionnant les moyens de transports maritimes, créant des usines de toute sorte, développant dans l'ouest de l'Amérique la production du blé, en Australie celle de la laine, en Algérie, en Italie et en Espagne celle du vin, en Autriche celle du sucre; et fournissant ainsi des moyens d'extension à la concurrence de ces contrées lointaines où la terre et tous les produits spontanés de la nature n'avaient presque pas de valeur. L'abondance des capitaux et la confiance des actionnaires semblaient inépuisables. Les sociétés financières trouvaient moyen de les multiplier en spéculant sur les mirages de l'inconnu. Les actions montaient de plus en plus et l'exagération du crédit était arrivée à son point extrême de tension, comme l'électricité de l'atmosphère à la fin d'une longue série de beaux jours, lorsque tout à coup une étincelle vint la déchirer et le *krach* se produisit. Cette crise financière et industrielle pèse encore sur le marché de nos produits agricoles en diminuant ou du moins en arrêtant l'accroissement de la consommation de certaines denrées, et, réciproquement, elle se prolonge par suite de la crise qui appauvrit nos cultivateurs. Peut-être même la gêne des fermiers et des propriétaires est-elle aggravée, parce que les pertes qu'ils ont faites sur leurs placemens mobiliers s'ajoutent à celles qui proviennent de la diminution du revenu de la terre. Mais la crise financière n'a fait disparaître qu'une faible partie des capitaux formés pendant la période de prospérité générale qui l'avait précédée, et ces capitaux ont eu non-seulement dans l'agriculture, mais dans l'industrie et dans tout notre état social une influence qui est considérable et sur laquelle nous allons insister, parce qu'elle est une des causes principales de la crise agricole : ils ont amené la hausse des salaires.

Dans les discussions ardentes qu'a soulevées la question des droits de douane, les uns ont dit que la cherté des subsistances ferait hausser les salaires, les autres que leur bon marché les ferait baisser. Je crois qu'ils ont tort tous les deux. Les salaires ne sont soumis qu'à une seule loi, celle de l'offre et de la demande, que Richard Cobden exprimait sous cette forme populaire : « Les salaires haussent quand deux patrons courent après un ouvrier et ils baissent quand deux ouvriers courent après un patron. » Cette loi ne s'inquiète pas du prix des subsistances ; elle est impitoyable. Au XVIII[e] siècle encore, elle laissait les ouvriers mourir de faim lorsque le travail manquait ou était mal payé, malgré la cherté excessive du pain. Mais aujourd'hui elle est devenue la loi même du plus magnifique progrès que notre siècle ait réalisé : celui du bien-être dans les classes inférieures. Les salaires haussent de plus en plus relativement au prix des subsistances. La quantité de blé que l'on peut acheter avec une journée de travail a quadruplé depuis Louis XIV, triplé depuis Louis XVI, et doublé depuis Napoléon I[er]. M. de Foville, auquel j'emprunte ces chiffres, a complété sa démonstration en estimant quelle est aujourd'hui en France la moyenne des dépenses de toutes espèces pour une famille d'ouvriers agricoles composée de cinq personnes. Elle est de 750 francs par an et l'ensemble de ses salaires dépasse 800 francs. Cette famille peut donc faire 50 francs d'économie. Pour faire les mêmes consommations, elle aurait dû, de 1810 à 1815, dépenser 650 francs, mais elle ne pouvait gagner alors que 400 francs ; elle aurait donc été en perte de 250 francs ; aussi avait-elle beaucoup moins de bien-être : la viande ne paraissait presque jamais sur sa table ; tout au plus du lard les jours de fête ; pas de vin, pauvre logement. Avant 1789, les dépenses auraient été de 575 francs pour 180 à 200 francs de salaires ; c'était la misère presque toujours et souvent la faim et la maladie.

Malthus avait dit jadis que les subsistances augmentent en progression arithmétique, tandis que la population s'accroît en progression géométrique. Si cette loi désolante était vraie, l'humanité serait condamnée à une misère croissante, et les socialistes auraient eu raison d'opposer à l'organisation naturelle de la société tous les systèmes bizarres que nous avons vus éclore avant 1848. Dans la lutte qu'il soutint contre tous ces inventeurs d'organisations nouvelles, Bastiat démontra, au contraire, que tous les intérêts sont harmoniques et que la liberté tend à la prépondérance progressive du bien général ; et il établit la belle loi que nous voyons se vérifier avec une précision mathématique : « A mesure que les capitaux s'accumulent, le prélèvement *absolu* du capital dans le résultat total de la production augmente et son prélèvement *proportionnel*

diminue; le travail voit augmenter sa part *relative*, et, à plus forte raison, sa part *absolue*. » Capitalistes et ouvriers, tout le monde gagne, mais la part du travail devient de plus en plus grande. La richesse générale augmente, mais sa répartition change. En voici deux exemples :

D'après M. Bouchard, d'Angers, le produit annuel de l'agriculture du département de Maine-et-Loire a augmenté, depuis 1840, de 40 à 50 millions qui se répartissent ainsi : 12 millions aux propriétaires, c'est-à-dire au capital; 17 à 18 millions aux ouvriers et domestiques, c'est-à-dire au travail et le reste aux fermiers et métayers, qui, outre le capital d'exploitation, représentent encore le travail.

Dans un petit livre intitulé : *un Heureux Coin de terre*, que M. le comte de Montalivet a écrit peu de temps avant sa mort, il a comparé l'état économique de son pays natal, le Sancerrois, en 1820, à l'époque où, jeune homme, en vacances de l'École polytechnique, il le parcourait, le fusil sur l'épaule, et puis, en 1878, lorsque, vieillard à qui l'expérience de la vie avait appris à bien juger les choses sans les lui présenter sous un aspect trop sombre, il revoyait ses chères campagnes; et son étude peut être résumée dans ce passage d'une de ses dernières pages : « En même temps que le revenu de la propriété doublait, les salaires augmentaient dans une proportion deux ou trois fois plus forte. Heureuse et double progression qui a penché, Dieu merci ! du côté de ceux qui souffrent ! » N'est-ce pas la réalisation complète du principe de Bastiat? Gardons-nous d'attaquer ce principe; il est la sauvegarde de notre état social; et, si ce qu'on appelle les *souffrances de l'agriculture* provient jusqu'à un certain point de ce que les ouvriers *souffrent* moins qu'autrefois, ne nous donnons pas le ridicule de nous en plaindre. Mais ce n'est pas une raison pour nous endormir dans les illusions d'un optimisme trop théorique. Examinons la question sous toutes ses faces, en gens pratiques.

L'économie politique suppose que rien n'a été entravé dans le libre développement de la société. Or en est-il réellement ainsi?

En 1846, la population agricole de la France formait encore les trois quarts de sa population totale; aujourd'hui, elle atteint à peine 65 pour 100. Les campagnes se dépeuplent au profit des villes. Cette concentration a été en grande partie le résultat de l'établissement des chemins de fer. Les grandes villes ont servi de jalons pour le tracé des principales lignes. Dès lors, tous les avantages naturels, toutes les ressources industrielles et commerciales qui avaient déjà produit le développement de ces villes ont été multipliés par les voies ferrées qui les traversent. Leurs manufactures, trouvant plus de facilité pour obtenir leurs matières premières et

pour écouler leurs marchandises, prirent un nouvel accroissement et enlevèrent des ouvriers à l'agriculture en leur offrant des salaires de plus en plus élevés. Cette attraction des villes a donc joué un rôle important dans la progression du bien-être général, et il n'y a qu'à s'en réjouir si elle est restée dans ses limites naturelles. Mais n'a-t-elle pas été exagérée artificiellement? L'équilibre des forces productives n'a-t-il pas été faussé, parce que les traités de commerce, au lieu de donner à l'industrie et à l'agriculture ou la même liberté ou la même protection, ont favorisé l'une au détriment de l'autre? Les impôts ne sont-ils pas proportionnellement plus lourds dans les campagnes que dans les villes et les services que l'état donne en échange (police, hôpitaux, secours de tous genres, etc...) ne sont-ils pas, au contraire, plus faibles dans les campagnes que dans les villes? L'instruction elle-même, aux progrès de laquelle nous applaudissons tous, ne contribue-t-elle pas jusqu'à un certain point à cette désertion des campagnes, parce que ses programmes sont plutôt dictés par les besoins des professions libérales que par ceux de l'agriculture? Les campagnes demandent à être traitées comme les égales des villes. N'en ont-elles pas le droit? et n'y a-t-il rien à faire pour leur donner satisfaction?

Du reste, les rapports entre le taux des salaires et le prix des subsistances ou l'intérêt des capitaux varient avec les divers modes de tenures des terres. Le petit propriétaire qui cultive avec sa famille quelques hectares se paie à lui-mêmes on salaire, ou plutôt ce salaire est payé avec l'intérêt du capital foncier et du capital d'exploitation, qu'il est difficile d'en distinguer, par les consommations de la famille et la vente des produits qu'elle peut conduire au marché. Par conséquent, le taux du salaire s'élève ou s'abaisse avec le prix de vente de ces produits.

Le métayer est, en quelque sorte, l'associé de son propriétaire. Le premier fournit le travail, le second la terre et le cheptel, et les récoltes sont partagées. La part de chacun grandit ou diminue également avec la valeur de ces récoltes, mais il faut remarquer que la rémunération du propriétaire est relativement moins forte que celle du métayer, à mesure que le prix des terres s'élève et que le capital d'exploitation devient plus considérable.

Dans le fermage à prix d'argent, les trois facteurs nécessaires à la production agricole sont représentés par trois personnes différentes : le propriétaire, le fermier ou entrepreneur, et l'ouvrier ou domestique. Ils sont nettement séparés. La rémunération du capital foncier peut augmenter, tandis que celle du capital d'exploitation décroît. C'est ce qui est arrivé dans nos pays à grandes fermes : la Brie, la Beauce, le pays de Caux, la Picardie, l'Artois, etc. C'est ce

qui est arrivé également en Angleterre, le pays classique du fermage.

Depuis le rappel des lois sur les céréales, qui eut lieu en 1846, l'agriculture anglaise, un moment découragée, n'avait pas tardé à retrouver son ancienne prospérité, et même une prospérité beaucoup plus grande qu'à l'époque où elle se croyait protégée par des droits d'entrée. Le développement de l'industrie et du commerce avait augmenté la consommation de la viande et on avait consacré des surfaces de plus en plus grandes aux fourrages et aux racines, qui, sous le climat humide et tempéré des îles Britanniques, ont plus de chances de succès que toutes les autres cultures. Malgré une importation croissante, le prix des céréales était revenu et s'était maintenu jusqu'en 1877 à un taux rémunérateur. Enfin, propriétaires et fermiers avaient rivalisé d'ardeur pour les améliorations agricoles : drainage, engrais chimiques, machines pour économiser la main-d'œuvre, races de bétail spécialisées en vue de la boucherie et de la laiterie, emploi des tourteaux et des farineux pour enrichir leur alimentation, tout fut mis en œuvre, et, grâce à ces progrès, grâce à cette énergie, les fermages augmentèrent de 26 pour 100 en moyenne dans l'espace de trente ans. Pendant la même période, les salaires agricoles se sont accrus de plus de 50 pour 100. Mais les profits des fermiers, qui avaient été considérables de 1853 à 1870, ont diminué peu à peu, resserrés d'un côté par la hausse des loyers, de l'autre par celle de la main-d'œuvre. C'étaient les préludes de la crise; ce n'était pas encore la crise elle-même, qui ne se manifesta qu'après 1870 en Angleterre et après 1875 en France, lorsque le produit brut des terres commença à décliner sous l'influence des mauvaises récoltes qui se sont succédé et de la concurrence des blés américains, qui firent baisser les prix sur nos marchés.

Arrêtons-nous un instant à cette question du prix du blé, qui préoccupe en ce moment tout le monde.

II.

M. de Foville a montré que, depuis la première moitié du XVIIIe siècle, le prix de l'hectolitre de blé avait augmenté, en moyenne, de 0 fr. 10 par an, et, si l'on fait abstraction de la période désastreuse de 1810 à 1819, où la moyenne a été, en France, de 24 fr. 72, cette progression a continué à se produire jusqu'en 1882. Au premier abord, elle est difficile à reconnaître au milieu des variations dont elle représente la moyenne; mais ces variations, qui étaient autrefois très considérables, se sont peu

à peu affaiblies et les prix sont devenus plus réguliers, non-seulement d'une année à l'autre, mais d'un pays à l'autre.

Je ne veux pas faire une histoire complète des prix du blé. Mais, pour juger notre siècle avec équité, il est bon de se rappeler quelquefois ceux qui l'ont précédé. Dans les années d'abondance, le blé ne trouvait pas d'acheteurs; quelquefois on le laissait pourrir sur place, et le propriétaire ne pouvait tirer aucun revenu de sa part de récolte; il criait misère, comme Mme de Sévigné, sur un tas de blé. Peut-être la disette régnait-elle dans une province voisine, mais il était défendu d'y exporter des grains. Du reste, la circulation des produits agricoles était difficile, parce qu'il n'y avait que peu de routes, et celles qui existaient n'étaient ni empierrées ni pavées; pendant les saisons humides, elles étaient impraticables. « Un pareil état des communications, dit M. Taine dans son volume sur *l'Ancien Régime,* condamne un pays aux disettes périodiques; à côté de la petite vérole, qui sur huit morts en cause une, on trouve alors une maladie endémique, aussi régnante, aussi meurtrière, qui est la faim; » et, dans cette *Revue* même, M. Maxime Du Camp a ainsi résumé l'histoire de l'alimentation du peuple pendant le XVIIIe siècle (1) : « Ce ne fut qu'une série de disettes; notre pays a souffert de la faim jusqu'aux premiers jours du XIXe siècle. » En 1884, on souffre parce qu'on a trop de pain.

Depuis 1789, le blé circule librement dans toute la France, et, pendant la première moitié de notre siècle, la construction des routes et des canaux fit de grands progrès. Peu à peu les prix se régularisèrent. En 1817, l'écart entre le prix le plus élevé, celui du Haut-Rhin, 81 francs l'hectolitre, et le plus bas, 36 francs, dans les Côtes-du-Nord, fut encore de 45 francs. En 1847, il n'était plus que de 20 francs. C'est tout ce que pouvaient faire les routes. Le transport d'un hectolitre de blé, par roulage, coûtait 0 fr. 02 par kilomètre, c'est-à-dire précisément 20 francs pour les 1,000 kilomètres qui séparent Saint-Brieuc de Colmar.

Les transports par eau étaient tout aussi chers, ou du moins ils le devenaient souvent. M. Jacqmin en cite un exemple dans son *Traité de l'exploitation des chemins de fer*. En 1847, la municipalité de Vesoul, effrayée par l'élévation extraordinaire du prix des blés, en fit venir de Marseille, et le transport lui coûta 14 fr. 75 par hectolitre, à peu près 0 fr. 02 par kilomètre. La plus grande partie du transport se faisait alors par eau, et la batellerie du Rhône, cette même batellerie qui, semblable au loup de la fable, défend à l'agriculture du Midi de lui prendre de son eau, ne se faisait aucun scrupule d'élever ses prix quand le blé manquait dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1868.

le nord-est de la France. Aujourd'hui, la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée transporte l'hectolitre de Marseille à Vesoul pour moins de 3 francs; de plus, comme le matériel ne manque jamais, les besoins des marchés de l'Est sont toujours promptement satisfaits. Il en est de même de tous côtés, et les écarts de prix ne dépassent plus jamais 3 francs du marché le plus cher au marché le plus faible. Voilà pour l'intérieur. Grâce aux chemins de fer, il s'est formé, entre tous les départemens de la France, une véritable assurance contre la disette.

A l'extérieur, cette assurance s'est établie entre tous les pays. Tantôt la production de la France surpasse sa consommation, tantôt elle est moindre, mais nous avons plus souvent besoin des autres qu'ils n'ont besoin de nous; nos importations de blé sont plus considérables que nos exportations, et elles le deviennent toujours davantage. Autrefois, nos principales ressources pour couvrir l'insuffisance de nos récoltes étaient les blés de la Pologne, et surtout ceux de la Russie méridionale, des Principautés Danubiennes et des bords de la Méditerranée. En 1861, on supprima les droits d'entrée, et le blé ne fut plus soumis qu'à une taxe de 0 fr. 60 par quintal métrique. Cela n'empêcha pas la moyenne des prix d'être, pendant les vingt années qui ont suivi 1861, plus élevée que pendant les quarante-deux années où le système de l'échelle mobile avait fonctionné. En outre, le prix ne descendit plus qu'une seule année, en 1865, à 16 fr. 41, tandis que, de 1819 à 1861, il avait été, huit fois, plus bas. En 1850, il avait baissé jusqu'à 14 fr. 32 l'hectolitre; et, pendant les trois années 1849, 1850 et 1851, la moyenne n'avait été que de 14 fr. 72.

En 1882, notre blé s'est encore vendu à 21 fr. 51, et, en 1883, à 19 fr. 16; mais, en 1884, il est tombé au-dessous de 15 francs, et c'est là ce qui est la cause principale de nos sombres préoccupations. Ne remontera-t-il plus jamais, comme beaucoup de personnes paraissent le craindre? Descendra-t-il même à 14 ou 13 francs, comme l'a prédit un économiste éminent, M. Leroy-Beaulieu, pour l'époque où le réseau des chemins de fer indiens sera plus avancé et où le canal de Suez aura encore baissé ses tarifs de passage? Ou cette période de dépression ne sera-t-elle que passagère, comme l'a été celle de 1849 à 1851? La loi de progression, signalée par M. de Foville, est-elle définitivement interrompue, ou reprendra-t-elle bientôt son cours quand l'équilibre, aujourd'hui rompu entre les moyens de production et les besoins de la consommation, se sera naturellement rétabli?

Jusqu'en 1866, le blé était souvent plus cher à New-York qu'à Paris. Mais le domaine agricole des États-Unis se bornait alors aux états de l'Est et du Sud. La charrue n'avait pas encore entamé les

immenses prairies qui couvrent le bassin du Mississipi et la fameuse Vallée Rouge ; les troupeaux de bisons et quelques hordes d'Indiens en étaient les seuls habitans. En Californie, on cherchait de l'or dans les mines et l'on ne se doutait pas que l'on pourrait en tirer bientôt beaucoup plus de la terre arable. Un système pastoral tout à fait primitif régnait encore sous ce magnifique climat; on y élevait des bœufs, comme dans le Texas, comme dans les pampas de l'Amérique du Sud, et l'on n'expédiait en Europe que leurs peaux, qui valaient alors sur place environ 5 francs. Il ne pouvait pas être question de produire du blé dans l'Ouest, car il eût été impossible de le transporter dans les états de l'Est.

Quand la guerre de la sécession fut terminée, les Américains se mirent à construire des chemins de fer avec l'ardeur fiévreuse qu'ils mettent dans toutes leurs entreprises. Une quinzaine d'années leur ont suffi pour relier l'Océan-Pacifique à l'Atlantique, à travers les Montagnes-Rocheuses, et couvrir toute la confédération d'un réseau de lignes qui se font concurrence entre elles. En 1850, ils n'en avaient que 14,500 kilomètres; en 1860, c'était 49,000; 85,000 en 1870; 150,000 en 1880. On voit que l'augmentation fut exceptionnellement forte de 1870 à 1880, et, en même temps, elle atteignait des états exceptionnellement favorables à la culture du blé, entre autres la vallée de la Rivière-Rouge, qui forme limite entre le Dakota et le Minnesota, et va se jeter, au nord, dans le lac Winnipeg (Canada). La plupart des compagnies ont, le long de leurs lignes, des concessions plus ou moins étendues de terrains sur lesquels elles cherchent, à grands renforts de prospectus, à attirer des colons pour les vendre le plus cher possible, et surtout pour s'assurer un trafic. L'immigration de colons européens, et, du côté de la Californie, celle des coolies chinois, est considérable et elle tend à s'accroître encore. De plus, pendant la crise industrielle qui sévissait dans les états de l'Est en 1871, le gouvernement de Washington offrit des terres gratuitement aux ouvriers sans travail, qui allèrent en grandes quantités s'établir dans l'Ouest. Toutes ces circonstances réunies ont amené un développement extraordinaire dans les défrichemens des prairies. Ajoutez-y que, pendant cette même période de 1876 à 1880, presque toutes les années ont été, de l'autre côté de l'Atlantique, très abondantes en blé, et qu'en Europe, au contraire, une série désastreuse de mauvaises récoltes augmentait nos besoins d'importation et maintenait les prix à un taux qui laissait un grand bénéfice aux Américains, et vous vous expliquerez comment ils ont pu doubler leur production de blé dans l'espace de dix ans. En 1870, cette production était de 82 millions 1/2 d'hectolitres, et, les prix commençant à être, sur la place de New-York,

inférieurs à ceux de Londres, il y eut une première exportation de 17 millions 1/2 d'hectolitres pour l'Angleterre. En 1878, la récolte atteignait 147 millions d'hectolitres, et l'exportation en Europe, 51 millions, dont 5 millions 1/2 pour la France; en 1879, elle s'élevait à 160 millions, et l'exportation à 52 millions d'hectolitres. Certes, le secours des blés américains fut un grand bienfait pour nos populations industrielles de l'Europe; sans eux, nous aurions revu, en 1879, les misères de 1846 et 1817; mais aussi, sans leur concurrence, nos fermiers auraient pu trouver dans la hausse du prix une certaine compensation pour la faiblesse de leurs récoltes. Les cultivateurs qui avaient des économies les entamèrent pour payer leurs loyers, les autres ne les payèrent pas ou s'endettèrent; ceux qui avaient déjà des dettes achevèrent de se ruiner. Ce fut le commencement de la crise agricole, qui se produisit d'abord en Angleterre, puis en France et dans tous les pays de l'Europe, où, par suite du développement du commerce et de l'industrie manufacturière, le prix du blé et la valeur des terres avaient le plus augmenté.

De 1871 à 1880, les fermiers anglais n'eurent que deux années satisfaisantes. Pendant les huit autres, ce ne fut que misère : trop de pluie, pas assez de soleil; on fit peu de grain, il mûrit mal et fut à peine vendable; les fourrages eux-mêmes ne valaient rien; dans les terres fortes, les bêtes se refusaient à les manger, et la pourriture fit de grands ravages dans les troupeaux de moutons. Dans sa déposition à l'enquête de 1881, sir James Caird estimait à 3 milliards 1/2 les pertes faites par les fermiers de la Grande-Bretagne pendant les six années de 1873 à 1880. « Cette diminution de capital, disait-il, empêchera pendant un certain temps les fermiers de bien cultiver; on aura une période de culture négligée (*low farming*) jusqu'à ce qu'une série de bonnes années ait renouvelé les ressources financières. » Depuis 1881, la température a été, en effet, plus favorable au blé, mais le rendement par hectare a été moins élevé que si les terres avaient été, comme avant la crise, bien nettoyées et enrichies au moyen d'engrais chimiques. D'après sir J.-B. Lawes, la fertilité des terres paraît avoir diminué en Angleterre de 11 pour 100 par suite du *low farming*. La quantité de bétail est aussi moins grande, malgré l'accroissement de la superficie des herbages.

De plus, l'Amérique continue à envoyer les blés, dont la production avait si rapidement augmenté depuis 1870; les chemins de fer qui les transportent jusqu'à New-York, et les navires qui les amènent en Europe, ont encore réduit leurs tarifs. En 1883, quelques-unes de ces puissantes maisons qui dominent aujourd'hui le commerce des blés en firent d'immenses provisions à Chicago,

comptant ensuite provoquer la hausse en Europe et réaliser ainsi de beaux profits. Mais leurs calculs furent trompés à la fois par l'arrivée des blés indiens, que des maisons rivales purent amener à Londres dans des conditions de bon marché imprévues, et par l'abondance des récoltes qui se produisit à la fois des deux côtés de l'Atlantique; le stock qu'elles avaient mis en réserve vint se joindre, en 1884, aux nouveaux approvisionnemens, pour faire descendre les prix à un taux presque aussi bas qu'en 1850. Or, 25 hectolitres à 15 francs ne font que 375 francs par hectare. Un si maigre produit laisse le cultivateur en perte de 30 à 80 francs par hectare de blé. Jusqu'en 1883, la valeur du bétail avait augmenté, mais cette augmentation était insuffisante pour compenser la perte faite sur le blé dans les assolemens de quatre ou cinq ans, qui sont usités dans l'est de l'Angleterre, et qu'on est forcé d'y conserver pour une partie des terres, parce que les herbages n'y réussiraient pas. Du reste, depuis 1884, cette hausse du bétail s'est arrêtée. On prétend qu'aujourd'hui la perte faite par les fermiers anglais s'élève à 4 milliards, presque la moitié du capital de 9 milliards qu'ils possédaient. Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas ou ne veulent pas renouveler leurs baux. Ils renoncent à une carrière dans laquelle ils ne voient plus aucun espoir de succès, ou ils s'en vont en Amérique se joindre aux concurrens qui les ont ruinés. Quelques-uns emportent un reste de capital; d'autres sont commandités, comme les éleveurs de moutons de l'Australie, par des banquiers de la cité, qui les aident à constituer dans les états du Nord-Ouest ou en Californie ces *bonanza farms*, ces fermes de 20,000 ou 30,000 hectares où les machines les plus ingénieuses labourent, sèment, moissonnent, battent sur place, mettent en sacs, conduisent à la gare voisine, élèvent dans un grenier ou chargent sur les wagons du chemin de fer d'immenses quantités de blé. Il se forme également des compagnies par actions pour l'élevage du bétail dans le Texas, l'Arkansas, le Dakota, etc., et quelques-unes de ces compagnies ont donné, en 1883, des dividendes de 15 à 20 pour 100. Les propriétaires et les capitalistes cherchent à trouver dans les bénéfices que leur donnent ces entreprises américaines des compensations pour les pertes qu'ils font sur leur patrimoine. En Angleterre, ils ont de la peine à trouver des fermiers; ils sont obligés de leur accorder de fortes réductions de loyer; et, non-seulement le prix des propriétés rurales a beaucoup baissé depuis 1878, mais elles ne trouvent d'acheteurs à aucun prix (*agricultural land is practically unsaleable*). Les herbages seuls conservent jusqu'à présent leur ancienne valeur, et heureusement ils couvrent de grandes étendues, presque la moitié du sol productif. D'après le tableau dressé par les collecteurs de l'impôt sur le revenu, celui de la propriété agri-

cole de la Grande-Bretagne n'aurait baissé, de 1877 à 1882, que de 7 pour 100. Mais il y a lieu de faire, pour cette évaluation, la même remarque que pour celle des contrôleurs des contributions directes en France. Elle est assise sur des baux conclus dix années ou plus auparavant, elle ne peut donc pas constater toute l'étendue de la diminution que subissent les nouveaux baux; l'*Économiste anglais* l'estime au moins à 10 pour 100. Dans tous les cas, comme les herbages occupent la moitié du territoire, il faut doubler ces chiffres et dire 20 pour 100 de réduction moyenne du revenu des terres arables. Pour certains sols froids et argileux, elle atteint 40 à 50 pour 100; pour d'autres, et surtout pour ceux qui sont restés en bon état de culture, elle ne dépasse pas 10 pour 100.

On pourrait essayer de calculer l'action exercée par la concurrence des blés américains en comparant le prix moyen des années 1873, 1875, 1876, 1877 et 1879, avec celui des années 1853, 1855, 1859, 1860 et 1861, où l'Angleterre a eu des récoltes également faibles, mais où elle n'avait de ressources, pour combler ses déficits, que les blés de la Baltique et de la Mer-Noire, et quelquefois les nôtres. Pendant la dernière série, le prix moyen ne s'est pas élevé au-dessus de 21 fr. 30; pendant la précédente, il avait été de 26 fr. 30. Par conséquent, on peut estimer à 5 francs par hectolitre la dépression que les blés américains produisent sur les marchés anglais.

Si l'on fait le même calcul pour les années correspondantes en France, on trouve une différence de 3 francs environ. Avant 1861, le prix moyen était de 1 franc moins élevé en France qu'en Angleterre; après 1873, il s'est maintenu, au contraire, à près de 1 franc au-dessus de celui des marchés anglais. Or, notre prix moyen ayant été depuis une vingtaine d'années 21 à 22 francs l'hectolitre, nous pouvons espérer que, pour la période de 1881 à 1890, la moyenne générale ne sera pas au-dessous de 18 à 19 francs l'hectolitre, ou 23 à 24 francs les 100 kilogrammes.

Quant au blé indien, sa concurrence n'est pas aussi redoutable que celle du blé américain. Avec une population plus dense que la nôtre et qui se multiplie très rapidement, avec un climat où les alternatives de sécheresse et d'inondation sont beaucoup plus prononcées qu'en Europe, les Indes orientales étaient, il y a vingt ans, et sont encore dans quelques provinces plus dénuées de voies de transport que nous ne l'étions il y a deux siècles. Tandis que le blé n'avait aucune valeur sur certains points, la famine régnait ailleurs et souvent la mortalité était effrayante. A la suite de la famine d'Orissa, une des plus meurtrières qu'il y ait eu depuis trente ans, le gouvernement anglais fit faire une enquête par des commissaires spéciaux (*famine commissioners*), qui proposèrent,

comme moyen de prévenir le retour de ces désastres, la création de chemins de fer et de canaux d'irrigations; et un fonds, que l'on appelle également *fonds de famine*, leur fut affecté. Les Indes anglaises ont maintenant 16,000 kilomètres de chemins de fer. En 1873, elles ont commencé à exporter environ 1/2 million de quintaux de blé; en 1879, par suite de la hausse qu'il y avait sur nos marchés, cette exportation a pris de plus grandes proportions et il en est entré un peu dans les ports français; en 1881-82, nous en avons reçu 2,500,000 quintaux et en 1882-83, 1,700,000 quintaux. L'Angleterre en a importé quatre à cinq fois plus que nous. Mais les prix actuels arrêteront l'accroissement de cette concurrence. Sir James Caird, membre du parlement, qui a été l'un des *famine-commissioners* d'Orissa et qui connaît parfaitement bien les Indes, ne pense pas que le blé indien puisse jamais nous arriver régulièrement en quantités assez considérables et à un prix inférieur à celui du blé américain. Et, en effet, il est difficile de croire qu'une population de 250 millions d'âmes, à peine sauvée des horreurs de la famine, puisse en quelque sorte s'enlever le pain de la bouche pour nous le vendre! Les pauvres *ryots* n'en mangent guère, il est vrai; ils se contentent de millet et de riz, parce qu'ils ne gagnent que 0 fr. 12 à 0 fr. 15 par jour. Mais tous les Indous qui ont un peu d'aisance consomment du blé et, pour l'honneur de la métropole, il faut espérer que la misère diminuera au milieu de cette fourmilière humaine et qu'elle aura bientôt sa part des récoltes qu'elle produit!

Mais, en attendant que ces prévisions consolantes se réalisent, le blé est à 15 francs, et, dans le Nord de la France comme en Angleterre, nous sommes en face de terres sans fermiers ou de fermiers sans capitaux.

L'agriculture anglaise ne produit que des céréales et du bétail; ses seuls produits accessoires sont le houblon dans les comtés du Sud-Est et le lin dans quelques districts de l'Irlande. En France, nous avons, outre le blé et les fourrages, une variété infinie de cultures; les unes sont prospères et ne demandent qu'à se développer; d'autres, au contraire, ont donné pendant longtemps de grands bénéfices et contribué à augmenter les fermages et le prix des terres dans les pays qui les avaient adoptées les premiers, mais aujourd'hui elles déclinent ou laissent moins de profit qu'autrefois. Par exemple, le lin ne se vend plus que la moitié de ce qu'il valait jadis; le coton le remplace dans certains usages, et les filatures qui subsistent achètent leurs matières premières en Russie. Sa culture disparaît en Normandie et en Picardie et elle diminue dans la Flandre. Le chanvre russe fait également concurrence à celui du Val de la Loire, et le jute diminue la valeur des déchets

qui servaient à faire des toiles grossières; mais, si le prix de la filasse décroît, celui de la graine augmente, et c'est le cas de changer à temps son fusil d'épaule. Le colza souffre par la concurrence du pétrole et des graines oléagineuses (arachide, graine de coton et autres), qui arrivent d'outre-mer. Sa valeur a baissé de plus d'un quart. Dans le pays de Caux, on avait et on a encore l'usage de faire, sur une ferme de 60 hectares, 20 hectares de blé et 6 hectares de colza. Or, le produit brut du blé a diminué de 100 francs et celui du colza de 200 francs par hectare. C'est 3,200 francs de moins que donne la vente de ces grains. Pour ne pas compliquer notre compte, admettons que l'augmentation du prix du bétail compense celle des salaires. Il est évident que, pour avoir la même situation qu'autrefois, le fermier devra payer 53 francs de loyer de moins par hectare. Il est vrai qu'il pourrait modifier son vieil assolement et restreindre ses dépenses de main-d'œuvre, en développant la culture du fourrage et l'élevage du bétail. Mais pour cela il lui faudrait un bail de plus de neuf ans et un capital d'exploitation plus considérable. Nous reviendrons plus loin sur ces deux questions.

Les contrées où la crise est le plus grave sont les départemens du Nord, où la prospérité de l'agriculture, solidaire de celle de l'industrie sucrière, avait été le plus brillante pendant quarante ans. Le loyer et la valeur des terres avaient grandi proportionnellement au prix des betteraves. Mais la fabrication du sucre a subi le sort de toutes les industries qui donnent des bénéfices considérables; ces bénéfices même leur attirent des imitateurs et, par conséquent, des concurrens; et il arrive tôt ou tard un moment où la production surpasse les besoins de la consommation, c'est-à-dire une crise pendant laquelle les fabriques mal situées, mal outillées, mal dirigées et surtout celles qui sont endettées, se ruinent, tandis que celles dont les directeurs ont eu soin de perfectionner le matériel et de mettre de côté une partie des bénéfices comme fonds de réserve tiennent tête à l'orage. Pendant la crise, la production se ralentit,tandis que la consommation continue à s'accroître; le mal lui-même apporte avec lui son remède et, quand le terrain est déblayé, les affaires reprennent; les fabriques qui n'ont pas sombré retrouvent leurs anciens bénéfices; celles qui ont fait faillite sont rachetées à bas prix par de nouveaux actionnaires qui réussissent là où leurs prédécesseurs avaient échoué. Ces alternatives de périodes à grands profits et de périodes difficiles se retrouvent dans l'histoire de toutes les industries. La crise sucrière est générale; en Allemagne, on l'appelle le *krach* des sucres (*Zuckerkrach*). Mais partout il y a des fabriques qui ont fait encore en 1883 une campagne satisfaisante. Je pourrais en citer en France, mais nous en avons moins que les Prussiens et les Autrichiens, parce que nous avons plus de fabriques qui, à l'époque où elles faisaient des

bénéfices, les ont répartis en dividendes, au lieu d'en employer une partie à transformer leur outillage, et surtout parce que nos cultivateurs ne savent pas produire des betteraves aussi riches en sucre que nos concurrens, ou n'étaient pas comme eux intéressés à en faire. En fondant l'impôt sur le poids des racines employées à la fabrication, le gouvernement allemand a encouragé la production des betteraves riches et l'extraction aussi complète que possible de ce sucre; et nous avons bien fait de l'imiter. Mais la véritable supériorité des Prussiens et des Autrichiens consiste dans l'instruction spéciale donnée aux agriculteurs et aux ingénieurs qui dirigent les fabriques de sucre.

Quoi qu'il en soit, au lieu de vendre comme autrefois leurs betteraves 20 francs les 1,000 kilos et souvent plus, quelle que fût leur richesse, nos cultivateurs n'en obtiennent plus que 17 ou 18 francs et encore faut-il qu'elles aient une densité de 5°,5, ce qui ne permet plus de produire des quantités aussi considérables par hectare qu'avec des betteraves à 4 ou 5 degrés. Le produit brut de chaque hectare est donc diminué de 200 à 300 francs. Sur une ferme de 100 hectares qui faisait 30 hectares de betteraves, c'est un déficit annuel de 6,000 à 9,000 francs; il vient s'ajouter à celui de 3,000 francs provenant de 30 hectares de froment. La diminution de produit est donc de 9,000 à 12,000 francs pour l'ensemble de la ferme, soit 90 à 120 francs par hectare, à peu près l'équivalent du fermage.

On objectera peut-être à ce raisonnement qu'au temps où les betteraves se payaient 20 francs et le blé 22 francs, les fermiers faisaient des fortunes, et que beaucoup d'entre eux ont placé leurs économies en valeurs mobilières, n'ont pas voulu renouveler leurs baux quand ils ont vu les salaires augmenter de plus en plus, et ont dirigé leurs enfans vers d'autres carrières. Devons-nous en être étonnés? Il n'y a rien dans le système du fermage qui retienne sur le sol les bénéfices qu'il a donnés. Le fermier fait les réparations des bâtimens auxquelles il est obligé; il fume les champs et dispose l'assolement de manière à en tirer le plus d'argent possible pendant la durée de son bail et, par conséquent, il a d'autant plus d'intérêt à bien faire que ce bail est plus long. Mais il n'a aucune espèce d'intérêt à laisser à fin de bail ou des bâtimens plus complets ou des terres plus riches qu'à son entrée. Il ne l'aurait que si les clauses de ce bail ou, à leur défaut, une loi analogue à celle que vient de voter le parlement anglais lui donnaient la garantie que la valeur non épuisée, comme disent les Anglais (*unexhausted improvements*), lui serait remboursée, dans le cas où il n'en resterait pas fermier. Il pourrait être intéressé à faire les améliorations, s'il connaissait assez bien son propriétaire et avait assez de confiance dans sa libéralité pour ne pas craindre qu'elles ne devien-

nent un motif d'augmentation de loyer. Malheureusement, un trop grand nombre de propriétaires n'ont aucun rapport direct avec leurs tenanciers; ils se servent d'intermédiaires, notaires ou agens d'affaires, pour conclure les baux. Ces intermédiaires sont rémunérés proportionnellement aux fermages des biens qu'ils administrent et, presque toujours, ils cherchent avant tout à grossir ces fermages, sans aucune considération pour les personnes. Une partie des anciens fermiers qui avaient contribué au développement de la riche agriculture de la Picardie a été peu à peu évincée par des étrangers inconnus, souvent sans capital, quelquefois aussi sans moralité, qui venaient offrir des loyers plus élevés. L'exagération du privilège du propriétaire paraît avoir aussi contribué à multiplier ces locations faites à l'aveugle et à taux exagéré. Les fermages montaient en raison inverse de la solidité morale et financière des cultivateurs, et lorsque survinrent les mauvaises années de 1875 à 1879, la plupart de ces fermiers, déjà endettés, achevèrent de se ruiner, tout en ruinant les terres qu'on leur avait confiées. Les termes ne furent pas payés et, comme l'a dit M. de Saint-Vallier au sénat, les saisies mobilières furent nombreuses de 1880 à 1883. C'étaient des propriétaires qui, en vertu de leur privilège, cherchaient à se dédommager des suites de leur imprévoyante administration. Mais je me hâte d'ajouter que plus nombreux encore, bien plus nombreux, furent les propriétaires qui se montrèrent pleins de bonté et de patience pour leurs malheureux tenanciers. Les fermes complètement abandonnées sont très rares, mais les propriétaires sont obligés d'exploiter eux-mêmes celles pour lesquelles ils n'ont pas voulu accorder les réductions qu'on leur demandait.

Ce qui aggrave la situation où se trouvent certaines régions et, entr'autres le département de l'Aisne, c'est qu'il y a, outre les terres adjointes aux bâtimens d'exploitation, beaucoup de *terres volantes* ou *marchés de terre*. Dans tout le bassin de la Seine, les grandes cultures occupent les plateaux de calcaire jurassique, craie ou calcaires tertiaires, recouverts, tantôt d'argile, tantôt de limon plus fertile, mais beaucoup plus perméable pour les eaux. Les vallées et leur voisinage immédiat appartiennent à la petite propriété qui y prospère, malgré la crise; elle y fait du lait, des légumes et les vend avec profit dans les villes qui se sont également développées dans les vallées, parce qu'elles y trouvent les cours d'eau nécessaires à leurs industries et à leur alimentation. Mais sur les vastes plateaux qui s'étendent entre ces vallées populeuses, il n'existe aucune source. Quand le sol est assez argileux pour retenir les eaux de pluie dans ses dépressions, on y fait des mares, comme dans la Brie et le pays de Caux, et les fermes sont réunies en petits groupes autour de ces mares ou dispersées dans la campagne, et toujours

entourées de toutes les terres qu'elles ont à cultiver. Il n'en est pas de même dans les arrondissemens de Laon et de Soissons. Les bâtimens d'exploitation sont en général situés sur les bords des plateaux et les terres les plus rapprochées en dépendent. Les cultivateurs qui en sont propriétaires ou fermiers recherchaient, à l'époque où ils faisaient de grands bénéfices, les terres isolées qui se trouvent au-delà. Ils prenaient ainsi en location des étendues de plusieurs centaines d'hectares, mais par marchés de terre qui appartenaient à dix ou douze différens propriétaires. On eut même alors le grand tort de défricher des bois qui se trouvaient sur les vastes plateaux, très loin des fermes. Mais, quand les mauvaises années sont venues, ces marchés de terre ont été les premiers abandonnés. Les fermiers n'en veulent plus et leurs propriétaires ne savent qu'en faire, parce qu'il leur est impossible de les cultiver eux-mêmes. Partout la valeur des marchés de terre diminue en proportion beaucoup plus forte que celle des terres pourvues de bâtimens; dans certaines localités, on les offre à la seule condition de payer les impôts; ailleurs on les laisse en friche. On devrait reboiser tous ceux qui sont de qualité inférieure ou très éloignés des fermes; c'est leur destination naturelle.

Dans ses voyages en France, Arthur Young parle du métayage avec un souverain mépris; en véritable Anglais, il n'appréciait que le fermage et la grande propriété; mais, dans la crise actuelle, le métayage et la petite propriété se montrent supérieurs au système du fermage, et, si la France souffre moins que l'Angleterre, c'est qu'elle a plus de métayers et de petits propriétaires qui cultivent eux-mêmes leurs terres. Ce qui ruine les fermiers, et surtout les fermiers des grands domaines, c'est la coïncidence de la hausse des salaires et des fermages, qui a commencé depuis longtemps, avec la baisse du prix des céréales, qui s'est produite depuis quelques années : leur bail les lie, et ils ne pourront dégager leur situation que lorsqu'il sera arrivé à son terme. Au contraire, pour les métayers, les loyers diminuent naturellement avec la valeur des récoltes; ils perdent aussi, mais seulement sur la part qui représente la rémunération de leur travail. Quant au petit propriétaire, ses champs servent avant tout à le nourrir, lui et sa famille; et il ne porte au marché que le surplus ou des produits spéciaux, comme du lait, des œufs, des volailles, des légumes, etc. Il n'a ni fermage, ni salaires à payer à autrui; mais ceux qu'il se paie à lui-même diminuent avec le prix du blé qu'il a l'habitude de vendre. Malheureusement sa situation est très différente, lorsque sa terre est grevée de dettes; il est alors en quelque sorte le fermier de son créancier hypothécaire; et le bail qui l'engage n'a aucun terme, si ce n'est l'expropriation qui le menace. Nous avons, hélas! beaucoup

de ces petits cultivateurs, non seulement dans le Nord-Est, où la folie d'acheter de la terre à crédit existe depuis longtemps, mais de tous côtés. Quand l'ouvrier avait économisé sur ses salaires, quand le métayer avait fait quelques bonnes années, ils ne pouvaient pas résister à la tentation d'acheter un champ, même s'ils n'avaient pas encore de quoi le payer immédiatement. Ils croyaient que les vaches grasses seraient toujours là et leur permettraient de solder bientôt leur achat; mais les vaches maigres sont venues, et elles ne laissent plus de quoi payer les termes. La gêne actuelle est en partie la suite même de la prospérité passée; mais elle n'en est pas moins réelle.

III.

Saisons trop humides, concurrence de l'Amérique, salaires trop élevés, taxes trop lourdes, telles sont, d'après les conclusions de l'enquête faite en Angleterre, les causes principales de la dépression agricole; et voici les remèdes qui sont proposés et dont quelques-uns sont déjà adoptés. Le privilège du propriétaire a été réduit, afin d'augmenter le crédit des fermiers, qui sont, du reste, assimilés par la loi aux industriels et aux commerçans et peuvent faire, dans les mêmes conditions qu'eux, des emprunts aux nombreuses banques réparties sur tout le territoire de l'Angleterre et de l'Écosse, banques dans lesquelles le gouvernement n'intervient en aucune façon, et qui sont administrées en toute liberté par l'initiative privée.

Afin que le fermier ait toute sécurité, lorsqu'il emploie son capital en améliorations, le parlement a voté, en 1883, une loi (*agricultural holdings act*) qui oblige le propriétaire à lui rembourser à la fin du bail toutes les améliorations non épuisées. Ces améliorations forment, d'après cette loi, trois classes :

Pour la première, le fermier est tenu de demander le consentement du propriétaire; elle comprend : la construction des bâtimens, l'établissement des herbages, des prés irrigués, des vergers, houblonnières et jardins, le défrichement de terrains vagues, les colmatages, etc. Pour la deuxième (drainages), le consentement du propriétaire n'est pas indispensable, mais le fermier doit le prévenir de son intention de les faire. Enfin, pour la troisième, le fermier n'a ni à obtenir l'assentiment de son propriétaire, ni même à l'avertir de son intention de les exécuter, ce sont les améliorations temporaires : marnages et chaulages, emploi des phosphates et de toutes espèces d'engrais achetés au dehors, enfin consommation par tous les animaux de la ferme de toutes espèces de fourrages achetés au dehors. Le fermier fait au propriétaire sa demande

de compensation. S'ils ne sont pas d'accord, chacun d'eux nomme un expert et, dans le cas où ces deux experts ne le sont pas, le tribunal du comté leur adjoint un surarbitre.

Mais il ne suffit pas d'avoir des fermiers pourvus de capital et intéressés à l'employer en améliorations, il faut que ces fermiers sachent l'employer conformément aux principes scientifiques qui doivent aujourd'hui diriger la pratique. De là, les rapporteurs de l'enquête concluent au développement de l'instruction agricole.

Puis vient la diminution des fermages. Pour que le cultivateur anglais puisse lutter avec plus de chances de succès contre la concurrence américaine, il faut qu'il ne paie pas trop cher son principal instrument de production : la terre.

Enfin on demande la diminution des taxes qui pèsent sur la propriété foncière et qui équivalent à 16 pour 100 du revenu, tandis que les valeurs mobilières ne paient que la moitié. Ces taxes sont de diverses natures : taxe des pauvres, taxe de police, taxe des prisons, taxe des routes, taxe du comté, etc. On ne dit point par quelle voie on pourrait arriver à ce dégrèvement.

Quant à des droits d'entrée sur les produits étrangers, sir W. Barthelot a exprimé, dans la séance du 31 octobre 1884 de la chambre des communes, le vœu qu'une taxe financière modérée fût prélevée sur les blés étrangers. Mais il est à peu près seul de cet avis. « Notre voisinage des meilleurs marchés du monde, lui répond sir James Caird, est une protection naturelle qui équivaut au loyer de nos terres à blé. Le transport du blé américain coûte au moins 3 fr. 50 par hectolitre, depuis son lieu de production jusqu'à nos ports. C'est une protection de 80 francs par hectare. » Et la plupart des Anglais partagent l'opinion du célèbre économiste ; ce qui ne les empêcha pas de demander et d'obtenir une loi de police sanitaire qui, en réalité, est une véritable loi de protection et même de prohibition, car dès que quelques cas de maladie contagieuse sont constatés ou seulement soupçonnés dans le bétail de provenance étrangère, son entrée est absolument défendue pour un temps plus ou moins long.

L'Angleterre a, par sa position insulaire, ses mines de houille et le génie spécial de ses habitans, de tels avantages pour ses usines et ses manufactures qu'elle considère l'échange de ses produits industriels contre le blé américain, comme le meilleur moyen d'avoir du pain à bon marché. Elle importe la majeure partie du blé qu'elle consomme et, autour de ses immenses cités noires de fumée, les campagnes se couvrent de beaux parcs, de riches herbages, de nombreux troupeaux, mais sa population agricole diminue de plus en plus. Au commencement de ce siècle, les Écossais des montagnes ont abandonné leurs cottages pour émigrer au

Canada ou se faire ouvriers dans les villes industrielles. Puis est venu l'exode des Irlandais, qui ont pris le même chemin. Aujourd'hui ce sont les fermiers de l'Angleterre qui vont faire du blé en Amérique ou de la laine en Australie. Les *latifundia* de l'Angleterre nous rappellent ceux de l'ancienne Rome. On y élevait aussi du bétail, et le blé venait de Sicile ou d'Égypte. « La vie de Rome se trouvait désormais à la merci des flots et des vents, » dit Tacite. Les bateaux à vapeur qui amènent à l'Angleterre les blés de l'Amérique, de la Russie et des Indes ne craignent ni les flots, ni les vents, et son approvisionnement est assuré. Mais Rome n'aurait-elle pas mieux fait de conserver cette robuste population de soldats laboureurs qui avaient fondé sa puissance?

En France, la question des droits protecteurs est au premier rang dans les préoccupations du public et les discussions de la presse. Un grand nombre de cultivateurs sont persuadés, comme les honorables conseillers généraux de l'Aisne, que l'agriculture française pourrait se relever de ses désastres, ce sont leurs propres termes, si l'on frappait les matières non comprises dans les traités de commerce de droits suffisamment élevés ; et ils proposent 5 francs par quintal pour le blé, 3 francs pour le seigle et l'avoine, 7 francs par tête pour les moutons, 60 francs pour les bœufs, 40 francs pour les vaches. Le gouvernement est mis en demeure de proposer, et le parlement de voter ces droits, et, s'ils ne le font pas, si la crise où se trouve l'agriculture de certains départemens continue, on dira et l'on croira réellement que nos ministres et nos députés n'ont pas voulu employer le seul, le véritable remède qui aurait pu la faire cesser. La situation est grave à tous les points de vue et digne d'être étudiée de la façon la plus sérieuse.

Et d'abord, est-on bien sûr qu'un droit d'entrée de 5 francs par quintal métrique sur les blés étrangers fera hausser de 5 francs le prix moyen sur les marchés français? Évidemment, si nous ne mangions en France que du pain fait avec du blé étranger, un droit de 5 francs par quintal ferait hausser le prix moyen de 5 francs, ou du moins de 4 francs, différence entre 5 francs et la taxe de 1 franc qui est actuellement perçue sur le blé qui entre par navire étranger. Mais si, au contraire, nous nous suffisions à nous-mêmes, et si nous n'importions pas du tout de blé, ce droit d'entrée n'aurait aucune influence sur nos prix ; il est à peine besoin de le dire. Si je pouvais tracer les proportions relatives des importations étrangères à notre consommation par dixièmes, depuis 10/10es, 9/10es, 8/10es, jusqu'à 2/10es, 1/10e et 0, sur une ligne horizontale, et les augmentations de prix que ces importations produisent, 5, 4, 3, 2, 1 et 0 francs, sur une ligne verticale, les deux points extrêmes seraient 5 francs pour une importation de 10/10es, c'est-à-dire de

la totalité de notre consommation, et zéro pour une importation nulle. Entre ces deux extrêmes, la courbe des augmentations de prix serait une ligne parfaitement droite et inclinée de manière à démontrer que *les droits d'entrée sur les produits étrangers ne font hausser le prix moyen sur les marchés français que dans la proportion où ces produits étrangers concourent avec nos propres produits à satisfaire aux besoins de notre consommation*. Ainsi une augmentation de droit de 4 francs par quintal de blé étranger ne fera hausser notre prix moyen que de 1/10 de 4 francs, soit 0 fr. 40, si nous importons 1/10 de notre consommation, comme pendant ces dernières années, de 2/10 ou 0 fr. 80, si nous importons les 2/10 de notre consommation, de 1 fr. 20, si nous en importons les 3/10, comme cela s'est produit après l'année désastreuse de 1879, et ainsi de suite.

Comme le principe que j'essaie d'établir a une grande portée et que probablement il sera fort contesté, en voici une autre démonstration : Supposez deux bassins d'eau, l'un de 10 mètres carrés, l'autre de 1 mètre de surface. Ce second bassin est plus élevé que le premier, de manière à ce que l'on puisse y faire écouler l'eau qu'il renferme, et cette eau occupe une hauteur de $0^m,50$ au-dessus du robinet qui permet l'écoulement. Croyez-vous qu'après cet écoulement complet, le niveau de l'eau aura haussé de $0^m,50$ dans le grand bassin? Non; il n'aura haussé que de $0^m,05$. C'est la loi de l'offre et de la demande des économistes. Les droits d'entrée ne l'empêchent pas de se manifester; ils diminuent l'offre, mais celle-ci n'en reste pas moins soumise, comme la demande, à des influences beaucoup plus puissantes que ces droits. Dans la période de 1821 à 1830 qui a suivi l'établissement de l'échelle mobile, le blé et la viande ont été à meilleur marché en France que pendant la période qui l'a précédée. L'effet de ces droits a été, non seulement atténué, mais annulé à la fois par les bonnes récoltes de blé que nous avons eues après 1820, et par l'augmentation de notre production de bétail. Un de nos plus savans publicistes a dit que la situation a changé depuis 1821, que la France produisait alors bon an mal an toute la quantité de blé nécessaire à sa consommation, et qu'elle avait même un excédent dans les années d'abondance, tandis que maintenant les importations sont nécessaires, même dans les bonnes années, et le prix du blé en France est réglé par celui du marché général. Le prix du blé en France n'a-t-il pas toujours été réglé par celui du marché général? En 1821, il y avait plus de différence qu'aujourd'hui entre les prix des divers marchés qui composent le marché général parce que les transports coûtaient plus cher. Mais les lois économiques n'ont pas changé depuis cette époque. Du reste, nous en avons eu une preuve toute récente.

Lorsque l'introduction des viandes de porc d'Amérique a été interdite, il y a quelques années, on s'attendait à les voir augmenter de prix sur nos marchés. Le contraire a eu lieu, et les statistiques ont constaté que cela provenait de l'augmentation de notre élevage. On pourrait dire également à cette occasion : *ce qu'on voit*, c'est l'augmentation des prix que l'interdiction des viandes américaines devrait amener; *ce qu'on ne voit pas*, c'est l'influence morale de cette interdiction, la confiance qu'elle inspire à nos éleveurs, et qui est trompée par cela même qu'elle existe. Ainsi les faits dépassent souvent la portée du principe que j'ai cherché à établir.

D'après ce principe, si la France importe, comme pendant ces dernières années, environ 1/10 de sa consommation, le droit d'entrée de 5 francs par quintal de blé que le comice agricole de Laon propose fera, pour une production moyenne de 17 quintaux, 8 fr. 50 par hectare. Si nous importons 3/10 de notre consommation, comme à la suite des années de très mauvaises récoltes, la protection sera 25 fr. 50 par hectare de blé.

Pour la viande, nos importations ne dépassent guère le dixième de notre consommation, si l'on prend leur ensemble. Un droit de 60 francs par tête de bœuf ne ferait donc hausser les prix que de 6 francs et, si 2 hectares peuvent nourrir 3 bœufs, la protection équivaudrait à 9 francs par hectare. Elle serait plus grande pour les moutons, parce que les pays étrangers nous en envoient beaucoup plus. Mais il faut remarquer que les droits ne profiteront qu'aux éleveurs, car ils augmenteront le prix des animaux maigres dans la même mesure que celui des animaux gras.

Une ferme de 100 hectares, qui, suivant l'usage assez général sur les plateaux de la Picardie, a 30 hectares de blé, 30 hectares de betteraves, 20 hectares d'avoine et autres récoltes qu'elle emploie elle-même pour nourrir ses chevaux et son personnel, et 20 hectares de prairies artificielles qui servent, avec les pulpes, à engraisser des bœufs ou des moutons, gagnerait donc 255 à 765 francs, soit 2 fr. 55 à 7 fr. 65 par hectare, et ce que les fabricans de sucre pourraient ou voudraient bien accorder aux cultivateurs comme part du profit qu'ils tirent de la taxe sur les sucres étrangers. Voilà tout ce que l'agriculture du département de l'Aisne peut espérer obtenir par l'effet des droits d'entrée qu'elle réclame. Est-ce suffisant pour la relever de ses désastres? Ce remède ne ressemble-t-il pas à ces pilules de mie de pain que le médecin donne quelquefois aux malades? Mais ce n'est pas à un malade imaginaire que nous avons affaire; et il maudirait tous les médecins de la faculté, s'ils ne lui permettaient pas d'en essayer.

Les droits d'entrée sur les produits étrangers protégeraient donc nos agriculteurs beaucoup moins qu'ils ne l'espèrent, mais, d'un

autre côté, ils ne nuiraient pas à nos consommateurs, ils ne feraient pas renchérir leur pain et leur viande autant que le craignent les hommes généreux qui se font les champions de ces consommateurs. Un droit de 5 francs par quintal de blé ne ferait renchérir le pain que de un demi-centime à un centime et demi par kilogramme; un droit de 2 fr. 60 par quintal de blé, comme celui qui est proposé par le ministère, ne ferait renchérir le pain que de un quart à trois quarts de centime par kilogramme. Un droit de 25 francs par bœuf ne pourrait augmenter le prix de la viande que de dix centimes par kilogramme. Il est vrai que les intermédiaires entre le producteur et le consommateur, — les marchands de grains et de bétail, les boulangers et bouchers, — feront tout leur possible pour tirer parti du préjugé qui admet l'équivalence des droits d'entrée avec l'accroissement général des prix de vente. Mais il sera facile de comparer ce qu'ils paient aux cultivateurs pour leur blé et leur bétail sur pied avec ce qu'ils demandent aux consommateurs pour le pain et la viande en détail et, si l'écart, déjà fort considérable à présent, augmente encore, les consommateurs ont un moyen fort simple de rétablir l'équilibre, c'est de se liguer à leur tour pour former des sociétés coopératives. Je pourrais citer une boucherie coopérative établie dans une petite ville de province qui, déjà depuis plusieurs années, donne à ses sociétaires 40 à 50 pour 100 de bénéfices, bénéfices qui consistent d'une part dans la réduction du prix de la viande, de l'autre dans un dividende qui est distribué à la fin de l'année, proportionnellement à la quantité de viande achetée par chaque sociétaire.

Non, des droits d'entrée modérés, comme ceux qui sont proposés aux chambres, ne coûteront pas un milliard aux consommateurs, comme le disent leurs généreux défenseurs. Ils ne leur coûteront guère plus que la somme prélevée par les douanes à nos frontières. En effet, si nous consommons par an 100 millions de quintaux de blé, dont 90 millions produits en France et 10 millions importés de l'étranger, l'ensemble de notre consommation coûtera en moyenne 26 millions de plus (1). L'état percevra également 26 millions sur les blés étrangers et il aura autant de moins à demander aux contribuables français. Il me semble qu'une telle ressource n'est pas à dédaigner dans la situation où se trouvent nos finances. La diminution de nos recettes provient en grande partie de la diminution de la valeur des propriétés qui a amené celle des produits de l'enregistrement et du timbre. Or, du même coup, nous pouvons nous procurer une recette nouvelle et ralentir

(1) Soit 0 fr. 26 par quintal d'augmentation pour les 100 millions de quintaux consommés.

cette baisse des fermages et des propriétés dans la mesure où les droits d'entrée auront cet effet.

Dans la déclaration de principes de l'association pour la liberté des échanges de 1846, Frédéric Bastiat disait : « Nous ne contestons pas à la société le droit d'établir sur les marchandises qui passent la frontière des taxes destinées aux dépenses communes, pourvu qu'elles soient déterminées par la seule considération des besoins du trésor. » Et il ajoute, lorsqu'il trace les bornes que s'impose l'association : « Une autre limite à la liberté des échanges, c'est l'*impôt*. Il est évident pour tous que la douane peut être appliquée à deux objets fort différens, si différens que presque toujours ils se contrarient l'un l'autre. Napoléon a dit : La douane ne doit pas être un instrument fiscal, mais un moyen de protection. — Renversez la phrase et vous aurez tout notre programme. Ce qui caractérise le droit *protecteur*, c'est qu'il a pour mission d'*empêcher* l'échange entre le produit national et le produit étranger. Ce qui caractérise le droit fiscal, c'est qu'il n'a d'existence que par cet échange. Moins le produit étranger entre, plus le droit protecteur atteint son but. Plus le produit étranger entre, plus le droit fiscal atteint son but. Le droit protecteur pèse sur tous et profite à quelques-uns. Le droit fiscal pèse sur tous et profite à tous. »

On a complétement oublié ces prudentes restrictions, lorsqu'en 1861 on a conclu les premiers traités de commerce. On y a inscrit comme *exempts* de droits les peaux, laines, suifs, graines oléagineuses, lin, chanvre, bois, que nous importons en quantités considérables et qui, par conséquent, auraient pu fournir au trésor des ressources précieuses, si on les avait soumis à une taxe fiscale de 5 pour 100 *ad valorem*. Par compensation, on a établi des droits de 20 à 30 pour 100 sur des produits manufacturés qui n'entrent qu'en très faibles quantités et qui, par suite, rendent peu; ce sont des droits protecteurs, mais ce ne sont pas des droits fiscaux.

De plus, on a oublié, dans les traités de commerce, un principe que nous inscrivons partout à côté de celui de la liberté; on a oublié l'*égalité*. On a donné des droits protecteurs à l'industrie manufacturière, et l'on n'a rien donné à l'agriculture. On a ainsi exagéré les développemens de la production industrielle au détriment de la production agricole; on a attiré artificiellement les capitaux et les ouvriers vers les villes et on a contribué à en dépouiller les campagnes. On a faussé l'équilibre des forces productives. L'agriculture demande aujourd'hui à être l'égale de l'industrie manufacturière. De là cette puissante agitation de l'opinion publique que nous voyons se manifester dans toutes nos campagnes; et la nécessité s'impose de lui donner satisfaction dans les limites où les engagemens pris avec les autres nations nous le permettent.

Les traités de commerce nous lient, les uns jusqu'en 1891, les autres jusqu'en 1892, et les seuls produits agricoles qui n'y sont pas mentionnés, c'est-à-dire, sur lesquels nous sommes libres d'établir des droits, sont les céréales, les farines et le bétail sur pied. Le gouvernement propose un droit de 2 fr. 60 par quintal de blé, ce qui, au prix actuel de 21 francs, représente environ 12 pour 100. Le droit de 25 francs qui est proposé pour les bœufs équivaut à 6 ou 7 pour 100, celui de 3 fr. sur les moutons à environ 11 pour 100. Cela ferait une moyenne de 10 pour 100 qui, certes, n'a rien d'exagéré comparativement aux droits protecteurs dont jouissent les produits des usines et des manufactures. Mais il faut encore se rappeler que les laines, le lin, le chanvre, les peaux, les suifs, les graines oléagineuses, les bois, etc..., ont été déclarés exempts, et, si l'on fait la moyenne de tous les produits agricoles, on trouve que les droits proposés ne dépassent pas 5 à 6 pour 100. On peut les considérer comme des droits purement fiscaux. Il est vrai qu'ils seront plus ou moins utiles aux cultivateurs, suivant les spécialités de leurs fermes, et l'honorable député, rapporteur de la commission des droits de douane, s'est appuyé là-dessus pour repousser les droits sur le bétail. Les éleveurs n'en ont pas besoin, dit-il, parce qu'ils font de la viande et que la viande augmente de plus en plus de valeur. Mais les fermes tout entières en prés ou herbages sont rares; la règle la plus générale, en agriculture, est d'avoir, au contraire, la production des céréales et celles du bétail réunies dans la même exploitation et s'appuyant l'une l'autre. Encourager l'élevage du bétail, c'est, comme l'a fort bien dit M. Méline, encourager indirectement et faciliter la culture du blé, parce que les fumiers qu'il fournit augmentent le rendement de ce blé. D'ailleurs, les bœufs ont tous de la peau et du suif, les moutons ont de la laine, et ces produits accessoires, ce que les bouchers appellent le *cinquième quartier*, sont loin d'avoir augmenté de prix comme la viande. Doser la protection accordée à telle spécialité agricole ou à telle autre, suivant la mesure de ses besoins, serait plus difficile encore que pour les différentes industries, et, si nous considérons les droits comme fiscaux, ils doivent, d'après la formule de Bastiat, peser sur tous et profiter à tous.

Pour chercher à rétablir l'égalité entre l'agriculture et l'industrie, ou du moins entre la fortune immobilière et la fortune mobilière au point de vue des impôts qu'elles paient, les agriculteurs demandent que les ressources acquises au trésor, par les droits d'entrée nouveaux, soient employées, si possible, aux dégrèvemens qui leur ont été promis depuis longtemps.

Quand le propriétaire cultive lui-même sa terre, l'agriculture se

confond avec la propriété ; par conséquent, l'augmentation de produit brut et l'allègement des charges profiteraient à tous deux à la fois. Dans le système du métayage, l'augmentation du prix du blé et de la viande se partagera par moitié entre le propriétaire et le métayer ; dans certaines contrées, c'est le propriétaire qui paie l'impôt, dans d'autres, — et je crois qu'elles sont les plus nombreuses, — c'est le métayer qui le paie. Il y aura, par suite des réformes proposées, avantage pour les deux parties, tantôt plus pour l'une, tantôt plus pour l'autre. Mais, quand la terre est cultivée par un fermier, il faut distinguer entre l'agriculteur et le propriétaire : l'augmentation du produit brut ne profitera au premier que pour la durée du bail courant; il en sera de même pour le dégrèvement de l'impôt, si celui-ci est à sa charge; mais, le bail une fois arrivé à son terme, le propriétaire seul recueillera ce double bénéfice. Ainsi, dans les contrées où le fermage à prix d'argent est en usage général, comme dans une partie du nord de la France et dans toute l'Angleterre, les droits protecteurs et les dégrèvemens d'impôt sont avantageux principalement pour les propriétaires, ce qui ne veut pas dire qu'il faille les leur refuser, car ils ont droit à l'égalité comme tous les autres citoyens.

Mais, en France, les propriétaires qui cultivent eux-mêmes leurs terres et les métayers sont trois à quatre fois plus nombreux que les fermiers. On a donc eu tort de dire que les plaintes sur la crise actuelle viennent uniquement des grands propriétaires qui voudraient accroître leurs revenus ou plutôt retrouver leurs anciens revenus en faisant payer le pain et la viande plus cher aux ouvriers. J'ai eu soin de montrer que, dans certains départemens, les intérêts de l'agriculture et ceux de la propriété sont malheureusement en désaccord, mais, dans la plus grande partie de notre pays, ils se confondent. Tâchons donc de leur donner, à l'une et à l'autre, ce qui est juste et ce qui est possible.

Mais ces réformes n'empêcheront pas un fait très important de se produire : la rente de la terre tend à perdre, par suite du perfectionnement des moyens de transport en dehors de la France, une partie de la plus-value qu'elle avait acquise pendant les cinquante dernières années, par suite du perfectionnement des moyens de transport à l'intérieur de notre pays et des progrès de tous genres qui avaient été faits dans l'industrie et l'agriculture. Nous employons ordinairement le mot de *rente* dans le même sens que celui de *revenu* ou *produit net*, mais la rente de la terre, qui a donné lieu à de si nombreuses discussions entre les économistes, a des caractères particuliers ; la terre ne peut pas s'entasser comme la monnaie dans un coffre-fort ou comme les machines dans des bâtimens à plusieurs étages ; elle ne produit qu'en raison de sa surface, du

soleil qui mûrit ses récoltes et de la pluie qui les arrose. Pour fournir à chaque homme les denrées qu'il consomme, il faut une surface d'une certaine étendue, étendue qui peut être restreinte jusqu'à un certain point par le perfectionnement des procédés de culture, mais à laquelle la nature impose partout un minimum. Ainsi, la production de tout ce qui se consomme à Paris, blé, viande, lait, légumes, etc., exige, dans les conditions actuelles de notre agriculture, à elle seule, toute la surface d'un cercle qui aurait plus de cent kilomètres de rayon. Mais cette surface doit également nourrir tous ceux qui la cultivent et les habitans de toutes les villes qui sont situées à moins de 100 kilomètres de la capitale, Versailles, Rouen, etc.

L'aire d'approvisionnement de Paris doit donc s'étendre encore plus et elle rencontre celle d'autres grandes villes, surtout celle de Londres et des cités manufacturières de l'Angleterre. Toutes ces surfaces, s'ajoutant les unes aux autres, finissent par former cette immense aire d'approvisionnement qui est devenue nécessaire aux populations concentrées par le développement de l'industrie et du commerce dans l'ouest de l'Europe. Les diverses productions y sont associées suivant les besoins des assolemens ou séparées suivant les aptitudes naturelles des terres et des climats, mais en général elles se groupent en zones plus ou moins concentriques autour des marchés qu'elles alimentent, et ces zones spéciales : lait, engraissement de bétail, élevage, laine, etc., sont échelonnées d'après la facilité plus ou moins grande avec laquelle leurs produits se transportent.

Parmi ces produits, prenons le blé, par exemple. Il est évident qu'à la limite extrême de la zone qui le fournit, le bénéfice net que donne sa culture est le plus faible possible et que sur le marché central, le prix devra être au moins égal à la somme des frais de production et des frais de transport que le blé de cette terre lointaine doit supporter pour y arriver. Quant aux terres plus favorisées, soit comme facilité de production, soit comme proximité du centre, la culture du blé y donnera un bénéfice net égal à la différence entre le prix de vente sur le marché central et la somme de ces frais de production et de transport. C'est ce bénéfice que les économistes appellent *rente*, privilège qui résulte de la nature des choses et qui se paie, lorsqu'on achète une propriété foncière, comme on paie une prime pour les actions industrielles qui promettent des dividendes. Or nous avons cru longtemps que notre vieille terre d'Europe, ne pouvant pas augmenter d'étendue, devait toujours conserver sa valeur et même devenir de plus en plus chère, à mesure que la population augmenterait en nombre et en richesse. Nous cherchions à lui faire produire tout ce qui était

nécessaire à cette consommation croissante, en l'améliorant et la cultivant de mieux en mieux. Mais notre confiance a été trompée par le perfectionnement inattendu des moyens de transport. Grâce aux bateaux à vapeur et aux chemins de fer, l'aire d'approvisionnement de nos grandes cités a franchi l'océan et le privilège que nous avions hérité de nos pères ou acheté de nos deniers est affaibli. Nous, propriétaires, nous en perdons une partie, mais ce n'est une perte que pour nous; elle se répartit sur l'ensemble de la société, qui achète aujourd'hui son pain à meilleur marché. Bastiat avait dit qu'à mesure que les capitaux s'accumulent, la part du travail devient de plus en plus grande; et, en effet, elle continue à s'accroître. Mais il avait dit aussi que le prélèvement *absolu* du capital dans le résultat total de la production augmente, malgré la diminution de son prélèvement relatif. Nous avons vu que ce principe s'est vérifié pendant la période de richesse qui a précédé la crise agricole. Mais les lois économiques que le maître cherchait à formuler devaient embrasser le monde entier. Les capitaux continuent à augmenter, mais, au lieu de s'accumuler en France et en Europe, ils ont servi à défricher les états de l'ouest américain et à construire les navires qui nous amènent le blé qu'ils produisent aujourd'hui.

Le prélèvement absolu des capitaux de l'humanité tout entière continue à augmenter; mais celui des capitaux placés en terre n'augmente plus qu'en Amérique et dans les contrées auxquelles les nouveaux moyens de transport ont ouvert des débouchés sur nos marchés. Pour le moment, nous sommes, hélas! forcés de constater que notre prélèvement sur la production de nos domaines est en diminution. Si nous les cultivons nous-mêmes ou si nous les exploitons à moitié fruit par des métayers, la réduction de notre rente se traduit par la diminution du prix de vente de notre blé. Si nous avons des fermiers, nous sommes obligés de leur accorder une réduction de loyer.

C'est là le fond de la question : la crise est beaucoup moins la crise de l'agriculture que la *crise de la propriété*, la crise de la rente foncière. Les agriculteurs y participent plus ou moins, suivant qu'ils sont propriétaires eux-mêmes, métayers, ou fermiers, et ceux qui en souffrent le plus sont les fermiers, qui, au moment où elle a éclaté, se trouvaient engagés par des baux conclus à des conditions trop onéreuses pour eux. Ces fermiers, découragés par les pertes qu'ils ont subies depuis dix ans, privés des capitaux qui leur seraient nécessaires pour faire la seule culture capable de lutter contre la concurrence américaine, désertent une carrière qui ne leur a donné que des déboires.

Quelques pays de grande culture sont menacés d'une véritable

grève des fermiers. Le personnel fait défaut; il faut chercher à en conserver les restes et à le reconstituer. Voilà pourquoi les Anglais ont cru devoir voter cette sorte de loi agraire qui donne aux fermiers le droit d'exiger le remboursement d'une partie des améliorations qu'ils ont faites pendant la durée de leur bail, les unes avec, les autres sans le consentement du propriétaire. Je doute qu'une telle loi puisse être admise en France et je ne la crois pas nécessaire chez nous. Il suffirait que le remboursement des améliorations devînt facultatif, comme l'avait fait le premier *agricultural holdings act*, voté par le parlement anglais en 1875.

Mais il faudrait que la durée des baux devînt plus longue et ne fût pas réduite à neuf ans pour les propriétés des mineurs et des femmes mariées par les articles 481, 595, 1718, 1429 et 1430 de notre code civil. Il faudrait, en général, que les contrats ne fussent pas copiés par les notaires sur des modèles qui datent du commencement du siècle et qui contiennent des restrictions contraires à tous les progrès et même à toutes les nécessités de la culture moderne. Peut-être la rareté des fermiers engagera-t-elle à adopter des réformes que les esprits éclairés réclamaient depuis longtemps, mais auxquelles les propriétaires ne tenaient point, parce qu'ils espéraient, malgré la routine, voir leurs revenus augmenter à chaque renouvellement de bail.

Pour les pays de métayage, il y aurait lieu de modifier les dispositions surannées de notre code sur le cheptel et de les remplacer par la liberté du contrat. Quant aux contrées où la propriété est morcelée et enchevêtrée à l'extrême, comme dans le Nord-Est de la France, ce qui leur importe le plus, c'est la diminution des droits de mutation et, si possible, une loi spéciale pour faciliter l'échange et la réunion des parcelles. Pour le Midi, il faut la réforme de la législation sur les eaux, qui sacrifie les besoins de l'agriculture à ceux de la navigation et qui n'a plus sa raison d'être depuis que la vapeur peut se charger des transports, tandis que, pour la végétation, rien ne peut remplacer l'eau. Partout il faudra des capitaux; mais on ne prête, dit-on, qu'aux riches, et l'agriculture est bien pauvre aujourd'hui. Il est difficile de sortir de ce cercle vicieux. Cependant, pour le crédit comme pour toutes choses, le cultivateur n'est pas considéré par la loi comme l'égal du commerçant et de l'industriel. On lui demande d'agir en majeur et on le traite en mineur. Le sénat a repoussé la réforme qui lui était proposée pour mettre sur le même pied les engagemens des agriculteurs et ceux des commerçans et pour réduire, comme vient de le faire le parlement anglais, le privilège des propriétaires; mais la question n'est qu'ajournée.

Partout il faut l'instruction agricole et, comme on pourrait m'ac-

cuser de prêcher pour ma paroisse, je suis heureux de pouvoir invoquer ici l'appui d'un des membres les plus éminens de l'Université, M. Gréard, recteur de l'académie de Paris. « L'unité absolue du type classique, dit-il dans un remarquable mémoire sur la question des programmes dans l'enseignement secondaire, ne répond plus au développement du savoir et des idées. La diversité s'impose aujourd'hui à notre éducation, si l'on veut éviter qu'à force de vouloir tout étreindre, elle arrive à n'embrasser plus rien. C'est en tous sens qu'il faut solliciter l'activité des intelligences. Tel est le travail qui s'accomplit autour de nous chez les peuples les mieux armés pour les luttes de la vie internationale. » Et, après avoir montré comment l'Allemagne et l'Angleterre cherchent à développer l'éducation commerciale, industrielle et agricole, il rappelle ces paroles de lord Reay : « L'idée que l'agriculteur peut se passer d'une éducation propre est aussi déraisonnable que serait celle de confier le cuirassé de Sa Majesté l'*Inflexible,* un laboratoire flottant, non à un officier instruit comme le capitaine Fisher, mais au patron d'un petit bateau de pêche de Yarmouth. » L'Allemagne et l'Autriche n'ont pas de terres plus fertiles que les nôtres, mais les agriculteurs qui y cultivent la betterave, et les ingénieurs qui dirigent les fabriques de sucre sont formés dans des écoles spéciales, où ils ont appris à faire des betteraves dont ils tirent 11 pour 100 de sucre, tandis que nous n'en obtenons que la moitié. Leurs grandes fermes et leurs usines sont aussi de véritables laboratoires, tandis que beaucoup de nos fermiers sont trop ignorans pour employer les engrais chimiques et faire ainsi des betteraves aussi riches que celles de nos concurrens. Les *Bonnnza farms* du Dakota n'ont pas seulement à leur disposition d'immenses étendues de terres vierges qui ne leur coûtent presque rien ; elles ont des bataillons de mécaniciens et des machines, et leur organisation peut être comparée à celle des colossales manufactures qui filent et tissent le coton. Pour lutter contre elles, il faudrait aussi être armé de toutes les ressources de la mécanique. Quand les états de l'est de la Confédération, atteints comme nous par cette redoutable concurrence, ont été obligés de restreindre la culture du blé, ils ont transformé très rapidement leurs champs en pâturages et en vergers. Pour conserver leurs fourrages, ils emploient souvent l'ensilage, méthode qui a été inventée en France, mais que la plupart de nos cultivateurs ne connaissent pas. Pour utiliser ces fourrages, ils viennent acheter nos meilleurs étalons percherons et nos meilleures vaches cotentines, et, pour transformer le lait de ces vaches en beurre et en fromage, ils appliquent des procédés scientifiques qui sont également fondés sur les découvertes de nos savans, mais que l'on utilise partout, excepté chez nous. Cela prouve que, si nous avons toujours les

hommes de génie qui inventent, nous n'avons pas encore l'instruction technique qui met leurs inventions à la portée des cultivateurs et qui les transforme ainsi en richesse nationale.

Le perfectionnement des moyens de transport a diminué la rente de nos terres; il faut chercher à la relever par le perfectionnement des procédés de culture. Il faut augmenter les prairies, les herbages et les fourrages temporaires partout où ils ont des chances de succès. Il faut consacrer à la production des bois toutes les terres trop ingrates pour celle des céréales. Après avoir consacré quelques millions d'hectares à la production des fourrages et des bois, qui augmentent de valeur et qui exigent peu de travail, on aura plus d'engrais, tout en ayant à cultiver une surface moins grande en céréales. On obtiendra ainsi un produit brut plus considérable sans accroissement de frais correspondans; avec une moyenne de 3 ou 4 hectolitres de blé de plus par hectare, on abaissera son prix de revient et l'on pourra lutter avec plus de chances de succès contre la concurrence américaine.

D'un autre côté, la construction des chemins de fer commence à se ralentir aux États-Unis. Les terres les plus rapprochées des gares sont occupées; quelques-unes s'épuisent, dit-on, et donnent déjà de moins abondantes récoltes. Les nouveaux défricheurs seront forcés de s'éloigner de plus en plus et de construire des routes; leur blé aura à payer plus de frais de production et plus de frais de transport. Les tarifs des chemins de fer et les frets maritimes sont arrivés à une réduction ruineuse pour leurs actionnaires; ils ne peuvent plus diminuer encore. Il y a eu, depuis une quinzaine d'années, un excès de développement dans la production du blé, une *overproduction*, comme disent les Anglais. Les progrès des moyens de transport et, sur certains points, ceux des procédés de culture ont été plus rapides que ceux de la consommation. Mais les enfans d'Adam ne cessent pas de se multiplier, et il y a de nombreuses populations qui ne sont pas encore arrivées au maximum de leur ration de blé; elles n'en mangent pas, parce qu'elles sont trop pauvres ou n'en connaissent pas encore l'usage. Peu à peu, l'équilibre se rétablira entre la production et la consommation; le prix du blé se relèvera et, dans dix ou vingt ans peut-être, au XXe siècle, la loi de progression indiquée par M. de Foville reprendra son cours.

EUGÈNE RISLER.

L'IMPÉRATRICE THÉODORA

I.

A entendre Montesquieu et tous les historiens occidentaux s'indigner contre le despotisme, la dégradation, « le tissu de crimes et de perfidies » de l'empire d'Orient, on croirait que les peuples de l'Occident avaient alors recouvré les vertus de l'âge d'or, sous le règne de la justice et de la liberté. Or, quel tableau présente l'Occident pendant ce VIe siècle où vécut Justinien? C'est la barbarie dans sa plus affreuse expression, la barbarie qui a perdu ses mœurs simples et ses quelques vertus au contact des races qu'elle a vaincues. Ce sont tous les excès de l'état sauvage combinés avec tous les vices d'une civilisation finissante. C'est partout le désordre, l'arbitraire, la violence, la dissolution morale, la misère publique. Chacun tremble pour soi au milieu de cette anarchie, depuis le souverain jusqu'au dernier des vassaux. Les rois, sans autorité à l'égard de leurs chefs de guerre, dont ils craignent les conspirations ou la révolte, sont sans pitié pour leur peuple. Tandis que les leudes francs ne daignent s'astreindre qu'à des contributions volontaires, alors que les ecclésiastiques menacent le roi de la colère céleste s'il touche aux biens du Seigneur, la masse de la population, lites germains, colons romains, vassaux gaulois sont accablés d'impôts, de redevances, d'exactions de toute sorte. Chilpéric avait coutume d'accompagner de cette recommandation ses ordres aux agens du fisc : « Si quelqu'un contrevient aux ordonnances, qu'on lui arrache les yeux. » Lorsque les rois et les leudes voyageaient avec leur suite,

ils n'emportaient point de vivres. Les réquisitions, souvent le pillage, nourrissaient bêtes et gens. On enlevait les bestiaux, on brûlait les chaumières.

Il n'y avait pas plus de sécurité pour les personnes que pour les biens. Des ambassadeurs d'un Visigoth d'Espagne étaient venus demander en mariage pour leur maître la fille d'un roi de Neustrie; celui-ci ordonna que la maison de la jeune princesse fût formée par réquisition. On arracha de leurs demeures un grand nombre de personnes, « séparant le père du fils et la mère de la fille. » « La désolation était si grande, dit Grégoire de Tours, qu'on pouvait la comparer à celle de l'Égypte. Plusieurs individus se pendirent de désespoir. » Et l'on n'agit point ainsi seulement envers des gens de condition servile; beaucoup des victimes de cette violence étaient de la meilleure naissance (*multi vero meliores natu*). A la façon dont étaient traités les hommes libres, on peut juger de la condition des esclaves, encore nombreux à cette époque. Le divertissement favori de Raukhing, duc d'Austrasie, consistait à ceci : il forçait les esclaves qui l'éclairaient pendant son souper avec des torches de résine à éteindre ces torches en les serrant entre leurs cuisses nues; les torches éteintes, il les faisait rallumer, puis éteindre de nouveau par le même procédé. Deux jeunes gens s'étaient mariés sans le consentement de leur maître, le duc Ursio (l'Ours), et, à la prière d'un prêtre, celui-ci avait juré de ne les point séparer : il les fit enterrer vifs, tous les deux dans la même fosse. — Si un Grec du bas-empire eût ainsi tenu son serment, quelle occasion pour les historiens d'Occident de flétrir la cruauté et la subtile perfidie des Byzantins!

A qui demander justice? Les lois ne manquaient point; il y avait les lois romaines, les lois ou coutumes des Francs saliens, des Burgondes, des Visigoths, des Lombards. Mais cette multitude de lois formaient un chaos où les plus habiles jurisconsultes n'auraient pu faire la lumière. A plus forte raison, était-ce la confusion de la confusion pour les comtes ignorans qui rendaient la justice et qui commençaient souvent les audiences en insultant et en frappant les plaignans. Les formes juridiques n'offraient nulle garantie. Le bon droit, la culpabilité, l'innocence, s'établissaient à la majorité des témoins (cojurateurs). Il s'agissait donc de produire le plus grand nombre de témoins; cela va sans dire qu'on les obtenait à prix d'argent ou par menaces. La loi prononçait suivant la qualité des personnes : « Si un Franc a lésé un Romain, dit la loi salique, il paiera trente sous; si un Romain a lésé un Franc, il paiera soixante-deux sous. » A l'administration romaine a succédé le plus absolu désordre. Il y a cent chefs dans l'état, — tyrans sur leurs terres et brigands

sur les grandes routes, — ou plutôt il n'y a plus d'état. Partout la misère et l'ignorance. « On abandonne les lettres et les arts, s'écrie Grégoire de Tours. Toutes les sciences, tous les genres d'instruction dépérissent. Les malheureux temps où nous vivons ! »

L'état moral concorde avec l'état social. Les rois donnent l'exemple de tous les crimes et de tous les vices. Leur politique, c'est le guet-apens ; leur diplomatie, c'est la trahison ; leurs finances, c'est l'exaction ; leur justice, c'est l'arbitraire ; leurs mœurs privées, c'est le concubinat et la polygamie. Les chefs valent moins encore que les rois, et nombre d'évêques ne valent pas mieux que les chefs. Papolus, évêque de Reims, se montra si oppressif que la majorité des habitans désertèrent le diocèse ; Fronton, évêque d'Angoulême, avait fait empoisonner son prédécesseur afin d'arriver plus vite à l'épiscopat. Cautinus s'enivrait du soir au matin. — On conçoit que cette occupation quotidienne l'empêchait de perdre son temps, comme les évêques d'Orient en « de puériles discussions théologiques. » — Bagdégisile, Sagittarius, Droctégisile, Frodibert, d'autres prélats encore sont cités pour leurs crimes et leurs débauches. Et ce n'est point une *Histoire secrète* qui les accuse, c'est l'histoire publique ; ce n'est point un Procope, c'est Grégoire de Tours.

Opprimée par sept colonies de pirates anglo-saxons, toujours en guerre entre elles, la Grande-Bretagne souffre les pires misères. La Germanie en est encore à l'état sauvage ; apparemment ce n'est point chez les Longobards, « plus barbares que la barbarie même, » chez les Avares ou chez les Alamans, qu'on trouverait des exemples de mœurs douces et d'administration régulière. A la vérité, les Visigoths qui occupent l'Espagne et le nord-ouest de la Gaule sont plus civilisés que les Francs. Pourtant chaque translation de pouvoir provoque des émeutes sanglantes dans le palais et dans les camps, et un roi visigoth, dont les paroles sont rapportées par Paul Orose, déplore « que ses sujets soient incapables d'obéissance aux lois, à cause de leur indisciplinable barbarie. » L'Italie trouve quelque calme sous la domination de Théodoric, roi des Ostrogoths. Mais son royaume, élevé par la force, disparaîtra avec lui, et quoiqu'il joue à l'empereur romain, Théodoric a les procédés de gouvernement d'un roi franc, témoin Odoacre, qu'il convie à un festin pour l'y égorger de ses propres mains ; il a les féroces colères d'un vrai barbare, témoin le supplice de Boëce et de Symmaque morts sur la roue. — Quels sont donc au VIe siècle, les héros de l'histoire ! C'est Chilpéric, c'est Chlotaire, c'est Théodoric, c'est Théodat, c'est Alboin ; ce sont encore Théodebert, Sighebert, Brunehaut, Frédégonde. Tous sont despotes, tous sont parjures, tous sont assassins.

II.

Des royaumes de l'Occident passons à l'empire. Constantinople avait remplacé Rome. C'était la capitale du monde. L'empire, qui s'étendait des Alpes à l'Euphrate et du Danube aux déserts de l'Afrique, avait perdu de vastes territoires à l'ouest et au nord, mais il en avait gagné au sud et à l'est. A l'apogée de la puissance de Justinien, l'empire d'Orient comprenait soixante-quatre gouvernemens différens (éparchies) dont un des plus petits était la Sicile. Dans neuf cent trente-cinq villes, on obéissait aux ordres de l'empereur. Alors que tous les peuples barbares vivaient dans un état quasi anarchique, l'empire avait une organisation puissante et compliquée. Tous les services étaient centralisés, tous les fonctionnaires étaient hiérarchisés. Le gouvernement civil, séparé du commandement militaire et comprenant l'administration, la justice et les finances, appartenait aux éparques ou gouverneurs de province, qui relevaient des vicaires ou gouverneurs des diocèses, qui relevaient des deux préfets des prétoires (on dirait aujourd'hui ministres de l'intérieur) résidant à Constantinople. Chacun de ces magistrats avait un nombreux personnel sous ses ordres; tel gouverneur d'une éparchie d'Orient employait jusqu'à sept cents fonctionnaires et agens subalternes. L'effectif de l'armée comptait six cent quarante mille hommes. Les troupes stationnées dans chaque province étaient sous le commandement direct du duc ou du comte de la province. Ces généraux dépendaient du maître de la milice (ministre de la guerre). Pour les expéditions où il fallait réunir plusieurs corps d'armée, on nommait parmi les ducs et les comtes un stratège (commandant d'armée) et quelquefois un stratélate (général en chef). Outre le préfet des prétoires d'Orient, le préfet des prétoires d'Occident et le maître de la milice, les grands officiers de la couronne étaient le grand chambellan, le maître des offices, qui dirigeait toute la maison impériale, le questeur chargé de la rédaction des lois et décrets, le comte des largesses sacrées, ou ministre des finances, le comte du domaine, chef des agens domaniaux. Ces magistrats formaient, sous la présidence de l'empereur, comme un conseil des ministres. Le préfet de Constantinople, le préfet de police, le patriarche et le commandant des gardes du palais y étaient souvent appelés. Des institutions de la Rome républicaine, il subsistait le sénat et le consulat. Ces différens officiers et magistrats portaient les titres de patrice, illustre, *spectabilis*, clarissime, perfectissime et *egregius*. Le titre de nobilissime n'appartenait qu'à l'héritier désigné de la couronne.

Dans toutes les villes, il y a des écoles ; dans toutes les parties de l'empire, les tribunaux rendent la justice d'après ces lois justinianéennes qui forment encore la base des législations de l'Europe. Des routes entretenues à grands frais sillonnent les provinces, des relais de poste assurent la rapide transmission des dépêches gouvernementales et militaires. Des corps de troupe en station permanente, des forteresses élevées d'espace en espace, des lignes continues de fortifications protègent les frontières. Les pauvres trouvent des refuges et les malades des hôpitaux. Le commerce et l'industrie prospèrent, les arts créent un nouveau style, l'esclavage disparaît presque entièrement, les privilèges de la naissance sont inconnus, il n'y a ni castes ni fiefs, l'égalité et la liberté civiles existent pour tous.

Ainsi l'empire contraste singulièrement avec les peuplades barbares qui l'entourent et le menacent. C'est encore le monde romain, le monde césarien, mais christianisé. De fait, Justinien n'est point un empereur d'Orient, un empereur grec : ce paysan slave se fait tout Latin. Il réagit contre l'hellénisme de Théodose II et d'Anastase, il reconnaît la suprématie de l'évêque de Rome sur le patriarche de Constantinople; c'est en latin qu'il fait rédiger les *Institutes* et le *Digeste*. Il rêve la reconstitution de l'ancien empire romain, et c'est dans cette idée qu'il entreprend les guerres d'Italie, d'Espagne et d'Afrique. Pour lui, le nom d'Hellène est synonyme de païen. Il persécute les Grecs et ferme les écoles d'Athènes. L'empire grec commence avec Héraclius, l'empire romain finit avec Justinien. Justinien n'est pas un autocrator, c'est un césar, — un césar de la décadence, mais qui dit : les césars ne dit-il pas : la décadence?

A regarder de près, en effet, on s'aperçoit que la grandeur du règne de Justinien tient du décor de théâtre. La prospérité de l'empire est plus apparente que réelle. Cette administration perfectionnée profite surtout au despotisme, cette orthodoxie rigoureuse engendre les persécutions, cette égalité n'est que la servitude pour tous, ces lois si sagement élaborées sont souvent injustement appliquées, ces magnifiques monumens épuisent le trésor, ruinent les populations, qu'on accable d'impôts, détruisent l'armée qu'on ne peut plus payer. Le consulat n'est désormais qu'un titre purement honorifique, le sénat, réduit souvent au rôle d'un conseil municipal, n'a plus que peu de part à la conduite de l'état, le bon plaisir du souverain et de ses grands officiers se substitue à l'exercice de la justice, les plaintes des sujets n'arrivent pas à l'empereur, les provinces souffrent, et le peuple de Constantinople se déclare content pourvu qu'il ait des distributions de blé et des courses dans l'Hippodrome.

Voilà ce qu'il faut dire, mais avant de condamner Byzance, il faut

se rappeler la Rome des Césars. La plèbe romaine valait-elle mieux que le démos de Constantinople ? avait-elle des sentimens plus généreux ? méprisait-elle davantage le *Panem et circenses ?* Quels étaient donc, au Ier siècle, le pouvoir des consuls, l'autorité du sénat, la liberté des citoyens ? Le peuple de la capitale abdique dans la plus honteuse des servitudes et les plaintes portées contre les proconsuls témoignent des souffrances des provinces. Le souverain respectait peu les formes juridiques, puisqu'il frappait par le poignard et par le poison. On ne compte guère moins de conspirations, de séditions militaires, de meurtres d'empereurs à Rome qu'à Constantinople, et ni les actes ni les mœurs des Tibère, des Néron, des Caligula, des Messaline et des Domitien ne sauraient être proposés en exemple. Ces règnes de sang et de boue, selon l'expression de Suétone, c'est pourtant ce que l'impartiale histoire appelle le haut empire, tandis qu'elle flétrit sous le nom de bas-empire les règnes des Justinien, des Héraclius, des Porphyrogénète, des Manuel Comnène, des Jean Zimiscès et des Constantin XIII, — ce dernier empereur grec qui, vaincu après avoir repoussé les Turcs dans quatre assauts, s'écriait au moment de tomber mort d'un coup de cimeterre : « La ville est prise, et je vis encore ! »

Ce qu'il faut dire aussi, c'est que ce gouvernement si corrupteur, ce peuple si corrompu, cette administration si mauvaise, cette armée si misérable, ont fait durer l'empire pendant, plus de neuf cents ans, qu'ils ont résisté à vingt peuples, retardé de longs siècles l'invasion des Turcs, donné le christianisme aux Slaves, la civilisation aux Arabes et à l'Occident le trésor des lettres grecques.

III.

Au VIe siècle, le Franc, venu de Lutèce, qui se réduisait alors à la cité et à quelques édifices jetés sur la rive gauche ; le Gallo-Romain, venu de Lyon ou d'Arles ; le Goth, venu de Vérone ; le Latin, venu de Rome même, qui, saccagée par quatre invasions, dépouillée de ses plus précieuses œuvres d'art par les empereurs de Byzance, était déjà presque en ruines et où l'on faisait communément de la chaux avec les statues mutilées et les ornemens d'architecture ; — tout étranger enfin qui arrivait à Constantinople était frappé d'étonnement et d'admiration.

Construite dans le plus beau site du monde, baignée de trois côtés par la mer, se détachant comme un lis de marbre au milieu d'un horizon de prairies, de fleurs, d'arbres fruitiers et de collines boisées, Constantinople dépassait en superficie la Rome d'Auguste. Les remparts, élevés sur des assises de marbre, régnaient sur un péri-

mètre de plus de quatre lieues, enserrant dans leur enceinte les sept collines où s'étendaient les treize quartiers de la ville. Chacune des poternes était flanquée de colonnes ; les grandes portes avaient les proportions et la magnificence d'un arc de triomphe. Sur l'autre rive de la Corne d'or, on apercevait le quatorzième quartier de Constantinople : les Syques (ou Figuiers), aujourd'hui Galata. Une voie triomphale et quatre cents rues s'ouvraient dans la ville, où s'élevaient la grande basilique érigée par Constantin à la Sainte-Sagesse (Ἅγια Σοφία, d'où l'on a fait Sainte-Sophie) et reconstruite après un incendie par Théodose II, les palais impériaux, les églises de Sainte-Irène, de Jean Stoudiès, de Saint-Stéphane, de Sainte-Aquiline, et vingt autres encore, le grand Hippodrome, plusieurs amphithéâtres, cinquante portiques, huit grands thermes publics, cent cinquante bains particuliers, des fontaines monumentales, cinq greniers publics, un arsenal, de nombreux édifices pour le sénat, les cours de justice, le trésor et les principales écoles, la Bibliothèque contenant 120,000 manuscrits, enfin vingt palais et quatre mille cinq cents maisons dignes de remarque. Huit aqueducs et plusieurs sources, dont la citerne de Polyxène, d'une contenance de 325,000 mètres cubes, donnaient l'eau à profusion, et de vastes égouts souterrains, arrosés par le gros ruisseau du Lycus, desservaient toute la ville et allaient se décharger dans la mer.

L'Augustéon et le forum de Constantin étaient les deux principales places de Constantinople. Entouré de portiques à deux rangées de colonnes, l'Augustéon affectait la forme d'un rectangle; le milliaire d'or, grande arcade décorée de statues où aboutissaient toutes les routes de l'empire, en occupait le centre. Un double hémicycle de portiques de marbre formait le forum de Constantin. Au milieu jaillissait une fontaine surmontée d'un groupe de bronze de proportion colossale, représentant Daniel et les Lions. Près de la fontaine, s'élevait une colonne de porphyre de 90 pieds de haut, non compris la base ni le chapiteau, où reposait une belle statue antique d'Apollon, qu'on avait baptisée du nom de Constantin.

Comme le Palatin des Césars, le Vatican des papes, le sérail des sultans, le Kremlin des tsars et la Ville-Rouge des empereurs de la Chine, le palais impérial comprenait dans sa vaste enceinte fortifiée, qui avait près de 3,000 mètres de tour, une multitude d'édifices : palais, églises, chapelles, bains, stades, portiques, galeries, casernes pour les gardes, demeures princières pour les grands officiers de la couronne. Des cours dallées de marbre, des parterres de fleurs, des bois de citronniers, des terrasses surplombant la mer, de magnifiques bassins, des cours d'eau artificiels, de larges escaliers découverts séparaient ou reliaient les diverses parties du

palais. Au sud et à l'est, les jardins descendaient en pente douce jusqu'à la Propontide et au Bosphore. Au nord, le palais de la Daphné donnait sur des jardins ainsi que le Palais-Sacré, résidence des empereurs, où se trouvait la grande salle octogone du trône, nommée le Chrysotriclinium ; au nord, aussi, s'élevait le palais de la Chalcé, qui développait sa façade extérieure sur la place de l'Augustéon, vis-à-vis de Sainte-Sophie. A l'est, d'autres constructions se projetaient, comme un bastion avancé, entre les thermes du Zeuxippe et l'Hippodrome ; c'étaient l'église de Saint-Stéphane et le *Kathisma* ou palais de la Tribune. Le Kathisma se composait d'un atrium, d'un triclinium, d'un salon de repos, et enfin de la tribune, qui dominait l'Hippodrome. L'autocrator assistait aux courses et se montrait au peuple sans sortir de l'enceinte de son palais. L'architecte avait disposé la tribune en vue de la commodité de l'empereur et aussi de sa sécurité. A l'Hippodrome, le peuple avait toute liberté de paroles ; il prenait parfois toute liberté d'action. Une émeute, un coup de main, étaient souvent à redouter. Mais la tribune impériale pouvait défier les assauts. La terrasse du Kathisma s'élevait de plus de dix mètres au-dessus de l'arène, et le py, sorte de terre-plein en forme de π, qui se projetait en avant de la tribune, auquel n'accédait aucun escalier et où se tenaient les gardes, formait une première ligne de défense. Si l'on jetait des pierres, l'empereur se retirait dans le triclinium, dont les portes de bronze étaient immédiatement fermées, et du Kathisma il rentrait, sans courir aucun risque, dans le Palais-Sacré. Pour l'impératrice, elle ne paraissait pas dans la loge impériale. L'étiquette de la cour, qui déjà se modelait sur les coutumes de l'extrême Orient, ne permettait pas que l'épouse du souverain se montrât au peuple dans cette circonstance profane. C'était des catéchuménies de l'église de Saint-Stéphane, qui avaient vue sur l'arène, que l'Augusta assistait aux courses de l'Hippodrome.

Plus vaste que le Colisée, l'hippodrome de Constantinople était décoré avec plus de magnificence. Présentant la figure d'un fer à cheval très allongé, il se terminait à sa base par le Kathisma et divers bâtimens contenant, au-dessus des écuries, les loges du patriarche, des généraux, des personnages de la cour. Sur tout le reste de la circonférence se développaient quarante rangs de gradins de marbre au-dessus desquels régnait un vaste promenoir orné de portiques et peuplé de statues. L'une d'elles, véritable colosse, avait le pouce gros comme un homme. La petite rivière de l'Éripe, endiguée dans un large fossé, coulait tout autour de l'arène. Ce cours d'eau servait à deux fins : il protégeait les spectateurs contre les bonds des bêtes sauvages que l'on montrait parfois dans le cirque, et il empêchait l'arène d'être envahie par les spectateurs à l'issue

d'une course de chars. Une longue et étroite plate-forme, nommée la *spina* (l'épine), s'élevait dans l'axe de l'Hippodrome, divisant l'arène en une double piste. Sur la spina se dressaient l'obélisque apporté de la Haute-Égypte par Théodose, et la colonne d'airain formée de trois serpens enlacés. Cette colonne, qui portait naguère à son sommet le trépied d'or d'Apollon, avait été érigée à Delphes par les Grecs alliés en commémoration de la défaite des Perses. — C'est avec une sainte émotion que nous nous sommes approché, dans l'At-Meidan de Constantinople, de la colonne Serpentine, cet antique monument qui rappelle la plus utile victoire qu'ait jamais remportée la civilisation sur la barbarie et qui marque la date de l'avènement du génie grec.

Une autre merveille de Byzance, c'étaient les thermes du Zeuxippe. Christodore de Coptos a consacré un poème entier à la seule description des statues prises à Rome, à Athènes, à Olympie, à Corinthe, en Asie-Mineure, qu'on y avait réunies. Toute la Grèce antique revivait là dans les marbres et dans les bronzes des grands maîtres : la religion, avec Apollon, Athéné, Zeus et la radieuse théorie des Olympiens; la légende, avec Hélène, Achille, Andromaque, Calchas, Amphiaraus; la politique et la guerre, avec Thémistocle, Périclès, Alcibiade, Alexandre; l'éloquence et l'histoire, avec Eschine, Démosthène, Hérodote, Thucydide; la poésie et la philosophie, avec Homère, Pindare, Pythagore, Platon et Aristote.

Constantinople alliait au brillant éclat d'une ville neuve les grands souvenirs des antiques cités. Les mosaïques, les émaux, les ivoires, les plaques d'or, les porphyres, les lapis, les gemmes, les pierres précieuses qui forment l'éblouissante décoration des monumens byzantins, y servaient de cadre aux plus beaux chefs-d'œuvre de l'art grec. D'autres contrastes frappaient le regard quand on détournait les yeux des édifices et des statues pour les porter sur la foule qui emplissait les rues, sénateurs drapés dans la toge antique et ducs des confins militaires portant l'ample chlamyde et la tunique de soie brochée de figures, cataphractaires tout couverts de mailles de fer et scholaires de la garde cuirassés d'or, clarissimes en lacernes à franges et à médaillons brodés, et artisans ayant encore, comme aux temps des républiques d'Athènes et de Rome, la tunique brune sans manches. Aussi peuplée que l'avait été Rome, Constantinople avait, outre son immense population indigène, une population flottante considérable. Le monde entier affluait à Byzance. De toutes les parties de l'empire, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, accouraient les marins, les marchands, les mercenaires, les manœuvres, les solliciteurs, les plaideurs, les curieux, les jeunes gens en quête d'engagement militaire. On voyait tous les costumes et tous les types ethniques : la longue

candys du Parthe, la casaque de peaux de rats du Hérule, le sagum rayé du Goth, le burnous de poils de chameaux du Numide, la chevelure flottante du Sicambre, la barbe calamistrée du Perse, la face blonde du Chérusque, le masque de bronze du Mauritanien.

IV.

C'est sur cet empire si vaste, sur cette ville si magnifique, sur ces peuples si nombreux qu'une destinée extraordinaire fit régner Théodora.

Théodora, à écouter Procope, naquit dans la loge d'un gardien de bêtes féroces de l'amphithéâtre des Verts. Son père Acacius mourut peu de temps après sa naissance, c'est-à-dire dans les premières années du VI[e] siècle, sous le règne d'Anastase. La femme d'Acacius devint l'épouse ou la maîtresse de l'homme qui avait remplacé son mari comme *arctotrophe* (nourrisseur d'ours). Mais, séduit par une offre d'argent, le directeur des jeux donna bientôt cet emploi à un autre individu. La pauvre femme, réduite à la misère, s'avisa d'un touchant stratagème. Un jour de représentation, elle fit entrer Théodora et ses deux autres petites filles dans l'arène. Voilées, la tête couverte de bandelettes comme des victimes consacrées, elles s'agenouillèrent et tendirent leurs petites mains vers les spectateurs. Les Verts ne firent que rire de ces larmes et de ces supplications, mais les Bleus en furent émus. Ils profitèrent de l'occasion pour donner une leçon d'humanité à la faction adverse. Le gardien de leur cirque venait de mourir, ils nommèrent à sa place le beau-père des trois petites suppliantes. La famille passa ainsi de l'amphithéâtre des Verts dans celui des Bleus.

Ces amphithéâtres, que chaque faction avait édifiés à ses frais et où les courses et les jeux étaient bien plus fréquens qu'au grand Hippodrome, n'étaient point réservés seulement aux courses de chars et aux exhibitions de bêtes sauvages. On y faisait entendre des chœurs de musique, on y donnait des danses, on y montrait des jongleurs et des acrobates, on y représentait des pantomimes. C'est dans ces exercices et dans ces parades que Théodora parut devant le public. Encore trop enfant pour remplir un rôle, elle ne fit d'abord qu'accompagner comme une petite servante sa sœur aînée Comito, qui déjà était en faveur ; elle lui portait son tabouret, lui présentait divers objets, lui faisait des grimaces. Quand Théodora fut devenue grande, tout le succès fut pour elle. Elle n'était ni danseuse, ni chanteuse, mais acrobate pleine d'adresse et de grâce et mime pleine d'esprit et d'invention. Dès qu'elle entrait en scène,

tous les regards se portaient sur elle pour ne la plus quitter. Elle provoquait surtout les applaudissemens quand un pantomime commençait à la battre ou à la souffleter; elle prenait sous les coups une physionomie si drôle, faisait des mines si gentilles, montrait si bien le rire au milieu de ses feintes larmes, que nul ne pouvait garder son sérieux.

Théodora était-elle souverainement belle, comme l'atteste Procope dans *les Édifices?* « Sa beauté, dit-il, en parlant des statues de Théodora, est telle que personne ne saurait l'exprimer ni par des paroles ni par des images. » Était-elle seulement jolie, comme le même écrivain l'indique dans l'*Histoire secrète?* D'après ce second portrait, Théodora était un peu petite et de teint très blanc et très pâle; ses yeux extrêmement vifs avaient un incomparable éclat. L'historien arrête ici sa description sommaire et ne nous dit point si Théodora avait le corps d'une Phryné, fait pour convaincre un aréopage et pour poser devant un Apelles. On le peut supposer puisqu'elle aimait à paraître dans l'amphithéâtre ayant pour tout vêtement une écharpe de soie nouée autour des reins. Elle eût préféré, ajoute Procope, se montrer complètement nue au public, mais les règlemens de police le défendaient. Dans les coulisses et pendant les répétitions, elle quittait tout vêtement, et, nue au mileu des mimes et des acrobates, elle s'exerçait à lancer le disque.

A la profession de funambule Théodora joignait le métier de courtisane. Avant qu'elle fût nubile, elle se livrait aux esclaves qui attendaient leurs maîtres à la porte du théâtre. Quand elle fut jeune fille, on compta par centaines le nombre de ses amans d'un jour. Patrices, acrobates, esclaves, soldats, portefaix, matelots, elle se donnait à tous avec une égale facilité et une égale dépravation. Théodora personnifie la débauche antique dans toutes ses infamies. Auprès d'elle, Messaline est continente.

A mener cette vie, Théodora gagna un affreux renom. Lorsqu'on la rencontrait dans quelque rue, on se détournait ou l'on s'arrêtait afin de n'être point souillé du contact de ses vêtemens, de l'air qu'elle respirait. Sa vue au lever du jour passait pour un présage néfaste. Cependant, un certain Hécébole, personnage aussi rebelle aux idées superstitieuses qu'insensible à l'opinion, emmena Théodora dans la Cyrénaïque, dont il venait d'être nommé gouverneur. Hécébole pouvait espérer d'ailleurs que la réputation de Théodora n'avait pas pénétré jusqu'en Afrique. Le gouverneur se lassa vite de cette indigne maîtresse. Il la chassa, et la malheureuse tomba dans la plus atroce misère. Elle courut toutes les villes de l'Afrique orientale, depuis Cyrène jusqu'à Alexandrie, en vivant de prostitution. Vieillie et fanée, portant, dit Procope, sur son corps et sur son visage les flétrissures de la débauche, elle put enfin

revenir à Constantinople entre sa vingtième et sa vingt-cinquième année. La prédiction d'une sorcière, confirmée par un songe, engageait Théodora à retourner dans la capitale. Elle avait rêvé qu'elle y épouserait le prince des démons et qu'elle aurait ainsi toutes les richesses de l'univers.

Ce prince des démons, selon Procope qui est crédule quand la vertu des femmes n'est pas en cause, c'est Justinien. Justinien était alors le plus puissant personnage de l'empire après l'empereur. Né en Dacie (vers 482 ou 483) d'une pauvre famille de paysans, il avait été amené encore enfant à Constantinople par les soins de son oncle Justin, qui, de simple soldat, était devenu, grâce à de valeureux services, comte, sénateur et commandant de la garde impériale. Un savant moine, nommé Théophile, fut chargé de Justinien et lui donna une instruction conforme au rang élevé qu'occupait son oncle. Justinien parlait avec éloquence et écrivait élégamment ; il avait des connaissances en musique et en architecture, et était surtout versé dans le droit et la théologie. Ambitieux à long terme, habile à distinguer le parti le plus fort et empressé à le protéger afin de s'en servir un jour, connaissant les hommes et sachant les utiliser, peu scrupuleux dans le choix des moyens, froid, patient, dissimulé, et jugeant sainement qu'une position même subalterne dans le palais où s'ourdissaient tant d'intrigues était un marchepied plus sûr vers les suprêmes honneurs qu'une charge importante dans les provinces, Justinien avait quelques-unes des bonnes qualités et presque toutes les mauvaises qu'il faut à celui qui veut monter vite et haut. Il est même présumable que ses conseils intéressés ne furent point inutiles à son oncle Justin pour garder si longtemps ses fonctions et pour obtenir enfin la pourpre impériale après la mort d'Anastase (518). Le nouvel empereur récompensa Justinien en le nommant coup sur coup sénateur, stratège, patrice, gouverneur (honorifique) de l'Afrique et de l'Italie, stratélate, enfin comte des gardes du palais. Ce fut à l'époque où Justinien était revêtu de toutes ces dignités (vers 521) que la fortune mit Théodora sur le chemin du neveu de l'empereur. Il s'éprit d'elle, et l'on peut croire qu'il triompha sans peine de sa vertu.

Au demeurant, il faut reconnaître que cette femme, dont la vue passait pour un présage funeste, ne fut point fatale à son amant. La première année de leur liaison, Justinien obtenait le consulat, et il l'obtenait dans des circonstances particulièrement heureuses. A cause des troubles provoqués en 520 par les rivalités des factions, on avait interdit les jeux pour tout le reste de l'année. C'était au nouveau consul de rouvrir l'arène, coup de chance qui établit la popularité de Justinien. La magnificence dont il fit montre

dans cette occasion la porta au comble. Puisant sans mesure dans le trésor impérial qu'avaient accru les économies d'Anastase, il dépensa plus de huit millions de francs en jeux, en exhibitions d'animaux féroces, en distributions et en largesses de toute sorte. Deux ans plus tard, le sénat proposait officiellement à l'empereur de créer Justinien nobilissime, titre équivalent à celui d'altesse impériale, et qui désignait comme héritier du trône le personnage auquel il était donné. Justin ratifia le décret sénatorial. De plus en plus puissant, Justinien obtint pour Théodora le titre de patrice, le premier après celui de nobilissime dans la hiérarchie nobiliaire. Théodora conquit ainsi un crédit considérable, qui se traduisit, en raison du nombre de solliciteurs et de plaideurs qui affluaient à Byzance, en d'énormes sommes d'argent. (Une *novella* de Justinien devait dans la suite étendre les privilèges impériaux aux biens privés de Théodora.) Ces richesses, ce titre de patrice, ce n'était pas encore assez pour Théodora, aux yeux de Justinien affolé. Il voulait l'épouser. Mais sa mère le suppliait de renoncer à ce mariage, et sa tante, l'impératrice Euphémie, s'y opposait de tout son pouvoir ; de plus, une loi ancienne portait qu'un citoyen parvenu à la dignité de sénateur ne pouvait épouser une courtisane ou une comédienne, ni la fille d'une courtisane ou d'une comédienne. Euphémie étant morte en 523, Justinien obtint de l'empereur l'abrogation de la loi, et, sans égard pour les larmes de sa mère, qui, dit-on, mourut de chagrin, il épousa publiquement Théodora.

Trois ans plus tard, le vieux Justin, déjà plusieurs fois sollicité par le sénat d'associer Justinien à l'empire, mais qui, jusque-là, croyait encore avoir de longs jours de vie, se sentit près de mourir. Le jeudi saint, 1er jour d'avril 527, l'empereur manda dans sa chambre d'agonisant Justinien et Théodora et, en présence d'une députation du sénat, il leur donna le titre d'Augustes. Le jour de Pâques suivant, les deux époux furent solennellement couronnés à Sainte-Sophie par le patriarche Épiphane. Ils allèrent ensuite recevoir la consécration populaire dans l'Hippodrome, qui, en certaines circonstances, servait de forum. Pas un murmure, pas un mot de blâme ne s'éleva de la foule. Au contraire, des acclamations unanimes accueillirent Justinien et sa femme, et le peuple les porta en triomphe jusqu'au palais impérial. Nul dans le sénat, remarque Procope, nul dans le sacerdoce, nul dans le peuple, à qui Théodora s'était prostituée à cette même place où on l'acclamait, nul dans l'armée ne parut s'indigner de cette honteuse comédie. Justin mourut quelque temps après le couronnement ; la translation du pouvoir se fit sans troubles ; Théodora la funambule, Théodora la courtisane, était désormais l'impératrice des Romains, et les magistrats, les évêques, les gouverneurs des provinces, les chefs

des armées lui prêtaient serment en ces termes : « Je jure par le Dieu tout-puissant, son Fils unique notre seigneur Jésus-Christ, et le Saint-Esprit, par la glorieuse Marie toujours vierge, par les quatre Évangiles que je tiens en mes mains, et par les saints archanges Michel et Gabriel, d'être fidèle à nos maîtres très sacrés Justinien et sa femme Théodora. »

V.

Que Théodora ait été dans sa jeunesse l'infâme prostituée dont nous avons esquissé le portrait d'après Procope, ou que sa naissance obscure et sa vie retirée aient donné prise, par l'ignorance même où l'on en était, à toutes les calomnies d'un annaliste secret, l'historien est embarrassé de décider.

Quand Procope en arrive à parler de Théodora impératrice, on peut consulter sans risque les *Anekdota*, car on est à même d'y démêler le vrai et le faux en les conférant avec les autres ouvrages de Procope, les écrits des auteurs ecclésiastiques, les chroniques du *Corpus* byzantin. Mais en ce qui regarde le récit des premières années de Théodora, on manque de toute référence authentique. Chercher par de simples présomptions à faire la part de la vérité et de l'exagération, à concilier ce qui paraît vraisemblable et ce qui paraît inadmissible, à marquer expressément le degré d'infamie où tomba Théodora, mais qu'elle ne dépassa point, à établir qu'avant sa rencontre avec Justinien la pécheresse s'était purifiée dans une vie claustrale et laborieuse, c'est tenter une œuvre vaine, purement arbitraire, de nulle valeur historique. Faute de tout moyen de contrôle, on doit ou accepter entièrement les assertions de Procope, ou les rejeter entièrement.

L'axiome de droit : *Testis unus, testis nullus* a aussi son autorité en histoire. Et quel est ce témoin unique qui dépose contre Théodora ? Un écrivain tour à tour historiographe et pamphlétaire du même règne, apologiste excessif et détracteur passionné selon qu'il veut obtenir des bienfaits, ou se venger de ses disgrâces. Quelle crédibilité accorder à l'homme qui, après avoir rendu justice à l'empereur dans *la Guerre des Perses*, dans *la Guerre des Vandales*, dans *la Guerre des Goths*, et après avoir écrit le livre des *Édifices* pour glorifier Justinien, a écrit *l'Histoire secrète* pour le vouer à l'exécration ? qui, après avoir dit : Justinien est « le modèle des souverains; tout est divin en lui; c'est un ange envoyé du ciel pour le salut de l'humanité; que sont auprès de ses victoires les jeux d'enfans de Thémistocle et de Cyrus ? » déclare que ce même Justinien a commis tous les forfaits, ruiné l'empire, détruit la puissance romaine, l'appelle âne, le compare à Domitien, affirme enfin que

c'est un démon sous la forme humaine, et entreprend sérieusement de le prouver? La palinodie a paru si prodigieuse, que plusieurs critiques du XVIIe siècle, du XVIIIe et du nôtre même, ne pouvant croire à cet excès d'impudence, ont conjecturé que Procope n'est pas l'auteur des *Anekdota.* Bien qu'ils aient invoqué à l'appui de cette opinion des argumens assez sérieux, le témoignage de Nicéphore Calliste et de Suidas fait foi, et il reste établi que *les Guerres, les Edifices* et *les Anekdota* sont du même écrivain. Cette chronique scandaleuse n'en est point d'ailleurs beaucoup plus digne de créance. L'*Histoire amoureuse des Gaules*, les libelles contre Marie-Antoinette, les Mémoires du comte de Viel-Castel, n'ont rien d'apocryphe. Est-ce dans ces livres qu'on étudiera l'histoire de France? Il n'y a qu'à opposer aux assertions de Procope pamphlétaire celles de Procope historien et celles des chroniqueurs byzantins pour surprendre nombre de fois l'auteur de l'*Histoire secrète* en flagrant délit d'imposture. Sans doute, il ne ment pas toujours. Bien des faits qu'il raconte sont rapportés par Malala, par Théophane, par la *Chronique paschale.* Il exagère, il amplifie, il dénature, mais il y a souvent un fond d'exactitude dans son récit. Si donc nous sommes forcés de reconnaître la véracité relative de Procope dans la partie de l'*Histoire secrète* qui concerne le règne de Justinien, comment admettre que les pages qui relatent la jeunesse de Théodora soient de pure invention? C'est là au point de vue critique la seule raison, — et elle a bien sa valeur, — qui puisse faire tenir pour véridiques les récits de Procope sur les débauches de la future impératrice. Quant à l'argument que ces accusations sont trop invraisemblables pour qu'on ait pu les inventer, il est assurément plus spécieux que solide.

Mais combien de témoignages qui contredisent Procope sur ce point! combien de probabilités en faveur de Théodora! Nicéphore Calliste et Zonare disent que Théodora est née dans l'île de Chypre; voilà pour détruire la légende du cirque des Verts. Le Pseudo-Gordien dit que Théodora était d'origine patricienne, de l'illustre famille Anicia; voilà pour détruire la légende de la funambule. L'auteur anonyme des *Antiquités de Constantinople* dit que l'impératrice fit élever l'église de Saint-Pantalémon sur l'emplacement d'une pauvre demeure où elle avait vécu naguère du pénible métier de fileuse de laine; voilà pour détruire la légende de la courtisane. D'ailleurs il ne convient pas de se trop prévaloir de ces témoignages qui, n'étant pas contemporains, sont par cela même sans grande autorité. Procope donne contre lui des armes plus sérieuses. S'il est vrai que Théodora ait été la vile prostituée dont le renom infâme était tel qu'on se détournait dans les rues pour la fuir, comment admettre que Justinien, sénateur, comte des gardes, et

visant à la pourpre, ait osé la prendre publiquement pour maîtresse, la faire créer patrice et enfin l'épouser, et cela avant qu'il eût la toute-puissance? N'était-ce pas jouer sa popularité, se compromettre dans le sénat, perdre le trône? Comment admettre encore que pas un cri de dégoût, pas une protestation indignée n'ait accueilli cette étrange union? A la vérité, Procope nous dit que l'impératrice Euphémie s'y opposa tant qu'elle vécut : mais un contemporain, le moine Théophile, qui rapporte que la mère de Justinien n'y voulait pas non plus consentir, nous apprend la cause de son refus. C'était parce qu'un magicien lui avait prédit que cette femme serait « la *daemonodora* de Justinien et de l'empire. » Il s'agissait donc moins d'une réprobation du passé de Théodora que de craintes sur sa conduite future. Procope prétend qu'il fallut que Justin abrogeât la loi défendant les mariages entre sénateurs et courtisanes pour que Justinien pût épouser Théodora. Or, à entendre un érudit, l'abrogation de cette loi devrait être restituée à Justinien, et elle serait de dix années postérieure au mariage de Théodora. Quoi qu'il en soit, il reste à s'étonner que ces lois qui jugeaient une courtisane indigne d'épouser un sénateur permissent de créer une courtisane patrice, dignité supérieure à celle de sénateur. N'est-il pas surprenant aussi que le jour de la révolte des Nikates, alors que la populace prodiguait toutes les invectives à Justinien, elle n'ait pas ramassé quelque injure immonde dans la vie passée de l'impératrice pour la lui jeter à la face? N'est-il pas surprenant enfin qu'aucun chroniqueur byzantin ne parle de la jeunesse de Théodora, et plus surprenant encore que les écrivains ecclésiastiques, les Cyrille, les Pélage, les Évagre, les Victor de Tunes, les Anastase, les Nicéphore Calliste, les Baronio, tous si hostiles à l'hérétique ennemie du concile de Chalcédoine, ne fassent point intervenir parmi leurs malédictions les souvenirs de cette renommée qui avait empli tout Constantinople?

VI.

Le règne de Justinien s'annonce comme un grand règne. A Constantinople, dans les provinces, sur les frontières s'élèvent de nouveaux édifices et de nouvelles forteresses. Le faubourg des Syques (les Figuiers), agrandi et embelli, devient le quatorzième quartier de la cité; la ville de Palmyre renaît de ses ruines, plus magnifique qu'auparavant; une nouvelle couche d'inscriptions, témoignant de la puissance de l'empereur et de l'ordre de l'empire, couvre la Grèce, l'Asie-Mineure, le littoral de l'Afrique jusqu'aux Colonnes d'Hercule. Le savant Tribonien, nommé questeur, entreprend avec dix-sept jurisconsultes la recension des lois romaines. Le code

justinianéen règne dans tout l'empire. Les rapports de l'église et de l'état, les préséances entre l'évêque de Rome et le patriarche de Constantinople, sont réglés. Bélisaire et Sittas, dont Justinien a eu le mérite de découvrir les qualités militaires alors qu'ils servaient sous ses ordres comme officiers subalternes de la garde de Justin, tiennent tête aux Perses et terminent la guerre qui durait depuis trente ans. D'autres généraux, Germain, Pierre, Cyriaque, soumettent les Tzanes battent les barbares, qui s'étaient avancés en Arménie, et repoussent les Esclavons au-delà du Danube. La grande politique de Justinien, qui consiste à faire des vassaux des peuples dont il ne peut faire des sujets, commence à porter ses résultats. Mondon, capitaine renommé, fils du roi des Gépides et issu de la race d'Attila, fait sa soumission et se met avec ses troupes à la solde de Justinien. Gordas, roi des Huns de la Chersonèse, Gretès, roi des Hérules, entrent dans l'alliance impériale. Sur tous les points, les vastes frontières de l'empire sont à l'abri des insultes des barbares. Que dit le peuple? Le peuple acclame le nouvel empereur, qui, l'année de son avènement, a pris pour la seconde fois le titre de consul et a inauguré son consulat par les courses et les spectacles les plus magnifiques qu'on eût encore vus dans l'Hippodrome.

Ces courses de chars, importées d'Olympie à Rome et de Rome à Constantinople, passionnaient le peuple des grandes villes de l'empire. Cette passion dominait et remplaçait toutes les autres. Les Gréco-Romains du VIe siècle mettaient aux rivalités, aux luttes parfois sanglantes des hippodromes, l'ardeur qui les animait naguère dans les élections et les discussions de l'agora et du forum. Les courses satisfaisaient à la fois les passions politiques, l'amour des spectacles, et la folie du jeu. La population formait quatre associations rivales qui prenaient leur nom de la couleur des tuniques des cochers. Il y avait la faction verte, la faction bleue, la faction rouge, la faction blanche. Chacune avait ses chefs, son trésor, son amphithéâtre particulier, ses chevaux, ses chars et son personnel de cochers, de funambules, de montreurs de bêtes, d'employés de toute sorte; chacune formait une milice municipale, ayant sa bannière et ses insignes, ses fonctions et ses prérogatives. Au point de vue des rivalités, les quatre factions se réduisaient à deux, car les Rouges faisaient cause commune avec les Verts (ou Prasiniens) et les Blancs avec les Bleus (ou Vénètes). Quelques historiens, M. Paparrigopoulos, M. Zeller, pensent que chacune des deux factions principales représentait tel ou tel principe politique, telle ou telle opinion religieuse. C'est une simple conjecture à quoi l'on pourrait opposer plus d'un fait. Cependant, comme l'empereur, qui avait les mêmes passions que ses sujets, avouait généralement ses sympathies pour l'un ou l'autre parti, il arrivait que les mécontens

se mettaient parfois dans le parti adverse. Ainsi, sous un empereur qui était Bleu, la victoire des Verts devenait un triomphe pour l'opposition. Mais cette opposition, à mieux dire cette fronde, n'avait ni principe ni but. Les Constantinopolitains ne pensaient pas à revenir à la république, et lorsque éclatait une révolte populaire, le mouvement était tout spontané. On cherchait d'abord à renverser l'empereur; on ne s'occupait qu'ensuite de lui trouver un successeur.

Marc Aurèle se félicitait de n'avoir jamais eu la tentation de favoriser les Bleus ou les Verts. Justinien n'avait pas cette sagesse. Il tenait pour les Bleus, et non plus que Théodora, qui avait les mêmes sentimens, il ne cachait ses préférences. Les principaux magistrats de l'empire qui brillaient plus par leurs talens que par leurs vertus, le questeur Tribonien, le préfet des prétoires Jean de Cappadoce, le grand chambellan Calopodios, le préfet de la ville Eudémon, profitaient des sympathies des souverains à l'égard d'un parti pour accabler le parti adverse d'injustices ou d'exactions. Ces hommes sachant que les plaintes des Verts seraient mal accueillies au palais, bravaient sans risque la haine et les malédictions. Il n'y avait pour les Verts aucune garantie dans l'administration, aucune équité dans les tribunaux. De leur côté, les Vénètes, sûrs de l'impunité, molestaient les Prasiniens en toute occasion. Les partis ainsi surexcités en venaient aux mains; le sang coulait souvent dans les rues. On pouvait craindre le retour des désordres de l'année 520, qui avaient été si rigoureusement réprimés par le préfet Théodote à Constantinople et par le préfet Ephrem à Antioche. Justinien savait-il dans quel état se trouvait la capitale? L'empereur vivait comme isolé dans cet immense palais; les bruits de la grande ville n'arrivaient pas jusqu'à lui. Sans doute il ne connaissait des événemens qui s'y passaient et de l'opinion qui y régnait que ce que lui en apprenaient les rapports plus ou moins mensongers des fonctionnaires.

Mais il y avait à Constantinople un lieu où s'étaient réfugiées les dernières libertés romaines, où le peuple pouvait librement faire entendre sa voix à l'empereur. C'était l'Hippodrome, forum, tribunal suprême et Capitole de la seconde Rome.

Le 13 janvier 532, premier jour des ides de l'année, une foule plus nombreuse encore qu'à l'ordinaire envahit l'Hippodrome. Cent mille spectateurs prennent place sur les gradins et se pressent dans les promenoirs. On commence les cris et les chants, on déploie les bannières bleues, vertes, rouges et blanches des factions. Bientôt le patriarche, les patrices, les ducs, les comtes, les exarques occupent les loges qui leur sont réservées. Des détachemens des quatre corps de la garde impériale, scholaires, domestiques, cubiculaires et silentiaires dont resplendissent les casques et les cuirasses

rehaussés d'or viennent se ranger autour de leurs étendards sur la terrasse du Py. Les portes de bronze du Kathisma s'ouvrent; Justinien, entouré de ses grands officiers et suivi de gardes et d'eunuques, s'avance au bord de la tribune. Il porte le sceptre et la couronne. Les acclamations et les murmures éclatent et se confondent dans une immense clameur. Justinien appelle la bénédiction divine sur le peuple en traçant le signe de la croix avec le pan de sa trabea de pourpre.

Les chars entrent dans l'arène. Les acclamations cessent parmi les Bleus; les rumeurs continuent dans l'amphithéâtre des Verts. Justinien patiente et feint de ne rien entendre. Mais, les murmures et les cris devenant plus nombreux et plus significatifs, il donne l'ordre à l'un de ses officiers, nommé le *mandator*, d'interpeller le peuple. Les Verts sont d'abord intimidés, et c'est respectueusement, presque humblement, qu'ils formulent leurs plaintes : — « Un grand nombre d'années à toi, ô Auguste Justinien! Tu vaincras. Mais nous souffrons toute sorte d'injustices, ô toi qui es seul bon, et, Dieu le sait! nous ne pouvons en supporter davantage. Nous n'osons pourtant nommer notre oppresseur de peur que sa faveur n'augmente et que nous ne courions de plus grands dangers encore. — S'il se passe de telles choses, je n'en sais rien, » répond prudemment Justinien par la voix du mandator.

A ces mots, le porte-parole des Verts le prend sur un autre ton, et le plus étonnant dialogue s'engage entre Justinien, les Verts et les Bleus, qui ne tardent pas à intervenir. Les formules serviles se mêlent aux invectives, les cris de colère aux plaisanteries ironiques, les invocations à Dieu aux plus horribles blasphèmes. Questions et réponses, plaintes et menaces se succèdent comme les strophes et les antistrophes d'un chœur tragi-comique.

« — Quoi! tu ne sais rien? Quoi! sainte mère de Dieu! tu ne sais pas que celui qui nous opprime sans relâche est un officier de ton palais? — Aucun d'eux ne vous a offensés. — Notre bourreau, c'est Calopodios, le chambellan et le gardien du glaive, ô notre maître à tous. — Mais Calopodios ne s'occupe pas de vous. — Ah! qu'il ne recommence pas. Il aura le sort de Judas, Dieu lui donnera la récompense qui lui est due. — Êtes-vous venus dans l'Hippodrome pour insulter les magistrats? — L'injuste aura le sort de Judas. — Taisez-vous, juifs, manichéens, samaritains! — La mère de Dieu nous protège! — Je vous dis, reprend le mandator en raillant, de vous faire baptiser jusqu'au dernier. — Qu'il soit fait comme tu l'as ordonné, ripostent les Verts en raillant aussi; qu'on apporte ici l'eau lustrale, nous voulons être baptisés jusqu'au dernier. — Méprisez-vous la vie? s'exclame Justinien, devenu furieux. — Chacun y tient. Si nous disons quelque chose qui te déplaise,

ne t'en offense pas, ô trois fois auguste : Dieu n'écoute-t-il pas tout avec patience?.. Mais dis-nous pourquoi il n'y a pas de justice pour les Verts. — Vous mentez ! — Qu'on supprime la couleur que nous portons, et les tribunaux n'auront plus rien à faire. Il y a eu un meurtre ce matin ; c'est certainement quelqu'un de nous qui l'a commis... Nous sommes toujours condamnés... Tu es la fontaine de sang... Plût à Dieu que ton père ne fût jamais né, il n'eût pas engendré un assassin. — Vous allez mourir ! »

Les Bleus interviennent alors : « — Vous seuls êtes des assassins. — Non, c'est vous. — Non, c'est vous, vous seuls. — Qui a donc tué le marchand de bois? — C'est vous. — Qui a tué le fils d'Épagathos? — C'est vous, encore vous ! — O Dieu ! ayez pitié ! il n'y a plus de vérité.

— Dieu est étranger au mal, reprend sentencieusement par la bouche du *mandator* Justinien, qui ne perd pas de vue ses idées théologiques. — Si Dieu est étranger au mal, pourquoi vivons-nous dans l'oppression ? Qu'on appelle un philosophe ou un solitaire pour résoudre la question. — Blasphémateurs ! ennemis de Dieu, vous tairez-vous? — Si tu trouves que nous en avons dit assez, nous nous tairons, ô trois fois auguste... Porte-toi bien, Justice ! Maintenant tes arrêts sont nuls. Nous désertons et nous nous faisons juifs. Mieux vaut devenir gentils que d'être menés par les Bleus, Dieu le sait ! — Horreur ! s'écrient les Bleus. Nous ne voulons pas regarder de ce côté. Quelle envie on nous porte ! quel outrage on nous fait ! »

— Qu'on déterre les ossemens des spectateurs ! (ἀνασκαφῆ τὰ ὀστέα θεωρούντων !) s'écrient d'une seule voix les Verts, et après avoir proféré cette imprécation, en usage à Constantinople, ils quittent tous l'Hippodrome.

C'était la plus grave offense à la majesté impériale. Justinien rentre aussitôt dans son palais, et les Bleus se retirent à leur tour. On n'était encore qu'au milieu de la journée. Le préfet Eudémon, irrité de la scène qui s'est passée au cirque et dont il craint de porter la responsabilité, veut faire un exemple et surtout veut faire du zèle. Par ses ordres, on arrête trois individus plus ou moins soupçonnés d'être les assassins du marchand de bois et du fils d'Epagathos. On les juge sommairement et, séance tenante, on les condamne à mort. Des soldats de police les entraînent dans le vieux Byzance, sur la place des exécutions. Devant une masse de peuple qui contient à peine sa fureur, le bourreau pend le premier condamné. La corde casse sous le poids du second. La populace applaudit, se jette sur les gardes, délivre le patient ainsi que le troisième prisonnier. On les jette dans une barque qui les dépose sur l'autre rive du Bosphore, où ils trouvent un asile dans l'église de Saint-Laurent. Des deux condamnés, l'un appartenait à la fac-

tion bleue, l'autre à la faction verte. Prasiniens et Vénètes, le matin encore ennemis déclarés, font cause commune. Malgré la nuit, une foule tumultueuse se porte devant le palais impérial pour demander la grâce des prisonniers. L'empereur ne donne pas signe de vie. La populace s'ameute alors devant le palais du préfet Eudémon. Celui-ci la fait charger par ses gardes. Un combat s'engage ; les soldats sont massacrés, on met le feu au prétoire. Poussée par le vent, la flamme gagne les maisons voisines. Les émeutiers courent aux prisons, en brisent les portes et jettent hors des geôles l'armée des scélérats. Cette écume humaine se rue au pillage et à l'incendie, hurlant : « Νίκα ! Νίκα ! (Sois vainqueur !) » cri de ralliement adopté par les émeutiers.

Le lendemain 14 janvier, le flot populaire battait les portes du palais. Deux personnages de la cour tentent de parlementer avec les rebelles. Mille voix crient : Tribonien ! Jean de Cappadoce ! Eudémon ! Calopodios ! Dans l'espoir d'apaiser le peuple, Justinien destitue ces quatre magistrats et fait aussitôt proclamer les noms de leurs successeurs. Vains expédiens d'un pouvoir éperdu ! La sédition s'était faite révolte. Il ne s'agissait plus des créatures de Justinien, mais de l'empereur lui-même. Ses concessions ne désarment pas la multitude furieuse.

Le 15 janvier, Justinien, qui flotte entre toutes les mesures, donne l'ordre de réduire l'insurrection par la force. Les Hérules de Mondon, troupe sûre dans les émeutes comme tous les mercenaires, mais sauvage et féroce, sortent du palais et chargent les rebelles. Dans le feu de l'action, les barbares renversent et foulent aux pieds des prêtres, porteurs de saintes reliques, intervenus pour séparer les combattans. On crie au sacrilège ; les femmes, les citoyens paisibles, qui jusque-là étaient restés neutres, prennent parti pour les séditieux. Des fenêtres, des toits en terrasse, une grêle de tuiles, de pierres, d'ustensiles, de tisons enflammés, tombe sur les soldats de Mondon. Ils se retirent en désordre vers le palais.

Les deux jours suivans, 16 et 17 janvier, le feu fait de nouvelles ruines, les rebelles font de nouvelles victimes. On égorge ou l'on jette au Bosphore tous les individus soupçonnés d'être partisans de l'empereur. On incendie le quartier des orfèvres après en avoir pillé les maisons. La population honnête émigre en masse et se réfugie sur la rive d'Asie. Des flots de feu brûlent sur tous les points de la ville. Les flammes consument des milliers de maisons et d'édifices, Sainte-Sophie, Sainte-Irène, Saint-Théodore, Sainte-Aquiline, les bains d'Alexandre, l'Octogone, les Thermes du Zeuxippe avec toutes ses statues, l'asile d'Eubule, le portique public, le grand hôpital, qui retentit d'horribles hurlemens.

Le 18 janvier, sixième jour de l'insurrection, l'eunuque Narsès

était parvenu à soudoyer un certain nombre de Bleus, afin de faire renaître la division parmi les insurgés, Justinien crut que sa vue et une promesse d'amnistie apaiseraient le peuple révolté. La multitude tenait dans l'Hippodrome une assemblée tumultuaire. Soudain l'empereur, escorté de gardes nombreux, apparut à la tribune, tenant entre les mains le livre des Évangiles : « Par ce livre sacré, dit-il à haute voix, je jure que je vous pardonne l'offense que vous m'avez faite; aucun de vous ne sera inquiété ni recherché si vous rentrez dans l'obéissance. » Et, continuant, Justinien abaissa la majesté impériale jusqu'à dire : « Je suis seul coupable, vous êtes innocens. Ce sont mes péchés qui m'ont attiré ce malheur en fermant mes oreilles à vos trop justes plaintes. » A ces mots, quelques cris de : « Victoire à Justinien et à son épouse, l'Augusta Théodora! » se firent entendre dans la foule, bientôt couverts par les huées, les menaces et les clameurs furieuses : « Tu mens, âne! — Mort au blasphémateur! — Mort à l'assassin! » Quelques difficultés que présentât l'escalade de la tribune, Justinien n'attendit pas davantage pour rentrer dans le palais.

Alors le peuple, pressé de se donner un nouveau maître, se porte vers la demeure d'Hypatius, neveu de l'empereur Anastase. L'ambition et la crainte luttent dans l'esprit d'Hypatius. Il hésite, mais il se laisse faire. En vain, sa femme en larmes s'écrie qu'on le mène à la mort, les rebelles l'entraînent ainsi que son frère Pompée. Le cortège fait halte dans le forum de Constantin; on élève Hypatius sur un bouclier, on le proclame empereur. A défaut de diadème, on lui pose un collier d'or sur le front. La foule veut marcher incontinent sur le palais pour en finir avec le tyran déchu. Un sénateur, car plusieurs magistrats s'étaient ralliés à l'insurrection, arrêta cet élan. « Attendons, dit-il, que nous ayons plus d'armes. D'ailleurs, Justinien ne songe pas à nous attaquer. Bientôt, il sera trop heureux de fuir pour sauver sa vie. Si nous ne nous pressons pas de combattre, nous triompherons sans combat. » On écoute l'avis, et pour continuer la parodie du couronnement, on entre dans l'Hippodrome. Hypatius, hissé sur la tribune impériale, reçoit les ovations de ses nouveaux sujets.

Cependant, au fond du Palais-Sacré, Justinien est dans les affres de la peur. Concessions, résistance, menaces de châtiment, promesses de pardon, embauchage, humiliation de soi-même, il a tout employé, rien n'a réussi. Du côté de la Chalcé, les flammes environnent son palais; du côté de l'Hippodrome, il entend les cris de mort proférés contre lui et les acclamations qui sacrent son successeur. On venait de piller l'arsenal, et les insurgés s'armaient. Justinien n'est séparé de la foule furieuse que par la porte de bronze du Kathisma. Contre un peuple entier que lui reste-t-il

pour se défendre : mille vétérans de Bélisaire, deux mille barbares de Mondon. Quant à sa garde, domestiques et cubiculaires, soldats d'antichambre et comparses de processions, il n'a jamais pu compter sur son courage; il ne peut même plus compter sur sa fidélité. Justinien, qui fut un conquérant, — par l'épée des autres, — n'avait pas le courage militaire. Il n'avait pas davantage le courage civil. Déjà il se voyait traîné à demi mort au supplice, comme un Vitellius, au milieu des coups et des huées.

Il réunit en un suprême conseil ses ministres, ses familiers, ses généraux, les quelques sénateurs et patrices qui lui sont restés fidèles. Chacun est appelé à dire sa pensée devant les deux souverains. Le découragement a gagné les cœurs les plus fermes. Aussi bien l'empereur ne demande pas qu'on le conseille, il demande seulement qu'on approuve la dernière idée qui lui reste : la fuite. Depuis trois jours, un bâtiment où sont entassées toutes les richesses du trésor impérial, est à l'ancre près des jardins. Justinien s'embarquera avec l'impératrice; Bélisaire et ses trois mille hommes essaieront, s'ils le peuvent, de réprimer l'émeute. En adoptant cette résolution, l'empereur sauvait sa vie, mais il perdait sa couronne. Avec si peu de monde, Bélisaire ne pouvait tenter un coup de désespoir qu'animé par la présence de l'empereur et mis dans la nécessité de périr ou de le sauver. Tous les assistans cependant, même Bélisaire et Mondon, approuvèrent le projet de Justinien. Théodora n'avait encore rien dit. Soudain, indignée de la lâcheté de son mari et des défaillances de ses officiers, elle prononça ces vaillantes paroles :

« Quand il ne resterait d'autre moyen de salut que la fuite, je ne voudrais pas fuir. Ne sommes-nous pas tous voués à la mort dès notre naissance? Ceux qui ont porté la couronne ne doivent pas survivre à sa perte. Je prie Dieu qu'on ne me voie pas un seul jour sans la pourpre. Que la lumière s'éteigne pour moi lorsqu'on cessera de me saluer du nom d'impératrice! Pour toi, autocratôr, si tu veux fuir, tu as des trésors, le vaisseau est prêt et la mer est libre; mais crains que l'amour de la vie ne t'expose à un exil misérable et à une mort honteuse. Moi, elle me plaît, cette antique parole: que la pourpre est un beau linceul : Ἐμὲ γὰρ τις καὶ παλαιὸς ἀρέσκει λόγος; ὡς καλὸν ἐντάφιον ἡ βασίλειά ἐστι. »

L'éloquence virile de Théodora ranime les courages et enflamme les cœurs. Bélisaire retrouve son coup d'œil de capitaine. Les rebelles se sont enfermés dans l'Hippodrome comme en une forteresse, ce sera leur tombeau. La pourpre d'Hypatius sera le sang de ses partisans. Trois mille hommes fidèles, Hérules de Mondon et vétérans de Bélisaire, cernent le cirque; les uns gardent les issues, les autres gagnent par les escaliers intérieurs les promenoirs qui

règnent au-dessus des gradins. De cette position dominante, ils criblent de flèches les partisans d'Hypatius, qui se pressent dans l'arène. Les plus hardis des rebelles tentent plusieurs fois l'assaut; ils sont chaque fois repoussés. La foule veut fuir par les *vomitoria,* mais ce sont autant de défilés où dix hommes en valent mille, et ils sont gardés par les Hérules de Mondon. Les premiers rangs des fuyards tombent sous les piques : une muraille de morts obstrue chaque ouverture. La multitude affolée tournoie en désordre sous la grêle des traits jusqu'à ce qu'elle soit emprisonnée, immobilisée par ses propres cadavres. Les soldats descendent dans l'arène, les épées achèvent l'œuvre des flèches. Ce combat misérable se termine par l'égorgement. Le sang ruisselle en torrens.

Le carnage continua jusque très avant dans la nuit. Ivres de sang, les soldats barbares tuèrent tant qu'il resta à tuer. Les jours suivans, il fallut enterrer trente mille morts. De tous ceux qui étaient dans l'Hippodrome, personne n'échappa, sauf Hypatius et son frère, que les soldats eurent la cruauté d'épargner pour les traîner aux pieds de Justinien. « Trois fois Auguste, s'écrièrent-ils en se prosternant, c'est nous qui t'avons livré tes ennemis, car c'est par nos ordres qu'ils se sont réunis dans le cirque. » Justinien, qui ne tremblait plus, avait recouvré sa présence d'esprit : « C'est bien, répondit-il avec un cruel à-propos; mais puisque vous aviez tant d'autorité sur ces hommes, vous auriez bien dû en user avant qu'ils eussent brûlé ma ville. » Et il commanda de mener au supplice les deux neveux d'Anastase.

VII.

En ramenant Justinien et ses officiers aux résolutions énergiques commandées par les circonstances, Théodora avait mérité dans le conseil de l'empire la place que peut-être elle avait usurpée jusqu'alors. Qu'étaient-ce que ces monceaux d'or, de perles et de pierreries, ce merveilleux palais de la rive d'Asie (l'Héréon) où Théodora résidait pendant l'été, ces bains magnifiques où elle passait de longues heures de repos, cette foule de suivantes et de serviteurs? Qu'étaient-ce que ces hommages des grands de l'état et des ambassadeurs étrangers, qui n'approchaient l'impératrice qu'après s'être prosternés et lui avoir baisé les pieds? Qu'étaient-ce que cette cour de patrices, de sénateurs, de magistrats, cette escorte de quatre mille gardes qui accompagnèrent Théodora dans son voyage de santé aux eaux chaudes de Bithynie, ces arcs de triomphe élevés sur son passage, ces palais construits pour la recevoir? Qu'étaient-ce que ces richesses, ce faste, ces honneurs, auprès de la puissance souveraine?

Justinien ne cachait pas qu'il s'en référait sur toute chose à la

sagesse de Théodora; il le publiait même dans ses lois, où il nommait sa femme, en jouant sur les mots « son présent de Dieu. » Paul le Silentiaire, l'année de la mort de Théodora, adressait à l'empereur une pièce de vers où il rappelait que l'impératrice n'avait pas cessé de l'assister de ses conseils. Procope, Évagre, Zonare, la plupart des chroniqueurs byzantins s'accordent à dire que Théodora n'était pas seulement l'épouse de l'empereur, mais une impératrice souveraine, qu'elle était aussi puissante que l'empereur, sinon davantage : εἰμή καὶ μᾶλλον. Des faits nombreux confirment ces témoignages, et d'ailleurs l'empire déclina après la mort de Théodora. Donc, sans aller jusqu'à prétendre avec Brunet de Presles, ce maître ès choses de Byzance, que Théodora « fut l'âme du règne, » il faut néanmoins attribuer à cette femme une part plus ou moins grande dans l'œuvre de Justinien législateur, architecte et conquérant.

Théodora, peu clémente aux hommes, était connue pour sa sollicitude, sa miséricorde, sa faiblesse même envers les femmes. C'est ainsi qu'elle se mêlait volontiers des mariages, qu'elle intervenait dans les ménages désunis, qu'elle contraignit Artaban, gouverneur d'une province d'Afrique, à vivre avec sa femme; qu'elle accueillit avec faveur les malheureuses filles d'Hildéric, roi des Vandales; qu'elle se montra trop indulgente pour Antonina, femme de Bélisaire. Théodora aurait donc inspiré à Justinien les nombreuses lois qu'il rendit en faveur des femmes : lois sur le divorce, l'inviolabilité des dots, le rapt des religieuses, l'hypothèque des femmes, la légitimation des enfans naturels, la répression du proxénétisme, lois libérant les comédiennes du servage perpétuel, autorisant les filles séduites à se faire épouser ou à exiger le quart des biens du séducteur, obligeant les dignitaires à constituer une dot à leur femme, réglant les droits des femmes dans les successions.

Magnifique comme l'était Théodora, on est assuré qu'elle ne chercha pas à arrêter Justinien dans ses immenses dépenses pour la reconstruction de la capitale détruite par les incendiaires. Loin de chercher à modérer la passion de Justinien pour les édifices, elle en faisait élever elle-même. On cite des églises, des forts, des orphelinats, de nombreux hôpitaux, construits d'après ses ordres exprès, ainsi que le fameux couvent du Bosphore pour les filles repenties. La charité de Théodora était parfois un peu tyrannique. La légende conte que quelques-unes des femmes qui, rachetées de la prostitution par l'impératrice, avaient été enfermées à la *Métanoia*, furent prises d'un tel désespoir qu'elles se jetèrent dans la mer. Ce n'était point seulement à Constantinople que s'élevaient les palais et les basiliques. Les frontières de la Perse, la Syrie, l'Égypte, la Cyrénaïque, la Numidie, l'Italie, témoignaient par leurs nouveaux

édifices de la magnificence de Justinien. Tant de millions perdus! ou plutôt que d'or transmué, par la plus belle des métamorphoses, en monumens superbes, manifestations éclatantes du génie de l'homme! Dans la mosaïque de San-Vitale, à Ravenne, Théodora, le front nimbé, apparaît éblouissante de pierreries, de perles et de gemmes, comme une vierge byzantine dans le champ d'or d'un iconostase. Elle semble présider, sous les yeux de son époux, à la naissance d'un nouvel art grec qui durant de longs siècles va rayonner sur le monde.

Les deux grandes guerres de conquêtes de Justinien sont la guerre d'Afrique et la guerre d'Italie; du côté des Perses, il s'agissait plutôt de protéger les frontières que de les étendre. Les campagnes contre les Vandales et contre les Goths, qui devaient donner au règne de Justinien la gloire des armes et rendre à l'empire presque tous les territoires qu'avait possédés l'ancienne Rome, Théodora, ambitieuse et hardie, contribua à les faire décider. L'esprit d'aventures, peut-être aussi la vanité de l'emporter sur les conseils pusillanimes de Jean de Cappadoce, qu'elle haïssait, et le désir de venger son protégé Hildéric, roi des Vandales, détrôné par Gélimer, l'engagèrent à pousser à la guerre d'Afrique. Pour l'expédition d'Italie, elle avait une autre raison. Ne pensait-elle pas que Rome soumise à ses armes, c'était le pape à sa discrétion, c'était le triomphe de ses opinions religieuses? Les guerres engagées, on découvre souvent la main toute-puissante de Théodora dans les ordres aux généraux et aux ambassadeurs, les rappels et les nominations, les envois de renforts, les négociations diplomatiques, cette main qui, au moment de la reprise des hostilités avec la Perse, signait cette lettre à Zabernagès : « Je suis convaincue, depuis la mission que tu as remplie auprès de nous, de l'intérêt que tu portes à nos intérêts. Tu répondras à cette opinion en persuadant au roi Chosroës de prendre envers notre empire (ἐς ἡμετέραν τὴν πολιτείαν) des dispositions pacifiques. Si tu y réussis, je te promets les plus magnifiques récompenses de l'empereur, qui ne décide jamais rien sans me consulter. »

Jalouse de son pouvoir et sûre de sa puissance, cette femme ne souffrait pas qu'on résistât à ses ordres, ni qu'on lui fît la moindre opposition. Priscus de Paphlagonie, devenu secrétaire intime de l'empereur, s'était emparé de la confiance de son maître et affectait de ne considérer l'Augusta que comme la femme de l'empereur. Théodora chercha d'abord à le perdre dans l'esprit de Justinien par des paroles calomnieuses. L'empereur ne les écoutant pas, l'impératrice fit une nuit saisir Priscus dans sa maison. On l'embarqua incontinent pour l'Afrique, où, dès son arrivée, il reçut les ordres de prêtrise; désormais il ne pouvait plus exercer aucune

fonction civile. Justinien, qui n'aimait point à récriminer, surtout contre sa femme, feignit d'ignorer cette insigne violence, et ne tarda pas à oublier Priscus.

Théodora ne haïssait pas moins Jean de Cappadoce, nommé de nouveau préfet des prétoires d'Orient après la répression de l'émeute de 432. Mais, à l'égard d'un tel personnage, elle ne pouvait employer des procédés aussi simples. D'autre part, Justinien était sourd à toutes ses représentations, à toutes ses prières, à toutes ses calomnies, — en admettant, ce qui est douteux, qu'on pût calomnier Jean de Cappadoce! Théodora conçut une machination abominable. Antonina, qu'elle avait formée à être sa complice toujours prête, parla à Jean de Cappadoce des griefs de Bélisaire contre Justinien, du mécontentement des grands et du peuple, et demanda au préfet d'entrer dans la conspiration qui se tramait pour déposer l'empereur. Séduit par les promesses et les flatteries, le Cappadocien accepta un rendez-vous, qui devait être décisif, dans une maison située hors des murs. Justinien, que l'on n'avait pas manqué de prévenir, envoya Narsès et Marcellus, comte des gardes, pour assister, invisibles, à l'entretien. Convaincu de trahison, Jean de Cappadoce fut destitué de ses charges et dignités et exilé en Afrique. Privé de tous ses biens par la confiscation légale, il mourut dans la dernière misère. Le piège que lui avait tendu l'impératrice était odieux, mais l'indigne ministre méritait tous les châtimens. Le peuple de Constantinople ne plaignit point l'homme, que sa cupidité, son oppression, ses dénis de justice avaient voué à l'exécration. Sa chute fut une délivrance. Si l'on sut qu'on la devait à Théodora, l'Augusta dut être regardée ce jour-là comme une bienfaitrice.

Les colères de Théodora firent malheureusement d'autres victimes. Elle était sans pitié pour ceux qui comprenaient mal ses ordres ou qui ne les exécutaient qu'à demi, afin de les concilier avec les instructions parfois contraires de l'empereur. Le sang de Callinice, d'Arsénius, de Rhodon, suppliciés par ses ordres ou sur ses instances, crie contre elle. — Quant aux exécutions secrètes que rapportent les *Anekdota*, aux tortures et aux fustigations dont Théodora se serait plu à se donner le divertissement dans les souterrains du palais, ces imputations paraissent rentrer dans ce que M. Renan appelle « des commérages de villes grecques d'une incroyable absurdité. » Gibbon l'a dit judicieusement : « L'obscurité des souterrains est propice à la cruauté, mais elle donne lieu aussi aux calomnies et aux fables. »

A l'exemple de Justinien, Théodora avait peu de scrupule dans l'emploi des moyens et dans le choix des individus. Elle ne regardait pas à la valeur morale du serviteur pourvu qu'il servît bien. C'est ainsi que l'impératrice s'était attaché Antonine, la trop fameuse

femme de Bélisaire. Ce grand capitaine, qui, en ces temps où les barbares combattaient avec des masses de cent mille hommes, ne voulait leur opposer que de petites armées de soldats disciplinés et aguerris et qui était presque toujours vainqueur, n'avait qu'un défaut ou plutôt qu'une faiblesse : son amour pour une femme indigne (1). Antonine était fille d'un *hénioque* (cocher de cirque); ce n'était point là un déshonneur puisqu'on érigeait des statues et qu'on dédiait des vers à ces triomphateurs de l'Hippodrome, mais elle avait été, disait-on, fille perdue, et elle était femme adultère. D'ailleurs, cette Antonine était habile aux intrigues, de bon conseil, vaillante même en présence de l'ennemi. Elle accompagnait Bélisaire aux armées, où, le bruit en courait, elle lui avait donné souvent d'utiles avis. Tout d'abord, Théodora avait repoussé les hommages d'Antonine ; elle lui témoigna soudain beaucoup de faveur, la comblant de présens et la nommant surintendante de la garde-robe. C'est que la tyrannie ne va pas sans le soupçon. Les grands succès militaires de Bélisaire, sa popularité dans l'armée et dans le peuple, inquiétaient les deux souverains. On avait bien fait un César d'un grossier soldat comme Justin, ne pouvait-on pas faire un empereur d'un conquérant comme Bélisaire? D'autre part, se priver de ses services était dangereux, car il fallait compter avec les Goths, avec les Perses, avec tous les barbares qui menaçaient les frontières. Or, dans l'étrange ménage de Bélisaire et d'Antonine, l'impératrice avait trouvé une sauvegarde, un moyen de gouvernement. En s'attachant Antonine Théodora s'attachait Bélisaire et par Bélisaire elle tenait Antonine à sa discrétion. Aider la femme à cacher ses désordres, c'était gagner son dévoûment, et posséder son secret, c'était s'assurer sa fidélité. Au reste, Théodora n'eut garde d'abuser du pouvoir qu'elle avait ainsi acquis sur Bélisaire. Le général fut plusieurs fois relevé de son commandement pour divers motifs, — souvent pour recevoir un commandement plus important, — mais les deux disgrâces qu'il subit, et dont l'une dura plus de huit années, furent toutes deux postérieures à la mort de Théodora. Dès que Justinien régna seul,

(1) Disons ici qu'il en est un peu d'Antonine comme de Théodora. Il n'y a que les *Anekdota* pour l'accuser, du moins à l'occasion de ses dérèglemens. Dans les livres d'histoire de Procope, dans les chroniques byzantines, on ne trouve pas un mot qui confirme ces tristes récits. Il y a toutefois certains faits que l'on peut, en une certaine mesure, rapprocher des dires de l'*Histoire secrète*. C'est pourquoi nous reproduisons quelques-unes des allégations de Procope, tout en n'y croyant qu'à demi. N'est-il pas singulier, par exemple, que nombre de détails donnés dans l'*Histoire secrète* sur la prétendue disgrâce subie par Bélisaire en 542 ou 543, et attribuée à Théodora, se trouvent dans les récits de tous les chroniqueurs à la date de 563, c'est-à-dire quinze ans après la mort de l'impératrice? Or la disgrâce de 563 est tout à fait certaine, tandis que celle de 542 est fort douteuse.

d'autres capitaines remplacèrent à la tête des armées Bélisaire oublié. Il fallut l'arrivée des barbares jusque sous les murs de Constantinople pour rappeler à l'empereur que le vieux soldat existait encore.

Quand Bélisaire commandait en Perse, l'impératrice le fit, dit-on, relever de son commandement. Voici à quelle occasion. Justinien était gravement malade et le bruit de sa mort se répandit dans l'armée d'Orient. Des rapports vrais ou faux accusèrent Bélisaire d'avoir dit que l'armée n'accepterait pas le nouveau souverain qui serait intronisé à Constantinople. L'impératrice, qui pensait peut-être que son titre d'Augusta et d'associée à l'empire lui assurerait le trône si elle devenait veuve, ou du moins lui permettrait de désigner le successeur de Justinien et de régner avec lui, s'offensa de ce propos et fit rappeler Bélisaire à Byzance. Mais peu de jours après son arrivée, elle lui faisait donner le commandement des armées d'Italie. Seulement, afin d'attacher davantage Bélisaire à Antonine et Antonine à elle-même, elle persuada le stratège que c'était à l'intercession de sa femme qu'il devait son pardon.

Saint Sabbas, renommé par ses miracles, refusa de demander à Dieu de donner un fils à Théodora. « Elle ne pourrait mettre au monde, dit-il, qu'un ennemi de l'église. » — Si, d'après les paroles de saint Sabbas, on pouvait montrer dans Théodora une « libre penseuse » ou tout au moins une païenne, à la façon de l'empereur Julien, ce serait aujourd'hui la meilleure des apologies. Malheureusement Théodora ne fut qu'une hérétique, ce qui lui a aliéné et les philosophes et les orthodoxes. L'impératrice suivait l'hérésie d'Eutychès, condamnée par le concile de Chalcédoine en 451. Théodora était *monophysite;* elle croyait à une seule nature en Jésus-Christ. Au VIe siècle, cette secte dominait encore dans les provinces orientales de l'empire, et, à Constantinople même, elle avait de nombreux adhérens. Entre eutychéens et orthodoxes, l'animosité était presque aussi ardente qu'entre Bleus et Verts. « Le père chasse le fils, dit la *Chronique paschale*, et la femme abandonne l'époux. » Une collision terrible ensanglanta Alexandrie. A la suite d'un tremblement de terre qui semblait un avertissement de Dieu, le peuple s'ameuta dans les rues de Constantinople en criant : « Brûlez les actes du concile ! » Théodora ne cessa point de lutter pour le triomphe de sa croyance, mais si grand que fût son ascendant sur Justinien, l'empereur qui, devenu vieux, devai tencourir le reproche d'hérésie, resta jusqu'après la mort de Théodora inflexible en son orthodoxie. Il déférait sur tous les points à la décision des évêques de Rome. Après l'élection de chaque nouveau pontife, il lui envoyait sa profession de foi et recevait en retour la bénédiction apostolique. A force d'intrigue, l'impératrice réussit quelquefois à

faire nommer patriarches ou évêques des représentans de la doctrine d'Eutychès : Sévère, Anthyme, Théodose, Niersès. Mais sur les injonctions pontificales, ils ne tardèrent pas à être dépossédés de leurs sièges. Théodora ne s'avoua pas vaincue. Elle conçut l'idée d'agir au foyer même de l'orthodoxie. L'heure était propice. Bélisaire occupait Rome et Antonine s'y trouvait avec lui. Le général obéissant aux ordres de l'impératrice transmis par Antonine, exhorta le pape Silvère à condamner le concile de Chalcédoine. S'il s'y refusait, son successeur était tout prêt : un diacre ambitieux, nommé Vigile, qui avait naguère promis à Théodora de casser les décrets synodaux. Silvère résista; il fut déposé et exilé en Lycie. Vigile, élu à sa place, commença à tenir ses promesses en envoyant des lettres de communion aux évêques hérétiques. Cependant Justinien, ayant appris ces événemens, donna l'ordre que Silvère fût ramené à Rome et rétabli dans son pontificat. Le nouveau pape se saisit de son prédécesseur et le fit interner dans l'île de Portia, où il le laissa mourir de faim. — L'histoire a durement reproché à Théodora d'avoir fait déposer le pape Silvère, mais elle n'a point pensé à accuser Vigile, qui occupa dix-huit ans la chaire de Saint-Pierre, de l'avoir à peu près fait assassiner.

L'impératrice Théodora mourut en 548, au mois de juin. Elle avait régné vingt et un ans. Son nom donné à plusieurs cités, des statues élevées par le peuple, des inscriptions érigées dans les églises glorifièrent sa mémoire. Victor de Tunes, qui ne pouvait pardonner à l'hérétique et à la persécutrice d'un pape, déclara que le cancer dont elle fut atteinte était un châtiment du ciel. Mais les chroniqueurs disent qu'elle mourut pieusement, et Paul le Silentiaire la compare à une sainte. — L'éloge n'est point seulement excessif, il porte à faux. Ce n'était point une sainte résignée qu'il fallait pour compagne à Justinien, c'était une femme d'âme virile qui lui communiquât son courage et sa fermeté. Théodora n'eut aucune des vertus d'une sainte, elle eut plusieurs de celles d'une souveraine. Mais les vertus gouvernementales n'allèrent pas chez elle sans les défauts et les vices qui en sont parfois les conséquences. Magnifique, elle fut prodigue; habile, elle fut perfide; autoritaire, elle fut tyrannique; ambitieuse, elle fut sans scrupule et sans pitié. La destinée garde les peuples des Théodora, mais les donne parfois aux empires! Le jour de la révolte des Nikates, une sainte se fût embarquée avec son époux déchu du trône. Ce jour-là, Théodora rappela l'empereur, les magistrats, les généraux au premier des devoirs d'état : la résistance à l'émeute triomphante.

HENRY HOUSSAYE.

LE ROMAN

DE

LA FEMME-MÉDECIN

A Country Doctor, by Sarah Orne Jewett, 1 vol., 1884. Boston.

I.

S'il est vrai que le roman soit le reflet des mœurs et que toutes les révolutions qui se produisent dans notre manière de penser et de vivre y trouvent un écho, s'il est vrai que les périodes de secousses violentes, de transformations profondes, aient donné à la littérature d'imagination un élan vigoureux et renouvelé les sources où elle s'inspire, nous aurons dans les dernières années de ce siècle des romans d'une saveur imprévue.

La loi sur le divorce, en diminuant le nombre des victimes condamnées sans rémission, en retirant au mariage son caractère définitif, à l'adultère ses excuses et à la séparation la part de périls et de tristesses qu'elle comportait toujours, va suggérer des dénoûmens trop faciles peut-être. D'autre part, l'ambition de fraîche date qui pousse les femmes vers des études et des emplois réservés naguère aux hommes justifie chaque jour davantage ce mot de M. Alexandre Dumas fils : « La femme commence à ne plus faire du mariage son seul but et de l'amour son seul idéal. »

Le but, c'est pour plus d'une Française déjà le diplôme de bachelier ès-lettres ou ès-sciences; nous comptons même des licenciées; on voit le nombre des institutrices tentées par le titre de professeur dans quelqu'un des lycées ou collèges féminins qui se multiplient

à Paris et en province, augmenter de telle sorte que bientôt les aspirantes déçues seront forcées de s'expatrier en masse comme il arrive aux Allemandes qui vont chercher un salaire dérisoire à l'étranger. Et notre pays est cependant fort en arrière des autres pour cette revendication générale des droits de la femme. En Angleterre, une cinquantaine de *doctoresses* exercent la médecine. Les noms du docteur Frances Hoggan, du docteur Elizabeth Blackwell sont bien connus : cette dernière se met sur la brèche pour traiter, la plume à la main, les questions médico-sociales les plus délicates (1). L'avenir des femmes célibataires est l'objet de la sollicitude de maintes réformatrices ; nous avons sous les yeux l'éloquente brochure de miss Muller (2) entre autres : elle déclare qu'une élite parmi ses pareilles doit être autorisée, encouragée à quitter la voie étroite des devoirs conjugaux et domestiques, où tout progrès intellectuel est réprimé par une jalouse tyrannie, pour suivre la voie plus large ouverte sans distinction de sexe à tous ceux qui pensent et qui travaillent. Le lot d'épouse et de mère sera donc désormais abandonné aux personnes inférieures qui acceptent l'effacement de leur individualité, qui s'imposent une besogne spéciale, restreinte, relativement égoïste, au détriment de la grande œuvre accomplie envers la famille humaine en général. Selon miss Muller, il restera bien assez de celles-là, dévouées par choix à la félicité d'un seul, empressées à grossir les embarras qui résultent d'un accroissement de population démesuré.

En attendant qu'elle soit intellectuellement tout ce qu'un homme peut être, la femme s'efforce de ressembler physiquement à son rival. Nous ne parlons pas ici de la croisade contre les arrêts de la mode entreprise à travers le monde par miss King ; certaines dames ennemies d'elles-mêmes espèrent réussir, grâce à un système d'*entraînement* bien dirigé, grâce à un choix judicieux d'exercices de gymnastique, à supprimer la faiblesse qui est supposée chez elles s'étendre des membres au cerveau. Cette faiblesse, parée de noms charmans, et qui entre leurs mains habiles avait été longtemps une force beaucoup plus réelle peut-être que celle qu'elles songent à acquérir, va être remplacée par le développement musculaire favorable à l'éclosion des facultés créatrices.

Contraste curieux et caractéristique : un autre groupe, masculin celui-là, se presse autour de l'étendard de la *Ligue de pureté* (3), autour du signe de *la Croix blanche* (4), annexes des sociétés de

(1) *Wrong and right Methods of dealing with social evil*, by Dr Elizabeth Blackwell, 1884.

(2) *The Future of single women*, by Henrietta Muller, 1884.

(3) *Annual Report of the Social purity Alliance*. Croydon.

(4) *The White Cross Army*. London.

tempérance proposées aux hommes qui pratiquent une continence absolue en dehors de l'état de mariage. Les affiliés, plus nombreux qu'on ne croit, s'engagent à considérer toutes les femmes comme des sœurs et à prouver leur virilité (*manliness*) en les protégeant.

Le monde est bien autrement renversé en Amérique, où l'avocat Bella Lockwood prétend à la présidence tout simplement; mais partout ailleurs que dans ce pays par excellence du progrès, la seule carrière publique ouverte jusqu'ici à la femme est l'exercice de la médecine. Elle peut certainement s'y rendre utile si elle y apporte cette mesure, ce tact qui était jusqu'ici l'une de ses qualités les plus précieuses, qualité naturelle que la recherche de privilèges discutables va sans doute lui faire perdre. Il est évident que le docteur en jupon doit avoir pour les enfans qu'il soigne des entrailles quasi maternelles, une tendresse qui ne nuit pas à la science; il est non moins certain que les femmes préfèrent ses conseils et son secours en certaines conjonctures délicates; personne ne niera les services qu'ont rendus, avant même le corps érudit des doctoresses, les *medical missionaries*, au plus profond des colonies lointaines où, pour consoler l'âme et guérir le corps de leurs sœurs prisonnières, elles se glissaient dans les *harems* et dans les *zenanas*. Quelque antipathie que nous inspirent les émancipées proprement dites, si persuadé que nous soyons qu'elles cèdent souvent à un fâcheux esprit d'imitation ou de vanité en abordant des travaux pour lesquels leurs aptitudes ne sont pas faites, il nous semble qu'au nom de la pudeur, de la chasteté, du dévoûment, — vertus féminines en somme, — elles ont le droit de prendre rang parmi ceux qui soulagent l'humanité souffrante, et que la médecine est entre toutes les carrières celle qui, dès à présent, leur convient le mieux. Peut-être le temps amènera-t-il à de nouvelles concessions les rétrogrades eux-mêmes; rien n'est impossible, au train dont marchent les choses. Il se peut qu'à bref délai toutes les excentricités soient permises à la femme, pourvu qu'elle n'abuse pas du vitriol et des coups de pistolet; le règne de la *virago* paraît proche; mais on ne laisse pas de se demander si tous ces droits admis dans la pratique seront accordés de même au point de vue idéal, esthétique, dans le domaine de la fiction, s'ils y rencontreront quelque indulgence. Le public s'intéressera-t-il à l'épopée de la femme qui dissèque, de la femme qui pérore, de la femme électeur, de la femme fonctionnaire, de la femme physiquement modifiée par l'habit et par la gymnastique, comme il s'intéressait à l'idylle de cette créature inférieure, coquette ou naïve, faible ou perfide, qui n'avait d'autre destinée que l'amour?.. Il faudra pour cela que les lecteurs de l'avenir, se transformant avec les héroïnes, ne ressemblent guère aux lecteurs d'aujourd'hui. Jusqu'ici, l'optique du roman est beaucoup plus rigoureuse que celle

de la vie. Nous voulons des personnages sympathiques, peu nous importe qu'ils soient supérieurs! Même la supériorité trop affirmée des personnages féminins nous refroidit bien vite : témoin *Corinne*, avec toutes ses beautés. Qui donc put jamais souffrir les muses inconstantes par divin privilège et les Madeleines *géniales* qu'excelle à évoquer la comtesse Hahn-Hahn? Si nous permettons à nos héroïnes la musique et les arts plastiques, c'est que la première sert d'accompagnement aux orages de la passion, c'est que les autres servent de prétexte à de jolis costumes d'atelier; encore, dans le second cas, préférera-t-on d'instinct à la grande peinture, trop ambitieuse, le portrait et les fleurs. Le cadre d'un théâtre, la qualité de cantatrice, de comédienne n'a rien qui nous déplaise; l'héroïne en question peut y gagner d'être doublement femme; nous supportons qu'elle soit institutrice pourvu qu'elle finisse par séduire le fils de la maison qui l'arrache, un mariage ou toute autre aventure aidant, à la pédagogie dont elle subissait le joug aride sans l'avoir choisi; mais la femme de lettres ne sera jamais touchante : délaissée ou trahie, elle doit utiliser ses larmes, y tremper adroitement le bout de sa plume; quant à la savante, n'entreprenez point d'en faire autre chose qu'un monstre de laideur. Préjugés, conventions,.. soit!.. quiconque tentera de les braver chez nous ne pourra manquer de voir qu'ils sont inébranlables.

A l'étranger, quelques auteurs ont eu cette audace, qui leur a mal réussi. En vain M[rs] Beecher Stowe y a-t-elle employé toute la chaleur, toute la spontanéité, toute la gracieuse bonhomie de son talent, toute son autorité de réformatrice selon l'évangile. Elle avait pu par la bouche d'un vieux nègre révolutionner le monde esclavagiste, faire tomber au nom de *l'Oncle Tom* les chaînes qui meurtrissaient toute une race opprimée; elle n'est pas parvenue à gagner de même la cause de la femme forte. La demoiselle philosophe, Ida van Arsdel (*My Wife and I*), avec ses cheveux courts à la Rosa Bonheur, sa mise indépendante, ses affectations de simplicité, son goût pour la physiologie, n'a pas tort de concentrer des trésors d'affection sur Darwin et sur Herbert Spencer, car aucun homme ne les paierait de retour, si grand que soit le courage et le mérite de cette vierge sage dont le triste lot est de faire valoir les folles. De son côté, M. Justin Mac-Carthy a compris qu'il essaierait vainement de nous attendrir sur la jolie conférencière de *Dear Lady Disdain*, Sybil Jansen, puisqu'il suppose au dénoûment que les utopies de son cerveau la consoleront des désenchantemens de son cœur. Les auteurs de *l'Age doré*, Mark Twain et Dudley Warner, ont mis en scène, il est vrai, un aimable et très féminin docteur : mais l'étude de la médecine n'est pour celle-là qu'un pis-aller; il remplit le vide laissé dans sa vie par l'absence de l'homme qu'elle aime; une fois

mariée, elle remet au temps où quelque catastrophe dans les affaires lui fournira une bonne raison de prêter main-forte au père de famille, l'emploi de la plaque de cuivre qui porte deux mots étrangement accouplés : « Docteur Ruth. »

Tous ces types de femmes émancipées ou sur le point de l'être sont d'ailleurs des figures d'arrière-plan ; elles laissent l'attention s'arrêter sur d'autres figures moins exceptionnelles, pourvues des qualités bonnes ou mauvaises que notre mère Ève légua jadis à ses filles sans se douter qu'elles revendiqueraient jamais les fameux droits au vote et au pantalon. Il appartenait à une femme du talent le plus délicat, le plus pur et le plus modeste d'aborder de front le sujet scabreux et de le faire accepter.

II.

Avant de donner ici l'analyse d'*un Médecin de campagne*, nous ferons connaître son auteur. Les précédens travaux de Sarah Orne Jewett, et ce qu'ils révèlent de cette personnalité singulièrement sympathique prêtent beaucoup de poids à la croisade commencée par elle avec autant de franchise que de prudence en faveur de la femme libre. Son patronage est de ceux qui obligent les plus récalcitrans à prendre en considération une cause douteuse. Nul auteur ne peut être soupçonné moins que miss Jewett de tirer des coups de pistolet téméraires pour rassembler et amuser la foule. Elle s'était bornée jusqu'ici à des tableaux exquis de la nature. Son premier livre intitulé : *les Chemins de traverse*, a le genre de charme qui assura jadis un succès de si bon aloi aux esquisses rurales d'une autre *authoress* presque contemporaine de Walter Scott, Mary Russell Mitford ; il est dédié aussi à un père adoré, « le meilleur des maîtres, le meilleur des amis, le plus sage des hommes, » le docteur Jewett, dont les leçons formèrent le jeune esprit de sa fille, tandis que tous les deux erraient ensemble par ces chemins de campagne qui devaient être ensuite le point de départ d'une fortune littéraire. De fait *Country By-Ways* ne se distingue de *Our Village*, le village de miss Mitford, situé au sud de la Grande-Bretagne, que par la pénétrante saveur de terroir qui nous transporte dès les premières lignes dans cette Nouvelle-Angleterre humoriste et puritaine à la fois. Un même sentiment a dicté les deux livres : le besoin plein de tendresse de peindre comme on les voit des scènes locales, d'humbles figures familières, afin de prouver que partout, dans toutes les conditions de la vie, le bien et le bonheur existent, que le moyen de les rencontrer est de les chercher en pleine nature, au grand air, au grand soleil. Miss Mitford a tracé ce cadre, miss Jewett après elle a travaillé à le remplir en s'aidant de nouveaux

types et de nouvelles couleurs. D'abord elle s'est défendue d'aller loin; toutefois bien des choses profondes et même hardies trouveront place dans les limites qu'elle a tracées sur le courant rapide que nous descendons en son agréable compagnie :

« Au-dessous du point où la marée se fait sentir, la rivière est coupée par une écluse, et, plus haut, se trouve le large réservoir d'un moulin où les amateurs de canotage abritent leurs bateaux tant que dure l'été. J'aime une fois l'an faire une croisière autour de cette jolie nappe d'eau, mais sans perdre de vue qu'il y a un barrage par ici et un barrage par là, que je suis prisonnière entre les deux; j'ai le sentiment néanmoins que, si je voulais, ma barque pourrait aller ainsi n'importe où... Quand je la lance, rien ne la sépare plus du lointain des ports étrangers. Là-bas l'océan flue et reflue; lorsqu'il monte, les biez étroits deviennent des rapides qui luttent impétueusement contre les rochers; une bonne dose d'habileté est nécessaire pour se diriger en aval. Puis, dès que la rivière s'élargit, ce qui n'était à marée basse que flaques de limon et vastes étendues d'herbes marécageuses prend l'aspect d'un noble fleuve. Plus de rapides, rien que le courant très doux, après que la rivière, sortie des montagnes de l'intérieur, a décidément trouvé son chemin vers la mer, qui elle-même fait une partie de la route pour souhaiter la bienvenue aux sources, aux ruisseaux réunis qui répondent à son appel. Que mille hommes se rassemblent et c'est un régiment; que mille ruisselets en fassent autant, voilà l'origine d'une rivière ; mais on se figure qu'ils ne se perdent pas; l'individualité d'un fleuve doit tenir aux différens caractères de ses tributaires. Sans doute le dessin de ses rives, la qualité du sol qu'il traverse ont leur influence, mais sa vie proprement dite est quelque chose par elle-même, tout comme la vie d'un homme est indépendante des circonstances où elle se trouve placée. Une petite source jaillit, une seconde vient la rejoindre, puis une troisième, ainsi de suite jusqu'à ce qu'un large cours d'eau roule indifférent aux premières gouttes qui l'ont formé. Je voudrais trouver le commencement de ma rivière, la petite source qui retient le secret, qui a reçu l'ordre de marcher vers la mer en levant des recrues sur son passage jusqu'à ce que la majesté qu'elle va chercher monte au-devant d'elle ou du moins lui dépêche des députés royaux. Le fleuve est grand, quand il est fleuve et mer à la fois; mais que cette dernière se retire, quelle mesquine figure fait le ruisseau descendu des montagnes dans ce vaste lit que l'océan remplissait !.. »

Voilà un échantillon de la manière de miss Jewett, si l'on peut appeler *manière* la pente naturelle de son esprit vers les digressions. Plus d'un humoriste américain a suivi ce chemin en zigzags sur les pas des vieux *essayists* anglais; malheureusement,

ils tombent tous dans un défaut presque inévitable, la prolixité. Wendell Holmes, lui-même, l'auteur célèbre de *l'Autocrate à déjeuner*, ne sait pas contenir dans de justes limites l'heureux vagabondage de sa pensée. Miss Jewett, au contraire, a le mérite, rare partout, d'une forme brève et concise sans sécheresse. Le vol capricieux de ses réflexions la porte très haut à tire-d'aile : nous en étions aux menus détails de la terre, et brusquement nous voguons en plein ciel ; même élan poétique et religieux que dans *les Horizons prochains* ou dans *Vesper*, ces divins petits livres de femme. Mais, moins rêveuse que son émule genevoise, moins tourmentée, l'auteur des *Chemins de traverse* chasse toujours d'un sourire gai où se reflète une imperturbable santé morale, les larmes qui allaient lui monter aux yeux. Comme Mme de Gasparin d'ailleurs, elle nous pénètre d'estime pour telles petites gens qui se trouvent être des personnes très originales, très fières et ayant le droit de l'être. Avec cela une sorte de dévotion pour la période coloniale, ces vieux temps de l'Amérique dont les souvenirs l'ont constamment entourée ; en outre, le don d'entendre toutes les choses doctes ou troublantes que le moindre insecte des bois chuchote au moindre brin d'herbe ; des qualités de peintre empruntées à la fois aux réalistes hollandais ou à Claude Lorrain, selon qu'il s'agit du portrait ou du paysage ; un amalgame ingénu de panthéisme et de morale chrétienne ; voilà les caractères principaux d'un talent féminin, s'il en fut, nourri d'intentions bienfaisantes.

Embarquons-nous sur le bateau, qui met parfois une après-midi tout entière à faire deux milles, tant il s'attarde aux moindres accidens du rivage. Nous ne nous plaindrons pas de la lenteur de notre guide, bercés que nous serons par la plus variée des causeries à bâtons rompus : cela commence par l'histoire de ce bras ignoré du Piscataqua, qui coule entre le Maine et le Nouveau-Hampshire, histoire d'une grand'route aquatique très commerçante du temps où les voies de terre n'étaient ni sûres ni même praticables. Auparavant, les Indiens y pêchaient le saumon ; antérieurement encore.., mais ici la curiosité rétrospective de miss Jewett rencontre des barrières dont elle s'afflige. Combien peu de gens se soucient d'une chose pour elle-même, de ce que fut cette chose avant qu'aucun lien la rattachât aux besoins ou aux plaisirs de l'espèce humaine ! Quel philologue s'avise de découvrir comment s'exprime un roquet pour engager le grand chien à lui prêter secours dans un combat ? Qui donc se préoccupe de savoir au juste l'air qui, joué par Orphée ou par Amphion, attendrit les animaux féroces, les pierres elles-mêmes, et de trouver la clé des conversations amicales entre les vieux saints et les hirondelles ? Voilà pourtant la science que voudrait posséder notre subtile Américaine ; elle a le respect des bêtes, qui,

douées autrement que nous, le sont peut-être mieux que nous sur un point quelconque. Elle croit que le jour viendra du suffrage universel par excellence, où la raison d'être de toute créature qui respire sera comprise enfin, où les plus petites auront leurs droits et leur valeur propres, car la vie de cet atome émane de celle de Dieu; sa forme matérielle est la manifestation d'une pensée, ce corps renferme un esprit;.. oui, le corps du rat d'eau, qui donne la chasse aux moules de la rivière, et le corps de cette moule, qui attend une mort certaine sous la dent du rat d'eau. Quelle pitié que chaque être soit ainsi la proie d'un autre! La mort, qui conserve et qui élève notre identité, est encore pleine de consolations; mais comment réconcilier un oiseau, par exemple, avec son sort, qui est de faire partie de l'embonpoint d'un chat, traître de sa nature et rampant à l'affût? Malgré cette question qui l'embarrasse, l'aimable discoureuse se plaît à supposer que notre mort n'est que l'anneau d'une chaîne, que le progrès se poursuit ininterrompu. L'herbe sort toute parfumée de la terre froide; le bœuf, qui la broute et la rumine, se l'assimile, comme ensuite l'être humain s'assimilera sa chair, qui fera partie de cet être humain. Nous ne savons pas bien ce que c'est qu'un ange, mais la vie qui est en nous sera un jour nécessaire pour former cet ange...

Et, de divagations en théories, de paradoxes en vérités, nous glissons au fil de l'eau comme le bois en dérive, *River Driftwood*, interrogeant au passage un jonc fleuri sur les plus graves questions sociales, sur les problèmes les plus solennels de la vie et de la mort, ou recueillant, le long des quais détruits, le roman des ancêtres qui habitèrent ces vieilles demeures, restées plus imposantes cent fois que les nouvelles.

Il y a cinquante ans, — un long passé pour l'Amérique, — on ne communiquait pas avec l'Angleterre par le télégraphe, c'était un autre genre de civilisation avec moins de fièvre et plus de grandeur. Tout a changé depuis; tout ce qui n'est pas disparu a du moins terriblement vieilli, tout, sauf la rivière, jeune autant que jamais, qui s'élève toujours très haut au printemps, qui ne se tarit point en automne, où les petites voiles blanches jouent encore comme des papillons au soleil, et sur les bords défendus de laquelle continuent à s'ébattre, de génération en génération, les représentans enfantins de l'école buissonnière.

Ce n'est pas le bateau sur la Piscataqua, mais une jument passablement rétive, que sa maîtresse n'aime que mieux pour l'humeur indépendante qu'elle témoigne, qui nous conduira dans les grands bois de pins, d'érables et de chênes dont se hérissent les collines rocheuses d'Agamenticus à Eliot. Les sentiers sont rudes et déserts;

tant mieux! Miss Jewett nous expliquera les relations de la nature sauvage avec ce qui est apprivoisé, cultivé, relations étranges et mystérieuses qui demeurent pour elle l'objet d'un perpétuel intérêt : « Dans le crépuscule d'un soir d'automne, dit-elle, je me surprends à fredonner une chanson bizarre qui s'accorde avec le refrain des grillons et les cris étouffés ou stridens des milliers de créatures qui grouillent dans l'herbe. J'oublie absolument le reste du monde ; je me demanderais volontiers ce que je suis ; à peine ai-je gardé la vague conscience de moi-même ; il me semble n'être plus qu'une parcelle de cette grande existence qu'on nomme la Nature. Ma vie se perd dans toute vie, et je ne me sens jamais aussi heureuse que là où je puis découvrir une proche parenté entre moi et l'ami dont me rapproche le hasard d'une rencontre : arbre ou colline, mer ou fleurette ; plus d'une fois je me retourne pour le revoir encore. » Cette large sympathie s'étend de tout ce qui respire aux morts eux-mêmes, aux générations éteintes qui ont avant nous foulé ce sol, habité cette maison que nous appelons nôtre. N'avons-nous pas hérité de leurs goûts, de leurs plaisirs? ne continuons-nous pas dans le même lieu la tâche qu'ils ont commencée? Assis à la place favorite de quelqu'un, nous regardons le même paysage avec des désirs, des espérances, des projets que l'on eut avant nous. « La trace de toutes ces carrières interrompues par la mort se retrouve dans la nôtre ; ces absens, qui jadis ont vécu sous notre toit, sont des amis disparus. Ainsi, dans une cathédrale, l'encens de messes innombrables s'accumule et continue de flotter comme un esprit de prière, nous rappelant que d'autres cœurs ont apporté leur fardeau ici et s'en sont allés soulagés. » Voilà, par parenthèse, une comparaison avec les cathédrales, un emprunt signalé à notre vieux monde qui trahit cette nostalgie du passé dont est possédé le nouveau. Les vieilles pierres, les antiques souvenirs, notre héritage, à nous autres Européens décrépits, forment décidément un trésor enviable, puisque la jeune Amérique l'invente au besoin pour donner le change à ses aspirations, comme nous le voyons faire à miss Jewett, en extase devant certaine ferme abandonnée de l'ère des défrichemens, qui pour elle représente une ruine. Des aventuriers y défendaient leur bétail contre les fauves et les Indiens, tel est le résumé des annales héroïques d'un monument dont souvent il ne subsiste plus que les caves cachées sous des broussailles ; leur existence est à peine révélée par le son creux que rend le sabot du cheval en frappant ces voûtes invisibles. N'importe, on se contente de cela faute de mieux. Salut au passé ! Par-delà l'Atlantique on lui dressera des autels tout neufs, tandis que nous renverserons ici ceux que le respect des âges avait

élevés à ses institutions. C'est ainsi que tourne la grande roue du progrès : le modèle des républiques recueille à genoux nos vieilleries monarchiques mises au rebut par les révolutions.

Point du tout, vous n'y entendez rien, nous répondra miss Jewett, la grande masse des Américains, les citoyens de l'Ouest traiteraient tout cela de superstitions oiseuses, mais je suis une provinciale, moi, et j'exprime les opinions d'une minorité dont je fais partie ; opinions toutes naturelles puisque pendant des années la Nouvelle-Angleterre ne fut qu'un morceau transplanté de la vieille Angleterre. Tous nous pouvons nous rappeler des gens âgés dont les idées se moulaient encore sur celles de leurs ancêtres anglais. Il n'y a guère plus d'un siècle, nous étions colonie britannique, pénétrés jusqu'aux moelles des usages de notre mère patrie. Maintenant un élément nouveau s'est glissé même dans celles de nos villes qui ont le moins changé; le flot venu de l'Ouest engloutit les traditions. Il a dépassé la tête des idoles imposantes que nos grands-pères adoraient et auprès du trône chancelant desquelles on nous avait du moins appris à passer avec respect. Assurément une de nos vieilles dames transportée soudain au milieu de la société d'une ville de province du Royaume-Uni s'y trouverait chez elle, tandis qu'à l'ouest de son propre fleuve Hudson, elle éprouve presque l'embarras d'une étrangère, se sentant si singulièrement en retard, rétrograde sur tous les points. Mais nos vieilles dames s'en vont et nos vieilles coutumes, nos vieux sentimens avec elles. Il y aurait beaucoup à écrire sur la disparition seulement des cours fermées devant les maisons d'un village. Ne dirait-on pas que cette suppression est symbolique d'un changement absolu dans la situation des femmes, du passage de la sujétion traitée par quelques-unes d'esclavage à cette égalité avec l'homme qui permet de franchir les barrières, au lieu de rester captive dans l'humble carré de sol où nos aïeules régnaient sans doute, mais à la condition de ne rien connaître du reste de la ferme, travaux des champs, politique extérieure? Maintenant le monde entier est entré dans le domaine féminin si petit naguère, les hautes palissades sont abattues.

Ajoutons que plus d'une course aventureuse à travers les sphères désormais ouvertes n'est point dirigée par l'esprit de sagesse qui préside aux *Chevauchées d'octobre* « Le monde marche, dit miss Jewett, il marche d'année en année. Nous pouvons utiliser ses forces à notre guise, perfectionner ceci ou cela, mais nous ne pouvons créer des forces nouvelles; nous nous servons seulement des outils que nous trouvons pour sculpter le bois que nous trouvons aussi. Il n'y a rien de nouveau; nous découvrons, nous combinons, nous employons. Voilà le fruit sauvage, le même fruit au fond qui fait gagner son prix à l'habile jardinier. Ce monde est le même

monde. Vous trouvez un diamant, mais le diamant était là il y a mille ans; vous ne l'avez pas fait en le découvrant. Nous croissons spirituellement jusqu'à ce que nous ayons saisi quelque grande vérité divine, mais elle fut toujours vraie et elle attendait que nous vinssions à elle. Qu'y a-t-il d'étrange et de nouveau dans le monde sauf nous-mêmes? Nos pensées sont à nous. Dieu nous donne la vie seconde par seconde, mais il nous la donne pour être à nous. » Telles sont les réflexions qu'elle promène sous les grands arbres « par ces journées d'automne, où respirer l'air produit le même effet que de boire un vin généreux, où chaque touche du vent contre notre visage est une caresse, un baiser rapide et doux. Vous avez le sentiment d'une agréable compagnie; c'est un jour qui vous aime. »

Chaque arbre a son caractère, non pas seulement celui de l'espèce ou celui qui résulte des qualités du terrain, mais à proprement parler son caractère individuel; il y a de curieuses ressemblances sous ce rapport entre eux et l'espèce humaine : une populace qui lutte pour la vie de plus d'une façon et des groupes de citoyens aisés qui se respectent. Certains arbres ont une vaillance naturelle qui leur fait pousser leurs racines dans le sol et leurs branches vers le ciel, quoiqu'ils soient nés sur un rocher ou sur un sable aride. D'autres y deviendraient difformes et rabougris; ceux-là sont forts quand même et se rendent utiles comme les grands hommes de ce monde qui sont montés de la misère à la royauté. Un bel arbre est, en effet, le protecteur d'une foule d'intérêts moindres, c'est une force centrale qui met en mouvement et qui presse des milliers d'activités.

Si un homme ou un arbre a en lui ce qui fait qu'on est grand, qui donc l'empêchera de grandir? Combien d'arbres chétifs qui ont été plantés avec soin, tandis que le plus noble cèdre peut avoir lutté contre le roc jusqu'à ce qu'il ait trouvé sa nourriture, et quand il a acquis toute sa taille, les obstacles, loin de le gêner, lui servent pour y cramponner ses racines et résister à l'ouragan! Un caractère ne dépend pas des circonstances extérieures; vigoureux, il triomphera; faible, il succombe au moindre choc. La plupart des arbres sont réunis par compagnies et on ne les connaît d'abord qu'en masse, mais l'observation vous apprend que deux arbres, pas plus que deux personnes, ne peuvent être exactement semblables. Et c'est une chose curieuse à constater que les différences de races; un chêne au milieu de pins du Nord est dépaysé, comme le serait un Anglais chez des Japonais. Il y a une aristocratie parmi les arbres aussi bien que parmi les hommes. Qu'imaginez-vous de plus majestueux qu'une rangée de vieux ormes, serrés, épaule contre épaule, devant une vieille demeure?

Et la vie des arbres s'entrelace à celle des hommes sous la plume

alerte de miss Jewett; elle passe d'une boutade sur les arbres domestiques, sur le pommier, qui échappe aux conventions de la vie des vergers pour aller fleurir au bord d'une route, quitte à prendre l'aspect le plus désordonné si l'on cesse d'avoir soin de lui, à l'histoire de *la Fortune d'André*, un brave garçon du village qui perdit son héritage quand il en avait besoin et qui le retrouva quand il n'en voulait plus, mais qui se consola par un acte de générosité obscurément accompli, sans autre témoin que sa conscience.

Ou bien il s'agit de l'églantier qui parfume l'air au-dessus d'une tombe d'enfant, abandonnée dans la campagne, auprès des dernières pierres de ce qui avait été la demeure de l'enfant, et elle rattache l'aspect de cette petite tombe à un souvenir de petit bateau perdu par quelque gamin et qui, emporté par la rivière, avait été livrer à la mer ses misérables débris : perte insignifiante sauf pour son propriétaire, qui le trouvait aussi beau que l'est à vos yeux le plus fier vaisseau de ligne,.. naufrage d'une frêle espérance, jouet de baby devenu celui des grands vents et des vagues furieuses.

A quoi put servir l'existence du petit enfant endormi dans la tombe abandonnée? Dieu le sait, son lit est bien court et nul ne se rappelle son nom, mais plus d'un parmi nous se trouve mieux peut-être de ce qu'il a, un jour, apporté dans le monde un peu d'amour qui auparavant n'y était pas.

La trame des histoires simples et brèves qui alternent avec les effets de soleil, avec les promenades et le vagabondage pur et simple de la causerie familière, cette trame, légère comme celle d'une toile d'araignée, ne saurait supporter beaucoup de broderies. L'adroite ouvrière réussit à l'embellir sans la surcharger. Ses héros, ses héroïnes ne sont que des figures accessoires esquissées en deux traits, expressives et ressemblantes néanmoins, juste ce qu'il faut en somme pour donner de la vie au tableau, — paysage comme dans *The Landless Farmer* (*le Fermier sans terres*), tableau d'intérieur comme dans *Good Luck* (*Bonne Chance*), effet de mer traversé d'un rayon de soleil dans *the Mate of the Day-light* (*Le Second du Point-du-Jour*), petites scènes de mœurs cléricales et villageoises regardées à la loupe, dans *the New Parishioner* (*le Nouveau Paroissien*), etc... Les rudesses du dialecte, encadrées çà et là, font valoir sans apprêt la rare pureté d'un style aussi coulant qu'il est original.

Un bijou dans ce genre modeste, c'est le petit livre qui, à travers les promenades et les entretiens de deux jeunes filles, nous donne une impression si vive de l'aspect des côtes de la Nouvelle-Angleterre et du caractère des habitans d'un vieux port abandonné : *Deephaven*. On sort de cette lecture fortifié au moral, comme

le furent au physique par l'air salin les deux amies qui nous racontent leur séjour d'un été sur cette plage sans prétentions. Elle s'y sont installées ensemble seules, tandis que leurs parens voyagent et, dès le début du récit, éclate ce goût d'indépendance que l'éducation encourage au lieu de le réprimer chez les Américaines. Les joyeuses solitaires de *Deephaven* sont naïvement ravies de diriger leur petit ménage, de sentir peser sur elles le fardeau de la vie matérielle, d'avoir à vaquer aux provisions sous peine de famine. Remarquez que ce sont des personnes aussi cultivées qu'intelligentes, capables de lire Emerson à leurs momens perdus. Mais les momens perdus sont ici bien mieux employés au grand air. En leur compagnie nous prenons goût à des plaisirs d'enfant de six ans, nous errons dans le sable à la recherche des coquillages, nous assistons du haut du phare à des couchers de soleil innombrables ; nous prêtons une oreille attentive aux récits des vieux capitaines en retraite qui forment la *société* de l'endroit; nous découvrons des tragédies dans les inscriptions du cimetière qui rappellent tant de naufrages. Elles rament, elles pêchent comme de petits matelots, et n'ont pas pour cela une gentillesse de moins; bref, leur société est si attachante, que nous quittons avec regret, nous aussi, ce *Deephaven* où l'on eût pu facilement s'ennuyer et où l'on s'est amusé tout le temps au contraire, grâce à une imperturbable bonne humeur, à l'heureuse faculté de jouir de tout, au discernement plein de bienveillance qui fait deviner à l'observateur un diamant dans sa gangue, un fruit savoureux dans l'écorce épineuse ou bourrue, une belle âme sous la peau tannée du plus grossier des loups de mer.

Jouir des moindres choses, tirer parti de tout, c'est le secret qu'à chaque ligne enseigne miss Jewett sans prêcher ; pour elle il n'y a pas de vie brisée irrémédiablement, pas d'infortune qui n'ait un bon côté : « Les grands chagrins de notre jeunesse deviennent parfois le charme de notre âge mûr; nous ne pouvons nous les rappeler qu'avec un sourire. » Ceux qui attendent trop de la destinée iront à son école avec profit et se trouveront bien de connaître les vieilles filles dont elle nous présente des variétés adorables, depuis la placide miss Horatia, qui conserve silencieusement au fond de son cœur le souvenir d'un fiancé perdu en mer, heureuse dans son veuvage parce qu'elle sent le roman de ses jeunes années se dessiner de plus en plus au lieu de s'effacer, à mesure qu'une longue fidélité l'ennoblit à ses propres yeux et aux yeux de son entourage, depuis cette touchante Horatia qui voit un jour le soi-disant défunt qu'elle pleure revenir, sans la reconnaître, sous la figure d'un vieil ivrogne vagabond et débauché, secouru en passant avec un mélange d'horreur et de compassion, jusqu'à la servante Mélisse,

qui conserve au bout de sa laborieuse carrière la verdeur résistante du cèdre, ses rudes qualités de *freshness, toughness and quaintness*, intraduisibles dans aucune langue, la fraîcheur, la solidité, la bizarrerie qui semblent les représenter, n'en donnant qu'une idée faible et incomplète; depuis miss Catherine Spring, la ménagère modèle qui, en allant chercher un sou de crème, rapporte la fortune dans son pot au lait, jusqu'à miss Sydney, qui, après avoir aimé les fleurs d'une passion égoïste, finit par sacrifier ses chéries au plaisir des petits malades d'un hôpital d'enfans, à la joie de pauvres êtres qui sont des fleurs à leur façon, des fleurs prêtes à fleurir dans le jardin de quiconque les console, des fleurs qui vous bénissent pour les avoir bénies, qui vous aiment pour les avoir aimées, des fleurs qui ont des yeux comme les vôtres, des pensées comme les vôtres, une vie semblable à votre vie...

L'art de nous intéresser aux détails, voire aux détails infiniment petits de cuisine, par exemple, est poussé, chez Sarah Jewett, au même point que chez un Van Ostade ou un Gérard Dow; dehors elle écoute pousser l'herbe pour ainsi dire et elle nous fait partager sa sensation; au coin du feu, elle flatte notre odorat par les appétissans aromes d'un souper de famille; elle nous force d'apprécier la savante confection du *pound-cake*. Réaliste, elle l'est; en ce sens que tout ce qui semble invraisemblable, exalté à faux, lui répugne étrangement; elle a employé cependant l'élément fantastique ou semi-fantastique dans deux nouvelles : *a Sorrowful Guest* et *Lady Ferry*. *L'Hôte affligé* est un pauvre diable qu'obsèdent sans relâche des hallucinations; durant la guerre, à la veille d'une bataille, il a échangé avec son meilleur camarade un serment étrange : chacun d'eux a juré moitié sérieusement, moitié par plaisanterie, que s'il mourait le premier, il reviendrait auprès de l'autre. Or, l'un des compagnons a disparu, on le croit tué; aussitôt l'illusion horrible, incessante, commence pour celui qui survit. Ce phénomène d'une imagination frappée doit être évidemment le prélude de la folie puisqu'à la fin du récit il se trouve que le prétendu mort, le revenant incommode, n'était qu'un déserteur. Dans ce petit récit, merveilleux de précision, se trahit la science d'analyse d'un médecin ; le docteur Jewett a dû beaucoup causer avec sa fille des désordres du cerveau, de leurs causes, de leur marche progressive.

Il y a encore de la démence dans le cas de *Lady Ferry*, cette ruine du passé si vieille, si vieille qu'on ne peut compter son âge et qui se croit condamnée à ne jamais mourir, mais pour l'enfant qui est censée nous raconter ses rapports avec la prétendue immortelle momifiée sous ses atours du siècle dernier, c'est la fable même de la vieillesse de Tithon transportée dans une réalité douloureuse. L'habileté de l'auteur est de nous faire ressentir le mélange de

surprise, de curiosité, d'attrait craintif qu'éprouve la petite fille confidente des divagations de ce squelette-fée auquel, dans un élan de pitié, elle donne un jour le baiser qui arrachera une dernière larme à ces yeux sans regard, impatiens de se fermer :

— Que Dieu ne vous laisse pas languir comme moi, après tous les vôtres, dans une si longue vie que vous ayez oublié tout, même que jadis vous fûtes un enfant !

Ce monde est une école qui nous prépare à de plus larges sphères; la leçon est presque interminable pour lady Ferry. Nous apprenons cependant avec un soupir de soulagement qui prouve aux gens les plus épris de la vie combien un pareil sort serait redoutable, que cette leçon aride et désolée a eu tardivement une fin, que l'immortelle est morte.

Un souci du simple et du vrai qui la poursuit à travers les caprices mêmes de la fantaisie, une conclusion morale ingénieusement amenée, voilà ce qui assure aux livres de miss Jewett leur juste renommée de bons livres. Reste à savoir si elle réussira dans le roman comme elle a réussi dans ses esquisses champêtres, où la philosophie et l'humour s'allient à l'élément pittoresque toujours surabondant. Ses petites nouvelles *Old Friends and new* trahissent plus d'une maladresse, plus d'une faute contre l'ordonnance. Le sujet qu'elle ne sait ou ne veut pousser, disparaît sous les digressions; elle passe systématiquement à côté des scènes violentes. On s'en aperçoit surtout dans *l'Amant perdu*, où une situation pathétique tourne court avant le point culminant et, à notre regret, demeure suspendue plutôt que dénouée ; c'est bien pis encore dans l'histoire de la femme-médecin, le seul ouvrage de longue haleine qu'ait produit cette plume pénétrante, mais non pas créatrice. Passion, mouvement, variété, il ne faut demander rien de tout cela au *Village Doctor*. Toute la séduction douce du talent de miss Jewett paraît s'être concentrée sur un but : obtenir la grâce de la femme forte, de la femme libre, montrer ce que lui coûtent sa force et sa liberté, combien de vertus féminines continuent à fleurir sous les mâles facultés acquises au prix de sacrifices qui forcent notre respect, sinon notre sympathie.

III.

Le premier chapitre s'annonce pourtant dramatique, comme si l'auteur se proposait d'échapper une bonne fois à la méthode discursive qui lui est chère et d'entrer résolument dans l'action :

« La journée avait été chaude, presque étouffante, ainsi qu'il arrive quelquefois chez nous en novembre, un mois bizarre, qui est à lui seul un abrégé de tous les autres, avec ses changemens per-

fides du soleil à la tempête. Cette après-midi-là rappelait le printemps, l'air était doux et humide, et les bourgeons des saules s'y trompaient jusqu'à se gonfler quelque peu, tandis que le gazon, loin de se flétrir, semblait avoir pris une verdure nouvelle. Vraiment c'était comme un sursis accordé par l'hiver...

« La nuit épaisse qui accompagne de bonne heure cette température hors de saison avait interrompu les plaisirs de la journée, quand une jeune femme portant un enfant dans ses bras quitta la grand'route pour prendre le sentier qui conduit vers le sud, à travers les champs et les pâturages. Elle semblait sûre de son chemin et le suivait sans hésiter, quoiqu'il fût facile à une personne étrangère au pays d'en perdre la trace, car tantôt il disparaissait sous les fougères, tantôt il était coupé par des buissons de laurier, ou bien encore il s'égarait parmi les pins de petite taille, dont l'ombre noircissait l'obscurité. Elle s'arrêtait parfois pour se reposer et reprenait sa marche avec plus d'effort, mais toujours sans faiblir, comme si elle eût craint d'arriver trop tard à l'endroit qu'elle cherchait. L'enfant endormi paraissait un trop lourd fardeau pour une femme aussi délicate.

« Après quelque temps, le sentier déboucha dans un pays plus découvert : il y avait à gravir une colline basse; au sommet, la frêle créature s'arrêta hors d'haleine, la tête penchée vers l'enfant, tandis que sa silhouette se profilait debout sur le ciel assombri. On avait autrefois dressé à cette place qui dominait toute la campagne environnante des ouvrages en terre contre les Indiens. La voyageuse s'assit sur ce qui restait d'un mur de défense écroulé, sans crainte apparemment de l'humidité froide qui commençait à se répandre et la faisait frissonner. L'enfant sur ses genoux, elle se berçait de droite à gauche avec une expression de morne et inconsolable désespoir. Il s'éveilla, le pauvret, il se mit à pleurer, surpris, effrayé peut-être de se trouver dans ce lieu inconnu et abandonné. Pour le calmer, elle reprit sa marche. Au pied de la colline il y avait un ruisseau qui, grossi par les pluies, roulait avec fracas dans l'herbage paisible, comme s'il eût protesté tout haut contre une mortelle injure, contre un souvenir douloureux. Ce fut vers lui d'abord que se dirigea la jeune femme, en suivant pour cela un petit talus, tout ce qui restait du chemin couvert qui avait conduit de la garnison à la source jaillissante au-dessous. Si l'idée lui était venue d'étancher sa soif, elle y renonça, car soudain, tournant à droite, elle suivit quelque temps le ruisseau, puis remonta vers les hauts plateaux qui, sous la clarté du soleil, montrent leurs prairies d'une belle verdure lisse et brillante, avec un pommier moussu çà et là, ou la cave ruinée d'une ferme depuis longtemps détruite.

« Il faisait tout à fait nuit maintenant ; l'année était trop avancée

pour que le cri d'aucun insecte troublât le silence; l'air soulevé qu'on ne pouvait guère appeler du vent, agitait alentour ses vagues lentes, et quelques feuilles sèches frémirent sur une vieille aubépine qui poussait près du creux où s'était autrefois blottie la maison. Des bruits étouffés venaient de la rivière. Tout le paysage semblait assoupi dans les ténèbres, mais l'abandonnée ne se souciait pas qu'on lui tînt compagnie, elle acceptait que le monde dormît et n'eût rien à lui dire; cela convenait à son humeur; il semblait qu'elle fût le seul être vivant. De ce côté de la rivière, il y avait un cimetière, champ de mort primitif où les tombes n'étaient marquées que par de grosses pierres, et où l'herbe tondue par les brebis s'étendait sur des générations éteintes de fermiers. En plein jour, ce cimetière avait la libre vue des bois de pins et de l'eau courante et rien ne lui dérobait le ciel; mais maintenant, on eût dit une prison murée par la nuit. Malgré tout l'empressement fiévreux que la pauvre femme avait mis à atteindre cette place, et quel que fût le but qui lui avait fait chercher le bord de la rivière, elle s'arrêta une minute indécise : — Non! non! gémit l'enfant dans son sommeil. — A cette voix plaintive, elle frémit et s'élança en avant, puis ses pieds ayant buté contre une tombe, elle se détourna et prit la fuite. La malheureuse n'était plus seule, il lui semblait qu'une légion de fantômes errans à la faveur des ténèbres eût découvert sa présence indiscrète, et qu'en lui donnant la chasse, ce troupeau fantastique l'attaquât de tous côtés. Comme elle se précipitait maintenant vers la lumière de plus en plus distincte qui avait brillé derrière elle tout le long de son chemin! Comme elle avait hâte de le rejoindre, ce feu encore lointain d'une ferme! Ne l'appelait-il point?..

« Une terreur sans nom lui prêta des forces surnaturelles. Telle qu'un animal traqué, elle revint éperdument sur ses pas. Toutes les histoires terrifiantes qu'elle avait entendues jadis à propos de ce lugubre voisinage surgissaient dans sa mémoire. L'enfant criait, mais elle n'était plus capable de répondre à ses pleurs. Bien des fois, elle tomba brisée, à bout de souffle, et la dernière fois elle ne put se relever. Lentement, péniblement, en s'y reprenant avec peine, elle rampa sur le sol, de plus en plus près à chaque effort de la lumière qui scintillait sous l'ombre du toit avancé. Son unique désir était de l'atteindre; la peur de ses ennemis fantastiques s'était dissipée, elle voulait toucher ce seuil, voilà tout, et quand elle y réussit enfin, quand elle eut embrassé le bord de la marche usée où se cramponnèrent ses deux mains, elle poussa un long soupir, laissa échapper l'enfant, et resta là, gisante, immobile!.. »

Naturellement le lecteur est impatient de savoir quel remords, quel désespoir a porté cette infortunée d'abord vers la rivière, puis, par une subite réaction, vers l'abri de son enfance, depuis long-

temps abandonné, mais il lui faudra avant cela pénétrer dans la ferme et, longuement, patiemment, écouter force commérages en vieil anglais du cru, tel que l'écorchent les paysans. Ces propos s'échangent entre la maîtresse du logis, Mrs Thacher et ses amies les dames Dyer, mariées à deux jumeaux inséparables, qui ne sont pas fâchés, paraît-il, de rester seuls ensemble à boire du cidre, tandis que leurs femmes devisent avec une voisine. Dans ce jargon nous est révélée à bâtons rompus l'histoire d'une fille ingrate dont le mariage a mal tourné, que la misère devait ramener au nid, mais qu'un intraitable orgueil retient encore loin de sa vieille mère. Le ronflement du rouet, le cliquetis des aiguilles, la discussion d'un point de tricot, la chronique du village ressassée par trois bonnes femmes, qui se soucient plus que nous du prix de l'huile de baleine, de sa supériorité sur le suif, des recettes de pâtisserie, etc., — tout cet accompagnement monotone d'une veillée rustique refroidit l'intérêt excité du premier coup et qui ne retrouve plus jamais la même intensité. Ce procédé photographique, pour ainsi dire, appliqué trop complaisamment à la reproduction des petites choses de tous les jours, a été reproché à George Eliot elle-même, qui le rachetait par tous les dons du génie. Miss Jewett, qui n'a que du talent, a tort d'y sacrifier. Ceux qui cherchent querelle aux intarissables tasses de thé des romans anglais s'impatienteront bien plus encore contre certaines pommes savourées par petites tranches autour du feu de la ferme, tandis que la malheureuse Adeline agonise à la porte. Elles sont, ces fameuses pommes, le résultat d'une greffe exquise rapportée de la mère patrie à un Thacher, alors que le fruit greffé passait pour infiniment rare dans ce pays tout neuf. La rumeur publique accusait le vieux Thacher d'aller, chaque fois que l'importunité de ses voisins lui arrachait une branche de son fameux pommier, détruire la nuit cet œil précieux enté sur l'espèce indigène. Depuis, ses descendans se sont montrés moins avares et moins jaloux; n'importe, les pommes d'or venues d'Angleterre n'ont jamais voulu mûrir que dans le verger des Thacher. C'est fort bien, mais cette légende dédiée aux jardiniers n'est nullement à sa place, pas plus que celle de la nuit sans chandelles où le feu père d'Adeline se cassa la jambe. Quand donc la fermière, oppressée depuis le coucher du soleil par de tristes pressentimens, entendra-t-elle enfin un petit cri étrange derrière la porte, un cri qui la fera frissonner? Quand donc se décidera-t-elle à ouvrir toute tremblante en demandant :

— Qui est là?

Bon! Nous touchons au point palpitant, notre curiosité va être satisfaite. Pas encore. Une digression, inexcusable en ce cas, nous conduit, comme par taquinerie, dans la ferme voisine, chez Martin

Dyer. La fille de Jacob Dyer, l'autre jumeau, reçoit ce jour-là son prétendu ou, selon l'expression de ses parens, le jeune homme qui lui tient compagnie; et le père, se rappelant sa propre jeunesse, a laissé la maison aux amoureux; il a profité de l'occasion pour aller jaser avec son frère du seul moment de leur vie où ils aient été séparés. Jacob était tenté alors par les longues traversées, ce qui ne l'empêcha pas de descendre, pour retourner vers Martin, au premier port où toucha la goëlette sur laquelle il s'était embarqué. Une même expérience a fait de ces émules perfectionnés des *Deux Pigeons* comme un seul être, et cependant, taciturnes avec les étrangers, ils ont toujours quelque chose à se dire. Rien ne les contente mieux que la société l'un de l'autre. Le mérite du cidre des deux frères Dyer est expliqué aussi longuement que celui des pommes de Mrs Thacher. Comme ils fument lentement leurs pipes, ces braves jumeaux, qui nous deviendraient sympathiques partout ailleurs qu'au début du récit, où ils sont décidément importuns! Comme ils s'appesantissent sur leurs petites affaires personnelles avant d'en venir à l'histoire d'Adeline Thacher! C'est ainsi dans la vie sans doute: la vie ne va pas droit au but, elle a de singuliers méandres, elle est encombrée d'épisodes qui ne se rattachent que fort indirectement à son intérêt principal et de personnages qui n'ont qu'un faible lien avec ce qui représente l'intrigue d'un roman. A cela que répondre, sinon ce qu'on a dit déjà : que l'art n'admet point de calque absolu, mais une imitation libre, qui est la vérité littéraire? C'est un tort de nous faire lire l'histoire d'Adeline à travers le bon sens terre à terre et les jugemens étroits dans leur honnêteté de ces paysans, que les fêtes prochaines de Noël amènent à se rappeler l'enfant prodigue, toujours attendu. L'ambition, à les en croire, a perdu Adeline. Au lieu de travailler dans les fabriques de la ville voisine jusqu'à ce qu'elle se fût amassé une dot, comme c'est l'usage, elle a écouté un jeune homme d'une condition supérieure à la sienne, elle a voulu devenir une dame tout de bon et, de ce mariage disproportionné, il n'est sorti que de la discorde. Imaginez deux violons qui jouent à la fois un air différent... Voilà, selon les sages Dyer, la situation de deux époux nés, l'un au sommet, l'autre au bas de l'échelle. Adeline s'éloigna de sa propre famille sans savoir se concilier les parens de son mari; elle irrita ces derniers comme à plaisir; l'obstination, l'orgueil, caractérisent du reste presque tous les Thacher et un vice affreux est dans leur sang : ils boivent...

Ainsi nous sommes avertis : l'ivrognerie a contribué au dégoût de John Prince pour cette jolie fille dont il s'était féru jusqu'à en faire sa femme. Cette découverte suffit pour nous détacher d'elle à notre tour. De tous les vices, l'ivrognerie chez une femme est celui qui

rencontre le moins d'indulgence. Nous étions prêts à excuser la fille séduite; l'épouse légitime qui se grise nous fait horreur.

Mrs Martin Dyer entre essoufflée dans la chambre où les deux frères fument en se chauffant les jambes. Le trop grand feu qu'ils ont allumé au risque de brûler la maison l'indigne, si émue qu'elle soit de choses plus graves : mais le moment serait mal choisi pour quereller. Adeline est revenue, elle se meurt, il faut aller chercher le médecin. Voilà un nouveau personnage en scène, cet excellent docteur Leslie, le bienfaiteur quotidien du village, dont la seule présence est un soulagement. Au premier regard jeté sur la malade, il devine qu'aucun remède n'est possible, que cette jeune créature meurt, tuée par toutes les passions réunies, victime de l'ambition folle qui l'a élevée si malheureusement au-dessus de sa sphère, victime de l'amour tyrannique, absorbant, qui a lassé celui auquel il s'adressait, victime surtout de l'ivresse, sa meurtrière consolatrice. Il ne peut faire aucun bien à ce corps usé, mais quand elle lui recommande son enfant, il lui répond :

— J'agirai pour le mieux.

Et elle se calme, confiante en sa parole.

— C'est pour cela que je suis revenue, dit-elle; j'ai été bien près de ne pas revenir. Tous les miens seront bons pour ma petite Anna, mais vous connaissez le monde mieux que personne,.. un jour elle aura besoin de vous. Surtout ne la laissez pas aux mains des parens de son père... Je les hais. Il les a toujours aimés plus que moi. Si vous saviez...

Le docteur ne veut pas savoir; il endort par quelques bonnes paroles ses haines, ses vengeances, il assure la paix de ses derniers jours. C'est un tableau touchant que celui des funérailles rustiques qui terminent la carrière si agitée de la pauvre Adeline. La petite Nan (Nan est le diminutif d'Anna) y assiste sans comprendre et revient en riant, en zézayant les quelques mots qu'elle sait déjà prononcer, qui lui servent pour dire beaucoup de choses. Plus tard elle appellera sa mère à grands cris, et tous ces cœurs simples, les Thacher, les Dyer en seront émus. En vain la famille paternelle, la famille bourgeoise des Prince, réclame-t-elle la tutelle; la famille paysanne d'Adeline fait prévaloir les volontés de la morte, et le docteur pour son compte n'oubliera rien de ce qu'il a promis.

Miss Jewett s'attarde à peindre les premières années de la petite Nan, poussant d'abord délicate, puis fortifiée par le grand air dans la vieille maison de sa grand'mère sous l'œil du tuteur vénérable qui ne lui inspire aucune crainte. Quand le cabriolet du docteur passe devant la ferme, elle l'arrête, elle tend au digne homme une poignée de violettes; aussitôt que sa tête arrive à dépasser la clôture du banc de famille à l'église, elle en profite pour adresser à son ami

des coups d'œil qui le distraient absolument du sermon. L'entente qui règne entre Nan, turbulente comme un poulain échappé de l'herbage, et ce savant, ce philanthrope surchargé, dans le petit cercle où il a modestement enfermé son mérite, des plus graves responsabilités, est celle de deux compagnons du même âge. Le docteur la défend contre sa grand'mère lorsque celle-ci l'accuse de fuir l'école pour s'en aller faire dans les champs de mauvais tours dignes d'un gamin. Il excuse la témérité de l'enfant qui grimpe aux arbres à la poursuite des écureuils, qui ne se plaint pas quand elle tombe, qui en chassant les canards plonge dans la rivière et se tire toute seule du danger, sans mensonges, sans larmes, résolument, gaîment. Sa meilleure récompense est d'aller passer l'après-midi du dimanche chez le docteur, où la servante grondeuse et dévouée, tyrannique et rageusement dévote, Marilla, lui prépare d'excellens puddings. Ces jours-là le docteur qui, jamais d'ordinaire ne prend le temps de manger, reste à table pour complaire à son invitée ; il lui parle de tout comme si elle était une grande personne, et Nan lui prouve qu'elle est raisonnable en respectant sa sieste, ses livres, toute la maison, trop récompensée quand il l'emmène dans son vieux cabriolet, où elle se tient droite, les pieds sur la boîte de pharmacie, persuadée que tous les passans doivent l'envier.

Dans ces promenades avec son ami, la vie s'élargit peu à peu pour elle : il lui semble que l'horizon recule toujours. Elle apprend aussi la bienfaisance, elle voit son tuteur emporter chez ce vieux marin, que ses infirmités ont mis à la retraite, le capitaine Finch, un paquet de cigares ou un flacon de vin vieux en guise de médicamens ; elle le voit soigner discrètement l'âme de ses malades en même temps que leur corps. Un enfant comprend vite la bonté, qui du reste se gagne plutôt qu'elle ne s'enseigne. Autour du docteur Leslie, tout le monde s'améliore, depuis Marilla, dont l'humeur acariâtre devient presque aimable lorsque son maître la plaisante au lieu de la gronder, jusqu'au vieux cheval qui entre toujours dans l'esprit des expéditions qu'on lui demande, se hâtant de lui-même si le cas l'exige et flânant sans se soucier des caresses du fouet qui lui sont données par distraction lorsque rien ne presse et que le temps est propice à la rêverie ; mais c'est Nan qui fait encore le plus de progrès dans la compagnie du docteur ; elle l'observe, elle l'imite. Avant même de savoir lire, elle rajuste la patte cassée d'un hôte de la basse-cour avec une éclisse de sa façon, et le docteur dit en riant que plus tard elle sera son aide. Il commence par en faire sa fille quand la mort de Mrs Thacher la laisse orpheline. Nan et le petit chat sont emmenés un soir de la ferme au village par une violente tempête de neige ; la fillette en deuil pleure à chaudes larmes et le chat fait des bonds désespérés dans

le panier. Mais si jeunes ils s'habitueront vite à leur nouvelle demeure.

Tout est changé pour Nan; il ne s'agit plus d'être le méchant enfant qu'adoraient les voisins tout en lui donnant ce nom; elle prend d'un coup la résolution de devenir digne des bontés de son tuteur et aussi de cette famille inconnue, la famille de son père, dont on a quelquefois parlé devant elle, de manière à lui laisser l'impression que tôt ou tard, une dame, belle comme le jour, arrivera en somptueux équipage pour réclamer sa nièce et l'emporter dans son palais. Il ne faut pas rester trop au-dessous d'une pareille parenté. La reconnaissance, d'une part, l'orgueil de l'autre, décident donc d'abord Nan à travailler. Le docteur a eu raison en somme d'affirmer qu'elle se raccommoderait d'elle-même avec les livres, et qu'en attendant, une journée à courir au grand air valait bien une semaine d'assiduité à l'école. Jamais cependant cette classe étouffée, où elle s'assoit par soumission au milieu des nombreux enfans qui n'ont ni ses goûts ni ses habitudes, ne trouvera grâce aux yeux de Nan; elle se promet quand elle sera grande de n'habiter qu'une ferme, où elle invitera tous ces pauvres petits citadins (car le gros village est une ville à ses yeux) qui savent mal ce que c'est que la liberté. Comme ils seront heureux de faire connaissance avec les curiosités de son cher domaine! Elle les recevra somptueusement : sa tante de Dunport, miss Anna Prince, cette tante mystérieuse et redoutable, quoique bienfaisante, n'envoie-t-elle pas pour elle beaucoup d'argent, qui dort dans une banque en attendant qu'elle en ait besoin?..

— Et quand tu seras grande, que feras-tu? lui demande le docteur un jour qu'il l'a surprise en train de plier soigneusement des paquets de poudre qu'il avait laissés ouverts sur sa table.

— Je serai médecin, répond-elle d'un ton qui prouve qu'elle y a déjà beaucoup pensé.

Comme il ne rit pas, elle commence à lui exposer avec enthousiasme son projet de devenir tout de bon la partenaire d'un homme célèbre tel que lui, de l'aider quand il sera trop vieux pour suffire aux besoins de sa clientèle. Déjà elle en a parlé à Marilla, et celle-ci s'est moquée des femmes-médecins. Son tuteur, au contraire, prend un air pensif en la regardant avec le genre d'intérêt qu'il a pour ses malades. C'est qu'en effet il se trouve en face d'un cas grave qui l'embarrasse; jamais il n'a mieux senti qu'il avait charge d'âme. Faudra-t-il encourager cette ambition ou la réprimer? La mère de Nan avait aussi un grand orgueil, et cet orgueil l'a conduite aux abîmes; le père de Nan, lui, s'était livré un instant avec passion à l'étude de la médecine. De qui hérite-t-elle?.. Est-ce autre chose qu'une audacieuse fantaisie? La visite imprévue

du docteur Ferris, ancien camarade de Leslie, permet de discuter cette question délicate. Si le docteur Leslie a mené par goût ce qu'il appelle bien à tort une existence végétative, car il est non-seulement habile dans l'art de guérir, mais digne en outre du nom de penseur et de philosophe, le docteur Ferris, aventureux par tempérament, a toujours voyagé. Il a été chirurgien de marine. Partis de points tout opposés, entraînés sur des routes si différentes, les deux vieux amis sont généralement d'accord sur le fond des choses, quoique leurs querelles, chaque fois qu'ils se retrouvent, puissent faire supposer le contraire. La ressemblance de la pupille de Leslie avec un aide qu'il a eu autrefois à bord de la frégate *Fortune* frappe Ferris, et on découvre sans peine que ce garçon qui s'est cassé le cou par un mariage imprudent était le père de Nan. Léger, emporté au vent de ses caprices, oui,.. on pouvait lui reprocher cela; n'importe,.. plein de talent.

— Notre monde est un bien petit monde, nous sommes tous à portée de voix les uns des autres, dit le voyageur. J'imagine que là-haut il n'y aura pas de nouvelles connaissances à faire, point d'étrangers; on se rencontre partout si singulièrement !

Il s'informe de l'histoire de Nan Prince, ayant connu son père.

La mésalliance de ce jeune homme était de nature à irriter une famille pleine de morgue et de préjugés, mais l'opposition ne servit qu'à exaspérer son caprice; il se repentit deux ans, fit mauvais ménage avec la belle Adeline et mourut en demandant que son corps fût rapporté à Dunport, la ville qu'habitaient tous les siens et où il n'avait pas remis les pieds depuis son mariage. Certainement chacun eut des torts. Les Prince, d'abord inexorables, consentirent, attendris par le chagrin, à faire un pas vers la jeune veuve, mais celle-ci se montra indomptée, arrogante. Déjà la consomption la minait, et son cerveau n'avait jamais été bien équilibré. On sait le reste, le degré de misère et de dégradation où elle tomba si vite, ses velléités de suicide, la revanche suprême d'amour maternel qui lui fit abandonner ce sinistre projet pour amener son enfant à des gens dignes de l'élever. Tout cela est raconté par le médecin de campagne à son ami, et une exposition aussi tardive montrera suffisamment à nos lecteurs que le roman de miss Jewett, attachant d'ailleurs par les détails, est composé sans art, ce retour sur des événemens déjà connus n'étant pas plus à sa place que ne l'étaient dès le début les lenteurs mises comme autant d'obstacles en travers de notre curiosité.

Il est facile de reconnaître chez Nan les qualités de ses ancêtres.

— Jusqu'à sept ou huit ans, dit le docteur Leslie, les enfans ne sont que des petits paquets de fatalités héréditaires; l'individualité s'est affirmée chez celle-ci un peu plus tard que chez les autres

mais victorieusement. Elle garde cette confiance en soi qui caractérise nos fermiers, avec un respect d'elle-même non moins provincial, mais elle a aussi le tact et la politesse qui ne peuvent lui venir à ce degré de la digne mère Thacher. Elle aime la campagne plus qu'aucune campagnarde que je connaisse et cependant elle ne ferait pas mauvaise figure à la ville. Nous n'avons cherché jusqu'ici à rien redresser chez elle, à rien élaguer, et j'attends avec impatience ce qui sortira de cette éducation naturelle.

Le chirurgien de marine commence par tourner en ridicule la prétendue vocation qui lui est venue sans doute en feuilletant des livres d'anatomie au lieu des livres d'images ordinaires. Beau résultat de l'abandon systématique à la nature! Le bonheur de cette innocente sera sacrifié à des utopies. Il feint de s'apitoyer en apprenant que Nan lit dans un vieux dictionnaire de médecine le chapitre *Fièvre* comme s'il s'agissait d'un conte de fées. Après tout son tuteur a peut-être raison de la laisser faire. La plupart d'entre nous sont si bien façonnés à la forme que veulent leur imprimer la famille et la société, qu'ils ne découvrent leur véritable voie que lorsqu'il est trop tard pour la suivre. Fi des vocations *choisies!* Bien peu de gens sont capables de les choisir en notre nom, et l'âge auquel on nous somme de nous décider n'est pas mûr pour une si grosse affaire.

Évidemment la Providence a créé les gens comme les fleurs; il y en a d'utiles, il y en a de plus nombreux qui ne servent à rien. Pourquoi?... L'autre monde nous répondra. Dans celui-ci nous ignorons tout, sauf qu'une loi d'amour et de charité s'impose. Les vieux camarades tombent d'accord là-dessus. C'est l'homme qui, rivé au même sol, a pénétré tant de misères en écoutant trente années de suite les plaintes ou l'aveu des mourans, c'est le médecin de campagne qui est le mieux renseigné sur l'origine des mécomptes et des repentirs. Que grâce à lui une enfant travaille de concert avec la nature et non pas contre elle, que cette enfant apprenne à connaître ses goûts véritables, son véritable devoir, et à y être fidèle, il n'en demande pas davantage; s'il réussit, il s'en ira satisfait. L'œuvre est la même, quel que soit le sexe. Il ne donnera pas de conseils à sa pupille; il mettra les outils nécessaires sur son chemin à mesure qu'elle en aura besoin. Rien ne presse. Ce qu'il constate avec une satisfaction profonde pour le moment, c'est que ses petites mains la servent adroitement et que ses petits pieds la portent où il faut.

Ferris est persuadé que les petits pieds de Nan la porteront, dans quelque dix ans, vers le mariage; cependant il finit par engager son ami à la pousser en avant, et ces deux adversaires si unis reprennent leur amicale discussion. Jamais nous n'avons lu rien de plus charmant dans le genre depuis un certain chef-d'œuvre de

M. Octave Feuillet; seulement Ferris ne restera pas au *village*, il continuera sa carrière errante, avec le souvenir, au plus profond du cœur, des propos dont il a quelquefois souri tout en les admirant, propos pleins de sagesse que n'eût pas désavoués celui qui porta à un degré divin les plus hautes facultés de la nature humaine, le Christ, ce médecin par excellence. L'anatomie, la pathologie ont leur place dans la science, mais la vraie science est celle qui pénètre les lois de la vie et non pas celles de la mort. Trop de théorie est peut-être pire que l'absence d'étude. Les livres ne renferment pas tout : l'intuition en démêle plus long qu'eux, parfois, et devient une véritable seconde vue, grâce à la pratique incessante, attentive, grâce à l'observation, qui ne s'arrête pas aux symptômes, qui remonte aux sources...

Il est clair que le docteur Jewett eut une fraternelle ressemblance avec le docteur Leslie, qu'il fut de ces savans qui n'acceptent que sous bénéfice d'inventaire la dictature de la science et qui défendent contre les doctrines trop absolues une âme indépendante, largement humaine. Sa fille s'est formée à son école; souvent il dut y avoir entre elle et lui des conversations semblables à celles dont le cabinet du vertueux Leslie a gardé l'écho. Ils étaient là, le père et la fille, au coin du feu, la lampe éclairant toute la chambre de sa lueur discrète, un reflet rougeâtre brillant çà et là au dos des livres, qui s'alignent sur les rayons superposés. Force gravures anciennes; dans un coin, la figure en bronze de Dante, maigre, anguleuse, comme s'il fût sorti du tombeau pour jeter un dernier regard sur le monde dans un hémisphère inconnu de son temps. La servante parle avec un respect médiocre de ce squelette et suggère que d'autres ornemens occuperaient sa place avec avantage. Le manteau de la cheminée est tout juste assez large pour soutenir les boîtes à cigares, la petite pendule, quelques fioles. Au-dessus sont accrochées trois ou quatre cravaches et des pipes; dans une encoignure reposent de vieilles cannes. Un portrait de l'aïeul nous montre un *gentleman* au visage bienveillant, le plus fameux des ministres de l'endroit. Heureux l'enfant qui grandit dans cette atmosphère de science, de tendresse, de calme, et de simplicité!

Cependant la vie est austère et monotone à Oldfields, ce grand village qui n'a pas même le mérite d'être bien situé, ses fondateurs, proches parens des Pèlerins, étant fort peu sensibles au pittoresque. Leur souci n'a jamais été que de bâtir le temple sur un point qui le mît, autant que possible, à la portée de tous les paroissiens; puis on donnait au pasteur un logement, un morceau de terre, et tout le reste se groupait autour de ce centre vénéré, lentement, avec délibération. L'ère consacrée au *money-making*, à faire

de l'argent, a été précédée en Amérique par celle qui se proposait *to do good work*, de faire posément une bonne besogne, et les villes construites dans ce temps-là ne ressemblent guère à celles qui s'élèvent aujourd'hui en un clin d'œil : elles offrent un caractère plus original, plus individuel, plus attachant; il semble que les poutres et les briques de chaque maison aient une origine connue, presque une histoire. Quoique le village d'Oldfields soit arrivé à son plus haut degré de prospérité, il n'y a pas encore de place dans son honnête enceinte pour les distractions mondaines, la mode y est suivie de bien loin, et Nan, en grandissant, risquerait de rester fort étrangère à la toilette et aux belles manières si une influence féminine des plus distinguées ne l'empêchait de devenir un garçon manqué. La veuve impotente du juge Graham, qui, toujours immobile dans le fauteuil où elle est clouée, supporte son triste sort avec une patience angélique, s'associe volontairement à la bonne œuvre du docteur Leslie. Elle lui fait entendre que Nan est mal habillée, mal coiffée, indisciplinée de plus d'une façon, qu'il n'est permis à aucune femme d'ignorer complètement ce qui est une partie du charme de la femme, qu'un de ses premiers devoirs est d'acquérir du goût, de s'intéresser gracieusement à ce qui intéresse les autres, d'apprendre les mots d'ordre qui ont cours dans cette corporation étroite, la société.

— Ainsi, les chapeaux ne sont pas une question de libre arbitre et de responsabilité individuelle? dit en souriant le bon docteur.

La réflexion lui prouve que l'autorité despotique de Marilla ne suffit pas sur ces points, où il est lui-même incompétent; il serait désolé que son petit médecin futur débutât par cette excentricité superficielle qui fait prendre en grippe certaines femmes supérieures. Nan ira chez Mrs Graham, lire avec elle, causer de mille choses que le docteur ne soupçonne pas. Un étroit commerce d'amitié se noue entre la petite fille et la vieille dame, qui la met en rapport avec quelques personnes de son voisinage, pour l'habituer à devenir, d'une façon générale, serviable et polie. Nan n'est plus du tout sauvage quand son tuteur l'emmène une première fois visiter Boston, où elle aperçoit de loin, passant dans la rue, majestueuse et sévère, miss Anna Prince, la sœur de son père, sa marraine-fée inconnue, dont elle a parlé plus d'une fois à Mrs Graham, bien qu'elle ne prononce jamais son nom devant le docteur.

Le besoin de distraire sa pupille fait du bien à ce dernier, qui avait fini par s'enfermer trop absolument dans la routine de ses devoirs professionnels et ne plus voir que les malades, en commençant toujours par les malades pauvres. Il renoue d'anciennes connaissances. Nan va partout avec lui, silencieuse, discrète, mais les oreilles et les yeux grands ouverts, comprenant peu à peu la diffé-

rence qui existe entre un village et le monde, où, de fait, elle commence à prendre son essor, tout au moins en esprit.

Il est curieux, assurément, de suivre pas à pas les progrès de la nature intellectuelle et morale à mesure qu'elle croît, comme un arbuste se développe, avec ses périodes de repos et ses élans soudains, les actes et les œuvres représentant ces signes de vitalité qui, chez la plante, s'appellent fleurs et feuillage, mais l'observation minutieuse ne suffit pas à donner de l'intérêt à un roman. Le roman n'a rien de commun avec un ouvrage de morale, d'éducation ou de psychologie pure. La froideur est son plus grand défaut; en vain y entasse-t-on de nombreux personnages secondaires qu'aucun lien solide ne rattache au sujet : ce n'est qu'un défaut de plus. Dans la vie, bien des figures passent ainsi sur notre chemin pour disparaître en laissant, cependant, une trace de leur influence. N'importe! encore une fois, la réalité poétique est soumise à des règles qui ne seront jamais saisies par les soi-disant romanciers dont le talent a des prétentions scientifiques.

Un instant, nous pouvons croire que Nan, après quelques années de pension, alors qu'elle arrive à l'âge où l'imagination ouvre ses ailes, où l'inconnu commence à tenter les jeunes filles, va sentir une lutte s'engager au fond d'elle-même. Le *moi* impétueux qu'elle tient de sa mère combattra sans doute les résolutions que lui a suggérées l'exemple, puissant en nous à l'égal de l'hérédité, dont il est question peut-être un peu trop souvent dans ce livre. Elle rêve, elle languit, elle paraît s'ennuyer, elle accumule les expériences nouvelles et ne s'arrête à rien; souvent, lancée au galop sur un cheval de ferme, elle cherche dans ce violent exercice un moyen d'échapper au trouble de son âme. Il n'y a plus lieu de l'appeler le petit docteur, car elle ne semble plus porter aux livres de médecine feuilletés au hasard cet intérêt enfantin qui naguère faisait sourire son vieil ami. On remarque chez elle plus de réserve; elle néglige les travaux du ménage. Le docteur s'inquiète de ce quelque chose auquel aspire son enfant d'adoption, un quelque chose qu'il est peut-être hors d'état de lui donner. Mais non, par malheur, car il nous faudrait absolument un peu d'imprévu, Nan ne sera pas un seul instant distraite de la vocation qui la tourmente et qui se trahit par ces symptômes bizarres, inséparables du choix d'un état. Si rien ne la satisfait plus, c'est que le temps est venu de donner une forme réelle à son rêve et qu'elle a peur de n'être point encouragée au moment d'agir, quelque indulgence qu'ait une fois témoignée son tuteur pour ce qu'il taxait peut-être d'enfantillage. Il n'a pas désapprouvé depuis qu'elle apprît la botanique, le latin, un peu de chimie, mais de là, vraiment, à devenir étudiante en médecine, il y a loin. Nan hasarde sa confession

en tremblant, en rougissant comme une autre risquerait l'aveu d'un amour coupable. Le quelque chose qui appelle toutes ses aspirations et qui la dégoûte du reste, le grand, le périlleux *quelque chose* que sa mère a poursuivi dans les aventures de l'ambition mondaine et d'un amour imprudent, c'est pour elle la science, et d'abord le besoin d'être utile. Elle ne pouvait supporter l'idée de ne rien faire, même au temps où elle se croyait riche, et maintenant elle sait qu'elle doit tout au docteur : ces armes qu'il lui a mises dans la main, il faut qu'elle s'en serve ; rien ne la tente que le combat pour l'existence. Elle avait bien pensé à l'enseignement, à une carrière qui choque moins les usages reçus, mais être enfermée entre quatre murs d'un bout de la semaine à l'autre, elle en mourrait.

Ainsi, comme le souhaitait son tuteur, les choses sont venues d'elles-mêmes, en suivant leur cours naturel. Nan ne se fait pas d'illusion sur les difficultés à vaincre : elle est prête, elle a les sentimens d'un réformateur, d'un radical en face de la tâche qui l'attend, elle fait face à l'orage, elle en est d'avance enivrée.

Le docteur l'apaise un peu en lui disant : — Je vous enseignerai ce que je sais, tant que vous aurez le désir d'apprendre. Je crois à vos aptitudes plus que vous n'y croyez vous-même. Essayons. En tout cas, vous trouverez du bonheur, pendant les années qui vont s'ouvrir, à travailler selon vos goûts.

— Il y aura beaucoup d'obstacles, dit Nan pensive.

— Des obstacles ! Parbleu ! Vous entreprenez de gravir à vos risques une haute montagne en commençant l'étude de la médecine ou de n'importe quelle autre branche du savoir humain. Et si vous avez peur, il y a peu de chances pour que vous atteigniez le sommet. Mais le devoir même, mon enfant, le devoir pur et simple, deviendrait impraticable si l'on s'arrêtait à compter les raisons qui le rendent difficile. Ne vous ai-je pas raconté plus d'une fois ce que me dit un vieux *quaker* très habile dans l'art de gagner de l'argent et à qui je demandais conseil pour mes affaires : — Ami, ta propre opinion est la meilleure. Si tu consultes dix personnes différentes, elles te répondront dix choses différentes aussi et tu te trouveras moins avancé qu'auparavant. — Je veux que vous soyez une honnête femme, petite Nan, et un être utile. C'est voler que de vivre dans le monde sans rien essayer pour le rendre meilleur. Vous l'avez compris, vous vous êtes interrogée sérieusement. Allez droit de l'avant sans vous inquiéter de ce qu'on pensera. Il n'y a de honte qu'à laisser se perdre les dons que Dieu nous prodigue. Je vous aiderai de mon mieux, et si jamais vous regrettez ce que vous m'avez dit, vous ne vous serez fait du moins aucun mal en apprenant à veiller sur votre santé, sur celle de vos proches.

— Je ne le regretterai jamais, réplique Nan, je ne crois pas être propre à autre chose et je veux une tâche qui m'absorbe. J'ai tant désiré d'être un garçon lorsque j'étais petite, et pour un seul but,.. pour pouvoir devenir médecin comme vous!

— Mieux que cela, j'espère, dit l'excellent homme.

Deux années sont consacrées par Nan à éprouver sa vocation en travaillant avec lui. Tout ignorante qu'elle soit encore, elle a l'instinct du diagnostic, comme un peintre a celui de la couleur ou un compositeur celui de l'harmonie. L'étude et l'expérience développeront ce don naturel; mais elle le possède, et leurs conversations familières pendant les longues veillées au coin du feu ou les longues courses d'une ferme à l'autre, lui font apprendre tout ce que les cours de la faculté ne révèlent pas. Déjà elle ne connaît ni le dégoût, ni la pruderie auprès des malades, ni la peur en présence de la mort; son âme est trempée, elle a fait assidument le métier d'infirmière en même temps qu'elle a ébauché, sous un maître éclairé, les études d'usage quand l'heure sonne pour elle de sortir du port.

Ici l'auteur esquive bien des difficultés; il serait curieux de voir Nan dans une grande ville, abandonnée à elle-même; un peu d'émotion romanesque pourrait en résulter; mais nous ne saurons rien de cette période, intéressante pourtant, de la vie d'une doctoresse, sauf que toutes les protections qui contribuent à pousser un jeune homme sont refusées à une jeune fille. Ce qui fait honneur à celui-là nuit plutôt à celle-ci; la masse des honnêtes gens, dont pour rien au monde elle ne voudrait se séparer, désapprouve tacitement des efforts qu'on porterait aux nues s'ils étaient justifiés par un peu de barbe.

Cependant Nan n'est pas seule de son espèce, elle retrouve deux ou trois de ses anciennes amies de pension qui lui font bon accueil, et la timidité qui accompagne chez une femme, lorsqu'elle n'a rien d'un esprit fort, toute démarche, toute résolution exceptionnelle s'évanouit chez elle peu à peu.

— Elle travaille, elle réussira, car, dit le docteur, rien ne réussit comme le succès.

Alors nous nous détournons de Nan pour faire une nouvelle connaissance.

Durant les années que la fille de son frère a passées sous la tutelle d'un étranger, miss Prince de Dunport a souvent et beaucoup songé à cette nièce, dont la seule existence lui rappelle de cruels souvenirs; elle eût aimé la voir, malgré le refus opposé à ses offres, mais l'orgueil l'a retenue; bref, elle a concentré les affections dont elle reste capable sur le fils d'un fiancé avec lequel, pour une peccadille, elle s'est brouillée autrefois, puis qui s'est marié par dépit et qui est mort. Le jeune George Gerry accapare sa sollicitude, et la mérite d'ailleurs; il a les traits de son père et,

comme lui, mais avec des intentions toutes filiales, le désir de se rendre agréable à cette intelligente personne, la reine de la société de Dunport, fort considérée, faisant partout la loi.

Les ancêtres de miss Prince, capitaines au long cours, appartenaient aux familles coloniales les plus distinguées et elle ne permet pas qu'on l'oublie. Sa maison, remplie de curiosités, souvenirs des lointaines traversées, donne sur la mer; elle aime, les yeux fixés à l'horizon, se rappeler les retours du navire paternel ou le premier voyage plein de promesses de son frère Jack, qui ensuite, hélas! a jeté tant de honte sur la famille. Un jour, sa méditation est interrompue par l'arrivée d'une lettre dont la lecture fait passer son visage d'une pâleur mortelle au rouge empourpré.

« Ma chère tante, je ne puis croire qu'il soit juste que nous ne nous connaissions pas. Mon désir est d'aller passer à Dunport une journée le mois prochain; mais si vous préférez ne pas me voir, un mot, je ne vous importunerai plus.

« A vous,

« Anna Prince. »

On devine ce qui suit : l'émotion de la tante, son consentement immédiat sous une forme froide et réservée (ces puritaines de la meilleure société ne se livrent pas vite; d'ailleurs miss Prince a encore des préventions), enfin l'arrivée de Nan et ses rapides conquêtes. La tante, émue de sa ressemblance avec Jack, se met à fondre en larmes.

— Elle ramène le passé! soupire le capitaine Walter Parish, un vieux cousin qui l'adore à première vue, — et George Gerry tombe amoureux, cela va sans dire. Quelle satisfaction éprouve l'altière miss Prince à conduire partout cette nièce, d'une élégance si naturelle, d'une tenue si correcte, qui a les sentimens, le langage, les manières d'une fille bien née, quoiqu'elle ait été élevée par les parens et les amis de sa détestable mère!

Du reste, ces amis méconnus, Nan les pose dès le premier moment sous le jour qui convient. Elle est vaillante, elle est franche, elle ne se laisse pas gagner plus qu'il ne faut par les gâteries et les caresses dont on la comble. Sa tante lui inspire du respect, de la reconnaissance, mais jamais elle n'acceptera de rester sous son aile; à la première ouverture, elle répond en déclarant ses projets. Stupeur de miss Prince, qui se dit qu'un vieux médecin de campagne aux trois quarts fou tourne la tête de sa nièce. Quant à George Gerry, il refuse de croire qu'elle soit tentée tout de bon par les chimères disgracieuses qu'il faut laisser aux laides, aux déshéritées, à celles qu'on n'aime point et qui prennent ainsi, faute de mieux, la

responsabilité de leur propre avenir. C'est un devoir de distraire cette belle enthousiaste, de la conquérir au monde.

Voilà Nan emportée dans les parties de plaisir qu'organise si gaîment la jeunesse des deux sexes sur terre et sur mer, en mêlant au sport une honnête flirtation. Elle s'amuse de tout, elle se montre la plus animée, la plus rieuse, elle est avec les hommes comme elle était petite fille avec les petits garçons, libre et de bonne humeur, ne les traitant pas autrement que des compagnes de son âge. « Si j'avais un frère, se dit-elle, je voudrais qu'il ressemblât à M. Gerry. » Mais quand celui-ci hasarde un aveu, quand, après tous les autres, elle découvre qu'il est amoureux d'elle, les énergies de son âme se soulèvent, se révoltent :

— Auriez-vous consenti, répond-elle au capitaine Parish qui l'exhorte à faire comme tout le monde, auriez-vous consenti, ayant une fois embarqué quelque précieuse cargaison choisie avec soin, à tourner le dos au port où vous étiez sûr d'en tirer bon profit, pour aller sans raison chercher fortune ailleurs? Eh bien! je suis apte à être médecin, pourquoi donc accepterais-je d'être mère de famille? Ce n'est pas la vocation de toutes les femmes d'élever des enfans, et la moitié de celles qui se marient reconnaîtraient qu'elles n'en ont pas le droit si elles consultaient seulement le sens commun.

Une bien jolie scène est celle où, au milieu de certaine promenade à demi sentimentale, Nan trouve l'occasion de remettre le bras luxé d'un paysan, sous les yeux de Gerry, qui l'observe avec le mélange d'admiration et de répugnance qu'on peut se figurer. Il se sent faible, inutile devant elle, il aurait voulu remplir l'office de chirurgien; cette interversion des rôles le choque. En même temps, un ardent désir lui vient de mettre obstacle à ce que Nan appelle sa vocation, de l'emporter sur cette fantaisie d'enfant sérieuse, élevée dans la solitude par un vieillard. Il se pique au jeu, la passion s'en mêle (du moins l'auteur nous l'affirme, car nous n'en voyons pas trace), une passion communicative, qui fait chanceler les résolutions si bien affermies de la future doctoresse. « L'apparition même de la mort à la fin de sa vie ne pourrait être, lui semblait-il, plus étrange et plus soudaine que celle de cette grande barrière qui tout à coup se dressait entre elle et ce cher passé. Ainsi c'était l'amour, cette crainte, ce changement, cette relation singulière de son âme avec une autre âme? »

En passant, elle jette un regard sur le *Highflyer*, un vieux navire que des avaries, résultats d'une rencontre, retiennent dans le port : « Un vaisseau comme celui-ci, dit-elle, appartient à la haute mer, il a l'air d'un prisonnier quand il touche le rivage... »

Cette nuit-là, ayant glissé sous son oreiller, comme un moyen de défense et de consolation, la dernière lettre du docteur Leslie

qu'elle n'avait osé lire, Nan entend les coqs s'égosiller à deux reprises, elle ne quitte pas des yeux le rayon de lune qui brille sur le plancher; les oiseaux lui annoncent le jour sans qu'elle ait résolu ce qu'elle va faire ou dire en cette nouvelle journée.

Elle se sent emportée par un flot impétueux et s'étonne que certaines conditions de la vie auxquelles jusque-là elle avait à peine accordé une pensée lui paraissent désormais nécessaires. Elle se voit assise à un foyer paisible, dans cette maison où elle règne déjà, contente de son lot, regardant de loin ses projets démesurés comme un rêve évanoui. Peu importe ce qu'elle avait aimé auparavant, elle aime George Gerry, ses ambitions l'abandonnent une à une, elle ne tient plus qu'à l'amour de George; rien ne vaut le bonheur que deux êtres dignes l'un de l'autre s'en vont chercher la main dans la main; mais à mesure que les ténèbres font place au jour, son devoir lui apparaît de plus en plus clair, ce devoir qui doit tout régler, même l'amour; les raisons de poursuivre la voie une fois choisie, s'affirment rigoureuses. La force lui vient de résister à cette tentation et de s'attacher désespérément à son œuvre, quand elle devrait même lui sacrifier tout ce qui est le bonheur des autres femmes. Le ciel ne lui a pas donné de puissantes facultés pour qu'elle les mette sous le boisseau. Voilà sa conclusion. Elle aime toujours George Gerry, mais elle en vient à haïr l'amour qui suscite de telles épreuves.

— Il ne m'est pas aisé de me détourner de *lui*, dit-elle à miss Prince, avec une tension de volonté qui affine encore les lignes pures de son visage, j'ai combattu, cependant tout mon être n'aspire pas comme il le faudrait à cette union. Si j'apprenais qu'il est parti, qu'il est au bout du monde pour des années, je m'en réjouirais, loin de m'en affliger. La sympathie générale et la tradition sont pour lui, soit! J'ai en perspective un lot plus enviable encore que d'être sa femme. Et si je lui sacrifiais le meilleur de moi-même, George ne serait pas heureux; je ne pourrais jamais oublier que la nature m'avait formée pour une autre fin.

Le pauvre Gerry saura donc à la fois qu'il lui est cher et qu'elle le fuit. Quelque chose en elle prend une part profonde à la douleur du jeune homme,.. Sa vocation qui lui impose le célibat maîtrise cette faiblesse. Elle ne peut se donner à un seul, voulant être à tous ceux qui souffrent : concilier les deux entraînemens serait impossible.

C'est l'opinion du docteur Leslie, qui attend avec angoisse le choix de sa pupille, car il a compris qu'un intérêt puissant la retient à Dunport. Elle a dédaigné le blâme, l'opposition, le ridicule, elle n'a pas plus écouté le monde qu'un oiseau n'écouterait les quadrupèdes ou les poissons, l'engageant à marcher ou à nager

sous prétexte qu'il n'y a pas d'autres mouvemens convenables. Mais un homme peut d'aventure exercer à lui seul l'influence que n'auraient point les autres hommes ensemble. La jeune fille se laissera-t-elle vaincre par un antagoniste d'autant plus redoutable qu'il paraît disposé à toutes les concessions? Non, soldat blessé dès le premier feu, elle ne reculera point pour cela. Son vénérable ami le voit bien, le soir d'été, où, à la station du chemin de fer d'Oldfields, elle accourt vers lui, pâle et les yeux brillans, pour prendre refuge dans le vieux cabriolet, leur chère maison roulante.

— Eh bien? dit-il, incapable d'attendre plus longtemps ses confidences.

— Eh bien! répond-elle, vous me l'avez dit souvent quand j'étais petite fille : « Aussitôt que vous connaîtrez votre devoir, ne vous souciez pas des bonnes raisons qui vous empêcheraient de l'accomplir. » J'ai refusé de me donner, ne pouvant donner qu'une partie de moi-même, et maintenant je bénis l'épreuve; toute ma vie se ressentira de cette occasion que m'a offerte la Providence d'être sûre que je connais mon chemin.

Nous ne ferons plus qu'entrevoir Nan à la fin de ses études, Nan au seuil de la carrière, hésitante encore entre les hôpitaux d'une grande ville, le désir d'aller affermir son savoir à Zurich, et la mission presque évangélique de médecin de campagne, qui la tenterait par-dessus tout si un collègue n'avait déjà mis la main sur une partie de la clientèle du docteur Leslie, devenu vieux. Elle va revoir la tombe de sa pauvre jeune mère, dont elle a transformé l'héritage de passions fougueuses en vertus, et debout, au bord de la rivière où jadis elle a failli mourir, innocente victime d'un désespoir qu'elle ne pouvait comprendre, elle regarde au loin l'autre rive : « Un vent léger passa sur ses cheveux, comme une main caressante, l'air et le soleil l'enveloppaient doucement, les arbres semblaient l'observer attentifs, comme de vieux amis, et soudain, levant les bras au ciel dans l'extase de la vie, de la force et de la joie : « O Dieu! s'écria-t-elle, je te remercie de mon avenir! »

Assurément il reste dans notre imagination un type aimable de femme savante et naïve à la fois, qui accomplit tout naturellement et tout simplement une étrange destinée. Pour la faire mieux valoir par le contraste, miss Jewett a placé comme une pâle fleur de serre, auprès de ce lis des champs vigoureux et superbe, la figure d'Eunice Fraley. Élevée selon les vieilles traditions dans une ville de province, esclave tremblante d'une mère autoritaire et des principes qu'elle tient de cette mère, qui la traitera en enfant jusqu'à son dernier jour, sans idées indépendantes, sans existence qui lui soit propre pour ainsi dire, la pauvre Eunice attend vainement le libérateur qui doit enfin la faire vivre. Il existe chez nous, à de

nombreux exemplaires, ce pastel effacé. Nous pouvons constater la justesse des touches, l'exactitude de la ressemblance.

Si *the Village Doctor* n'est pas un roman, c'est du moins une bien intéressante galerie de portraits et de paysages, une lanterne magique aux tableaux multiples d'une singulière nouveauté, à laquelle il ne manque rien, sauf d'être éclairée suffisamment. Là où la flamme de la passion et le nœud de l'intrigue font défaut, l'accumulation des détails pittoresques et psychologiques ne peut suffire, surtout lorsqu'ils ne réussissent pas à dissimuler la thèse qui s'impose antipathique à un grand nombre. Nous voudrions qu'une place plus large fût faite à l'épreuve amoureuse, que la lutte fût plus longue et plus cruelle dans le cœur de Nan, qu'elle en restât saignante et meurtrie; nous voudrions surtout que Gerry se montrât éloquent pour défendre la cause du mariage au lieu de la plaider d'une façon qui nous rappelle l'avocat du diable voué à être battu dans un genre de conférence d'église apparemment démodé.

Seulement c'est l'orthodoxie qui a le dessous dans le cas présent, la bonne vieille orthodoxie de la famille. Avec quelque mesure et quelque convenance que soient exprimées les opinions de miss Jewett, elles sont celles du docteur Leslie : La vie d'un homme est élevée, fortifiée par le bonheur domestique; celle d'une femme, au contraire, ne peut se partager; la femme est tout entière à son seigneur et maître ou tout entière à une tâche sociale. Suffire à une double mission, comme l'homme, est au-dessus de ses forces; il lui faut se consacrer corps et âme aux devoirs de la ménagère ou aux devoirs publics professionnels. Qu'elle choisisse donc entre deux destinées dont l'une, résultat du progrès et des transformations qui l'accompagnent, n'est pas supérieure à l'autre, mais seulement différente. La classe des femmes libres grossira, sans nul doute, à mesure que se produiront les plus hauts développemens de la civilisation; un jour, le préjugé qui s'attaque à elle s'effacera comme s'il n'avait jamais existé; il n'y aura plus lieu de s'armer en guerre pour la défendre. Celui qui manie des idées a un énorme avantage sur celui qui dépend des événemens et, bien que ces deux catégories d'esprits n'appartiennent point inévitablement d'un côté aux femmes, de l'autre aux hommes, on peut affirmer cependant que les femmes n'ont pas encore commencé à user des meilleures ressources de leur nature, à peine affranchies qu'elles sont d'influences adverses et oppressives. Aujourd'hui, la préservation de la race a cessé d'être la seule question importante ; de plus en plus on tient compte du bonheur individuel. Le simple fait que les femmes soient en majorité dans les centres de civilisation indique assez que la nature met à part certaines d'entre elles pour un autre but que le

mariage. Sans doute, le grand nombre accepte joyeusement les liens et l'appui que cette institution implique; mais à mesure que la société verra plus clair, elle permettra aux jeunes filles de reculer devant les obligations d'un état qu'il s'agit d'ennoblir en le choisissant de son plein gré au lieu de le dégrader en s'y soumettant par égard pour le convenu.

Cette revendication, après tout, n'a rien que de modéré; elle avait fourni déjà une matière intéressante à la brochure de miss Muller; mais, dans un roman, le moindre grain d'émotion fait mieux notre affaire que le plus beau raisonnement. Le roman vit par le choc des passions, et miss Jewett paraît l'ignorer. Ceci n'ôte rien d'ailleurs à son mérite de penseur et d'écrivain, voire de pionnier discrètement résolu dans des régions qui nous seraient suspectes avec tout autre guide. Elle nous en fait apprécier les beautés, la grandeur, elle nous conduit droit aux neiges immaculées, dans le pur éther, en évitant habilement les précipices, en nous laissant surtout ignorer les fanges que tant d'autres, sous prétexte de réalisme, s'appliquent à découvrir d'abord. Nous n'en persistons pas moins à croire qu'un heureux compromis entre la forme didactique et la forme romanesque, l'essai proprement dit, est le genre qui convient le mieux à sa plume *ondoyante*.

Ce genre mixte peut se passer d'invention; il n'exige ni qu'on imagine, ni que l'on se concentre; toutes les théories les plus sérieuses sont à leur place dans son cadre merveilleusement élastique auprès d'un badinage ou d'un paradoxe; il souffre que les sujets s'enchevêtrent les uns aux autres comme des lianes folles, sans être creusés à fond dans tous leurs développemens; il n'exige pas en revanche l'art difficile des transitions. Bref, la petite barque dont la croisière fut si bien décrite dans *River Driftwood* est l'esquif que doit monter de préférence l'auteur d'*un Médecin de village*. Nul passager ne se plaindra qu'elle aille en dérive, surtout s'il a la bonne fortune d'entrevoir, en glissant capricieusement au fil de l'eau, des figures aussi originales, aussi attachantes à la fois que l'est Nan Prince, sortie fraîche comme une rose des laboratoires et des amphithéâtres où elle est restée femme, tout en devenant docteur. Ce miracle *prouvé* doit être assez rare pour qu'on l'enregistre.

TH. BENTZON.

GHEEL

UNE COLONIE D'ALIÉNÉS

I.

Les personnes qui ont entendu parler de la célèbre « Colonie d'aliénés » belge s'en figurent malaisément l'aspect et la topographie. On est toujours tenté d'évoquer une vision de hautes murailles, de portes garnies de ferrures solides, de fenêtres grillées, pour se représenter un asile d'aliénés, de même que l'on imagine un visage hagard, des yeux flamboyans et une marche désordonnée pour se représenter l'hôte de ces lieux.

Ce n'est pas ainsi qu'il faut se représenter Gheel.

Qu'on se figure donc une petite ville de cinq ou six mille âmes, qui ne diffère en rien des autres villes de même importance, entourée d'un certain nombre de hameaux renfermant à peu près autant d'habitans. Ces habitans ont adopté depuis un temps fort reculé l'habitude de prendre des aliénés en pension chez eux, dans leur maison. Ces aliénés vivent en contact constant avec la famille de leur hôte : ils en partagent les travaux et les plaisirs si cela leur plaît et surtout si leur état le leur permet ; ils vont et viennent, jouissant d'une liberté presque absolue. Dans l'intérêt même des aliénés autant que de la population de Gheel, il a fallu depuis longtemps organiser des services administratifs et médicaux pour empêcher l'envoi à Gheel des malades dangereux, pour soigner les

affections mentales et physiques des aliénés, pour veiller à ce que ceux-ci soient logés, nourris et traités convenablement. Enfin il a fallu organiser une infirmerie pour recevoir temporairement les aliénés qui auraient besoin d'une surveillance médicale attentive. Cette administration tient fort peu de place : elle représente toute la colonie, mais la colonie est, en réalité, partout dans Gheel, sauf là où on croit la voir. Tout Gheel est un asile : les rues et la campagne environnante sont le promenoir des aliénés.

On voit que Gheel ne répond en rien à l'idée que l'on s'en fait tout d'abord; nous allons montrer, du reste, par l'exposé de son organisation générale, que cette colonie n'a presque rien de commun avec un asile (1).

Comment est née cette institution unique au monde, comment toute une population s'est-elle peu à peu habituée, non-seulement à ne pas redouter la présence de l'aliéné, mais à la rechercher et à la désirer? La légende va nous répondre.

La légende rapporte que, vers la fin du VIe ou au début du VIIe siècle, la fille d'un roi irlandais, nommée Dymphne, vint se réfugier à Gheel avec son confesseur Gereberne pour se soustraire aux obsessions incestueuses de son père. Le roi poursuivit sa fille, et, grâce à des pièces de monnaie données en paiement par les deux fugitifs, leur trace fut découverte. Le prêtre fut assassiné par des soldats et Dymphne fut décapitée par son père même. On comprend que, le temps aidant, Dymphne n'ait pas tardé à être regardée comme une sainte; mais pourquoi sa chasteté l'a-t-elle rendue patronne des aliénés, voilà ce qu'on ne s'explique guère. Les uns disent qu'un aliéné recouvra subitement la raison en assistant au supplice de la jeune princesse; d'autres veulent que l'insanité de l'amour du père soit la raison du patronage exercé par la sainte sur les faibles d'esprit.

Le souvenir de sainte Dymphne s'est conservé à Gheel à travers les siècles : on montre le puits où elle allait puiser l'eau, la maison dont l'hôtesse donna au roi les indications nécessaires pour retrouver sa fille; il existe à Gheel même une petite chapelle construite en l'honneur de la vierge et rappelant les circonstances dans lesquelles celle-ci a péri. Enfin on a construit, il y a plusieurs siècles déjà, une grande église consacrée également à sainte Dymphne. Toutes ces circonstances ont fait de Gheel un but de pèlerinage, très fréquenté par les aliénés dès une époque fort éloignée. Ces

(1) Voir principalement les documens suivans : Parigot, *l'Air libre et la Vie de famille à Gheel* (1852); Jules Duval : *Gheel, une Colonie d'aliénés* (dans la *Revue* du 1er novembre 1857); Dr Peeters, *Gheel et le Patronage familial* (1883); Rapports divers du ministre de la justice au roi, sur la situation des aliénés en Belgique, notamment le onzième rapport (1878).

malheureux, en arrivant à Gheel, étaient logés dans une dépendance encore existante de l'église, dit M. le docteur Peeters, dans ce qu'on nommait en flamand *de ziekenkamer*, la chambre des malades, peut-être parfois dans l'église même. Ils y demeuraient neuf jours, durant lesquels ils assistaient à des cérémonies religieuses, à des prières destinées à obtenir leur guérison par l'intercession de la vierge martyre. Quelquefois ils faisaient une seconde neuvaine à l'église. Mais souvent, ni la première neuvaine ni la suivante n'amenaient de résultats sensibles. Certes il était dur de les renvoyer sans soulagement; mais d'autres aliénés étaient là qui attendaient leur départ pour prendre leur place. Plutôt que de les renvoyer, on les confiait alors à une famille qui se chargeait de les amener chaque jour aux cérémonies célébrées à leur intention.

Il fut d'usage de concentrer les aliénés dans les familles logées au voisinage immédiat de l'église de Sainte-Dymphne, ou tout au moins sur le territoire dépendant de cette église. Quand, en 1646, une femme, ayant jusque-là habité sur le territoire relevant de l'église, s'avisa de déménager avec ses aliénés et d'aller occuper une maison relevant d'une autre paroisse, les chanoines de Sainte-Dymphne protestèrent, regardant la chose comme un abus. L'affluence des aliénés fut bientôt telle qu'ils envahirent non-seulement le territoire de Gheel tout entier, mais encore les hameaux avoisinans, ainsi que cela existe aujourd'hui. Insensiblement, le service de la charité publique dut s'organiser, et ce serait une histoire intéressante à retracer que celle des lentes transformations dont la colonie de Gheel fut le théâtre; mais les documens précis nous manquent.

Le plus ancien des documens qui nous soient connus, relatifs à la réglementation de Gheel, a été cité par M. le docteur Parigot, autrefois inspecteur de Gheel. Ce document date du 16 février 1676. En voici la teneur intégrale : « Le bailli et les échevins ordonnent que tous ceux qui hébergent des fous ou des sots lieront ceux-ci des pieds et des mains, de telle sorte qu'ils ne puissent nuire à personne, et qu'ils les empêcheront d'entrer dans l'église paroissiale de Saint-Amand, sous peine d'une amende de 6 florins. »

En 1747, le bailli et les échevins constatent que la surveillance des fous laisse à désirer, qu'ils errent en liberté, vont même jusqu'à causer des accidens aux habitans de Gheel ou à se noyer eux-mêmes. Ils ordonnent, le 6 mai 1747, « que tout fou ou sot retenu par des entraves n'entre pas dans l'église de Saint-Amand ou de Sainte-Dymphne sans être accompagné de son nourricier; qu'aucun aliéné ne sera plus entravé ou lié sans connaissance préalable et permission du révérend doyen collégial pour ceux qui seront placés à l'infirmerie attachée à l'église de Sainte-Dymphne, et pour tous

les autres aliénés sans la permission du bailli, le tout sous peine de 6 florins d'amende. » La même ordonnance exige que les nourriciers catholiques invitent le clergé à s'assurer de l'état intellectuel des aliénés, afin de savoir si les saints sacremens peuvent leur être administrés; elle invite aussi les nourriciers qui ont des aliénés, à les faire inscrire à leurs noms, afin de payer les frais d'enterrement de ceux qui viendraient à mourir.

En 1754, nouvelle ordonnance constatant que les désordres continuent : les aliénés errent en liberté, si bien *qu'il est impossible de distinguer les fous des gens sensés;* les nourriciers en ont peu ou point de soins; et la liberté laissée aux aliénés expose journellement les habitans « à des affronts, à des tourmens et à des malheurs. » Il y a lieu de sévir : l'ordonnance décide que les nourriciers devront tenir en sûreté « leurs fous et sots, » soit avec des entraves, soit en les enfermant, soit de quelque autre manière; que les nourriciers paieront tout dommage causé par leurs aliénés; que les aliénés ne sortiront le matin qu'à partir d'une heure fixe et rentreront le soir à une heure également fixe. Toute contravention à cette dernière règle sera punie d'une amende, sauf le cas où l'on pourra présenter pour excuse le fait que l'aliéné a récupéré ses facultés. Enfin il est défendu aux aliénés de se servir de feu, même pour la pipe, en dehors de la maison de leur nourricière. La majorité des dispositions de cette ordonnance persistent encore aujourd'hui, sauf la première, qui constitue un recul par rapport aux ordonnances précédentes, plus humaines et plus conformes aux préceptes de la science moderne.

En 1790, une ordonnance revient sur la question des méfaits causés par les aliénés; en effet, on confie à la police municipale le soin d'obvier ou de remédier aux événemens fâcheux qui pourraient être occasionnés par les *insensés ou les furieux laissés en liberté* et par la *divagation des animaux malfaisans et féroces.* Voilà les aliénés sur le même pied que les chiens enragés!

En 1838, il y eut un remaniement considérable du règlement de Gheel : on introduit un service médical, mais il n'est pas encore question d'une infirmerie. La haute direction de la colonie appartient à l'autorité communale : l'état n'y touche pas encore.

C'est de 1838 que date le début de l'organisation médicale actuelle. Esquirol, qui visita Gheel en 1821, rapporte qu'alors comme aujourd'hui la grande majorité des aliénés envoyés à Gheel étaient reconnus incurables et que les médecins n'étaient appelés par l'autorité qu'en cas de maladie accidentelle. Il en est de même jusqu'en 1838, époque à laquelle la présence d'un médecin aliéniste est reconnue nécessaire.

La loi de juin 1850 déclare enfin qu'un règlement spécial sera

consacré à l'établissement de Gheel. A dater de ce moment, Gheel, jusque-là établissement communal, passe entre les mains du gouvernement, qui désormais en aura l'administration et la responsabilité.

Le règlement spécial de 1851 confie l'inspection et la surveillance des aliénés à une commission comprenant : le gouverneur de la province, le procureur du roi près le tribunal de Turnhout, un médecin désigné par le gouvernement, le bourgmestre de la commune, le curé doyen de Gheel, deux ou quatre membres choisis parmi les habitans de la commune et nommés par le ministre de la justice, un secrétaire chargé de tenir les écritures et les archives. Cette commission supérieure nomme chaque année, dans son sein, ou en dehors de ses membres, un comité permanent comprenant cinq habitans de Gheel, chargés de veiller à l'exécution des règlemens concernant les aliénés, d'en faire le placement chez les habitans, et de recevoir et de payer le prix de leur pension.

En 1874, un nouveau règlement enlève à l'autorité communale toute intervention dans la nomination des membres de la commission. En 1878, on supprime dans la commission supérieure le curé doyen de Gheel et on le remplace par le juge de paix du canton. Le comité permanent comprend cinq habitans de la commune, membres de la commission supérieure, et le bourgmestre : il a pour fonctions de faire les placemens et de surveiller les intérêts des aliénés ; il reçoit et paie le prix de leur pension.

Le règlement actuel est de 1882 ; il confie l'inspection et la surveillance des aliénés à une commission supérieure qui comprend encore : le gouverneur de la province ou son délégué, le procureur du roi près le tribunal de Turnhout, le juge de paix du canton, un médecin désigné par le gouvernement et le bourgmestre de la commune. A cette commission, dont tous les membres sont nommés *ipso facto,* sauf un seul, il est adjoint un « secrétaire-receveur » nommé par le ministre de la justice. Ce secrétaire est chargé de tenir les procès-verbaux, écritures, comptabilités, archives, et économat de l'infirmerie : en réalité, c'est le directeur ; il en a les obligations et les pouvoirs sans en avoir le titre. La commission supérieure est chargée de l'inspection générale de tout ce qui concerne les aliénés ; elle adresse chaque année un rapport sur les réformes qu'elle juge nécessaires ; elle veille à ce que tous les règlemens soient appliqués ; c'est elle enfin qui arrête la liste des nourriciers autorisés à recevoir des aliénés.

A côté de la commission supérieure se trouve le comité permanent, composé de cinq membres présidés par le bourgmestre. Les fonctions de ce comité sont assez multiples : il veille au bien-être et aux intérêts des aliénés, il reçoit et paie les frais d'entretien et

le prix des pensions, inspecte les hôtes et nourriciers et tient la main à l'exécution du règlement d'une façon générale.

Il y a ensuite le comité de placement, renfermant les médecins de la colonie, le secrétaire-receveur et le juge de paix du canton. Ce comité a pour fonctions de placer les aliénés indigens ou pensionnaires dont les hôtes ou nourriciers n'auraient pas été choisis par la famille de l'aliéné ou par l'administration qui l'envoie. Ces fonctions appartenaient auparavant au comité permanent.

Enfin il faut citer une catégorie de fonctionnaires très modestes, mais très utiles, et qui, en réalité, sont ceux qui doivent le mieux connaître le sort de l'aliéné : ce sont les gardes de section, nommés par le ministre de la justice. Ils existent depuis le règlement de 1851. Leurs fonctions sont nombreuses : ils portent là où c'est nécessaire les ordres administratifs et médicaux; ils parcourent sans cesse la section à laquelle ils sont attachés, entrant à toute heure chez tout hôte ou nourricier, exigeant qu'à toute heure on leur montre la chambre de l'aliéné et qu'on fasse venir celui-ci s'il n'est pas sorti. Le garde de section, par son contrôle incessant et imprévu, est le fonctionnaire qui contribue probablement le plus à faire respecter les règlemens. Il voit si l'aliéné est convenablement vêtu, s'il ne travaille pas trop, si sa chambre est bien tenue, si sa nourriture est ce qu'elle devrait être; il est le véritable inspecteur. En outre, il signale aux médecins les maladies incidentes non annoncées par les nourriciers; il aide à transporter les malades à l'infirmerie, il va parfois les chercher pour les amener à Gheel ou les accompagne pour les emmener, il veille enfin à l'exécution des prescriptions médicales. On le voit, les services rendus par le garde de section sont multiples; si l'on y joint l'obligation de veiller à la rentrée des aliénés aux heures fixées et de réprimer tout désordre dont un aliéné pourrait être la cause ou l'objet, on sera bien assuré que la fonction de garde de section est loin d'être une sinécure. Il nous reste maintenant à examiner l'organisation du service médical de la colonie, qui a été l'objet d'importantes réformes durant ces dernières années.

Le règlement de 1851, corrigé par quelques additions faites ultérieurement, divisait Gheel topographiquement en quatre sections comprenant chacune une partie de Gheel et quelques-uns des hameaux qui en dépendent. A la tête de chaque section se trouvait un médecin, dit de section, nommé par la commission supérieure; au-dessus des quatre médecins de section se trouvait un médecin inspecteur nommé par le ministre de la justice. Cet inspecteur était chargé de contrôler l'œuvre des quatre médecins de section et de faire, en outre, à lui seul ou avec le concours de tel médecin de section qu'il lui plairait, le service de l'infirmerie. Le médecin de

section devait voir une fois par semaine au moins chacun des malades de sa section, plus souvent encore si leur état l'exigeait. Tous les trois mois, il adressait à l'inspecteur un rapport sur l'état de chacun de ses malades.

Depuis 1882, Gheel est divisé en deux sections « distinctes et entièrement indépendantes » au point de vue médical. A la tête de chacune d'elles est un médecin en chef secondé par un médecin adjoint : tous sont nommés par le ministre et logés par l'administration. Il n'existe plus de médecin-inspecteur. Le service médical embrasse les attributions suivantes : traitement des aliénés tant pour leur affection mentale que pour les maladies incidentes qui peuvent les atteindre, correspondance avec les administrations ou familles, concernant l'état moral et physique des aliénés, direction et surveillance des gardes de section en ce qui touche le service médical, surveillance des nourriciers au point de vue de l'hygiène, de la nourriture et du logement des aliénés confiés à leurs soins et au point de vue de leur conduite et de leur dévoûment à l'égard de ces derniers.

Chaque semaine, l'aliéné curable est visité une fois au moins par le médecin en chef de sa section ou par le médecin adjoint. Les aliénés incurables sont visités au moins une fois par mois. Les médecins se réunissent chaque mois en commission à l'effet de discuter les réformes et améliorations à introduire dans le service. Contrairement aux dispositions des règlemens précédens, les médecins étrangers à la colonie ne peuvent plus traiter les aliénés de Gheel qu'à titre de consultans.

La plus importante modification qu'il y ait à noter depuis l'époque où M. J. Duval publia ici même son intéressant travail sur Gheel, consiste dans la création d'une infirmerie. Décidée en principe dès 1851, l'infirmerie n'a été construite qu'en 1862.

L'infirmerie est divisée en deux sections, pour séparer les sexes. Elle est dirigée par un médecin-adjoint sous le contrôle des médecins en chef, qui ont dans leurs attributions le service médical d'une moitié de chacune des sections de l'infirmerie. Elle reçoit les aliénés sur lesquels un diagnostic précis n'a pas encore été porté ; ils y demeurent quelques jours en observation avant d'être placés chez un nourricier ; elle reçoit les aliénés déjà placés qui présentent dans leur affection un symptôme inquiétant ; elle reçoit enfin les aliénés atteints d'une affection incidente quelconque. On conçoit sans peine qu'il est plus aisé pour le médecin, et meilleur pour le malade, que le traitement se fasse dans une infirmerie bien organisée, avec les médicamens sous la main et un personnel médical toujours prêt, qu'au domicile d'un nourricier plus ou moins éloigné et chez lequel les conditions hygiéniques sont généralement moins bonnes. Les malades y sont visités deux fois par jour, à 9 heures du matin

et à 5 heures du soir. A l'infirmerie sont attachés encore, outre le médecin-adjoint, deux gardes de section, une religieuse, et le personnel subalterne nécessaire.

L'infirmerie est fort bien tenue à tous les points de vue : les microbes, puisque microbes il y a, ne doivent pas y abonder, tant la propreté et l'aération sont méticuleuses. L'on s'étonne seulement que Gheel ait été si longtemps privé d'un service aussi nécessaire.

L'admission est prescrite, dans les cas précédemment indiqués, par un médecin de la colonie : la sortie n'a lieu que sur l'ordre des médecins en chef, de qui l'infirmerie relève exclusivement, en ce qui concerne le service médical, hygiénique et disciplinaire.

« L'infirmerie, dit M. le docteur Peeters, est un accessoire, mais un accessoire indispensable de la colonie. Lorsque les aliénés placés chez les nourriciers contractent des infirmités, des maladies accidentelles réclamant des soins continus et spéciaux, lorsqu'il survient des paroxysmes violens, dans le cas de refus de manger, de débilité physique, ils sont internés à l'infirmerie par *mesure sanitaire*, et y reçoivent les soins nécessaires. L'infirmerie devient alors l'*hôpital des aliénés*. Les malades en arrivant à Gheel sont au préalable *mis en observation*, et au besoin soumis au traitement médical que leur affection mentale réclame. Sous ce rapport, l'infirmerie peut être considérée comme un *lazaret*. Lorsque les aliénés se livrent à des actes extravagans, manifestent de la tendance à l'évasion, à l'ébriété, à l'insubordination, ils sont internés à l'infirmerie par *mesure d'ordre*. L'infirmerie sert alors de *maison de correction*. »

II.

Maintenant que nous connaissons l'organisation générale des services administratif et médical, voyons comment un aliéné entre à Gheel, comment il y est logé, nourri et entretenu, et comment il est soigné.

Qu'il nous soit permis d'abord de citer ici un passage où Esquirol rapporte ce qu'il vit lors de sa visite à Gheel en 1821 : c'est un des rares documens précis que nous ayons sur la condition des aliénés à Gheel, dans le passé, et encore ce passé est-il peu éloigné.

« A notre arrivée nous rendîmes visite à M. le recteur de la paroisse, âgé de soixante-quinze ans. Ce vénérable ecclésiastique fut étonné qu'on attachât tant d'importance à cette antique institution. Il nous assura avec l'accent de la conviction qu'il avait vu plusieurs aliénés guéris par l'intercession de la sainte. Les guérisons, ajouta-t-il, sont plus rares chaque jour depuis que la foi s'éteint et que la religion s'exile de la terre. Quoique tous les jours l'influence miraculeuse de la sainte s'affaiblisse, quoique le nombre

des guérisons soit peu considérable, cependant les maisons qui avoisinent Saint-Amand sont encore extrêmement recherchées pour loger les aliénés qui sont conduits à Gheel.

« Les aliénés sont confiés aux habitans de la commune, avec lesquels les parens de ces malades passent une sorte de contrat. Les habitans se chargent d'un, de deux, de trois, jusqu'à cinq pensionnaires; jamais au-delà. Si ces infortunés sont agités ou sales, ils sont couchés sur la paille ou sur un sac rempli de paille hachée. Ce lit est placé dans un réduit de la maison plus ou moins approprié pour cet usage; lorsqu'ils sont propres, ils couchent dans des lits comme leurs hôtes et mangent avec eux. Ceux qui habitent dans la ville sont beaucoup mieux que ceux qui logent chez les paysans. J'en ai vu qui étaient bien logés, bien couchés, mais le plus grand nombre est très mal. La plupart de ces malheureux sont nourris comme les paysans du pays; dans la ville, la nourriture est meilleure, et ordinairement c'est la même que celle des personnes chez lesquelles ils habitent.

« Les aliénés, hommes et femmes, errent librement dans les rues, dans la campagne, sans que personne y paraisse prendre garde, lors même qu'ils ont des entraves aux pieds. Cherchent-ils à s'évader, ont leur met des freins; sont-ils furieux, on les enchaîne des pieds et des mains, alors ils ne sortent point, à moins qu'ils ne logent dans une ferme très isolée; malgré ces moyens de contrainte, il arrive souvent que les aliénés s'égarent ou s'échappent; les gendarmes des communes environnantes en arrêtent à deux ou trois lieues et les ramènent à leur domicile.

« Les fous qu'on conduit à Gheel sont généralement depuis longtemps regardés comme incurables. Ils ont ordinairement été déjà traités sans succès. Autrefois on venait chercher un miracle, aujourd'hui on demande un dernier asile. Les médecins du pays ne sont appelés que lorsqu'il survient quelque maladie accidentelle; néanmoins M. de Backer et ses confrères en ont traité quelques-uns lorsque les familles les en ont chargés.

« La démence est l'espèce la plus fréquente, les suicides sont très rares; il y a trente ans qu'un aliéné se coupa la gorge.

« Les maniaques guérissent en plus grand nombre que les autres aliénés, sinon leur agitation les précipite dans la démence. Il se guérit peu de monomaniaques, il en guérit moins encore, lorsqu'ils sont en proie à des idées religieuses. L'on a vu quelques folies intermittentes guérir lorsqu'on a pu déterminer l'aliéné à travailler à la terre pendant l'intermittence. Aussi la proportion des guérisons est plus considérable parmi les aliénés qui demeurent chez les paysans, quoique d'ailleurs ils soient moins bien soignés.

« Il ne faut pas croire que les rues de Gheel et les campagnes soient couvertes d'aliénés; on n'en rencontre qu'un petit nombre; familiarisés avec ces infortunés, les Gheelois les rencontrent avec indifférence; jamais les aliénés ne sont l'objet de la curiosité des grandes personnes, des agaceries des enfans, ni de la clameur publique; s'ils excitent quelques rixes dans les cabarets où l'on a l'imprudence de leur donner des liqueurs enivrantes, elles sont bientôt apaisées; si, chez leur hôte, ils se livrent à quelque violence, elle est bientôt réprimée; les voisins s'empressent d'assister ceux de leurs concitoyens qui sont aux prises avec un aliéné, et les Gheelois ont une telle habitude qu'ils ne redoutent pas les plus furieux et les conduisent comme des enfans. Quoique libres, ces malades ne sont jamais l'occasion d'accidens graves pour les femmes enceintes ni pour les enfans du pays, et les habitans vivent au milieu d'eux dans la sécurité la plus parfaite. »

Tel fut le passé. Venons-en au présent.

Gheel est situé à peu de distance d'Anvers, à l'est de cette ville. Une station de chemin de fer le dessert depuis quelques années. Chef-lieu de la province de la Campine, Gheel renferme environ 5,000 habitans, mais le territoire qui en dépend, tant au point de vue de l'administration communale qu'au point de vue de la superficie sur laquelle s'exerce l'autorité de l'administration des aliénés, en renferme en outre 6,000 : ces 11,000 habitans occupent une superficie de 10,853 hectares. Sur une telle étendue il est aisé d'éparpiller 1,600 aliénés sans qu'ils soient en contact fréquent les uns avec les autres. De nombreux hameaux dépendent de Gheel, et comme lui reçoivent les aliénés; six d'entre eux possèdent une église paroissiale.

A quels règlemens sont soumis les aliénés; comment emploient-ils leur temps? L'article 17 du règlement de 1882 porte que Gheel reçoit les aliénés de toutes catégories « sauf ceux à l'égard desquels il faut employer avec continuité les moyens de contrainte et de coercition, les aliénés suicides, homicides et incendiaires, ceux dont les évasions auraient été fréquentes ou dont les affections seraient de nature à troubler la tranquillité ou à blesser la décence publique. » Cet article exclut donc les aliénés dangereux, avec raison. Quand on considère les crimes que les aliénés homicides arrivent à commettre dans les asiles fermés, où pourtant la surveillance et la contrainte se trouvent exercées au maximum, on comprend qu'il serait impossible d'admettre d'aussi dangereux malades à jouir de la liberté qui règne à Gheel. Ajoutons du reste que cette catégorie d'aliénés n'est pas nombreuse. Peut donc être admis à Gheel tout aliéné tranquille. Ce mot de *tranquille* n'exclut pas la possibilité

d'une certaine agitation : il exclut seulement l'aliéné dangereux pour lui-même et pour les autres.

Dès son arrivée, soit qu'il ait été envoyé à Gheel par une administration communale ou un asile quelconque, soit qu'il ait été adressé par sa famille après avis d'un médecin compétent, le malade passe en général quelque temps à l'infirmerie, où il est examiné et étudié par le médecin. S'il y a un diagnostic déjà porté, on voit à le confirmer ou à le modifier ; s'il n'y en a pas, on étudie le malade de façon à se rendre un compte exact de la nature de son affection et à décider s'il entre dans la catégorie des malades susceptibles de rester à Gheel. Ses paroles et gestes sont soigneusement notés par les infirmiers, la religieuse et le médecin; le diagnostic ne tarde généralement pas à être bien établi. Si le malade est reconnu inoffensif, on s'occupe de le placer dans une famille.

On consulte alors le registre sur lequel sont inscrits les noms des *hôtes* et *nourriciers* de toute la commune. Les hôtes sont les habitans qui reçoivent les aliénés pensionnaires ; les nourriciers, ceux qui reçoivent les aliénés indigens. Nous l'avons déjà dit, un nourricier ou hôte ne doit recevoir qu'un seul aliéné : il y a cependant de nombreuses exceptions à cet article du règlement, motivées par le fait que beaucoup d'habitans de Gheel sont à même de mettre deux ou trois chambres à la disposition des aliénés; en outre, le nombre de ces derniers que l'on désire placer à Gheel augmente sans cesse. En effet, dès 1865, la population de Gheel était fixée par les règlemens à 1,000 aliénés, soit 900 indigens et 100 pensionnaires ; en 1872 déjà, le nombre des habitans disposés à accepter des aliénés chez eux s'est accru dans une proportion telle que le chiffre de 1,000 est porté à 1,500; soit 1,285 indigens et 215 pensionnaires. La majorité des maisons visitées par nous, tant d'hôtes que de nourriciers, renfermaient deux, parfois même trois aliénés.

La nourriture doit être en général celle de la famille avec laquelle habite l'aliéné. En tous cas, il doit recevoir au moins 7 livres de pain et 2 livres de viande par semaine, indépendamment des légumes, du beurre et de la bière. Ces quantités peuvent être réduites de 1/6 pour les femmes et les enfans. Malgré les règlemens, on conçoit bien qu'en réalité la nourriture de l'aliéné n'est autre, en quantité et en qualité, que la nourriture habituelle du nourricier. Tel nourricier qui est plus à son aise se nourrit mieux que tel autre qui a besoin d'épargner. L'aliéné du premier est donc mieux nourri que celui du dernier, bien que le prix de pension soit le même. La nourriture est probablement ce qu'il y a de plus difficile à réglementer à Gheel, qui présente à cet égard un désavantage marqué sur les asiles fermés. Cependant, ces différences inévitables dans l'alimen-

tation, inhérentes à la variabilité des conditions de bien-être des nourriciers, n'agissent pas d'une façon appréciable sur les aliénés; le grand air, l'exercice, compensent ces inégalités; d'ailleurs, la santé des campagnards n'est-elle pas toujours meilleure et plus robuste que celle des citadins, qui pourtant se nourrissent en apparence mieux et plus abondamment?

Les chambres des aliénés doivent avoir, aux termes du règlement, une superficie d'au moins 6 mètres carrés et une hauteur de $2^m,50$; elles doivent être élevées au-dessus du niveau du sol et munies de fenêtres mobiles ayant au moins 1 mètre sur $0^m,75$ de largeur, avec châssis en fer, si besoin en est. Le plancher doit être en bois ou en carreaux; les murs et le plafond doivent être blanchis à la chaux deux fois l'an, plus souvent encore si c'est nécessaire. Au cas où plusieurs aliénés seraient admis à partager une même chambre, ce qui n'a lieu qu'en vertu d'une autorisation spéciale du comité permanent, chacun d'eux doit avoir 12 mètres cubes d'espace. Ce règlement s'applique, — chose très sage, — aussi bien aux habitans de Gheel qu'aux aliénés, et a pour but sans doute d'empêcher que, par spéculation, une famille de nourriciers s'entasse tout entière dans une ou deux petites chambres pour augmenter le nombre de celles qu'elle peut mettre à la disposition de l'administration.

Les logemens, à Gheel, sont encore très simples, mais les lois de l'hygiène y sont en général suffisamment observées. Du reste, avec le temps, des progrès sensibles se réaliseront dans cet ordre d'idées. Les chambres qu'ont aujourd'hui les aliénés diffèrent déjà beaucoup, paraît-il, de celles qu'ils avaient il y a trente ou quarante ans: la lumière et l'air y pénètrent plus abondamment, et la propreté en est généralement satisfaisante. Chaque lit de malade réunit les élémens prescrits par l'autorité : paillasse, matelas, traversin, draps, couverture. Si l'aliéné est malpropre, on est tenu de lui procurer un lit spécial.

Ce qui précède s'applique aux malades indigens, c'est-à-dire à ceux qui sont placés à Gheel par l'intermédiaire d'un établissement de bienfaisance ou autrement, mais pour lesquels on désire payer le minimum comme prix de pension. Il en est autrement pour les malades plus ou moins fortunés pouvant payer des prix plus élevés et désirant un logement et un genre de vie plus conformes à leurs habitudes.

Dans ce cas, le choix de l'hôte est libre. Les tuteurs ou la famille du malade visitent les différens hôtes et choisissent celui qui leur convient le mieux. La famille fait pour son malade ce que bon lui semble : il importe seulement qu'elle informe l'administration des conventions intervenues entre elle et l'hôte pour que le comité de

surveillance puisse voir à ce qu'elles soient observées. Nous avons pu visiter plusieurs aliénés aisés, logés chez les hôtes, et nous pouvons dire qu'ils y avaient tout le bien-être désirable : au point de vue matériel, rien ne leur manquait.

Quant au paiement du prix de la pension, il se fait, aussi bien pour les aliénés aisés que pour les indigens, par l'intermédiaire du comité permanent, qui reçoit des particuliers ou des administrations les sommes convenues ou fixées et les remet à qui de droit.

Le prix de la journée d'entretien des aliénés indigens étant sujet à varier selon les conditions économiques, il a été décidé que ce prix serait fixé à nouveau chaque année, en prenant pour base le minimum des frais nécessaires à l'entretien des aliénés. Du reste, ce prix n'est pas absolument uniforme, même pour tous les indigens; il peut varier selon la nature de l'affection de ceux-ci et les soins dont il faut les entourer, surtout les soins de propreté. Il est évident qu'un gâteux est plus coûteux à entretenir qu'un simple maniaque.

D'après le onzième rapport sur la situation des établissemens d'aliénés en Belgique (années 1874-1878) le prix de la journée, d'entretien était fixé, en 1878, à 0 fr. 82 pour les aliénés ordinaires, à 0 fr. 92 pour les semi-gâteux, à 0 fr. 97 pour les gâteux. Aujourd'hui, le tarif pour les malades propres a été élevé à 0 fr. 84; pour les semi-gâteux à 0 fr. 94; pour les gâteux à 0 fr. 99. Ces prix se décomposent de la façon suivante. Prenons comme exemple les 0 fr. 84 payés pour l'aliéné propre ; à l'administration reviennent : 0 fr. 09 pour le service médical; 0 fr. 01 pour les médicamens ; 0 fr. 10 pour les habillemens; 0 fr. 01 pour les frais de surveillance, et 0 fr. 03 pour les frais d'administration; au nourricier reviennent 0 fr. 58 pour la nourriture et 0 fr. 02 pour le coucher, soit en tout : 0 fr. 60 par jour. Les tarifs de Gheel sont inférieurs à ceux de presque tous les asiles belges.

Quant aux prix payés par les pensionnaires ou aliénés aisés, ils varient selon le degré de bien-être que leur famille veut leur procurer : la pension peut s'élever de 365 francs jusqu'à 4,000 et même 6,000 francs par an. Quel que soit ce prix, l'administration perçoit en supplément un peu plus de 10 pour 100 sur le montant, pour les frais des services administratif et médical.

Une fois l'aliéné placé, soit chez un nourricier, soit chez un hôte, la responsabilité de son entourage devient considérable; dans certains cas, la garde d'un aliéné est loin d'être une sinécure. Dès que le malade est entré dans la famille avec laquelle il habitera désormais, l'administration fait remettre au nourricier un petit registre

indiquant les noms, âge, sexe, état civil et profession de l'aliéné qui lui est confié. Le registre est un véritable « compteur de rondes, » pour employer un terme technique : c'est-à-dire que chaque fois qu'un médecin, ou inspecteur, ou garde de section visite l'aliéné, soit pour le soigner, soit pour s'assurer de l'exécution des règlemens administratifs, il signe son nom sur ce registre. C'est sur ce même registre encore que le médecin inscrit ses prescriptions en cas de maladie, c'est enfin lui qui sert de compte-courant au nourricier, en mentionnant les paiemens qui ont été faits successivement.

Le nourricier assume une grande responsabilité, avons-nous dit. En effet, il répond de tous les dégâts et dommages que son aliéné pourrait commettre; il est, de concert avec les gardes de section, responsable de l'évasion des malades qui lui sont confiés. Quand il pense qu'un de ceux-ci a l'idée de s'évader, il prévient le comité; celui-ci fait surveiller le malade de près. Mais souvent ce dernier ne manifeste pas son désir à l'avance. Dès qu'on s'aperçoit de l'évasion, on en prévient le bourgmestre et le garde de section, ainsi que le secrétaire-receveur de la colonie, qui prennent les mesures nécessaires pour reconquérir l'évadé. Les frais occasionnés par l'évasion d'un aliéné, et qui sont fixés à 0 fr. 75 par 5 kilomètres, sont, pour les trois quarts, à la charge du nourricier et, pour le dernier quart, à la charge du garde de section. Si l'aliéné est chez un hôte, c'est l'hôte qui supporte seul les frais de reprise. Il est juste de dire que les cas d'évasion sont beaucoup plus rares qu'on ne croirait : à Gheel, l'aliéné sent trop peu la contrainte pour avoir un bien vif désir de s'y soustraire. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Aucun nourricier ou hôte n'a le droit d'user envers un malade d'un moyen de contrainte quelconque; la camisole de force et autres moyens de coercition ne peuvent être prescrits que par les médecins. Tout nourricier qui se livrerait à un acte de violence ou de contrainte est passible soit d'une amende, soit du retrait de son autorisation, soit encore, dans les cas graves, de poursuites devant les tribunaux. Si un aliéné devient furieux, le nourricier a le droit, pour se sauvegarder, de le maintenir, mais c'est tout. Le médecin seul prescrit les moyens de coercition habituellement employés, depuis les douches jusqu'au régime cellulaire, régime qui du reste ne peut être employé qu'à l'infirmerie. Il est des cas où un certain degré de contrainte est employé. Ainsi, le docteur Peeters cite une aliénée qui cherche sans cesse à s'évader : on a dû restreindre ses mouvemens au moyen d'une lanière qu'elle porte aux jambes. Deux pensionnaires sont munis de gants de cuir pour les empêcher de

déchirer leurs habits et de manier des ordures. La camisole de force est employée de nuit pour certains agités qui, sans cette entrave, se découvriraient et prendraient froid; elle l'est encore dans quelques autres cas, où la nécessité s'en impose au point de vue de la moralité.

Gheel a passé, comme tous les établissemens d'aliénés, par une période où les moyens de contrainte étaient largement utilisés. Ainsi en 1821, nous l'avons vu, Esquirol rapporte qu'entre autres il avait remarqué plusieurs aliénés maintenus par des chaînes de fer. Vers 1840 encore, le docteur Parigot vit à Gheel nombre d'aliénés se promenant dans les rues, porteurs de grosses et lourdes chaînes. Chose plus sérieuse, il vit certains malades présenter de graves complications chirurgicales dues aux blessures faites par ces chaînes. Aussi fit-il changer le poids et la forme de ces entraves, les modifiant de façon à ne point blesser l'aliéné. A ce point de vue, Gheel ne valait guère mieux que n'importe quel établissement fermé. Aujourd'hui, les chaînes ont disparu de Gheel comme de la majorité des asiles.

Il existe quelques cas où un nourricier a usé de moyens répréhensibles à l'égard d'un aliéné. Ainsi en 1880, un fils de nourricier a été condamné à quelques jours de prison pour avoir donné des coups de pied à une épileptique qui s'était couchée par terre et refusait d'avancer. M. le docteur Peeters cite encore un cas, mais où l'intention de maltraiter ne paraît pas absolument établie.

Du reste, pour en finir avec cette question des violences exercées contre les aliénés, il faut bien remarquer ceci, c'est qu'à Gheel chaque malade a, non pas seulement un ou deux surveillans, mais plusieurs milliers. Dans un asile fermé, un très petit nombre de surveillans suffit à la garde d'un nombre relativement élevé d'aliénés, grâce à la hauteur des murs et aux grillages qui barrent les fenêtres. Mais l'aliéné n'est guère surveillé par d'autres que ses gardiens. Si les cas de mauvais traitemens sont rares, ils n'en sont pas moins très certains, et on a dû déférer aux tribunaux des gardiens coupables d'avoir frappé et violenté des aliénés. A Gheel, cela est presque impossible. Il y a là une population intéressée de près ou de loin à ce que ceux-ci soient bien traités; le nourricier a toujours des rivaux qui se hâteraient de profiter d'une violence ou d'une brutalité pour dénoncer le coupable et lui faire retirer son autorisation. Chaque Gheelois connaît tous les membres de la colonie, ou peu s'en faut; il sait où il habite, il connaît son genre de maladie, il s'intéresse à lui, ou du moins il ne lui témoigne jamais que de la sympathie. Où trouver un tel nombre de gardiens et d'aussi bien dressés?

Malheureusement le nombre des gardes de section n'est pas proportionné à l'importance et surtout à la multiplicité de leurs fonctions : c'est un personnel qu'il faudrait augmenter. Comme le fait remarquer avec beaucoup de justesse M. Peeters, il est indispensable de pouvoir surveiller l'aliéné à une foule de points de vue différens : il faut voir si on ne le fait pas lever trop tôt pour aller au travail, si les repas qu'il partage avec son nourricier sont suffisans comme quantité et comme qualité ; si, aux champs, on ne lui assigne pas trop de travail. En un mot, le garde de section devrait, pour bien faire, se trouver au même moment dans cent ou deux cents endroits différens et recommencer ensuite. Ce qui nous a été dit des gardes de section et ce que nous en avons pu voir prouve que ce sont d'excellens employés, dévoués et actifs, mais il est évident qu'en augmentant leur nombre, on donnerait à Gheel une valeur plus sérieuse encore. Il deviendrait encore plus difficile d'exploiter l'aliéné au point de vue du travail ou de bénéficier sur la nourriture qu'on lui fournit. Cette augmentation du personnel s'impose : il est impossible à quatre gardes de section de surveiller efficacement une population d'un millier de nourriciers et de plus de seize cents aliénés, dispersés sur une surface de quelque 10,000 hectares. Encore faut-il remarquer qu'il peut très bien ne pas y avoir à Gheel, à un moment donné, un seul des gardes de section, occupés qu'ils peuvent être à emmener des malades ou à en ramener : M. le docteur Peeters a vu le fait se produire.

Une fois placé chez un nourricier, l'aliéné jouit d'une liberté considérable à plusieurs points de vue. L'aliéné riche ou aisé fait ce qu'il veut : il lit, écrit, se promène, fume et travaille à sa fantaisie; de même, l'aliéné pauvre, s'il ne se soucie pas de travailler, passe sa journée comme il l'entend. Cependant, sauf le cas où l'aliéné indigent est trop âgé pour travailler, ou celui où des infirmités physiques s'opposent à ce qu'il puisse exercer quelque profession manuelle, la grande majorité des malades dans Gheel s'occupe d'une façon ou d'une autre. Le travail, et surtout le travail des champs, convient très bien aux aliénés. Il leur fournit une diversion salutaire. Au point de vue purement physique, il y a toujours avantage à fortifier les muscles et à faire circuler énergiquement le sang, mais l'avantage du travail agricole est peut-être encore plus moral que physique. La proportion des travailleurs à Gheel varie selon les catégories de malades, comme on peut s'y attendre : sur l'ensemble des aliénés, cette proportion est de 72 pour 100, constituée par un nombre à peu près équivalent d'hommes et de femmes.

Voici, par exemple, une statistique du docteur Peeters, con-

cernant 390 maniaques. Sur ce total, il y a 178 hommes, dont 30 seulement sont oisifs; le reste travaille de la façon suivante : 25 s'occupent du ménage; 110 de travaux agricoles; le reste exerce les professions de maçon, pêcheur, briquetier, dessinateur, commissionnaire, cordonnier, menuisier, tailleur. Si nous prenons la statistique des idiots, nous en trouvons 182 occupés, 84 inoccupés; sur 62 mélancoliques, 44 sont occupés, les 18 autres sont désœuvrés. Le nombre des professions que l'on rencontre parmi les aliénés hommes est considérable. Ceux qui veulent travailler de leur état le peuvent; cela ne suppose pas une mise de fonds considérable; un tailleur n'a pas besoin d'un outillage bien coûteux. Quant aux maçons, briquetiers, cordonniers, ils travaillent pour qui les embauche. Du côté des femmes, si le nombre des professions est moindre, le nombre des malades qui s'occupent d'une façon ou d'une autre est plus considérable que parmi les hommes; presque toutes aident à faire le ménage ou à garder les enfans, beaucoup travaillent aux champs; la minorité exerce un métier, par exemple celui de dentellière.

L'aptitude des diverses catégories de malades à fournir un travail utile est fort variable. Les idiots, au dire du docteurs Peeters, font de bonne besogne, à moins que leur maladie n'ait atteint la phase ultime. En tout cas, d'une façon générale, le travail agricole exerce une influence salutaire sur l'état morbide des aliénés; il les distrait, il les fortifie. Pour prévenir les abus, il est stipulé que le nourricier n'a pas le droit de décider de son propre chef s'il fera travailler son aliéné ou non. Celui-ci travaille par permission ou sur prescription du médecin. Malheureusement, à Gheel, le médecin ne peut pas toujours suffisamment observer un malade placé chez un nourricier; du moins, s'il le peut, ce n'est qu'au prix d'un déplacement constant. Il est évident que l'observation se ferait mieux dans l'infirmerie, et que le médecin serait mieux renseigné sur son état et sur la direction hygiénique qu'il convient de lui donner. Les aliénés seraient plutôt portés à trop travailler à Gheel. Les occupations de leur nouvelle famille les intéressent; aussi la suivent-ils aux champs, à moins que le médecin n'ait défendu le travail. C'est ainsi qu'il arrive à beaucoup d'aliénés de travailler la pleine journée, comme un homme bien portant. Ceci est regrettable, car, s'il est des cas où l'aliéné peut travailler autant que l'homme sain, il en est beaucoup plus où ce travail doit être modéré, dans l'intérêt même du malade.

Quant à la rémunération donnée par les nourriciers pour récompenser le travail fourni, elle dépend naturellement de la quantité de besogne faite. Beaucoup de malades reçoivent le dimanche une petite

somme qui paie leur travail de la semaine : d'autres fois, on les paie en tabac, en sucre, en œufs, en bière, ou encore en vêtemens à leur choix. Le personnel administratif et médical est tenu de veiller à ce que tout travail utile des aliénés soit récompensé par un cadeau ou par de l'argent, ce n'est que stricte justice.

Pour mieux réglementer la question du travail des aliénés, il faudrait ne les laisser travailler qu'un certain nombre d'heures par jour (sept ou huit par exemple), et en désignant la nature du travail qu'ils peuvent exécuter. Le médecin devrait avoir, d'une manière absolue, la haute direction de cette partie du traitement, qui est très importante, et dont on a depuis longtemps reconnu l'utilité dans les asiles fermés. Mais cela suppose une connaissance complète de l'aliéné, des visites fréquentes pour constater l'état de ses forces et l'influence exercée par le labeur sur son état mental; cela suppose enfin un personnel de surveillans plus nombreux.

Les règlemens d'ordre intérieur auxquels sont soumis les aliénés sont fort simples. En hiver, ils peuvent sortir de huit heures du matin à quatre heures du soir; en été, de six heures du matin à six heures du soir. Il peut y avoir des dérogations à ce règlement si le comité permanent n'y voit pas d'inconvéniens. La fréquentation des cafés n'est permise qu'aux aliénés tranquilles : il est défendu de leur donner des spiritueux. A coup sûr, ce ne sont pas là des règlemens bien pénibles à observer. En somme, sauf quelques restrictions énumérées plus haut et qui s'adoucissent encore dans la pratique, l'aliéné jouit d'une liberté considérable à Gheel. Celui qui n'a pas le désir de travailler la terre et à qui son éducation a pu donner des besoins de lecture ou des goûts artistiques est libre de disposer de son temps comme il l'entend. Fait-il beau, il va se promener soit à Gheel, soit dans la campagne environnante, seul ou en compagnie d'un ami. Il est permis de se demander si ce régime de liberté, — qui, cependant, ne va pas jusqu'à laisser prendre à l'aliéné un billet de chemin de fer pour s'en aller où bon lui semble, — ne présente pas d'inconvéniens pour le malade lui-même, c'est-à-dire pour sa propre sûreté, ou pour la santé et la moralité de la population de Gheel.

Les suicides sont très rares : depuis 1879, il n'y en a pas eu un seul : il y en a eu trois de 1875 à 1879; d'autres se sont produits en 1850 et 1851. D'actes de violence, depuis 1878, il n'y en a pas à citer : ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait jamais eu; ainsi, en 1844, le bourgmestre de Gheel, qui était en même temps pharmacien, fut assassiné par un aliéné herboriste, jaloux de la concurrence que lui faisait le bourgmestre. Mais, comme le remarquait déjà Jules Duval, ces attentats sont des plus rares, et ce ne sera jamais le risque d'être assassiné

qui préoccupera l'habitant de Gheel. En effet, M. le docteur Peeters n'a connaissance que de trois cas de crimes depuis un temps extrêmement long.

Au point de vue de la sûreté personnelle des aliénés, il y a des réserves à faire. Ainsi, il arrive trop souvent que les débitans leur vendent des spiritueux; le fait, si rare qu'il puisse être, est toujours grave, car il implique un manque de surveillance. Si un monomane arrive presque aussi facilement à se détruire lorsqu'il est enfermé que lorsqu'il jouit de la liberté de Gheel, il est impossible, ou peu s'en faut, à un aliéné alcoolique, de boire des spiritueux dans un asile fermé. Il faudrait à Gheel, comme nous l'avons déjà dit, un nombre plus considérable de gardes de section pour surveiller la population sensée aussi bien que celle des insensés. C'est par ce moyen seulement qu'on arrivera à réprimer certains des inconvéniens inhérens au *modus vivendi* même de Gheel. Il ne faut pas trop compter sur un débitant pour refuser de livrer des spiritueux.

Les évasions sont loin d'être rares : en six ans (1876-1881), il s'en est produit cinquante-six, soit, en moyenne, plus de neuf par an : Jules Duval indiquait une moyenne de six à huit évasions par an en 1857, mais à cette époque la population de Gheel n'était guère que de huit à neuf cents malades, c'est-à-dire la moitié de ce qu'elle est maintenant.

Quand un aliéné manifeste des tendances à l'évasion, on le renvoie dans un asile fermé plutôt que d'employer à son égard des mesures de coercition. Un point à noter, c'est que, dans huit cas sur dix, les tentatives d'évasion ont lieu le dimanche. Or il arrive assez souvent, — surtout cela arrivait plus que cela n'arrive actuellement, — que les nourriciers ne se préoccupent pas assez de l'aliéné pendant la journée du dimanche; ils vont s'amuser de leur côté, laissant leur pensionnaire se distraire comme il peut. Cela est mauvais pour lui; il n'a pas le travail quotidien pour l'occuper; il est peut-être timide et ne connaît personne : les idées d'évasion s'emparent alors de lui. Le remède à ce mal est bien simple, il faut que les nourriciers comprennent que si l'aliéné a travaillé la semaine avec et pour eux, il est juste et humain de le laisser participer aux amusemens du dimanche, que ce soient promenades, jeux ou autres genres de divertissemens.

Si Gheel n'est pas d'une gaîté folle, on y trouve cependant amplement de quoi distraire l'aliéné le dimanche. C'est ainsi que le nourricier peut l'emmener à la kermesse quand elle a lieu, à la foire, au marché, aux fêtes des villages voisins, aux jeux, aux processions, au cabaret pour lire les journaux, pour jouer aux dominos,

aux cartes, aux boules, au billard ou tirer à l'arc. En un mot, l'aliéné placé chez un nourricier peut assister à beaucoup de distractions et en prendre sa part. Nous ne parlons pas des pensionnaires aisés qui ont, si la fantaisie leur en plaît, leur piano, leurs livres, leur boîte à peinture, leurs chevaux et voiture, en un mot, tout ce qu'il leur plaît d'acheter.

C'est au nourricier de s'ingénier pour distraire son malade le dimanche, et cela est de l'intérêt de l'un et de l'autre. Il ne faut pas que le temps paraisse long à l'aliéné, il ne faut pas qu'il reste seul avec lui-même en proie à des pensées tristes, à des désirs de s'échapper. Certains hôtes s'y sont si bien pris que leur aliéné, une fois guéri, n'a pas voulu quitter Gheel : il n'y a pas de raisons pour que dans leur sphère plus modeste les nourriciers n'en puissent faire autant. En voici un exemple : en 1871, arriva à Gheel un docteur en droit ayant eu plusieurs atteintes d'aliénation mentale. Il fut placé chez un hôte, qui, entre autres distractions, lui procura souvent celle d'assister aux concerts du cercle musical de Gheel. L'aliéné était bon musicien : il jouait du violon et demanda à participer aux exercices du cercle. La diversion fut complète. Il s'y mit avec ardeur et eut beaucoup de succès. En 1872, il était guéri et pouvait s'en aller : il ne le voulut pas et resta à Gheel, près de son cercle musical ; il fut enfin nommé près le tribunal d'une ville de Hollande, en 1879 ; cela seul le décida à quitter le village où il avait résidé durant huit ans et où il s'était guéri grâce à une distraction saine et absorbante. Il est à noter qu'avant de venir à Gheel, ce magistrat avait d'abord passé seize mois dans un asile fermé, où son état s'était plutôt aggravé par suite de l'irritation que lui causait la réclusion.

La société d'harmonie de Gheel a également compté parmi ses fondateurs, vers le début du siècle, un aliéné ; ce malade, nommé Colbert, se fit entendre un jour à quelques amateurs de musique. C'était, paraît-il, un artiste, car, avec l'aide d'un autre aliéné musicien et appuyé par un amateur de bon vouloir, il réussit à créer la société d'harmonie qui existe encore aujourd'hui et qui possède dans sa salle le portrait de Colbert, son principal fondateur. Que ce soit la musique ou les jeux, la promenade ou la lecture, Gheel offre aux nourriciers véritablement désireux de distraire leurs malades des ressources suffisantes. A eux d'en user et de comprendre l'intérêt qu'ils y ont et le profit qu'en peut retirer l'aliéné.

Il nous reste à parler des inconvéniens, au point de vue de la moralité, que peut présenter le mélange constant de la population aliénée avec la population sensée.

De temps en temps, on observe des cas de grossesse ou des faits

d'immoralité : il y a environ une demi-douzaine de cas de grossesse chez les aliénées à signaler en cinquante ans. Depuis 1880, deux aliénées sont devenues enceintes : l'une par le fait d'un jeune homme de Gheel; l'autre par le fait d'un pensionnaire libre. Il arrive également que certains malades manifestent leurs passions d'une façon obscène; dès ce moment, ils sont dirigés, autant que possible, sur un établissement fermé : en attendant, on les interne à l'infirmerie.

Mais il convient de dire qu'en général les membres de la colonie de Gheel sont assez bien choisis pour qu'il ne se rencontre pas parmi eux de malades dangereux pour la moralité publique. Le danger vient d'un tout autre côté. Depuis longtemps, Gheel voit arriver, chaque année, un certain nombre de personnes qui viennent en villégiature pour un temps plus ou moins long. Parmi ces personnes, quelques-unes sont sensées, mais la plupart sont des aliénés. Ceux-ci ne sont aucunement soumis au contrôle de l'administration, qui n'a pas le droit de s'en occuper, sauf le cas de scandale ou de danger imminent; il vont et viennent sans être plus surveillés que les personnes sensées. « Quand on connaît le régime de notre asile, dit M. Peeters, qui accorde aux aliénés une liberté en apparence illimitée, tellement la surveillance se montre peu, tout en s'exerçant partout et constamment, on est tout étonné d'entendre parler de pensionnaires libres. Si cette dénomination ne s'appliquait qu'aux personnes saines d'esprit qui viennent de tous les points du pays respirer l'air pur de la Campine et goûter l'hospitalité des habitans, personne n'aurait le droit de se plaindre; mais beaucoup de pensionnaires libres sont des personnes aliénées : il en est parmi eux qui sont entièrement dangereux et qui, soustraits à toute surveillance, peuvent non-seulement user, mais abuser de la liberté. »

En effet, M. le docteur Peeters donne quelques exemples qui sont loin d'être encourageans. Tel de ces pensionnaires libres est perverti et ivrogne, tel autre immoral et violent : la plupart auraient besoin d'être surveillés de très près. On voit quel danger ces pensionnaires libres constituent pour les habitans de Gheel et quel tort leurs méfaits peuvent causer à la colonie même. Ce sont en effet ces aliénés libres qui commettent le plus d'actes immoraux. Il convient de ne pas rendre Gheel responsable de ces méfaits : la colonie n'y est pour rien, l'administration n'en peut mais; le seul moyen de se débarrasser des pensionnaires libres serait une action énergique du conseil communal, qui colloquerait d'office les aliénés les plus dangereux et ferait régulariser la situation de tous. De quelque façon qu'on veuille s'y prendre, il est inadmissible que des aliénés en pleine liberté soient tolérés à Gheel et que la responsabilité appa-

rente de leurs méfaits retombe sur une administration qui n'y peut rien : les pires ennemis du principe même qui régit la colonie de Gheel, ce sont les pensionnaires libres.

Il serait injuste de juger de la valeur du système de Gheel par la proportion des guérisons obtenues. La raison en est bien simple : Gheel n'a aucunement la prétention de se substituer aux asiles fermés; l'administration, d'accord avec les aliénistes, reconnaît que Gheel ne peut ni ne doit recevoir certaines formes d'aliénation mentale pour lesquelles l'asile fermé est seul possible, autant dans l'intérêt du malade que dans l'intérêt de la société; Gheel ne peut donc recevoir que certains aliénés, et, parmi ceux-ci, la quantité des curables qu'on envoie est fort restreinte. En effet, les asiles de Belgique envoient à Gheel autant que possible tous les malades incurables; du reste, il en était ainsi déjà du temps d'Esquirol; sur le total de Gheel, les incurables représentent 78 pour 100, le reste étant douteux ou curable. Il est difficile d'obtenir de bien beaux résultats avec des aliénés reconnus incurables; en outre, ce système consistant à transférer à Gheel les élémens incurables agit doublement dans un sens défavorable à la colonie; il diminue le nombre des insuccès thérapeutiques des asiles fermés et augmente d'autant celui de Gheel. Il n'est pas douteux que le régime de Gheel ne soit favorable, même aux incurables, mais il l'est plus encore aux aliénés curables, et il y a lieu de regretter que Gheel ne soit pas mieux mis en mesure de faire ses preuves.

En effet, sur le total des aliénés douteux et curables de Gheel, M. le docteur Bulckens a montré que l'on avait obtenu, de 1860 à 1875, une proportion de guérisons s'élevant à 83 pour 100. Nous ne ferons que citer ces chiffres sans les discuter. M. le docteur Peeters les croit trop élevés; cela est possible : c'est une question de statistique qui doit être aisément résolue. Nous tenons seulement à indiquer que si, d'une façon générale, la proportion des guérisons sur le total des malades entrés n'est pas aussi favorable qu'on le désirerait, cela tient à ce que la majorité des malades envoyés à Gheel sont incurables et ont été reconnus tels. Par exemple, en 1878, les malades envoyés à Gheel par d'autres asiles, d'où ils sortaient, présentaient un pronostic favorable dans 3 cas pour 100, douteux dans 19 cas et défavorables dans 78 cas pour 100. On conçoit aisément qu'avec un pareil personnel de malades, il soit difficile d'obtenir de beaux résultats thérapeutiques. Ainsi, de 1853 à 1870, il y a eu 3,021 entrées d'aliénés à Gheel : les guérisons et améliorations ont été au nombre de 724, soit 24 pour 100. Or, pendant la même période, les guérisons s'élevaient à 38 pour 100 à l'hospice Guislain et à 43 pour 100 à l'hospice des femmes alié-

nées, à Gand. Il est évident que, pour comparer Gheel aux autres asiles, il faudrait ne tenir compte que des entrans avec pronostic douteux ou favorable : il nous semble que Gheel n'aurait rien à redouter de cette comparaison.

La cause que nous venons d'indiquer pour expliquer le chiffre réduit des guérisons à Gheel intervient encore pour élever le chiffre des décès. De 1860 à 1875, la proportion des décès a varié de 5 à 10 pour 100 : à deux reprises seulement, ce dernier chiffre a été atteint. Néanmoins cette proportion n'a rien d'exagéré, et, si l'on tient compte de la nature incurable de la majorité des malades, on voit que Gheel, s'il ne peut guérir les incurables, les maintient en vie et en santé pendant de longues années, grâce sans doute à l'existence au grand air et au système du traitement familial.

La population d'aliénés s'est rapidement accrue depuis quelques années. En 1840, il y avait 717 aliénés; en 1855, on en compte 778; en 1866, ce nombre s'élève à 1,035; en 1872, à 1,118; en 1879, à 1,383; en 1883, à 1,663. Cet accroissement tient, d'une part, à ce que la population indigène s'offre, de plus en plus, à recevoir des aliénés; de l'autre, aux réformes qui s'accomplissent incessamment dans l'organisation des services administratif et surtout médical. Les garanties médicales offertes par Gheel deviennent de plus en plus sérieuses, et les familles, non moins que l'assistance publique, sentent que les malades qu'elles laisseront à Gheel ne manqueront pas des soins nécessaires, tout en jouissant d'une liberté qu'ils ne peuvent avoir dans les asiles fermés.

La nationalité des malades varie : la plupart sont des Belges, tout naturellement; puis viennent des Hollandais, quelques Français, peu d'Allemands et d'Anglais.

Il en est, parmi ces aliénés, qui ont passé la plus grande partie de leur vie à Gheel : ainsi, tel aliéné y est mort après un séjour de cinquante ans; tel autre y a demeuré cinquante-deux ans; les séjours de quarante à cinquante ans de durée ne sont pas rares. Il y a passablement de vieillards à Gheel, témoignant, par leur santé, de l'excellence du climat et des bienfaits de la vie libre et en plein air.

En somme, qu'est-ce que le traitement familial? En quoi consiste-t-il? L'aliéné est enlevé à son milieu habituel, à la société de ceux parmi lesquels il est tombé malade. Ils n'existent pour lui qu'en souvenir : ils ne sont pas là pour lui rappeler incessamment un sujet de tristesse, pour entretenir le courant d'idées où il se trouve. Une vie nouvelle s'ouvre pour lui, avec de nouveaux visages, dans un pays nouveau : tout lui est sujet à distraction; et, d'autre part, il n'a pas ce sentiment continuel de l'asile fermé, de la porte qu'on ne franchit pas, du mur au-dessus duquel le regard ne passe

point; il n'est pas en contact perpétuel avec l'aliéné et n'en subit pas l'influence déprimante.

Parlant des aliénés logés dans les asiles fermés, M. Moreau, de Tours, dit : « Prenant au sérieux tout ce qu'ils entendent dire ou voient faire, le délire des uns réagit sur celui des autres. La fureur du maniaque s'exaspère, les craintes chimériques du lypémaniaque s'aggravent. » A Gheel, rien de pareil. La claustration complète, qui, de l'avis d'aliénistes éminens tels que Leuret, anéantit l'activité physique et morale des aliénés et contribue à détériorer le peu qu'il leur reste de vie psychique, et le régime de Gheel diffèrent totalement. Quel contraste! Dans un cas, c'est la vie forcée au milieu des aliénés, c'est l'obligation d'écouter leurs divagations ou de se blottir dans un coin pour se replier sur soi-même et sur son sujet de délire; dans l'autre, c'est l'activité physique, la vie en plein air avec des gens sensés qui, à tout moment, arrachent l'aliéné à ses préoccupations. Il n'est pas jusqu'à la présence des petits enfans, demandant à être amusés par l'aliéné, qui ne contribue à distraire celui-ci, à l'arracher, de gré ou de force, à lui-même. En un mot, tout est nouveau pour l'aliéné : visages, pays et coutumes; tout lui est distraction. L'aliéné fait partie de la famille; on s'y attache, et il s'attache à son tour, attiré par la compassion qu'on lui témoigne. Nul ne rit de l'aliéné, nul ne s'en moque, il n'est jamais l'objet d'une démonstration quelconque, tous le prennent et le traitent pour ce qu'il est, un innocent : *Gheelsche zott*, un faible d'esprit. Là est tout le traitement familial de Gheel. En résumé, c'est l'isolement sans la solitude.

III.

Il nous reste maintenant à exposer ce que nous avons vu de Gheel.

C'est au printemps de 1883 qu'il nous a été donné de visiter cette curieuse colonie, par deux belles journées d'un soleil un peu pâle, encore engourdi par le froid de l'hiver.

Gheel n'est pas précisément facile d'accès lorsqu'on y arrive par Bruxelles : il faut se lever à quatre heures du matin pour y arriver à sept heures. Gheel se trouvant sur une ligne accessoire, il faut subir de nombreux changemens de train et temps d'arrêt pour y arriver. D'Anvers, au contraire, le trajet est direct et plus court.

Comme l'on peut s'y attendre, l'aspect du pays n'a pas changé depuis l'époque où Jules Duval le décrivit : la culture a pu s'accroître encore, grâce aux développemens des chemins de fer, et

voilà tout. La longue plaine basse et monotone se retrouve telle qu'elle était autrefois; mais l'aspect un peu mélancolique de ce paysage, çà et là coupé par une ligne de peupliers ou par un canal, n'est pas sans charme. La région de Gheel est bien cultivée, sauf les parties sablonneuses où se réfugient de petits bois de pins : la terre ne reste pas improductive; en revanche, l'industrie semble peu développée.

Lors de notre première visite, nous arrivons à Gheel vers midi. — La gare est à une petite distance de la ville. Comme nous demandons le chemin à suivre pour nous rendre au siège de l'administration, — on sait qu'elle se trouve dans le même local que l'infirmerie, — le chef de gare nous indique un jeune employé de la colonie venu à la rencontre d'un grand et gros garçon d'une vingtaine d'années, atteint d'idiotie, et qui arrive à Gheel accompagné de sa mère. L'idiot et sa mère suivent l'employé; nous suivons le cortège. Après quelques minutes de marche, nous arrivons dans la ville, près de l'église. Rues larges, non rectilignes, mal pavées, peu de personnes dehors. Les maisons sont généralement peu élevées : deux ou trois étages au plus. Elles paraissent bien tenues, à en juger par la propreté des vitres et le luisant des boutons de porte. Arrivés près de l'église, qui se trouve sur la grande place de Gheel, voici Paul, — c'est l'idiot, notre compagnon d'occasion, — qui manifeste des désirs immodérés d'aller à l'école « pour jouer avec les petites filles. » Cette catégorie de la population paraît l'intéresser beaucoup : il suit longtemps de l'œil toutes celles qu'il rencontre, en leur faisant de larges sourires et des signes amicaux. Elles ne s'étonnent pas pour si peu. Les petits garçons n'intéressent pas Paul le moins du monde. Sa mère lui promet qu'il ira à l'école et qu'il jouera tant qu'il voudra, mais plus tard. Cela le console pour un moment. Nous dépassons la grande place. Un homme de cinquante à soixante ans se promène lentement, tenant dans ses bras un bébé à qui il s'efforce de faire admirer les beautés locales, tout en lui chantant à tue-tête, et sans la moindre justesse de ton, une chanson probablement locale aussi : c'est un aliéné qui soulage, pendant une heure ou deux, la femme de son nourricier en se chargeant de son rejeton piailleur et exigeant. Il s'acquitte de sa besogne de son mieux, adressant le bonjour aux personnes qu'il connaît, échangeant avec elles quelques mots. Paul change le courant de ses idées : il commence à faire des avances aux chiens qu'il croise sur sa route. Malheureusement pour lui, la plupart d'entre eux sont attelés à leurs petites charrettes, de sorte qu'ils ne se soucient guère de se déranger. Paul se chagrine et se raccroche à l'idée d'aller à l'école ainsi qu'à une planche de salut.

Une femme nous croise, elle marche vite et son visage est animé, ce qui frappe dans cette région où l'expression est plutôt froide et impassible. C'est encore une aliénée. Sur ses cheveux châtains elle a planté un chignon hétérogène d'un rouge absolument carotte. Le contraste est singulier.

Mais nous arrivons : dans une large avenue située hors de la ville même, à l'opposé de la gare, et bordée de grands arbres, s'ouvre la porte de la cour de l'infirmerie. L'édifice est neuf, mi-briques, mi-pierre, de forme assez élégante ; il est peu élevé. Nous demandons à voir le médecin inspecteur et l'on nous introduit auprès de M. le docteur Peeters, dont nous avons eu souvent occasion de citer le nom. Après quelques minutes d'un entretien fort intéressant, nous sommes autorisés à visiter l'infirmerie, puis à aller trouver un garde de section pour qu'il nous promène à travers Gheel et les environs et nous fasse voir un certain nombre d'habitations de nourriciers et hôtes. L'infirmerie est admirablement tenue du haut en bas. On y sent la propreté flamande : parquets et dallages sont nets et polis à s'y mirer; cela est frotté, lavé, encaustiqué, entretenu à la perfection. La cuisine fait plaisir à voir : cuivres brillans, fourneaux noirs comme l'encre, air et lumière, rien n'y manque pour préparer une alimentation saine. Les salles de malades sont à l'avenant. Nous visitons rapidement le quartier des femmes. Elles sont, les unes dans le dortoir; les autres, au promenoir. Parmi les premières, quelques gâteuses marmottent, sur un mode plaintif et bourru à la fois, des mots que nous ne comprenons pas; d'autres geignent lamentablement sur les persécutions dont elles se croient l'objet; une autre, à la figure doucement béate, paraissant posséder la pleine félicité, répond avec suavité à toutes nos questions : elle est enchantée de recevoir des visites; le seul inconvénient qu'elle en éprouve, c'est de voir notre tête à vingt mètres au-dessus de notre corps, ce qui, malgré l'habitude qu'elle en a, ne laisse pas de l'étonner. Elle se trouve très bien traitée et ne demande rien de mieux que l'état présent.

De là nous passons dans les jardins. Deux jeunes filles, sœurs, hystériques toutes deux, s'y promènent en rond, attendant qu'on les transfère dans un asile fermé : l'une a pour l'homicide un penchant irrésistible, qu'elle a déjà essayé une fois de satisfaire en tentant de couper le cou à sa propre mère ; l'autre est d'une dépravation de mœurs telle qu'il y aurait danger pour elle-même, comme pour les habitans de Gheel, à la laisser jouir du régime de liberté qui règne dans la colonie. L'expression de ces deux malheureuses n'a rien de *prepossessing*, comme disent les Anglais ; elles ont l'air bestial, les traits épais et vulgaires, le regard sournois et craintif.

Nous quittons l'infirmerie pour nous mettre en quête d'un garde de section, et nous ne tardons pas à trouver M. François Aerts, qui nous pilote toute l'après-midi dans Gheel, avec la plus grande obligeance, nous faisant voir des aliénés de toute catégorie et de toute position.

Notre première visite fut pour une maison d'hôte, renfermant deux aliénés de haute position sociale. Nous entrons dans une petite maison à deux étages, très proprement tenue, sans luxe, mais respirant l'aisance. Les pièces sont spacieuses, bien éclairées, et d'aspect très sain : nous demandons la maîtresse de la maison. Elle arrive bientôt au salon ; c'est une dame fort au courant des usages du monde, très prévenante, d'humeur enjouée, ne paraissant pas apte à engendrer mélancolie, à l'aspect heureux, à l'abord agréable. Elle a deux pensionnaires : un Anglais et un Polonais. Le premier est dans sa chambre, l'autre est en visite chez un aliéné de la colonie. Nous montons chez l'Anglais, que nous trouvons dans une chambre gaie et spacieuse ; il est assis sur un canapé, la tête entre les mains. J'essaie en vain d'engager la conversation, même en anglais ; il ne répond que par un air maussade, et finit par marmotter quelques mots signifiant que mes démarches l'ennuient. Nous nous retirons,mais, au moment de sortir, l'autre aliéné revient de sa promenade. Le prince *** porte un des grands noms historiques de la Pologne, le titre a été conféré à ses ancêtres pour de glorieux faits d'armes ; un de ses aïeux fut, à une certaine époque, un courageux allié de la France. Il est ici depuis quelques années, affaibli d'intelligence, — c'est son mal principal, — et parfois sujet au délire des persécutions. C'est un homme d'excellente éducation ; musicien, jouant du piano, appréciant le théâtre, ses manières sont celles d'un homme du monde. Physiquement, il est grand, maigre, de tournure distinguée. Il s'habille avec goût et est décoré. Son accueil est aimable, il nous fait les honneurs de la maison avec beaucoup de politesse. Il déclare se trouver très bien à Gheel : « Je suis un peu dérangé, dit-il, et le calme de Gheel me fait le plus grand bien. » Il ne se soucie pas de quitter Gheel le moins du monde ; récemment sa femme est venue le prendre pour l'emmener passer quelques jours au bord de la mer, mais cela ne lui a pas plu : on n'y est pas assez tranquille et la vie du monde l'éprouve. Il ajoute que l'air et la vie de Gheel donnent beaucoup de calme et conviennent très bien aux personnes qui sont fatiguées comme lui. La conversation de dix minutes que nous eûmes avec lui ne fut assurément ni plus banale ni plus excentrique que la grande majorité des conversations qui se tiennent dans un salon, entre gens sensés se voyant pour la première fois.

Prenant congé du prince *** et de son aimable hôtesse, nous suivons notre guide pour aller voir d'autres malades.

Chemin faisant, nous rencontrons un homme assez vif, de taille plutôt élevée, robuste, qui nous croise en marchant à grands pas. C'est encore un aliéné. Celui-ci a la monomanie d'aller chaque jour, à la gare du chemin de fer, voir s'il n'est pas arrivé pour lui une caisse de bouteilles de vin qu'il attend. Voici plusieurs années que ce manège recommence chaque jour; chaque jour, l'employé lui répond que le colis tant désiré est annoncé, mais non encore arrivé. Cette déconfiture quotidienne ne déconcerte en rien notre homme. Justement il vient de la gare. « Eh bien! rien encore? lui dit notre guide. — Non, rien encore, mais cela va venir bientôt. » Et après nous avoir salués, il reprend sa route sans découragement et confiant dans l'avenir. Cet homme se promène beaucoup: c'est une de ses principales distractions.

Nous arrivons au domicile d'un nourricier qui a chez lui deux aliénées indigentes. Sa demeure est celle d'un paysan, elle est petite: les chambres sont néanmoins suffisamment bien tenues. Une des aliénées, très âgée, est assise près du poêle : elle est tout affaissée et pleure silencieusement. La pauvre femme a la folie triste: elle est en proie à des idées lugubres. A ses pieds, les enfans du nourricier jouent sans s'en occuper autrement, tandis que leur mère vaque aux soins du ménage. L'autre aliénée est dans la cour: elle est faible d'esprit, mais n'a pas l'humeur morose; elle aide la maîtresse de la maison.

En sortant de là, nous rencontrons un grand et fort personnage, à l'air majestueux et affable. « Celui-ci, nous dit notre guide, a la manie des grandeurs; il se croit général. « Bonjour, général! lui dit-il; comment allez-vous? » — Le général va bien. Il entame la conversation avec nous: « Gheel est un endroit très agréable, savez-vous! Il y a beaucoup de monde ici pour se faire du bien. On y est très bien: l'air est bon, la vie est calme: j'aime cela! » Et de fait « le général » paraît très heureux.

Ce brave homme a été expédié ici, il y a quelques années, tout seul, sans le moindre compagnon. La légende de Gheel prétend qu'arrivé à je ne sais quelle ville, la gendarmerie lui demanda ses papiers. Le général exhiba le certificat d'aliénation mentale qui lui avait été remis par l'aliéniste qui lui conseillait Gheel, et l'ordre de collocation dans la colonie. Très intrigué par la teneur de ces papiers, peu rassurans, le gendarme en voulut exiger d'autres. D'un air digne, le général répondit: « Je suis fou: vous le voyez bien d'après mes papiers. On m'envoie à Gheel; laissez-moi tranquille, je veux poursuivre mon chemin. » Il finit

par se fâcher devant l'insistance du fonctionnaire, qui n'aimait pas à laisser en liberté un aliéné, mais il fit preuve de tant de conviction dans son argumentation que celui-ci le laissa continuer sa route vers Gheel, son objectif tant désiré. Il y arrive sans autre encombre et s'y trouve bien. Il envisage Gheel comme une ville où beaucoup de gens viennent prendre pension pour se calmer les nerfs, et déclare l'idée excellente. « Il y a beaucoup de gens très comme il faut ici; la société est agréable. »

Plus loin, nous rencontrons deux autres aliénés, deux compatriotes. L'un est de Saint-Brieuc, c'est un jeune homme timide, à l'aspect malheureux et très doux. Il répond à toutes nos questions et se trouve si bien à Gheel qu'ayant été rendu à sa famille, après amélioration, il s'est à tel point ennuyé à Saint-Brieuc qu'il est revenu à Gheel, tout seul, désireux de faire de nouveau partie de la colonie. Et certes, il faut encore assez de bon sens pour se retrouver dans le réseau des chemins de fer, et découvrir celui qui mène à Gheel. L'autre est un Bourguignon, jeune, très doux et poli, grand amateur de musique, qui ne manque aucun des concerts des sociétés musicales de Gheel.

Plus loin encore, voici venir une petite personne de quarante ans environ, assez forte, l'air déluré et gaillard. Elle a la réponse vive, la langue bien pendue, selon l'expression vulgaire. Elle vit dans la perpétuelle attente d'un amant qu'elle doit épouser dès qu'il arrivera, mais son amant attend pour venir qu'un chemin de fer ait été construit de son village à Gheel. Ligne d'intérêt local si jamais il en fut! Elle attend toujours, mais ne s'en porte pas moins bien, n'en est pas moins vive et alerte au physique, prompte à la riposte au moral. Nous lui souhaitons la réalisation prochaine de ses espérances, que rien n'affaiblit: cette femme est devenue folle après avoir été abandonnée par son fiancé.

Nous arrivons chez un aliéné logé non loin de l'infirmerie; c'est un Anglais, architecte, aquarelliste de mérite, qui a vu sa raison s'affaiblir à la suite d'excès de gin et de whisky commis en Amérique. Il a été fou, dit-il, mais il ne l'est plus. Nous ne savons trop ce qu'il a été, mais, pour être actuellement fou, il l'est bien. La parole est vive, le visage animé, les idées s'enchaînent sans grande logique, mais avec beaucoup de continuité. Il se plaint de Gheel: « On l'espionne, dit-il, on le tyrannise, on le persécute, on l'enferme. » Tandis que ma femme s'entretient avec l'hôtesse en français, il me demande en anglais une consultation pour une foule de maux, imaginaires du reste, dont il se dit obsédé, et que le médecin inspecteur ne sait pas guérir. Comme nous lui demandons à quoi il s'occupe, il nous apporte un carton renfermant une ving-

taine d'aquarelles représentant des paysages des environs de Gheel. Il en est d'étonnantes au point de vue de la perspective et des jeux d'ombre et de lumière; je ne crois pas en avoir jamais vu d'aussi parfaites, il les vend ou du moins veut les vendre à des prix fort élevés. Il fait souvent des lieues dans une journée pour chercher un paysage nouveau, ou pour le dessiner, ce qui s'accorde fort mal avec les plaintes qu'il formule contre le régime de Gheel. Il s'occupe encore d'écrire un grand ouvrage, « un livre de génie, » dit-il, contre le gouvernement monarchique et en faveur de la république; il nous en montre quelques feuillets. A l'entendre, il aurait admirablement réussi comme architecte aux États-Unis, il énumère des constructions fabuleuses, et décerne à son propre mérite des éloges sans fin. Son rêve est de retourner outre-mer. Si intéressante que soit la conversation, nous finissons par nous retirer, désireux de voir encore quelques aliénés avant de retourner à Bruxelles, mais non sans avoir visité la maison en entier. L'hôtesse en est fort aimable, très maternelle et douce; sa maison est bien tenue. Dans la rue, encore quelques rencontres avec des aliénés: en voici un, perché sur un tronc d'arbre au bord de la route, qui salue gravement les passans en fumant sa pipe; il prend l'air et inspecte la population. Un autre se promène : c'est un ancien tapissier, dont l'affaiblissement mental est assez prononcé. Puis ce sont deux femmes, dont l'une paraît dans une béatitude complète et répond d'une façon douce et polie; à l'exemple du tapissier, elle trouve le séjour de Gheel fort agréable; l'autre est une grosse petite personne qui promène l'enfant de son nourricier en lui chantant des refrains de *nursery*. Nous arrivons chez une dame d'Anvers, devenue folle à la suite de chagrins domestiques dont la nature nous est inconnue. La maison qu'elle occupe est parfaitement tenue: le salon est gai et clair, sa chambre grande et propre ; le mobilier en très bon état. La conversation, à laquelle je ne participe guère, roule sur les afflictions des femmes, sur les mille moyens qu'ont les hommes de les torturer, sur les tristesses de la vie, sur les bienfaits de la mort: « Il faut se résigner, il faut vivre en espérance, » répète la pauvre femme sans cesse. Elle n'a pourtant pas l'air ennuyé, dégoûté, de certains aliénés misanthropes; son visage est aimable et aisément souriant.

Mais il se fait tard : il est temps de retourner à Bruxelles, sous peine d'être obligé de passer la nuit à Gheel. N'ayant guère vu que des habitations d'hôtes, qui représentent l'élément le moins important de Gheel, nous décidons de revenir passer une journée pour voir des logemens de nourriciers, et cela principalement dans les hameaux et fermes à l'entour de la ville.

Quelques jours plus tard, après un lever très matinal, nous arrivons de nouveau à Gheel à 7 heures du matin. M. F. Aerts nous attend à la gare avec une carriole rustique qui va nous promener dans les villages dépendans de Gheel. Le temps est beau, assez frais, et le soleil qui ne tarde guère à survenir donne beaucoup d'agrément à la promenade.

Nous nous dirigeons vers Oosterloo, un des villages les plus éloignés de Gheel, et qui du reste, ne reçoit des malades que depuis quelques années. Ce village est pittoresque, très proprement entretenu, situé sur un petit cours d'eau.

Notre première visite nous met en présence d'un personnage singulier. C'est une ancienne « première utilité » de je ne sais quel théâtre, qui a joué à Bruxelles avec des actrices célèbres, dit-il. Lorsque nous arrivons à la maison où il loge, nous frappons en vain : personne n'ouvre. Prenant le parti d'ouvrir nous-mêmes, nous ne rencontrons personne dans la première pièce. Mais dans la suivante, nous trouvons l'aliéné en question, resté seul à la maison en l'absence temporaire de son nourricier, et occupé, au milieu de la chambre, à baratter du beurre dans un grand seau de bois. En nous voyant, il s'interrompt, salue, et fait les honneurs de la maison. Nous lui demandons comment il se trouve ; il se plaint beaucoup. « On m'enferme, on me persécute. » Il a le délire de la persécution très nettement accentué. Rien ne lui serait plus facile que de sortir et de tenter une évasion : il n'y a personne à la maison, et nul dans le territoire ne s'étonnerait de le voir se promener. Il reste là cependant, barattant son beurre avec vigueur. Il nous parle de ses succès, — étourdissans à l'en croire, — au théâtre ; mais des haines et des rivalités de camarades l'ont jeté sur la paille, lui et son père. Son langage présente un luxe de métaphores et de fleurs de style, ainsi qu'une précision voulue de diction, qui témoigne bien de la carrière qu'il avait choisie. Il récite quelques vers, puis, sans lâcher sa baratte, nous fait une théorie sur le costume au théâtre et son utilité. Il rappelle les costumes qu'il a portés et s'excuse à ce propos sur celui qu'il porte en ce moment, et qui le fait mal juger, dit-il. Il accuse le milieu où il vit de ne point s'intéresser aux choses de la littérature ou du théâtre ; il est incompris et malheureux. Folie des grandeurs et délire de la persécution, voilà son mal. Nous visitons toute la maison. Elle est bien tenue, c'est celle d'un cultivateur aisé qui aime la propreté et l'ordre.

Non loin de là, nous entrons chez un autre nourricier. Il a deux frères pour pensionnaires. Leurs chambres sont très convenables : la maison est moins aisée que la précédente, mais le logement est très bon. Les deux frères sont dans le jardin : l'un se promène le

long d'une haie, en bras de chemise, riant aux éclats sans motif appréciable; il nous salue d'un éclat de rire plus fort encore, mais ne change rien à sa promenade. Il se dit très heureux, et sa mine parle comme ses lèvres. Dans le même village, nous voyons un jeune homme devenu aliéné par chagrin d'amour, sa fiancée l'ayant laissé pour en suivre un autre. Il compte toujours la revoir; il est très vif, et son intelligence ne paraît aucunement affaiblie. Il demeure à côté du petit cours d'eau, près d'un moulin. Sa chambre est grande et bien tenue; il la montre avec plaisir. Cette maison encore respire l'aisance, bien que nous soyons chez des paysans et des cultivateurs.

A la suite de cet aliéné, nous en voyons trois ou quatre, dans des maisons voisines, appartenant à des paysans moins aisés que les précédens. Ce sont des vieillards plus ou moins impotens, ils ne peuvent guère s'occuper aux gros travaux, aussi restent-ils à la maison pour éplucher les pommes de terre du déjeuner. Aliénés taciturnes, tranquilles, chez qui l'âge contribue beaucoup à affaiblir l'intelligence. Ils sont assis sur des chaises ou des bancs, près du fourneau, et font leur petite besogne méthodiquement et sans s'étonner de nous voir. Leurs chambres sont petites, assurément, mais elles ne sont pas mal tenues ; le carrelage est lavé à l'eau, les vêtemens pendus avec soin.

Nous visitons ensuite une ferme isolée dans la campagne, renfermant un aliéné assez âgé déjà, mais fort curieux. Lui aussi, épluche des pommes de terre, assis au coin d'une grande cheminée où pétille le bois qui chauffe la chambre, qui sert de fourneau de cuisine en même temps. Ce vieillard est très vif encore. Il se prétend guérisseur de maux et raconte un certain nombre de ses cures merveilleuses. Parlant d'abondance dans un jargon mi-allemand, mi-français, teinté de flamand, il débite un certain nombre d'histoires plus extraordinaires les unes que les autres. Ceci l'amène, par quelle transition, Dieu seul et lui le savent, à raconter ses fredaines de jeunesse. C'est un récit qu'il était plus aisé de deviner que de comprendre; aussi la transcription en serait-elle difficile, sans compter qu'elle serait peu édifiante. Puis, revenant à ses moutons, c'est-à-dire à ses cures merveilleuses, il éprouve le désir de nous en expliquer une qui est particulièrement étonnante et qui a trait à une maladie de la hanche. Seulement, au cours de son exposé, il commence à vouloir ôter son pantalon pour mieux faire saisir, pièces en main, la finesse opératoire du procédé par lui inventé. Impossible de le faire renoncer à son idée, aussi la fin de l'histoire nous demeure-t-elle encore inconnue.

Nous retournons à Gheel, voyant encore çà et là quelques loge-

mens de nourriciers; ils sont petits, mais suffisamment bien tenus. Dire qu'il ne serait pas possible de les tenir mieux encore serait cependant une exagération.

A Gheel, nous allons voir un dernier aliéné logé chez un hôte. C'est un capitaine d'artillerie halluciné à l'excès. « Comment vous trouvez-vous ici? lui dis-je. — Je ne me trouve pas ici : mon cadavre seul est sur terre; mon âme est au ciel, en compagnie des bienheureux, depuis vingt-neuf mois et trois jours. » Toujours est-il que son « cadavre » se trouve bien ici-bas, à ce qu'il me dit. Il croit vivre au ciel, en compagnie des âmes des défunts. Ses expressions sont singulières. Se tournant à un moment vers ma femme : « Vous me paraissez sous l'aspect, madame, du cadavre d'une de mes jeunes tantes que j'eus la douleur de perdre il y a bien longtemps, mais dont je retrouve l'âme au ciel : sa corporation terrestre était semblable à la vôtre. » Malgré la tournure lugubre que devait forcément prendre la conversation avec un « cadavre, » nous restâmes quelque temps avec ce pauvre homme, qui parlait assez bien de toutes choses, sur un mode à la fois onctueux et rapide, qui faisait penser à une machine admirablement graissée et à haute pression : il nous fit sur la mort, sur la prière, et une foule de sujets analogues, des théories extraordinaires comme on peut bien penser. La folie religieuse exaltait en lui le sens moral, ce qui n'est jamais un mal, mais en faisait un fanatique. Il déclarait protestans et israélites assurés des flammes éternelles, et vouait au même supplice une grande quantité de personnes, à commencer par son hôtesse, qu'il accusait des plus abominables infamies, entre autres, de lui couler du plomb fondu dans le crâne. Celle-ci écoutait avec un calme souriant et maternel les divagations du pauvre homme; le malheureux est devenu fou il y a plus de dix ans, après avoir perdu sa femme.

Ici se clôt la série des visites que nous avons faites à Gheel. D'une façon générale, notre impression est, que l'on peut procurer aux aliénés indigens des chambres plus grandes, dans certains cas, mieux aérées dans d'autres, mais c'est là un progrès qui se réalisera peu à peu, par la force des choses, et sans qu'il soit besoin de promulguer un nouveau règlement à cet égard. L'habillement des aliénés nous a paru très suffisant et très convenable; leur nourriture, cela est évident, est celle du nourricier et de sa famille, et « non aultre. »

Dire que Gheel est arrivé à l'état de perfection, en ce qui concerne l'organisation médicale et la surveillance des aliénés, serait donc une exagération. Il y a des critiques à adresser à Gheel : il y a des réformes à y introduire. Parmi les critiques je citerai principalement celles qui émanent de Belges.

Si l'on compare les critiques formulées durant la discussion qui eut lieu en 1878, à la chambre et au sénat, lors de l'étude des modifications à apporter au réglement de 1851, à celles qui furent formulées par les mêmes assemblées en 1850, on voit qu'un progrès énorme a été réalisé.

En 1850, le grand point à obtenir était la création de l'infirmerie. Proposée par la section chargée d'étudier la question, et dont le rapporteur était M. de Hoorebeke, appuyée par M. Thiefry, qui n'hésita pas à déclarer que l'absence d'infirmerie à Gheel était « une honte pour le pays, » la création de cette annexe ne tarda pas à être décidée. Il est vrai que l'exécution s'en fit assez longtemps attendre. Le ministre de la justice, à l'occasion de ce débat, déclara que s'il y avait beaucoup à faire pour organiser le service médical d'une façon convenable, c'est-à-dire pour bien classer les aliénés, ne pas mélanger chez un même nourricier des catégories diverses, enfin bien surveiller la marche de leur maladie, il n'y avait pas moins à faire dans le service administratif, où « d'importantes réformes étaient à opérer, de grands abus à extirper. » Cela revenait à dire : Il faut que le gouvernement s'en mêle, et qu'il prenne une part dans l'administration de Gheel, jusqu'ici établissement communal, presque établissement privé. M. Coomans combattit bien un peu l'immixtion du gouvernement, mais il était difficile d'engager celui-ci à donner des subsides à Gheel sans le laisser prendre quelque autorité sur l'administration de la colonie.

D'autres critiques furent formulées par M. de Perceval, qui déclara tenir, de source qu'il croyait autorisée, l'assurance que la politique jouait un rôle dans le placement des aliénés. Les nourriciers auraient été menacés de perdre leurs aliénés s'ils avaient voulu par leur vote menacer les abus qui existent à Gheel. A quoi M. Thiefry répondit qu'il avait vu les aliénés fort bien traités à Gheel, ce qui est l'essentiel.

Dans la discussion de 1872, on ne voit guère décerner à Gheel que des éloges. Il y a bien quelques critiques, mais peu importantes. Ainsi M. Coomans regrette que le traitement religieux de la folie n'existe plus à Gheel; il voudrait encore que le gouvernement accordât une petite somme à chaque commune ayant un aliéné indigent à Gheel, dans le dessein de développer Gheel et d'alléger le fardeau des communes. De son côté, le sénat admet la nécessité de donner prochainement une extension plus grande à l'infirmerie; il est même très vaguement question d'édifier un asile fermé dans la commune de Gheel. Mais ce sont là des critiques peu sévères; il n'y a que les bonnes institutions que l'on songe à améliorer encore; les mauvaises veulent être réformées d'une façon radicale. A côté de

ces critiques, M. Coomans trouve des éloges à adresser, bien que l'intervention du gouvernement dans l'administration de Gheel lui pèse fort; il fait ressortir les avantages de la vie libre pour l'aliéné et les garanties qu'offre la charité des Gheelois pour la sûreté personnelle de ces infortunés. M. Vleminckx ne trouve que du bien à dire de Gheel. « Il n'y a pas d'asile qui vaille cette libre colonie-là. On aura beau s'ingénier à introduire dans les établissemens fermés tous les adoucissemens et perfectionnemens désirables, jamais aucun d'eux ne réunira autant et d'aussi bonnes conditions d'un traitement rationnel et d'une prompte guérison, » dit-il dans un de ses discours. Dans un autre : « Qu'on me cite un seul établissement qui réunisse ces avantages-là. Il n'y en a pas, il ne saurait y en avoir, car il ne suffit pas de dire : Je vais me procurer, dans tel ou tel endroit, un certain nombre d'hectares, et y établir une colonie. Non, non, il faut plus que cela; pour faire une colonie comme celle de Gheel, il faut des habitans comme ceux de cette localité, ne répugnant pas à vivre de la vie de famille avec les aliénés, et en ayant contracté l'habitude de père en fils depuis plus de mille ans. »

Nous venons de voir rapidement ce que les hommes d'état pensent de Gheel; voyons maintenant ce qu'en dit le médecin de la colonie même. M. le docteur Peeters, ancien inspecteur de Gheel, doit bien connaître le fort et le faible de l'institution dont il fait partie. Laissons de côté les plaintes où ses intérêts personnels pourraient être en jeu, et ne prenons que les critiques générales, celles qui ne le touchent en rien : nous sommes sûrs de leur impartialité. De modification fondamentale à faire subir à Gheel, il n'en est pas. Le système a fonctionné pendant des siècles sans graves inconvéniens; il n'y a que de petits perfectionnemens à apporter à l'ensemble du rouage. Ce qui importe le plus, c'est d'augmenter le personnel surveillant. Nous avons, à plusieurs reprises, parlé du défaut, ou plutôt de l'insuffisance de la surveillance. Nous avons vu qu'à certains momens il peut ne pas y avoir un seul garde de section dans toute la colonie. Même en admettant que tous les gardes soient régulièrement présens, quatre gardes sont-ils suffisans pour inspecter une population de plus de 1,000 nourriciers et de plus de 1.600 aliénés? Est-il possible à ces quatre agens, si dévoués, si actifs qu'ils puissent être, de veiller à ce que l'aliéné ne sorte pas trop tôt, ne travaille pas avec excès, à ce qu'il soit nourri convenablement, bien traité, et qu'il reçoive les soins hygiéniques nécessaires? Manifestement non! Si l'on joint à ces obligations celle de surveiller les débitans et cabaretiers, de porter les ordres administratifs et médicaux, de veiller à l'exécution des prescriptions médi-

cales, de tenir la main à ce que le travail des aliénés soit rétribué selon l'équité, on s'aperçoit que l'on demande l'impossible. On pourrait donc quintupler ou même décupler le nombre des gardes de section, définir bien nettement les attributions de chacun d'eux, ainsi que la portion de la colonie qu'ils ont à inspecter. L'aliéné et la colonie, en général, gagneraient beaucoup à cet accroissement de personnel. Là est le principal *desideratum* de Gheel. Une fois qu'il sera comblé, une foule de choses, aujourd'hui difficiles, deviendront aisées.

Il est un autre point important : il faut que les médecins soient bien payés, du moment qu'ils n'ont pas le droit de faire de la clientèle civile. Il faut, par un traitement convenable, les mettre en état non seulement de vivre honorablement, mais de négliger les sources de gain qui pourraient les tenter, et de pouvoir se consacrer à l'étude théorique et pratique des aliénés. Gheel doit certainement présenter à l'aliéniste d'intéressans travaux à faire, de curieuses et utiles observations à relever ; il ne faut pas que ces matériaux passent inaperçus.

Toute question appelle une réponse, toute étude une conclusion. Que pouvons-nous penser de Gheel? Le principe qui régit Gheel est assurément plus humain que celui qui régit les asiles fermés, mais il n'est applicable qu'à certaines formes de l'aliénation mentale. Si le personnel des malades est attentivement choisi, on verra que les inconvéniens et les abus du régime familial sont peu de chose auprès des avantages qu'en retirent les aliénés. Il est possible que les petits abus existans ne disparaissent jamais entièrement, mais n'existe-il pas d'abus dans les asiles fermés? les malades n'y ont-ils jamais été maltraités? n'y ont-ils jamais commis de crimes? Quels grands abus peut-il exister à Gheel, colonie ouverte à tous les yeux, où dix mille habitans sont intéressés directement ou indirectement à sa bonne réputation?

Depuis des siècles, la colonie se développe ; que l'on y apporte les modifications de détail suggérées par la science, par l'expérience, par le désir d'augmenter la sûreté et le bien-être des aliénés, rien de meilleur, rien de plus humain ; mais que, pour rien au monde, on ne touche au principe du traitement familial : il faut des siècles pour créer un Gheel.

HENRY DE VARIGNY.

L'ATTENTAT DU NIEDERWALD

Le 28 septembre 1883, une grande fête se célébra dans le Nassau, près de Rüdesheim, au sommet du Niederwald, qui fait face à Bingen et commande une admirable vue sur le Rhin. On inaugurait ce jour-là le monument de la Germania, consacré à la gloire des armes allemandes et à la fondation du nouvel empire, de qui dépendent aujourd'hui les destinées de l'Europe. L'empereur Guillaume était venu présider en personne à cette imposante cérémonie. Il était accompagné du prince impérial, du roi de Saxe, du grand-duc de Bade, du grand-duc de Hesse-Darmstadt, des princes Frédérick-Charles, Guillaume et Albert de Prusse, du prince Luitpold de Bavière, d'autres princes encore et de plusieurs ministres. Le plus ancien des historiens grecs, celui qu'on a surnommé le père de l'histoire, pensait que le monde est gouverné par une divinité jalouse, ombrageuse et tracassière, toujours prête à appesantir son bras sur les superbes qui se croient quelque chose et à leur rappeler qu'ils sont à la merci de ses caprices. Ce dieu jaloux ne trouvera jamais rien à reprendre ni dans les sentimens ni dans les discours de l'empereur Guillaume. Le 28 septembre, il prit la parole pour renvoyer à un autre que lui toute la gloire des batailles gagnées. Il déclara que la Providence avait tout fait, que lorsqu'elle médite d'étonner le monde par de grands événemens, elle choisit elle-même son heure, son endroit et ses outils. Il ajouta que le monument qu'on allait inaugurer était destiné à perpétuer le souvenir de ceux qui étaient morts au champ d'honneur, à témoigner de la reconnaissance des vivans, à exciter l'émulation de la postérité, que Dieu y pourvoirait. Cela dit, il mit chapeau bas et tendit

la main à tous les princes qui l'entouraient. Il avait beaucoup plu dans la nuit; comme par enchantement, le temps s'était remis au beau. La cérémonie, qu'un ciel radieux favorisa jusqu'au bout, ne fut troublée par aucun accident, et de la Sprée jusqu'à l'Isar, toute l'Allemagne en parla.

Peu s'en était fallu cependant que ce jour de fête ne se transformât tout à coup en un jour d'épouvante, d'horreur et de sang. Toute cette foule joyeuse, accourue de toutes parts pour saluer l'empereur et la Germania, ne se doutait pas qu'elle venait d'échapper à un effroyable danger; elle avait passé à côté d'une catastrophe sans la voir. La veille, à la tombée de la nuit, deux hommes, l'un compositeur d'imprimerie, l'autre ouvrier sellier, étaient montés au Niederwald par la route préparée pour le cortège impérial. Le plus jeune, qui n'avait que vingt ans, portait sous son bras un paquet qui contenait une bouteille et une cruche de grès. Dans la cruche et dans la bouteille il y avait de la dynamite, des capsules et une mèche. Ils s'arrêtèrent à dix minutes du monument, près d'un drain qui traversait la route en biais. Une ouverture y avait été ménagée; ils en profitèrent pour y déposer leur dynamite; puis, ayant déroulé la mèche, ils l'enfouirent sous des feuilles et des herbes, en ayant soin de laisser à découvert l'un des bouts, pour être sûrs de le retrouver. Après quoi ils retournèrent à Rüdesheim, où ils ne réussirent à se loger dans aucune hôtellerie, tant la Germania avait attiré de curieux; mais un tailleur obligeant consentit à leur offrir un gîte.

Ces deux scélérats, dont le visage n'avait rien de rébarbatif ni de farouche, étaient Prussiens l'un et l'autre. Ils arrivaient tout courant de la très industrieuse cité d'Elberfeld, où s'était tramé le sinistre complot. On leur avait représenté que, le 28 septembre, « toute la compagnie, *die ganze Gesellschaft*, » se trouverait rassemblée sur la route du Niederwald, que la destinée leur offrait une occasion unique de délivrer le monde d'un empereur et d'une dizaine de princes, de frapper un de ces coups qui font trembler la terre et dont elle garde à jamais la mémoire. On n'avait pas eu besoin de leur en dire plus long; ils avaient senti tout de suite la beauté de leur entreprise, et ils s'étaient mis en chemin avec un joyeux empressement, comme des gens qu'on invite à une partie de plaisir. Sans doute, ils dormirent d'un bon somme chez l'obligeant tailleur de Rüdesheim qui les hébergea sous son toit. Le lendemain, dès la première heure, ils étaient à leur poste. Quand les cloches, sonnant à toute volée, et les fanfares des trompettes annoncèrent l'arrivée du cortège, ils venaient de se séparer. Küchler faisait le guet; Rupsch, chargé de l'exécution, fumait un cigare qui devait lui servir à allumer la mèche.

Les experts ont affirmé que, dans les conditions où avait été préparé

l'attentat, le revêtement de pierre et le gravier qui recouvrait le drain auraient été projetés à vingt mètres à la ronde avec assez de violence pour faire voler en éclats les voitures et pour tuer infailliblement quiconque se trouvait à portée. Cependant le cortège passa et un peu plus tard, il redescendit sans qu'aucune explosion se fût produite. Le ministère public a reconnu dans cette affaire le doigt de Dieu. D'autres ont rendu grâce à la pluie qui était tombée en abondance pendant la nuit; ils ont pensé, que la mèche imbibée d'eau, n'avait pu s'allumer. D'autres encore ont mieux aimé croire qu'au dernier moment, Rupsch avait été pris d'une défaillance, que son crime vu de près lui avait fait peur, qu'un scrupule tardif ayant glacé son cœur et sa main, la mèche n'avait pas brûlé parce qu'il ne l'avait pas allumée. Toutefois il en coûtait aux deux émissaires de retourner à Elberfeld sans avoir rien fait. Après la cérémonie, ils revinrent chercher leur cruche et leur bouteille, et le soir une violente détonation se faisait entendre près d'une cantine en planches où se donnait un concert. Heureusement le mal ne fut pas grand. Quelques planches furent brisées; deux hommes, légèrement blessés, perdirent connaissance. La police rechercha aussitôt les coupables; elle eut peine à les atteindre, ils ne furent arrêtés que cinq mois après. L'instruction judiciaire traîna aussi en longueur; Küchler et Rupsch n'ont été jugés par le tribunal impérial de Leipzig que le 22 décembre 1884. Ils ont été condamnés à mort l'un et l'autre. Leur crime et le jugement rendu contre eux fournissent matière à plus d'une réflexion.

L'attentat manqué du Niederwald fait penser à certains forfaits commis récemment en Russie; les intentions et les procédés sont les mêmes. En réalité, les nihilistes russes et les anarchistes allemands sont deux races d'hommes bien différentes. M. de Bismarck remarquait l'an dernier, dans une séance du Reichstag, « que le nihilisme moscovite se recrute surtout dans le prolétariat des carrières libérales, dans l'excédent de diplômés que l'éducation savante des gymnases fait affluer dans la vie civile, et que la vie civile n'a pas la force de digérer, parmi les boursiers des universités qui, en terminant leurs études, rêvaient un avenir à la tête de la société comme gouverneurs et hauts dignitaires, et qui le jour où ils cessent de toucher leur pension, en sont réduits à chercher un emploi de garde de nuit ou quelque autre gagne-pain du même genre. » Les anarchistes allemands qui à des degrés divers ont trempé dans l'attentat du Niederwald appartenaient tous à la classe ouvrière; il n'y avait parmi eux aucun étudiant visionnaire ou perverti. De mystérieuses semences, apportées par le vent, étaient tombées dans ces cerveaux incultes, et la graine avait levé. Instruits à l'école de la misère, ils n'avaient pas eu besoin de suivre des cours à l'université pour se convaincre que la société est

fondée sur l'injustice, que tout capitaliste est un exploiteur, que les maçons ont le droit d'habiter les maisons qu'ils bâtissent et les tisserands de regarder comme leur bien la toile qu'ils ont tissée, qu'au surplus il est inutile de raisonner avec le bourgeois, qu'il faut recourir à la force pour triompher de ses ineptes préventions et de ses criminelles résistances.

La plupart étaient de bonne foi; des sophistes leur avaient fait leur leçon, ils la répétaient avec candeur. Küchler a étonné ses juges par son air d'ingénuité presque bonasse, Rupsch par l'expression presque enfantine de son visage imberbe, avec lequel s'accordait mal sa grosse voix de basse. Ce bon jeune homme, fils de braves paysans du cercle de Naumburg, se croyait sérieusement tenu de conformer sa conduite à ses doctrines. Un jour qu'il avait commis un détournement, comme son patron lui en demandait raison, il monta sur ses ergots et se vanta d'avoir lu quelque part que la propriété est le vol. Quand on lui représentait le danger de ses liaisons avec les anarchistes, il répondait fièrement que si jamais il sentait son cas véreux, il se fourrerait dans la bouche une cartouche de nitroglycérine et se ferait sauter la cervelle. Il n'en a rien fait; si ingénu qu'on soit, la candeur se concilie quelquefois avec la hâblerie.

Les lois d'exception ne produisent pas toujours les effets qu'on en attend. Celle que le Reichstag a votée en 1878, sur la pressante invitation de M. de Bismarck, interdit les publications socialistes et édicte des peines contre quiconque les colporte ou les répand. Il s'est trouvé cependant que les anarchistes d'Elberfeld recevaient, sans que la police s'en doutât, la fameuse *Freiheit* que publiait à Londres M. Most. Elle leur arrivait de partout, même d'Amérique. Ils y lisaient « que le temps des discours est passé, qu'il faut en venir à l'action et prouver aux classes dominantes que l'anarchiste allemand n'a peur ni de la hache, ni de la potence. » Ils y lisaient aussi « que les socialistes révolutionnaires, s'ils veulent égaler les exemples que leur donnent de nobles jeunes gens russes, doivent se tenir au courant des progrès techniques de toutes les matières explosives. » Ils y lisaient encore « que l'imprimerie et la nitroglycérine sont les plus belles inventions des temps modernes, que l'une nous fournit le moyen de propager nos idées, l'autre celui de les mettre à exécution. »

La loi de 1878 donne à la police locale le droit d'interdire ou de dissoudre toute réunion convoquée dans une vue d'agitation socialiste. Si les anarchistes d'Elberfeld ne tenaient pas d'assemblées publiques, ils ne laissaient pas de se réunir fréquemment, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, le plus souvent chez le cordonnier Holzhauer. Dans leurs conventicules illicites et secrets, que personne n'inquiéta jamais, ils traitaient en toute liberté de leurs petites affaires, et ils posaient en

principe que le jour où l'on ferait quelque chose, le mieux serait de choisir pour exécuteurs de jeunes célibataires, attendu que, s'il leur arrive malheur, ils ne laissent pas derrière eux une femme et des enfans que le parti doit nourrir.

En vertu de cette même loi de 1878, la police a le droit d'interdire ou de saisir les collectes destinées à la propagation des doctrines subversives. Quand il fallut trouver de l'argent pour envoyer au Niederwald Küchler et Rupsch, toutes les bourses s'ouvrirent, et Dieu sait pourtant qu'on n'était point riche. La plupart ne savaient pas précisément de quoi il retournait, mais ils devinaient tous qu'on s'occupait de monter un coup, et le teinturier Söhngen donna 8 marcs, le rubanier Rheinbach en donna 9 et quelques pfennigs. Chacun vida ses poches ; aux 32 marcs qu'on eut bien vite réunis s'en ajoutèrent 40 généreusement avancés par le tisserand Palm. On assure que ce dernier entretenait de secrètes intelligences avec la police, que ses dénonciations ont singulièrement facilité l'instruction du procès. Si le fait est exact, il faut convenir que Palm est le plus dangereux des agens provocateurs et que les commissaires de police qui le prennent à leur solde jouent gros jeu.

M. Most devra prêcher longtemps encore les anarchistes allemands avant qu'ils aient appris « des nobles jeunes gens russes » qu'il leur propose pour modèles à honorer leurs crimes par la hauteur de leur courage et l'audace de leur impénitence. Les anarchistes d'Elberfeld, à l'exception d'un seul, ont fait une triste figure devant le tribunal de Leipzig. Dès le jour de leur arrestation, Rupsch et Küchler n'ont plus songé qu'à sauver leur tête ; ils ont scandalisé leurs juges par la bassesse de leurs excuses et leur acharnement à se charger l'un l'autre. Rupsch, s'il faut l'en croire, n'avait accepté l'aimable mission qu'on lui confiait que pour faire un voyage d'agrément au Niederwald, pour assister à la fête, pour contempler l'empereur, qu'il n'avait jamais vu. Se sentant surveillé par son incommode et farouche compagnon, il feignit d'allumer la mèche avec son cigare, qu'il avait eu la précaution de laisser s'éteindre. Küchler l'ayant sommé de renouveler sa tentative, il eut soin cette fois de couper la mèche par le milieu pour que le feu ne se communiquât pas à la dynamite. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Küchler, c'est lui qui a fait avorter le complot. Pour empêcher Rupsch d'accomplir son horrible projet, il a exigé que la bouteille et la cruche fussent déposées dans un drain ; il comptait bien que la pluie qui était tombée et qui tombait encore noierait la mèche. Küchler et Rupsch, Rupsch et Küchler, ces deux bons apôtres, se sont vantés chacun à son tour d'avoir sauvé la vie à leur empereur. Les nihilistes russes font meilleure contenance; ils tuent, mais ils savent mourir.

Le juge se trouvait dans une situation bizarre, qui pourtant ne l'a point embarrassé. Il s'agissait d'un crime qui n'a pas été commis, d'une tentative manquée qui n'a laissé aucune trace et dont personne n'aurait jamais eu connaissance si Rupsch et Küchler avaient été discrets. On leur demandait compte de l'explosion qui s'était produite à Rüdesheim, près d'une cantine où se donnait un concert. Une fois entrés dans la voie des aveux, ils ont dit ce qu'ils étaient venus faire au Niederwald, de quelle mission ils avaient consenti à se charger. Il est vrai qu'à leur témoignage s'ajoute la dénonciation de Palm; mais un des défenseurs d'office, M. le conseiller de justice Fenner, qui s'est acquitté de sa tâche avec autant de conscience que de talent, n'a pas craint de dire que la haute cour accordait elle-même moins de créance aux assertions suspectes de ce tisserand qu'à la parole des huit accusés.

Au surplus, Palm ne se trouvait pas, le 28 septembre, sur le Niederwald; comment saurait-il ce qui s'y est passé? Or Küchler et Rupsch s'accordent à avouer qu'ils ont préparé l'attentat en déposant de la dynamite dans une fosse de drainage, mais une simple préparation n'est pas un commencement d'exécution. Quant au reste, chacun d'eux a affirmé, protesté qu'il était résolu à ne point accomplir les ordres qu'il avait reçus. Si on les considérait tous les deux comme des menteurs, on en était réduit à ne rien savoir; si on leur accordait quelque créance, on était obligé de reconnaître que l'un d'eux au moins méritait quelque indulgence pour avoir reculé devant son forfait. Le juge en a décidé autrement. Il a pensé que Küchler et Rupsch étaient véridiques quand ils se chargeaient réciproquement, qu'ils étaient indignes de foi dans tout ce qu'ils alléguaient à leur décharge, et il les a condamnés l'un et l'autre à la peine de mort pour crime de haute trahison. Nous ne discutons pas sa sentence, mais il est permis de dire qu'il n'a pas dénoué, qu'il a tranché.

Le seul des accusés qui ait gardé jusqu'au bout une fière et superbe attitude, sans essayer un instant de disputer sa tête à ses juges, est le Saxon Reinsdorf, qui avait été l'instigateur de l'attentat et s'en faisait gloire. M. de Bismarck comparait naguère le socialisme à ce prophète dont Thomas Moore a raconté l'histoire en beaux vers, et qui, défiguré par une horrible plaie, ne se dévoilait jamais devant ses séides de peur que sa laideur ne les mît en fuite. « La démocratie socialiste, disait M. de Bismarck, a les mêmes raisons que le prophète du poète irlandais pour ne pas découvrir son vrai visage. » Le jour qu'elle a comparu en cour d'assises dans la personne de Reinsdorf, elle a hardiment relevé son voile, et bien que son visage ne fût défiguré par aucune plaie, l'assistance a tressailli. C'était celui d'un homme maigre, aux joues creuses, aux cheveux d'un blond rougeâtre, peignés avec soin; son regard provocant exprimait l'audace, l'insolence,

le défi, et son langage était aussi effrayant que ses yeux. Par la bouche de Reinsdorf, l'anarchisme allemand a déclaré à l'Allemagne entière que la fin justifie les moyens, et qu'une saine morale autorise l'assassinat quand il y va du salut de la so iété et du monde. A vrai dire, Reinsdorf ne perpétrait pas de sa main ses forfaits bienfaisans; il imaginait, il concevait, il préparait, mais il n'opérait pas lui-même, il envoyait au Niederwald un enfant de vingt ans. On ne peut dire de lui « qu'il se sauvait dans l'ombre en poussant l'assassin. » Ce n'était point par lâcheté, mais par orgueil qu'il se ménageait. Il se sentait nécessaire; c'était à lui que venaient les idées, un Rupsch lui semblait bon pour les exécuter. Le crime a ses penseurs; il faut respecter leurs méditations et ne pas exposer aux accidens ces têtes précieuses et inventives qui travaillent pour le bonheur de l'humanité.

Natif de Pegau, le typographe Reinsdorf avait mené une existence aventureuse et vagabonde. Il était assez habile dans son métier, ne manquait pas d'instruction; il savait le français, l'anglais, et trouvait facilement du travail. Mais il avait l'humeur inquiète et l'horreur de toutes les servitudes; aucune place ne lui était bonne, il ne s'entendait avec aucun patron, et sa vie n'a été qu'une longue promenade. On l'a vu tour à tour à Francfort, à Naumburg, à Stettin, à Berlin, à Hanovre, à Manheim, à Fribourg-en-Brisgau, à Genève, à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Leipzig, à Buda-Pesth, à Munich, à Nancy. Où qu'il fût, il s'enveloppait de mystère et changeait sans cesse de nom. Mais quelques précautions qu'il eût prises, il avait subi plus d'une condamnation, tantôt pour colportage de brochures interdites, tantôt pour port d'armes prohibé, tantôt pour s'être approprié les papiers d'un autre. En sortant de prison, il recommençait à courir, et grâce à l'assistance de ses amis, il se tirait d'affaire; il recevait des lettres et des fonds de Paris, de Londres et de New-York.

Il passait pour un homme qui ferait un jour parler de lui, qui inscrirait son nom dans les fastes de l'histoire. Il croyait lui-même à sa destinée, et si durs que fussent les temps, son courage ne se démentit jamais; il se nourrissait de son fiel, et sa haine lui tenait chaud. Cet anarchiste haïssait de toute son âme les empereurs, les princes, les parlemens, les armées permanentes, les juges d'instruction et les agens de police; mais il détestait encore plus les démocrates socialistes qui rêvent de transformer la société par des moyens doux, et les démocrates socialistes lui rendaient injure pour injure, menace pour menace. De toutes les haines qui peuvent travailler un cœur d'homme, aucune n'est plus violente que celle que ressentent l'un pour l'autre un possibiliste et un anarchiste. Ces frères ennemis se dénoncent quelquefois, et Reinsdorf en fit l'expérience. Une petite feuille qui compte parmi les plus avancées le recommanda un jour aux rigueurs de la police prussienne.

Quand le président de la cour a interrogé Reinsdorf sur ses opinions, il s'est trouvé que son programme ne différait guère de celui de la démocratie sociale. Reinsdorf a déclaré que les anarchistes se proposaient de délivrer les hommes de tout souci et de tout chagrin, qu'ils entendaient les soustraire, dans la mesure du possible, à la nécessité de travailler et les affranchir à jamais de la détestable tyrannie des sots et des superstitieux. Pour amener ces beaux résultats, il suffit de transformer la production privée en production anarchique, de supprimer les patrons et les capitalistes, d'exproprier le sol, les terres, les fabriques, les machines, les maisons, et de les rendre à la communauté. Cela se fera en un tour de main, et la misère disparaîtra de ce monde, sans que personne soit obligé de travailler plus de deux heures par jour. Quant aux juges et aux gendarmes, ils n'auront plus rien à faire, et il n'y en aura plus. Qu'aura-t-on besoin d'eux? Tous les hommes, étant parfaitement heureux, ne seront plus tentés de commettre ni crimes ni délits, ni même de simples contraventions. M. Bebel, qui représente au Reichstag la démocratie sociale, en avait dit à peu près autant. Il demande, lui aussi, l'expropriation universelle, l'abolition de tout ce qui existe et l'établissement d'une société nouvelle, qui se gouvernera par ces trois maximes : point de travail sans jouissance, point de jouissance sans travail, à chacun sa part des produits communs. A la vérité, M. Bebel n'est pas bien sûr qu'on puisse réduire à deux heures la durée moyenne du travail quotidien; peut-être sera-t-on obligé de travailler chaque jour pendant trois ou quatre heures. Mais ce n'est pas une de ces questions sur lesquelles on se brouille. Pourquoi ne pas l'ajourner? On la réglera plus tard à l'amiable.

Ce n'est point la conformité des opinions qui fait les bons ménages; on a beau s'entendre en métaphysique et en morale, quand les humeurs ne s'accordent pas, on se querelle à propos de tout. Reinsdorf avait de bonnes raisons d'en vouloir aux démocrates socialistes qui l'avaient expulsé de leurs assemblées. Il les regardait comme un parti de bourgeois gras et pleins de morgue qui aimaient à bien vivre, *die gleich den Bourgeois in Saus und Braus lebten*. Quelqu'un leur avait proposé d'établir dès ce jour « l'égalité économique parmi tous les socialistes, » et de faire part de leurs économies aux pauvres diables qui n'aiment à travailler que deux heures et ne mettent rien de côté; ils n'avaient point entendu à cet arrangement. On voit, dans une pièce d'Aristophane, un communiste de bonne foi qui dit à un autre : « Ne comptes-tu pas porter à la masse ce qui t'appartient? — Je m'en garderai bien, répond l'autre, avant de savoir ce que feront nos voisins; donner n'est pas dans nos mœurs, il est plus agréable de recevoir. »

Reinsdorf avait plus d'un grief contre la démocratie sociale. Il lui reprochait l'étroitesse de ses vues, ses scrupules, sa pusillanimité, la préférence qu'elle donne aux moyens doux sur les moyens violens. Comment

s'entendrait-on avec des niais qui croient à la vertu magique du bulletin de vote, qui s'imaginent que la société nouvelle sortira un jour des urnes électorales et que, d'ici là, les ouvriers seront plus heureux parce que M. Bebel fera des discours au Reichstag! Les anarchistes maigres méprisent les parlemens autant qu'ils exècrent les empereurs. Reinsdorf ne croyait qu'à la révolution, et il voulait la préparer par des attentats, mettre la police sur les dents, épouvanter, affoler le bourgeois, le convaincre qu'il n'est en sûreté nulle part, qu'il est environné d'embûches, que la terre tremble sous ses pieds, que son bonheur et sa vie ne tiennent qu'à un fil : « Quel but vous proposiez-vous en envoyant Rupsch au Niederwald? — Je voulais faire une démonstration. — Convenez que vous aviez formé le projet de tuer l'empereur, le prince impérial, le roi de Saxe. — Je ne pensais pas plus à celui-ci qu'à celui-là; quand il n'y aurait eu qu'un cheval de tué, j'en aurais pris mon parti. — Vous deviez vous dire cependant que plus d'une vie d'homme serait en danger. — Assurément; mais lorsqu'on se lance dans certaines entreprises, il ne faut pas être trop minutieux. — Et vous ne vous êtes fait aucun scrupule d'imposer à Rupsch l'exécution d'un crime qu'il pouvait payer de sa tête? — Quand les principes anarchiques le veulent, on ne regarde pas à ces détails : *Dann darf man solche Kleinigkeiten nicht beachten.* »

Si atroce que fût son mépris pour certains détails, les juges ont senti que Reinsdorf était le seul des accusés qui eût du caractère, qu'il y avait de la sincérité dans son fanatisme comme dans son orgueil, que les autres étaient des natures basses, à qui il en coûtait peu de désavouer leur crime et de chercher leur salut dans le malheur d'autrui. Reinsdorf a témoigné une dédaigneuse indulgence à ceux de ses complices qui le chargeaient pour se justifier. Il a dit au tribunal : « Ce sont de pauvres têtes et de petits cœurs; jugez de ce que sera l'anarchisme quand il emploiera à ses desseins de plus nobles instrumens, car vous voyez comme nous sommes forts dès maintenant. La conduite de Rupsch et des autres accusés vous montre avec quelle facilité les idées anarchiques se développent parmi les ouvriers allemands. Rupsch n'était qu'un novice, un ignare; il m'a suffi de lui dire quelques mots à l'oreille, et il s'est tenu prêt à partir pour le Niederwald. Il lui fallait de l'argent, il en a demandé, il en a trouvé. Par malheur, l'attentat n'a pas réussi; ce n'est pas à la Providence que je m'en prends, mais à une défaillance de Rupsch. Qu'on songe avec quel matériel d'hommes, *mit welchem Menschenmaterial,* nous avons tenté d'exécuter notre complot! Ce sont des gens qui racontent naïvement leurs secrets au premier venu, comme s'il n'y avait point de police dans le monde. Et pourtant ce n'est qu'au bout de six mois et grâce à des dénonciations de traîtres que la police est parvenue à mettre la main

sur nous... Croyez-moi, nos idées feront leur chemin, quand il y aurait cent tribunaux de l'empire... Vous n'êtes pas pour moi la justice, vous n'êtes que la force. Si nous disposions d'un certain nombre de corps d'armée anarchistes, je ne serais pas ici devant vous... Je remercie mon avocat de la peine qu'il s'est donnée pour me sauver; mais je ne suis pas ici pour me défendre. J'aime mieux finir sur l'échafaud que languir dans une prison. Prenez ma tête; quand j'en aurais dix, je les sacrifierais avec joie pour hâter la fin de cette misérable, de cette abjecte société où nous vivons. » Comme Rupsch, comme Küchler, Reinsdorf a été condamné à mort. Il faut lui rendre cette justice que, s'il faisait peu de cas de la vie des autres, il a fait bon marché de la sienne.

M. Most, qui depuis deux ans s'est établi en Amérique, a prononcé à Philadelphie l'oraison funèbre de ce martyr en présence de plus de cent membres des divers groupes, portant tous à la boutonnière un ruban rouge : « Devant le tribunal, leur a-t-il dit, Reinsdorf était non un accusé, mais un accusateur, une Némésis de la révolution sociale. Cet homme m'apparaît comme un héros des temps antiques. Son mot d'ordre était court et net : au traître, la corde; au mouchard, le couteau; au prêtre, le poison; au bourreau, la balle, et au prince la bombe! » Le défenseur de Reinsdorf à Leipzig, M. Fenner, a jugé tout autrement son client. Il l'a représenté comme un fanatique, qui avait juré d'obliger le monde à parler de lui, mais dont la santé était si profondément atteinte qu'après avoir manqué son coup, il n'avait plus de raison de tenir à la vie. A ce compte, il faudrait voir en lui une sorte d'Érostrate poitrinaire. Les Éphésiens rendirent une loi qui interdisait de prononcer le nom du fou qui avait brûlé leur temple; en dépit de la loi, ce nom n'a pas péri; aujourd'hui encore, tout l'univers le sait. Si, comme Érostrate, Reinsdorf avait réussi dans son crime, il aurait comme lui conquis l'immortalité. Une mèche détrempée par la pluie a refusé de s'allumer, et Reinsdorf tombera sûrement dans l'oubli.

M. de Bismarck, comme on sait, tient le socialisme d'état pour le moyen le plus efficace de combattre les doctrines subversives. — « Proclamez le droit au travail, disait-il; assurez l'ouvrier contre la maladie, contre les accidens, garantissez-lui l'existence quand il sera vieux. Si vous ne reculez pas devant les sacrifices, MM. les socialistes enfleront vainement leurs pipeaux, et nous verrons de jour en jour leur nombre diminuer. » Mais il estime que les mesures philanthropiques n'ont tout leur effet que lorsqu'on les accompagne de mesures énergiquement répressives. Aux termes de la loi votée en 1878 et prorogée le 10 mai de l'an dernier, par 189 voix contre 157, les autorités centrales de l'empire, moyennant l'assentiment du conseil fédéral, ont la

faculté de restreindre à leur gré le droit de réunion et la liberté de séjour dans les districts où se fait sentir l'agitation socialiste; elles les soumettent à ce régime très dur qu'on a appelé le petit état de siège, et livrent le socialisme à la discrétion de la police.

Les adversaires de M. de Bismarck ont souvent représenté au Reichstag que le socialisme d'état offre moins d'avantages que d'inconvéniens, qu'on ne combat pas efficacement la démocratie sociale en lui empruntant ses principes et ses procédés, qu'un gouvernement qui se charge d'assurer l'ouvrier aura mauvaise grâce à refuser de le nourrir, de le loger, de le vêtir, qu'il est fâcheux de faire naître des espérances qui seront fatalement déçues et de se lier par des engagemens qu'on ne pourra tenir. En ce qui concerne la loi de 1878, les adversaires du chancelier s'accordèrent à dénoncer les funestes conséquences qu'elle pouvait avoir. M. Windthorst déclara que les lois d'exception font toujours plus de mal que de bien, que la répression à outrance avait aidé au développement du nihilisme en Russie, et pourrait avoir les mêmes effets en Allemagne. L'un des chefs du parti libéral, M. de Stauffenberg, affirma qu'en mettant la démocratie sociale hors du droit commun, en lui interdisant de professer ouvertement ses principes, en l'obligeant à envelopper de mystère ses opinions et ses projets, on travaillait pour les anarchistes, pour les hommes de violence et de sang, que l'agitation à ciel découvert est moins dangereuse que les menées occultes et que les complots des sociétés secrètes : « Les mesures que vous avez prises contre la presse socialiste, disait-il le 8 mai 1884, n'ont profité qu'au journal de M. Most, dont les doctrines ont depuis lors pris racine en Allemagne. Si l'on n'abolit pas la loi, il faudra bientôt se résoudre à l'aggraver, car tant qu'elle subsistera, vos agens provocateurs y aidant, la situation ne fera qu'empirer. » Quant au célèbre orateur progressiste, M. Richter, il ne craignit pas d'avancer « que le parti socialiste et la puissance de M. de Bismarck avaient grandi ensemble, que ce parti était comme une ombre de M. le chancelier de l'empire. »

L'attentat du Niederwald et certains incidens qui ont ému récemment toute la population de la riche cité de Francfort semblent donner raison aux adversaires de M. de Bismarck; mais il ne faut pas attendre de lui qu'il consente à passer condamnation. Il répondra sûrement que, si malgré la loi de 1878, on a vu le nombre des socialistes s'accroître sensiblement au Reichstag et les anarchistes former d'effroyables complots, dont la pensée, il y a quelques années encore, n'aurait pu entrer dans aucune tête allemande, tout le mal doit être imputé aux libéraux, aux progressistes, qui, dans leurs gazettes comme dans leurs discours, se permettent de dénigrer le gouvernement, d'incriminer ses intentions, de déverser sur lui le blâme et le mépris.

Voilà, selon lui, les gens qui sèment la tempête, quoiqu'ils maudissent la moisson : — « Quand un ouvrier, disait-il le 20 mars 1884, entend ces messieurs qui sont l'ornement de la science, mais qui, en politique, n'ont jamais rien fait pour leur pays, s'exprimer sur notre compte en termes injurieux et méprisans, comment cet homme inculte pourrait-il croire en nous? Par leur travail d'opposition, les progressistes ont tué la confiance; ils sont les pionniers qui ouvrent le chemin à la démocratie sociale par leurs perfides et mensongères déclamations. »

Il ajoutait le 9 mai : « Que le parti de la démocratie sociale puisse arriver à la souveraineté, nous empoisonner la moelle et le sang, je ne le pense pas; mais j'en crois bien capable le parti progressiste; son poison est plus puissant que celui du socialisme. » Il avait rappelé à ce propos l'attentat de Ferdinand Blind, lequel essaya, le 7 mai 1866, d'assassiner à Berlin un président du conseil, qui depuis est devenu le chancelier d'un grand empire. Il n'hésita pas à soutenir que cet étudiant était « le vase où avaient été versées toutes les théories du libéralisme d'alors. » — « M. Richter, s'écria-t-il, peut croire qu'il ne tiendrait qu'à moi de fouiller plus profondément dans la pourriture de cette tombe et de lui montrer des choses qui le toucheraient de plus près encore. » Selon toute apparence, si M. de Bismarck fouille quelque jour dans la pourriture du tombeau de Reinsdorf, c'est encore M. Richter qu'il y trouvera.

Que doit-on conclure de là? C'est que la loi contre l'agitation socialiste ne suffit point, qu'il faut en promulguer une autre contre l'agitation libérale, contraindre les progressistes à ne rien publier et à ne se réunir jamais, les livrer au bon plaisir de la police, faire peser sur leur tête l'éternelle menace d'un arrêt d'expulsion. M. de Bismarck n'aura garde de proposer cette loi. L'omnipotence elle-même a ses impuissances, et il est des choses que l'homme d'état le plus fort, le plus audacieux, n'ose pas même rêver de faire.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

I. *Frédéric II et Marie-Thérèse*. — II. *Frédéric II et Louis XV*, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française, 4 vol. in-8°; Calmann Lévy.

Depuis le temps déjà lointain où Guizot écrivait sa *Révolution d'Angleterre*, et Mignet ses *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, — qui sont, à notre avis, les deux plus beaux livres d'histoire que l'on ait composés en français dans ce siècle, — je doute s'il a rien paru qui puisse rivaliser avec les dernières publications de M. le duc de Broglie. Je dis les dernières, et je ne parle pas du *Secret du roi*, mais de *Frédéric II et Marie-Thérèse* et de *Frédéric II et Louis XV*. En effet, pour *le Secret du roi*, quelques grandes qualités que l'on y doive reconnaître, l'intrigue de Pologne y tient décidément trop de place, à moins peut-être que l'exposition n'en manque d'un dernier degré de clarté; mais le style surtout n'y a pas encore cette variété de ton, cette aisance tout à fait supérieure, et cette ampleur enfin qui caractérisent *Frédéric II et Marie Thérèse*, ainsi que *Frédéric II et Louis XV*. Quand ces quatre volumes n'auraient pas presque entièrement renouvelé certaines parties de cette histoire générale du XVIIIe siècle, si souvent reprise, et toujours si obstinément faussée par l'esprit de mensonge ou de haine, le mérite lui seul de l'exécution suffirait à les classer d'abord au premier rang.

Faute ici de pouvoir ou d'oser reprendre, pour les défigurer en les analysant, des récits qui sont encore présens à la mémoire des lecteurs de cette *Revue*, c'est principalement sur ce mérite de l'exécution que je voudrais insister. Il n'y va de rien moins, en effet, dans

le temps où nous sommes, que de la manière même d'écrire, et, par conséquent et au fond, de comprendre l'histoire.

Tandis qu'en France la nouvelle école, — la nouvelle école, c'est celle qui n'a rien produit, ni de longtemps, sans doute, ne produira rien encore, — érigeait en principe son impuissance même de produire, les Allemands, qu'elle se pique pourtant d'imiter, élevaient à la mémoire de leurs deux grands souverains du XVIIIe siècle les deux plus amples monumens qu'on leur eût encore consacrés. M. d'Arneth, à Vienne, composait sa grande *Histoire de Marie-Thérèse*, et M. Droysen, à Berlin, son *Histoire de Frédéric le Grand*. On a plusieurs fois, ici même, signalé l'intérêt, la nouveauté, l'importance de l'une et l'autre publication. Nos historiens, cependant, comme si des Allemands n'écrivaient que pour l'Allemagne, n'en persistaient pas moins à jurer toujours sur la parole de Sismondi, d'Henri Martin, de Michelet. La grande erreur de Louis XV, ou plutôt son crime irrémissible, était donc toujours d'avoir repoussé la main loyale que lui tendait Frédéric, et, pour qualifier l'aveuglement, ou la trahison même de ceux qui l'avaient jeté dans l'alliance autrichienne, les mots manquaient à notre indignation. Le vainqueur de Rosbach, mais l'ami de Voltaire et le protecteur de d'Alembert, continuait de faire ainsi des dupes parmi nous, quatre-vingts ans après sa mort. Les inoubliables leçons de l'année 1870 n'avaient pas eu cette force de nous ouvrir les yeux sur le passé. Et le duc de Broglie lui-même, dans *le Secret du roi*, touchant incidemment aux causes de la guerre de sept ans, parlait encore du fameux billet de Marie-Thérèse à Mme de Pompadour, ou n'osait qu'à peine plaider les circonstances atténuantes pour les inspirateurs de l'alliance autrichienne. On eût dit d'une légende qu'il fallait pieusement respecter, de peur d'être accusé de vouloir réhabiliter Louis XV, et, — qui sait, — peut-être l'ancien régime avec lui? Mais nous commençons à comprendre aujourd'hui que le mépris du passé n'importe pas essentiellement à l'avenir de la France nouvelle; qu'un jugement, non pas moins sévère, mais mieux motivé sur la politique française du XVIIIe siècle n'arrêtera pas les progrès de la laïcisation; et qu'enfin l'histoire est l'histoire et non pas le pamphlet.

Si le livre de M. d'Arneth, et peut-être surtout celui de M. Droysen, contenaient assez de quoi nous éclairer et ramener l'opinion vulgaire à une plus saine intelligence des faits, ce fut bien autre chose quand parurent les premiers volumes de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*. En effet, c'était ici Frédéric en personne qui revenait corriger une histoire dont ses écrits publics avaient été jusqu'alors la principale source. Mais nos historiens attendirent encore : ils n'avaient pas assez de documens. On sait d'ailleurs que, selon les principes de la nouvelle école, la vérité n'est jamais dans un livre imprimé, mais toujours dans un document inédit; et il est assez évident qu'un document

inédit cesse de l'être aussitôt qu'on l'a publié. Nous en aurions long à dire sur ce point, si précisément la négligence ou l'incurie de ces fanatiques du document, leur heureuse paresse et leur louable incapacité, n'avaient permis au duc de Broglie d'intervenir et de s'emparer, avant que personne l'eût gâté, d'un sujet que personne, et pour bien des raisons, n'eût sans doute pu traiter comme lui.

Il faut bien le dire, et ne pas se lasser de le répéter, nous manquons si peu de documens qu'au contraire, en quelque sujet que ce soit, nous en avons trop aujourd'hui qui nous sollicitent, et dérivent ainsi notre attention du principal vers l'accessoire, de l'essentiel vers l'inutile, du capital vers l'insignifiant. L'usage que M. de Broglie a su faire de ses documens dans ces quatre volumes n'en est pas ce qu'ils ont de moins remarquable ni ce qu'il importe le moins d'en bien mettre en lumière. On aime assez aujourd'hui les comparaisons qui tendraient à faire de l'histoire une science naturelle, et nous n'y verrions pas, nous non plus, tant d'inconvéniens si seulement on savait les choisir. Car, de même qu'une seule expérience, pourvu qu'elle soit bien faite et que l'on en ait savamment écarté toutes les causes d'erreur, suffit en physique ou en physiologie ; de même en histoire, nous n'avons pas besoin de tant de documens, et tout le problème est de savoir discerner, entre des milliers de pièces, la pièce unique ou les deux ou trois pièces qui lèvent les doutes, résolvent les difficultés, et finalement tranchent les questions. Veut-on suivre la comparaison? De même donc encore que la découverte scientifique, malgré les prétendus exemples que l'on en donne quelquefois, ne dépend pas du hasard de l'expérience, et de même qu'il n'y a d'expériences dignes de ce nom que celles que l'on institue pour y chercher la confirmation ou la démonstration d'une idée préconçue ; tout de même en histoire, les plus précieux documens n'ont d'intérêt et par conséquent d'importance que celle qu'ils tirent de la justesse et de l'étendue de l'idée générale qu'ils servent à établir, appuyer, consolider. Ceux qui voudront voir comment la justesse de l'idée générale détermine le choix même des documens et en règle la distribution pourront se reporter du livre de M. de Broglie aux documens, et d'abord aux livres dont il s'est servi : celui de M. d'Arneth, celui de M. Droysen, la *Correspondance politique de Frédéric*, les *Mémoires* du duc de Luynes, ceux de Barbier, ceux de d'Argenson. Mais ils le verront mieux encore, pourvu qu'ils aient seulement quelque sens de l'histoire, s'ils considèrent comment, en toute occasion, les renseignemens inédits dont ces quatre volumes abondent viennent d'eux-mêmes s'y mettre en place, de telle sorte qu'ils paraissent faits pour que le duc de Broglie s'en servît un jour, et non pas le duc de Broglie pour avoir besoin d'eux, si par hasard ils lui eussent manqué.

Parmi ces documens, imprimés ou inédits, à côté de ceux dont

M. de Broglie a fait usage, dans la mesure savante que nous venons d'indiquer, il faut encore lui compter ceux dont il a eu l'habileté de ne pas se servir. Dans un récit où les principaux acteurs sont un Frédéric et un Louis XV, et en débrouillant des intrigues de cour ou d'alcôve où se trouvent mêlés des Voltaire, des Richelieu, des Châteauroux, rien n'était si difficile que de ne faire que sa juste part à l'anecdote galante et au scandale inédit. C'est malheureusement une habitude prise, nous l'avons constaté bien des fois, et une fâcheuse habitude, aussitôt qu'il s'agit du XVIIIe siècle, de donner pour ainsi dire le pas à l'historiette sur l'histoire. Et si j'ignore ce que le duc de Broglie a pu trouver en ce genre aux archives des affaires étrangères ou au *Record Office*, tout le monde sait qu'il n'eût eu qu'à puiser à mains pleines dans les *Mémoires* ou pamphlets du temps : les *Mémoires* de Richelieu, par exemple, ou ce fameux *Chansonnier Maurepas*. Mais il n'a cru devoir le faire qu'avec une extrême modération, et pour autant seulement qu'il était impossible ici de les négliger, puisqu'enfin la fortune a voulu que Mme de Châteauroux fût un moment maîtresse des destinées de la France. « Ces recueils de chansons que l'on réimprime aujourd'hui sont des documens dont on doit se servir avec une grande réserve, car ils sont aussi dépourvus (ce qui n'est pas peu dire) de valeur historique que de décence et de mérite poétique. » De combien de Mémoires conviendrait-il d'en dire autant ? Nous sera-t-il permis de rappeler à ce propos que nous avons nous-même trop souvent protesté contre l'abusif emploi de ces commérages dans la grande histoire pour ne pas saisir avec empressement l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui de placer nos protestations sous l'autorité de M. de Broglie ? Il n'est pas de calomnies, plates ou odieuses, qu'avec de pareils documens on ne puisse introduire dans l'histoire. Et, quand une fois elles s'y sont mises, la malignité naturelle du lecteur y trouve trop bien son compte pour qu'elles n'y restent pas.

Quelques-uns croient donner ainsi ce qu'ils appellent de l'animation ou de la vie au récit; mais ce n'est qu'une animation factice, une vaine apparence de vie; et les vrais mobiles des actes sont plus loin et plus profondément cachés. C'est ce que le duc de Broglie a si clairement démontré pour Mme de Châteauroux. Oui, sans doute, les destinées de la France furent un moment entre ses mains, et c'était Louis XV qui les y avait remises, mais il y avait tout un parti derrière Mme de Châteauroux, et, dans ce parti, Richelieu, Tencin, Noailles, Frédéric même, c'est-à-dire des projets, des desseins, des ambitions, toute une politique, bien autre chose enfin que ce qu'y ont vu les chansonniers et les pamphlétaires du temps. On cite souvent, et il le mérite, parce qu'il est joli, le mot de la duchesse de Bourgogne, que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent. N'est-ce pas toutefois à la condition de ne pas oublier que ces femmes elles-mêmes, — une Montespan, une de Prie,

une Châteauroux, une Pompadour, une Du Barry, — sont gouvernées par des hommes, et qu'elles n'ont qu'à ce titre leurs entrées dans l'histoire? Mme de Châteauroux, dans l'histoire de la guerre de la succession d'Autriche, c'est Noailles et Tencin; comme Mme de Pompadour, dans l'histoire de la guerre de sept ans, c'est Bernis et Choiseul. Elles jouent le rôle sur la scène, et on les siffle ou on les applaudit; mais ce rôle est appris; et sans compter le souffleur qui les suit de l'oreille et des yeux, il y a l'auteur, dans la coulisse, qui le leur a dicté.

Ce qui donne vraiment la vie à l'histoire, c'est la connaissance des mobiles derniers qui font agir les hommes, et voilà peut-être la principale utilité des documens, si même ce n'en est pas la seule. Je ne craindrai pas de dire qu'à ce point de vue le livre de M. de Broglie est lui-même un document sans prix. « Savez-vous l'histoire des Montmorency, madame la maréchale? » demandait un jour Louis XV à la maréchale de Luxembourg, et la maréchale de lui répondre: « Sire, je sais l'histoire de France. » C'est ainsi que, pour le duc de Broglie, toute une partie de l'histoire du XVIIIe siècle se confond avec l'histoire même de sa famille. Et c'est ainsi qu'en un pareil sujet, à tout ce qu'il en pouvait apprendre, comme tout le monde, dans les archives et dans les bibliothèques, s'est ajouté naturellement ce qu'il en connaissait d'avance, comme personne, par intuition et par droit d'hérédité. Qu'il accuse ou qu'il excuse, qu'il blâme ou qu'il approuve, qu'il condamne ou qu'il justifie, mais surtout quand il explique, on le sent partout dans son monde, ou plutôt dans son élément. La vérité des portraits qu'il trace n'a pas besoin de confirmation, elle se déclare d'elle-même; je reconnais Belle-Isle et je reconnais le maréchal de Broglie; c'est bien ainsi que devait être Noailles et c'est bien ainsi que devait être Maurice; voilà la reine de France, l'honnête, pieuse et effacée Marie Leczinska; voilà la reine de Hongrie, la jeune, la belle, l'orgueilleuse Marie-Thérèse, pour qui tout un peuple s'est levé dans un élan d'enthousiasme et d'amour. Il n'y a guère qu'un roué, comme Richelieu, ou un cynique couronné, tel que Frédéric, dont on puisse trouver que peut être le duc de Broglie n'ait pas atteint le fond. Est-ce une illusion, dont le théâtre et le roman seraient en partie responsables? mais on voudrait, ce semble, au personnage de Richelieu, dans le rôle surtout où le duc de Broglie nous le montre, quelques touches de plus d'un héros de Crébillon fils ou de l'auteur des *Liaisons dangereuses*, et une corruption de moins bonne compagnie. Mais, pour Frédéric, je crains bien que ce hardi mépris de l'humanité, dont il fait étalage à plaisir, ne soit pas chez lui de ces traits simples et irréductibles, au-delà desquels il n'y a rien à chercher. Le Frédéric de M. de Broglie a quelque chose de trop intellectuel, si je puis ainsi dire, ou de trop spiritualisé.

Si vivante que soit, dans le livre de M. de Broglie, la vérité des portraits, je ne sais si la perspicacité de l'historien politique n'y est pas encore supérieure au coup d'œil du peintre. Justement en raison du nombre, de la diversité, de la nature particulière aussi des documens diplomatiques, rien n'est si difficile, si délicat, si hasardeux surtout que de débrouiller l'écheveau d'une intrigue politique de quelque importance et de quelque durée. Ou plutôt, en pareille occurrence, les documens, quelquefois, servent si peu qu'ils égarent non-seulement les historiens novices, mais ceux mêmes qui, vieillis dans l'étude de l'histoire, ont négligé d'étudier particulièrement les finesses, les subtilités, je puis bien dire les roueries de la langue diplomatique. Ici encore, ses traditions de race et sa propre expérience des affaires avaient comme prédestiné le duc de Broglie à son livre. Aussi est-ce un plaisir de l'espèce la plus rare, — attendu que de très grands historiens, Macaulay, par exemple, ne nous le donnent pas toujours, — que de suivre le duc de Broglie démêlant un à un, d'une main légère et souvent malicieuse, tous ces fils enchevêtrés, les isolant, puis les rapprochant, nous montrant, où nous n'apercevions que désordre et que confusion, une trame industrieusement ou savamment ourdie, et nous faisant comprendre enfin ce que c'était que la diplomatie dans ces grands états d'autrefois dont on peut dire avec vérité qu'assez inattentifs à ce qui se passait au dedans d'eux, toutes leurs préoccupations, toutes leurs forces, toutes leurs ressources étaient tendues vers le dehors... Mais il y a là quelque chose de plus que des traditions ou l'expérience des affaires. A ce degré de hauteur et de généralisation, c'est l'instinct de la grande histoire, et ce mot aujourd'hui vaut la peine qu'on l'explique.

On a beaucoup médit, et surtout dans le temps où nous sommes, de la chronologie d'abord, et puis, comme on l'appelle assez dédaigneusement, de l'histoire des Traités et des Batailles. Les démocrates plus avancés disent : l'histoire des rois et, — quand du moins ils admettent l'histoire, — prétendent la remplacer par l'histoire des peuples. N'a-t-on pas même voulu faire passer cette conception nouvelle jusque dans les programmes de l'enseignement secondaire, ou plutôt n'est-ce pas elle qui depuis quelque années les a si maladroitement transformés? Comme si les peuples avaient véritablement une histoire, comme si partout et de tout temps, dans la Gaule antique au temps de la conquête germaine, et dans la France moderne au temps de la révolution, la grande affaire de la multitude (et la multitude c'est ici tout ce qui ne représente pas sur le théâtre du monde) n'avait pas été de vivre, de vaquer comme elle pouvait à ses occupations, de travailler au jour le jour de son art ou de son métier, de s'accommoder du présent et de s'assurer de l'avenir! A Paris, en pleine terreur, promenades, cafés et

salles de spectacle ne désemplissaient pas. Une assemblée menait alors la France, et, combien d'hommes cette assemblée ?

Si donc l'on voulait écrire, telle qu'on la conçoit, cette histoire des peuples, elle se ressemblerait étrangement à elle-même, sauf peut-être quelques différences qu'y mettraient les races ou les lieux, car pour celles qu'y ajouterait la diversité des temps, ce serait toujours quelque effet, plus ou moins éloigné, de la politique ou de la guerre. La principale différence qu'il y ait entre un Français du temps de la régence et un Français du temps de la révolution, c'est Louis XV qui l'y a mise, les guerres que l'on sait, et les conséquences qui les ont suivies. Après cela, quand on aura fait que la guerre ne soit pas le plus profond ébranlement qui puisse agiter les masses humaines, comme aussi quand on aura fait que la politique, qui la prépare, ou la diplomatie, qui la termine, ne soient pas les génératrices du droit des nations, alors, mais alors seulement, on pourra se désintéresser de l'histoire des traités et des batailles. Tant que l'on n'y aura pas réussi, — et on n'y réussira point tant que l'homme sera l'homme, — l'histoire des traités et des batailles sera la grande histoire, et elle tiendra le premier rang dans les préoccupations du véritable historien, parce qu'après tout elle le tiendra toujours dans la vie totale de l'humanité.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que, comme aussi bien toute science et tout art, la grande histoire a malheureusement ses travailleurs qui l'encombrent plutôt qu'ils n'en déblaient les approches. Leur maladresse éclate à la fois dans le choix de leurs sujets et leur manière de les traiter. Mais puisque ce n'est pas d'eux aujourd'hui qu'il est question, passons charitablement leurs œuvres et leurs noms sous silence, en leur donnant seulement le conseil d'apprendre dans ce livre ce que c'est qu'un grand sujet. Après ou avant la révolution française (l'avenir seul nous le dira, ou sans doute à d'autres que nous), il n'en est pas de plus important dans l'histoire du XVIIIe siècle, non pas même la fondation de l'empire colonial de l'Angleterre ou le partage de la Pologne, qui n'en sont au surplus que les conséquences directes. L'apparition de la Prusse et de la Russie sur les champs de bataille de l'Europe, leur brusque intrusion parmi les vieilles monarchies, dans ce fameux système d'équilibre où il n'y a pas de place pour elles, les interversions de rapports et les diminutions de puissance qui en résultent, c'est le fait capital de ces cent ans d'histoire, et plus on y regarde, plus il semble que, reculant d'un demi-siècle le mot fameux de Goethe, on puisse dire : C'est de là que date une ère nouvelle pour l'histoire du monde. En effet, l'événement était, pour ainsi parler, à si longue portée, que jusqu'en 1870 nous n'en avions pas encore calculé les conséquences, et, commençant à les discerner en ce qui regarde l'Allemagne, il n'est personne qui puisse prévoir où elles s'arrêteront pour la Russie. C'est ce qui met dans le livre du duc de

Broglie, à l'arrière-plan en quelque sorte, une grandeur mystérieuse. Il ne s'agit point ici d'histoire que l'on pourrait appeler morte; les événemens qu'on y voit commencer n'ont pas encore aujourd'hui produit tous leurs effets; ils sont toujours vivans; une leçon, tantôt plus apparente et tantôt plus secrète, est enveloppée dans les faits. On reconnaît à ces différens signes les vrais et grands sujets. Ils sont moindres, quelque talent que l'on y déploie, dès qu'ils ont perdu cette espèce de vitalité; et l'on dit alors que du domaine de l'histoire ils sont tombés dans celui de l'érudition.

Une autre condition nécessaire à la grande histoire, après la nature même des sujets et leur importance actuelle, c'est que de grandes figures y puissent ramasser et retenir l'attention sur elles. Sans les noms de roi de France, de Turenne et de Condé, comme le faisait observer Voltaire, la guerre de la fronde n'eût pas été moins ridicule que celle des Barberins, et malgré ces grands noms, je ne sais si l'on n'a pas singulièrement exagéré dans notre propre histoire l'importance de la fronde. Mais inversement, pour n'avoir pas trouvé l'occasion propice, l'homme qui jeta les fondemens de la grandeur prussienne, celui que l'on a nommé le grand-électeur, s'il a sans doute une grande place dans la mémoire des Allemands, n'en a qu'une très petite dans l'histoire générale. Il s'est trouvé ici que les personnages en scène, Marie-Thérèse et Frédéric, la France et l'Angleterre du XVIIIe siècle, sinon George II et Louis XV, étaient dignes de l'événement. J'ai rappelé de quels traits le duc de Broglie avait sû les peindre. Je dois dire maintenant que ce qu'il n'a pas moins admirablement montré, c'est leur part effective d'action dans les événemens eux-mêmes.

Les petites causes, assurément, ne produisent pas de grands effets. Mais elles provoquent à tout le moins, elles peuvent provoquer ceux qui sont contenus ou enveloppés dans les grandes. Et puis il faudrait bien s'entendre. Ne s'est-on pas trop habitué, dans le siècle où nous sommes, sous le prétexte spécieux qu'un homme est assez peu de chose, à éliminer de l'histoire, comme une cause insignifiante, l'action personnelle des individus? La fermeté de caractère d'une Marie-Thérèse, ou la vivacité de génie d'un Frédéric, sont-ce là de si petites causes? dont l'action soit si peu saisissable? et comme des quantités négligeables qui n'importent que médiocrement à la vérité de l'histoire? ou au contraire, et plus philosophiquement, si ce ne sont pas les seules, ne sont-ce pas au moins les premières que l'historien doive tâcher à mettre dans tout leur jour? parce qu'à vrai dire s'il y en a d'autres, il n'y en a pas beaucoup dont on puisse calculer avec la même exactitude ou la même approximation le sens, la force et la continuité. Là dessus, par la pensée, sans rien changer au reste, en laissant autour d'eux leurs mêmes conseillers ou dans leurs mains les mêmes ressources, mettez seulement Louis XV à Vienne, Marie-Thérèse à Versailles, et

croyez, si vous le pouvez, que vous n'avez pas changé la face de l'histoire.

Mais de plus petites causes ont aussi leur importance. On peut douter que, sans Belle-Isle, le cardinal Fleury, vieux et prudent, eût précipité la France dans la guerre la plus impolitique, puisque de toutes manières elle devait être la plus stérile; et il paraît assez certain que sans la folle et vaniteuse impétuosité du duc de Grammont, Noailles eût emporté la victoire de Dettingue. Libres ou non, ouvriers ou instrumens du principe de leurs résolutions, — ce n'est pas là le point, — ce sont les hommes qui font l'histoire; les hommes, avec leur caractère, leurs passions, leur volonté. Aisément saisissable dans les moindres événemens, leur action l'est jusque dans les grandes, et c'est à peine si de quelques révolutions, dont on peut dire qu'elles agissent à la façon des forces de la nature,

Quæ mare, quæ terras, quæ denique nubila cœli
Verrunt, ac subito vexantia turbine raptant,

il est permis de croire qu'elles aient échappé à cette action directe et effective des hommes. Ajouterai-je même que si l'histoire politique ou militaire a pu paraître souvent ingrate, c'est peut-être pour n'avoir pas toujours assez fait sa part, dans une opération de guerre ou dans une négociation diplomatique, à la personnalité propre de ceux qui les ont conduites? M. de Broglie avait trop le sens de l'histoire et celui de la réalité pour tomber dans cette erreur commune. Aussi, dans ces quatre volumes, sont-ce bien les volontés ou les passions des hommes qui engendrent les événemens, et d'un seul et même coup le livre y gagne en valeur dramatique ce qu'il y gagne en vérité humaine. De combien s'en est-il fallu que la retraite de Prague, au lieu de ce qu'elle fut, ne fût peut-être qu'une honteuse capitulation? Uniquement de ce qu'il demeurait encore de vigueur, de résolution d'esprit dans le corps malade de Belle-Isle ou dans la machine usée du vieux maréchal de Broglie. Et en même temps que l'intérêt que nous prenons toujours au spectacle d'une volonté qui se déploie, c'est ce qui fait ici le drame et la leçon de la retraite de Prague. Mais de combien s'en est-il fallu que la première campagne de Louis XV, se terminant par une grande victoire, ne changeât la fortune de la guerre, celle de la France même, et l'avenir, par conséquent? D'un accès de fièvre, et, quand il fut passé, de ce que la maladie avait révélé, dans ce prince à qui l'on voulait croire encore, d'irrémédiable faiblesse et d'irrésolution invincible.

En signalant, dans le livre de M. de Broglie, à côté de la philosophie générale des événemens, cette subtile psychologie des petites causes, c'est d'ailleurs un nouveau mérite que j'en indique : la variété des

tableaux et la diversité du ton. Il est d'autant plus remarquable qu'il est aujourd'hui plus rare. La monotonie règne dans l'école nouvelle : une intrigue de cour s'y raconte avec le même style qu'une négociation diplomatique, et l'on y parle des amours de Louis XV avec le même sérieux que de la bataille de Rosbach ou du traité de Paris. J'en sais bien l'une au moins des raisons. C'est encore la fureur de traiter, comme l'on dit, scientifiquement l'histoire. De même donc que le naturaliste ne croit pas qu'aucun être vivant soit indigne de son attention, ni surtout que sa masse puisse faire d'un éléphant un objet plus intéressant qu'un ciron, de même pour l'historien, c'est assez qu'un fait se soit passé pour qu'il ait droit de cité dans l'histoire. Mais, de même encore que le naturaliste, dans ses classifications et dans ses descriptions, ne fait pas la place plus large au cèdre qu'à l'hysope et qu'il en parle exactement du même ton, de même aussi l'historien, quelque sujet qu'il traite, le traite par une rigoureuse application de la même méthode. Rien ne serait plus facile que de montrer ici, comme plus haut, le vice de cette comparaison de l'histoire de l'homme avec celle de la nature. Il suffira de dire que l'homme n'a d'histoire qu'autant qu'il se dégage lui-même et se sépare du reste de la nature. J'ajouterai qu'en déformant les proportions des événemens et les ramenant tous, pour ainsi dire, à la même échelle, on altère ce qui est un des principaux objets de l'histoire : les rapports des événemens. Et c'est en outre, on le voit bien, la ruine même de l'histoire comme art, n'y ayant vraiment d'art qu'à la condition d'un peu de perspective, de lumière, de couleur et de diversité. Heureusement pour nous que l'artiste, en M. de Broglie, n'est pas au-dessous de l'historien. Sans que l'unité du sujet y perde rien, chaque chapitre, dans ces quatre volumes, a sa couleur et vraiment son individualité. Du ton de la plus éloquente émotion, noble sans rhétorique et chaleureuse sans déclamation, comme dans *la Retraite de Prague*, le duc de Broglie passe à celui du plus élégant badinage ou de la plus pénétrante ironie, comme dans *la Mission de Voltaire à Berlin* ou comme dans *la Maladie du roi*. Et, dans l'un comme dans l'autre cas, c'est le même accent de justesse, la même et si rare appropriation de l'expression au sujet, la réalité de l'histoire avec les alternatives de ses combinaisons tour à tour tragiques ou amusantes.

Pour y réussir, il ne fallait pas moins que cette extraordinaire souplesse de style que le duc de Broglie, ainsi que nous l'avons indiqué, semblerait avoir surtout acquise au contact et comme dans le maniement des affaires, dans l'intervalle qui sépare ces quatre derniers volumes des premiers chapitres du *Secret du roi*. Les premiers chapitres du *Secret du roi* remontent à quinze ans bientôt. Qu'il fût capable des hautes généralisations historiques et de la grave éloquence que demande

la grande histoire, c'est ce que le duc de Broglie avait prouvé, — sans parler ici de son premier livre, — dans et dès ses premières *Études diplomatiques*. Et *le Secret du roi* nous l'avait fait connaître non moins capable de démêler ce qu'il peut y avoir quelquefois, ce qu'il y a le plus communément de nature assez délicate, pour ne pas dire suspecte, dans ce que l'on appelle une intrigue de cour. Mais ici ces deux qualités, si diverses ou même si contradictoires, apparaissent fondues ensemble, ne puis-je pas dire pour la première fois, quand je songe aux deux beaux livres à côté desquels j'ai cru devoir placer d'abord celui de M. de Broglie : *la Révolution d'Angleterre* et les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, deux modèles, certainement, de l'art d'écrire l'histoire, mais le premier peut-être un peu sévère et le second un peu académique ? C'est que personne de nous n'échappe entièrement aux influences de son temps ni ne les domine de si haut qu'il ne finisse par y céder. Dans l'histoire comme ailleurs, nous voulons de nos jours une manière moins tendue, plus de naturel, moins d'artifice, et une reproduction ou une imitation plus fidèle de la vie. Il sera sans doute piquant que nous en devions le modèle au duc de Broglie. C'est en quoi cependant nous ne conseillerons à personne de vouloir l'imiter à son tour, car, pour que la dignité de l'histoire et de l'historien n'y perde rien, il y faut des qualités de goût, de mesure, de finesse, et, par-dessus tout une aisance native, ou, pour mieux dire encore, une grâce d'état que l'on apporte ou que l'on reçoit, mais qui ne n'acquiert pas.

Il nous reste à souhaiter maintenant que le duc de Broglie continue bientôt et achève une œuvre dont lui-même d'ailleurs a déjà marqué les limites et ordonné le plan. Après les causes de la guerre de la succession d'Autriche et ses premières phases, l'historien nous doit au moins l'explication dans le même détail des causes de la guerre de sept ans, afin qu'ainsi, son *Frédéric II et Louis XV* rejoignant son *Secret du roi*, nous ayons de la même main l'histoire diplomatique entière du règne de Louis XV. Ceux qui savent combien l'histoire générale du XVIIIe siècle a été faussée par les écrivains du XVIIIe siècle d'abord et les nôtres ensuite, — et ceux qui ne le savaient pas seraient inexcusables de ne pas s'empresser de l'apprendre dans les livres du duc de Broglie, — ceux-là, dis-je, mesureront aisément l'intérêt, l'importance, la nouveauté d'une telle œuvre. Et qui pourrait mieux que lui nous la donner? d'autant qu'assurément, si ce n'est lui, ce ne sera sans doute personne, — par une crainte bien naturelle de s'exposer désormais à la plus inévitable et la plus redoutable des comparaisons.

F. BRUNETIÈRE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Denise*, pièce en 4 actes, par M. Alexandre Dumas fils.

Qu'est-ce que *Denise?* Une tragédie bourgeoise et domestique. « Quand je le disais, s'écrie Diderot chez les morts, que cette sorte de tragédie, voisine de nous par les personnages et par le sujet, pourrait nous affecter aussi vivement que l'autre!.. A peine six mois après mon centenaire, voici M. Dumas fils qui me donne raison. — Je n'en suis pas étonné, reprend avec bonhomie Corneille : avant vos *Entretiens sur le fils naturel* et votre opuscule *de la Poésie dramatique*, j'avais écrit mes *Trois Discours :* j'avais reconnu au poète le droit de sortir de l'histoire pour inventer des tragédies; j'avais déclaré que ce n'est pas une nécessité de ne mettre que les infortunes des rois sur le théâtre, et que celles des autres hommes y trouveraient place, pourvu qu'elles offrissent une action illustre, extraordinaire, sérieuse; pourvu que cette action eût un commencement, un milieu et une fin... — Pourvu, interrompt Racine, que cette action fût simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens, et de l'élégance de l'expression... Voyez ma préface de *Bérénice.* »

Une jeune fille a commis secrètement une faute : quelques années après, elle aime un autre homme que son séducteur, elle est aimée de lui; elle lui révèle cette faute; il l'épouse. Voilà, j'imagine, une action « sérieuse » et assez « extraordinaire » pour qu'on la gratifie « d'illustre, » autant que l'aventure de personnes privées peut l'être. Le héros est un petit gentilhomme en redingote; l'héroïne est née, vers 1860, d'un ancien officier subalterne et d'une bonne femme pauvre : cette tragédie est donc bourgeoise. Une séduction, un mariage, voilà les événemens qui la bornent : cette tragédie est domestique. Il paraît bien

pourtant que c'est une tragédie. La faute est soupçonnée, — elle est avouée, — elle est absoute, — voilà le commencement, le milieu et la fin de l'action. Nul accident ne divise cette action : elle est donc simple; et les ressorts de cette unique machine sont cachés dans les cœurs. Si l'on s'avise que le jeune homme est poussé par son amour à la recherche du fatal secret; que la jeune fille, d'autre part, est décidée par son amour même à faire au jeune homme cette confession qui doit en détruire les chances; que le jeune homme enfin, touché de ce sacrifice, le récompense par le plus énergique effort d'une âme éprise, on trouvera que les passions ici sont violentes et que les sentimens sont beaux. D'ailleurs, ni l'héroïne ni le héros ne sont tout à fait bons ni tout à fait méchans : l'héroïne a péché; le héros n'est pas de ces purs esprits qui se domptent sans peine, et devant qui les souillures du corps sont comme si elles n'étaient pas : l'un par une faute, l'autre par une faiblesse humaine, tombent dans un malheur plus cruel que nous ne voudrions, et qui excite notre crainte et notre pitié. Ils y tombent, ils s'en tirent dans l'espace de quelques heures et sans sortir d'un salon. Par toutes ces raisons, et j'en passe, *Denise* est une tragédie. Derrière Diderot, derrière Racine et Corneille, Aristote sourit à M. Dumas.

André de Bardanne a trente ans; il a fait ses classes à Paris, et aussi ses humanités pratiques : il y a mené, en galant homme, la vie élégante. Il a su arrêter à temps le gaspillage de sa fortune et de sa personne; par les conseils d'un ami, Thouvenin, agronome, qu'il a aidé au début de sa carrière, il s'est retiré dans ses terres et y a retrouvé la richesse. A la recommandation d'une de ses amies, Mme de Thauzette, plus âgée que lui d'une quinzaine d'années et qui fut sa première maîtresse, il a pris pour régisseur un ancien officier, Brissot. Ce régisseur a une excellente femme et une fille, charmante et grave personne, Denise. André est orphelin; il n'a, pour toute famille, qu'une sœur appelée Marthe. Jusque-là dissipé à Paris ou isolé dans son château, il avait laissé Marthe au couvent, quoique déjà grandelette. Après qu'il a éprouvé par un commerce quotidien les caractères de Mme Brissot et de sa fille, il fait venir Marthe et la leur confie. Aussitôt arrivent, alléchés par la dot de Marthe, Mme de Thauzette et son fils Fernand, un jeune homme à marier, qui fut camarade de collège d'André. Tels sont les personnages qui s'offrent à nos yeux, Mme de Thauzette exceptée, dès la première scène; ils sont dénommés et qualifiés au cours de l'interrogatoire qu'une voisine, mauvaise pecque provinciale, fait subir au maître du logis.

Le dernier venu de ces personnages, Fernand, est un beau gars; issu d'une mère galante, il chasse de race : il ne se cache pas, lorsqu'il rencontre un partenaire comme Thouvenin pour faire assaut de philosophie, — disons mieux, il se vante d'être un sectateur de la sen-

sation. Il l'a obtenue de mille et trois femmes, pour le moins, ayant commencé vers seize ans; il la veut facile, rapide et variée; mais la variété qu'il préfère à cette heure est celle qu'il attend d'une femme riche. Il a déjà mis le siège devant Marthe : sous la couverture d'un livre, il glisse un billet respectueux à cette échappée de pension. Mais il compte sans la vigilance de Denise. M. Brissot et le père de Fernand étaient camarades de collège, comme Fernand et André; Denise connaît Fernand depuis l'enfance; ils se tutoient. Elle suit son manège et, sans le dénoncer, elle conseille à André de gagner la confiance de sa sœur, de peur qu'elle ne s'égare vers des personnes indignes: Marthe est bien jeune; elle n'a connu ni son père ni sa mère; elle a été négligée par son frère; elle a grandi au couvent, où l'on a voulu la dresser pour la vie religieuse; mise en liberté, elle est en garde contre tout le monde, hormis sans doute contre un ennemi qui la flatterait; un esprit indocile loge dans sa tête; que son frère prévienne, par un redoublement de tendresse, de trop insidieuses leçons.

Cet avis est donné avec une discrétion parfaite et reçu de même; il n'est question que de Marthe dans le loyal entretien de Denise et d'André. Mais sous les paroles de l'un et de l'autre, on sent vibrer en sourdine la musique d'un amour inavoué: leurs tendresses paraissent heureuses de se rencontrer sur un objet commun, et tristement heureuses comme si elles ne pouvaient se rencontrer ailleurs. Denise est pauvre et fière : avant de trouver avec ses parens un abri chez André, elle a donné des leçons, elle a failli débuter au théâtre; elle a été avertie, par ces durs commencemens de sa jeunesse, que la vie n'est pas un conte où les Cendrillons épousent des princes Charmans. Elle n'a pu empêcher, dans le secret de son cœur, la reconnaissance et l'admiration pour André de se changer en amour; mais cet amour, elle a résolu de le détourner au service de Marthe : c'est le seul emploi qu'elle en veuille faire. Lui, de son côté, a d'abord estimé tant de raison et de grâce, tant de décence et de fierté; il a laissé ensuite s'échauffer son estime; mais de ce sentiment ainsi modifié, il n'a rien laissé paraître. A peine s'il s'est avoué à lui-même sa passion naissante; il ignore celle de Denise: il se tait par prudence et par respect. Le petit nom de Marthe est le seul qui se hasarde à frémir sur leurs lèvres; l'intérêt de Marthe est le terrain neutre où s'approchent silencieusement leurs amours.

Cependant, voici Mme de Thauzette qui s'est vêtue en amazone pour parler de choses sérieuses. Ah! la belle fleur naturelle, nourrie du terreau parisien, épanouie à l'heure qu'il est, et encore capiteuse! Le bel animal, signalé dans la faune du bois de Boulogne par l'éclat de son pelage, par la cambrure de ses reins, par l'ondulation de sa démarche! Mme de Thauzette a quarante-six ans, le même âge à peu près que

Mme Brissot; mais Mme Brissot est une vieille femme, et Mme de Thauzette une femme encore jeune. Mme Brissot est accablée, déformée par le poids de la vie; Mme de Thauzette se tient droite et moulée dans un corset pareil à celui de sa vingtième année : le lacet seulement est plus long. Mme Brissot a les cheveux blancs; Mme de Thauzette les aura peut-être poudrés un jour; en attendant, elle les garde blonds. Tandis que le roturier Brissot demeurait humble et pauvre, son camarade Thauzette, désigné par sa particule pour figurer un jour dans ces almanachs du *high-life* qui sont le *Gotha* des badauds, son camarade Thauzette, mari de « la belle Zézette, » comme on disait dans le monde, s'est poussé par des degrés suspects jusqu'aux sommets lumineux de la finance. Trois ans avant sa mort, il était agent de change; trois ans après, voici sa veuve et son fils réduits à l'expédient d'une alliance fructueuse : Mme de Thauzette propose à André de marier Marthe à Fernand.

Mme de Thauzette a bien des prises sur André. Elle l'a ébloui naguère, au parloir du collège, où l'extase de ce gamin la faisait rire. Il l'a aimée, un peu après, et, non sans émotion, elle l'a déniaisé. Elle se rappelle ce petit roman, parmi d'autres moins originaux, avec plaisir. Elle a poursuivi, après ce relais, ses gais voyages : elle a laissé André voler à d'autres fêtes. Pourtant elle est restée son amie. Elle a pris l'habitude d'aller voir sa sœur au couvent; et comme la vie d'André n'était pas celle d'un saint, comme il était distrait par d'autres soucis, il n'a pu trouver mauvais que cette visiteuse allât désennuyer l'orpheline. Chaque âge a ses accommodemens : voici que Mme de Thauzette, à présent, a un fils bon à marier; l'amour maternel est sa vertu nouvelle, d'autant plus solide qu'elle se fortifie des mêmes coquetteries qu'autrefois son vice : il est si beau, son Fernand! Il formerait avec Marthe un ménage dont elle raffolerait; elle-même serait une belle-mère, et bientôt une grand'mère charmante. Une grand'mère! C'est que déjà elle pense à la retraite : qu'André se marie à son tour, elle veillera sur ses enfans comme sur ceux de Marthe, avec une sollicitude où restera, comme un tison sous la cendre, un peu de l'ancienne tendresse. Ah! femme trois fois femme et rien que femme, retombée à l'état de nature, réduite à l'unité d'instinct, et telle que, depuis l'invention de la morale, une société en décomposition peut seule en offrir! Avec une sécurité parfaite, avec l'innocence d'une sauvage, Mme de Thauzette propose à André les avantages de cette promiscuité si douce; et André ne se récrie pas, il est trop civilisé pour cela. Mais le caractère de Fernand ne lui présente pas de garanties, bien au contraire. Certaine histoire de jeu l'a fait voir naguère sous un vilain jour : Fernand à jeun a été trop heureux contre un adversaire ivre. Un duel s'en est suivi, où André lui a servi de témoin, mais pourquoi? Par amitié, par gratitude pour sa mère. De là jusqu'à lui donner

la main de Marthe, il y a loin : André refuse. La belle Zézette, jusqu'ici, souriait maternellement, de ces mêmes lèvres qu'André avait connues amoureuses ; elle les retrousse davantage et montre les dents. « Vous ne pouvez marier votre sœur, dit-elle, que dans des conditions particulières. Il faut que son mari et la famille de son mari acceptent ou paraissent ne pas voir... — Quoi donc? — Votre situation vis-à-vis de Mlle Brissot. — Qu'est-ce que cela signifie? — Cela signifie que vous êtes son amant. » La belle Zézette a lâché le mot avec la facilité qui lui est naturelle. Est-ce une injure dans sa bouche? André paraît croire que c'en est une; il proteste avec une indignation qui ne peut que l'offenser. Elle s'excuse par la vraisemblance de la chose : « D'autant plus, ajoute-t-elle... — D'autant plus? — Que vous ne seriez probablement pas le premier. »

« Pas le premier ! » Voilà l'oracle que le nouvel Œdipe s'obstine à presser, dût la vérité qui en jaillira le frapper mortellement. L'amour blessé s'est éveillé, il s'agite; et chacun de ses mouvemens, le faisant souffrir davantage, le fait se mieux connaître. Mme de Thauzette, après de vagues réponses, s'est dérobée aux questions : c'est l'honnête Brissot qu'André interroge le premier après elle, avec un sang-froid feint, sous couleur de l'interroger sur le passé des Thauzette. Brissot ne sait rien, sinon qu'un projet de mariage avait été formé, alors que les deux familles étaient pauvres: Denise et Fernand s'aimaient comme deux enfans élevés ensemble. Un jour M. de Thauzette a conçu pour son fils l'espoir d'un parti mieux renté : le projet a été rompu. Denise est tombée malade de chagrin; elle est allée se guérir dans le Midi; depuis, elle a pardonné, elle a oublié. Brissot ne sait rien de plus. Mais au nom de Fernand, les soupçons errans se sont rassemblés; leurs mille aiguillons ne font plus qu'une plaie. Si Fernand a séduit Denise, Mme de Thauzette, en effet, était bien placée pour le savoir. L'a-t-il séduite? Désormais cette idée obsède le héros : il ne peut plus que s'en délivrer dans une certitude heureuse, ou s'abîmer avec elle dans une certitude abominable. Comment parvenir à l'une ou à l'autre ? Il consulte son ami Thouvenin, il lui ouvre son cœur ; il fait sur lui-même, devant cet homme vertueux, une étude passionnée de la méfiance et de la jalousie; il lui fait suivre la marche du poison dans ses idées et ses sentimens; il s'irrite en psychologue, mais en psychologue furieux d'amour, contre l'impossibilité de pénétrer la conscience d'une autre personne. Thouvenin, avec une candeur virile, lui conseille de s'adresser directement à Denise : qu'il lui demande d'être sa femme, elle dira la vérité. — D'autre part, le dévoûment amoureux de Denise s'exalte, et la courageuse jeune fille se prépare au sacrifice. Après un entretien avec Fernand, Mlle de Bardanne s'est plainte à son frère de la surveillance de sa compagne; elle a imputé à son influence l'échec de Mme de Thauzette ; elle a exigé son renvoi; ne l'ayant pas obtenu,

elle va repartir pour le couvent; avant de céder la place, elle insulte Denise; elle la traite d'intrigante et d'espionne : Denise, pour toute réponse, lui jure qu'elle la sauvera, fût-ce aux dépens de sa vie et de son honneur.

Le cercle se resserre où Denise et André, ces âmes douloureuses, se débattent, et, à mesure qu'il se resserre, l'anxiété aussi nous étreint plus fort. Mme de Thauzette, innocemment complice de Fernand, voudrait que tout s'arrangeât sans peine; qu'André prît Denise pour femme et que Fernand prît Marthe : toute la maison serait contente. Avec sa diplomatie mondaine, elle annonce à Mme Brissot le bonheur prochain; elle lui signale l'écueil où il peut encore se briser : André est jaloux; si Denise lui raconte son « idylle » avec Fernand, il s'imaginera un drame coupable; qu'elle soit discrète, qu'elle laisse faire sa fortune et celle des autres. Mme Brissot réplique à peine : la seule annonce de ce bonheur paraît l'accabler comme une menace; elle s'en remet à Denise, quoi qu'il arrive, de faire ce qui devra être fait. De nouveau, André interroge Mme de Thauzette : sur la tête de Fernand, sacrée à sa superstition de mère, elle lui jure qu'il n'y a rien eu entre Denise et son fils, rien de plus que ce qu'il sait comme elle. Évidemment elle est sincère, mais ne peut-elle être ignorante? Pour parvenir à la vérité, André s'avise d'un dernier tour, à la fois égoïste et naïf, tel qu'un aveugle d'amour peut l'imaginer en effet; il accorde à Fernand la main de Marthe : « Et maintenant que tu es de la famille, lui dit-il, notre honneur est commun. Puis-je épouser Denise? N'as-tu jamais été son amant? — Jamais. — Tu le jures sur l'honneur? — Sur l'honneur! » Alors André appelle le père et la mère de celle qu'il aime, il leur adresse sa requête. Le père, après quelques façons d'homme pauvre, accorde son consentement; la mère paraît terrifiée; à peine si de ses lèvres tremblantes elle peut murmurer un « oui. » Denise est mandée; Mme Brissot veut qu'on la laisse seule, en toute liberté d'esprit, écouter André et lui répondre. Elle le veut avec les mains jointes, avec des larmes dans les yeux; elle se retire et emmène Brissot.

A ce coup, voici Denise et André face à face, en champ clos. Il déclare ses sentimens : elle les connaissait; depuis longtemps, elle y a répondu tout bas par le don secret de toute sa vie. « Pourtant, ajoute-t-elle, jamais je ne serai votre femme. — Vous avez donc bien aimé Fernand? — Apparemment, puisque je ne me crois plus le droit d'en aimer un autre. — Il épouse ma sœur. — Vous avez consenti!.. A quel propos avez-vous fait cela? » Il avoue quelle fin il a recherchée par ce moyen. Alors Denise ne voit plus qu'une chose : la sœur de l'homme qu'elle aime, la créature à qui elle a fait offrande de ce malheureux amour va épouser un homme indigne, un traître, un larron d'honneur. Par un héroïque aveuglement sur tout le reste, elle n'aperçoit que cette fraude à prévenir, ce vol à empêcher : n'est-ce pas la

seule preuve de passion qu'elle se permette de donner à André? Elle la lui donne : pour sauver Marthe, elle se perd. « J'ai demandé à Fernand, dit André s'il pouvait me jurer... — Oh! dites les mots!.. Qu'il n'avait jamais été mon amant. — Oui. — Et alors? — Il a juré... — Ah! le misérable! »

Si l'on raconte qu'une femme a envoyé un homme tuer un autre homme et qu'elle a reçu le meurtrier, à son retour, par ces mots : « Qui t'a commandé ce meurtre? » l'anecdote est paradoxale. Pourtant cette question, c'est le cri d'Hermione; « Qui te l'a dit? » et ce cri révèle une âme. De même le « Misérable! » de Denise. Il paraît surprenant, hors de cette place, qu'une jeune fille traite son séducteur de misérable parce qu'il a gardé le secret de sa faute : c'est le privilège du poète dramatique de créer de tels caractères et de les animer par de telles passions qu'ils puissent, dans une heure critique, user avec vraisemblance de mots invraisemblables. Le cri de Denise est naturel autant que celui d'Hermione; avec la même beauté psychologique, il a peut-être plus de beauté morale; n'est-ce pas l'explosion d'une âme qui se sacrifie? Ce signal de dévoûment marque le point culminant du drame.

En criant sa faute, Denise a jeté le poids qui fermait sa conscience : elle la vide à présent de toutes ses misères. Elle raconte et l'occasion de sa chute et ses suites : les instances de son fiancé à la veille du duel, et puis l'abandon, la naissance clandestine d'un fils et sa mort. Avec quelle rigueur elle et sa mère, pendant des années, ont dû contraindre leurs âmes pour que le père ne se doutât de rien! A présent elle se soulage et la douleur d'André se mêle à la sienne : « Vous pleurez! lui dit-elle, merci! Il n'y a que vous et maman qui ayez jamais pleuré avec moi. »

Ce n'est plus sa mère, ce n'est plus André seulement qui pleure avec Denise, mais tout le public; chacun, autant que son émotion le permet, cherche par quelle issue l'héroïne et le héros pourront s'échapper du cycle de supplices où ils sont tombés. Brissot, mis en défiance par le trouble de sa femme, a écouté la confession de sa fille; il a failli étrangler Fernand; puis il lui a donné le délai d'une heure pour faire demander par Mme de Thauzette la main de Denise. Dans son cerveau de vieil honnête homme et de soldat, trop étroit et de matière trop peu subtile pour admettre des délicatesses de philosophe, Brissot ne conçoit qu'une réparation de la faute d'une fille : le mariage avec son séducteur. Il ne connaît que la décision de la morale traditionnelle; il résout de la faire exécuter comme une consigne. « Fernand et Denise ont forgé leur chaîne; qu'ils la portent! » Ainsi prononce-t-il, dans une admirable scène avec sa femme, où lui et elle disent exactement ce qu'ils doivent dire, lui héroïque, elle touchante, et sans que ni l'un ni l'autre quittent un moment leur sim-

plicité bourgeoise. Mme de Thauzette vient faire sa soumission; les paroles sont échangées. André, cependant, examine sa conscience; Thouvenin, dans un discours, la lui fait regarder comme dans un miroir. La conclusion de ce discours, c'est qu'André ferait bien d'épouser Denise : nous sentons qu'en effet telle sera la fin de la pièce. Mais, entre ces deux mariages, celui de Fernand et celui d'André, l'un obligatoire selon l'ordre des préjugés, l'autre nécessaire selon l'ordre des sentimens, un fossé demeure ouvert : c'est la petite Marthe, l'innocente, qui vient y jeter un pont. Déjà, tout à l'heure, après son explication avec Denise, la glace de son jeune cœur s'est fondue; elle s'est écriée, tout en larmes : « Je suis une méchante fille ! » D'ailleurs elle a prévenu Fernand qu'elle déteste le mensonge et ne le pardonne pas. Sans aller jusqu'au fond des choses, elle comprend que Fernand a délaissé Denise et qu'il l'a trompée elle-même en se disant libre; elle juge qu'il n'est digne ni de l'un ni de l'autre; avec l'exaltation facile à son âge et à son caractère, elle résout de retourner au couvent et d'y emmener Denise : toutes les deux se consacreront à un fiancé qui ne les trompera pas. Elles se dirigent vers la porte, elles vont franchir le seuil, quand le cœur d'André éclate : un cri sort de sa bouche : « Denise ! » Elle tourne la tête; il lui tend les bras. La tragédie est achevée : n'est-ce pas une tragédie ?

Oui, certes, c'en est une et des plus substantielles; de quel autre nom désigner ce conflit d'âmes, réglé selon les traditions utiles de la scène classique? Mélodrame, disent quelques docteurs, parce qu'il se trouve dans plus d'un mélodrame une fille séduite, un père irrité. Mais dans plusieurs aussi, j'aperçois un duel suivi de mort, dans presque tous un assassinat : *le Cid* et *Andromaque* seront-ils pour cela des mélodrames? Il faut réserver ce titre à des engrenages d'événemens funestes qui n'emportent dans leur train que des fantoches; mais Denise, André, Marthe, Mme de Thauzette, Brissot et sa femme, tels que nous les avons dessinés dans cette analyse, sont des personnes vivantes; ce n'est pas par une combinaison d'accidens, mais par des mouvemens de leurs passions qu'ils sont aux prises, et ces mouvemens conviennent au caractère, à la condition de chacun, si bien qu'Aristote lui-même ne reprocherait pas à cet ouvrage ce qu'il reprochait à la plupart de ceux des « modernes, » ses contemporains, d'être une tragédie « sans mœurs. »

« Soit! reprennent quelques-uns, mais *Denise* est un mélodrame parce qu'on y pleure comme aux *Deux Orphelines*. Qu'est-ce que l'histoire de cet enfant, de sa naissance, de sa mort et de son enterrement? Elle émeut nos nerfs d'une manière indigne : cet appel à notre sensiblerie ne s'excuserait qu'à l'Ambigu. » Examinons ce grief. J'imagine que la quantité de pleurs versés ne prouve rien contre le poète : sinon voilà Racine bien embarrassé, au témoignage de Boileau, avec son *Iphigénie!* Mais c'est la qualité de ces pleurs qu'il faut voir : est-il

vrai que nos nerfs seulement sont intéressés par le récit de Denise, et que ce récit n'est qu'un artifice pour les ébranler? Nullement. Il est assez naturel, nous l'avons dit, que Denise, une fois ses lèvres descellées, soulage son cœur : il est naturel que toutes ses misères affluent à sa mémoire et qu'elle en fasse jusqu'au bout, à la première personne qui prenne pitié d'elle après sa mère, la déplorable confidence. Quant aux dégoûtés qui regrettent d'abord que l'auteur ait prêté un enfant à Denise et se contenteraient pour elle d'une faute sans conséquence, que leur dire, sinon que, par cet escamotage, leur hypothèse énerve le drame? André est jaloux; il subit depuis une heure l'hallucination de la faute commise : il faut que la preuve vivante en soit offerte à son esprit pour qu'il souffre plus et qu'ensuite sa victoire sur sa douleur soit plus belle. Ceux qui ne suivent pas si avant les desseins de l'auteur, ceux qui ne vont pas jusque-là dans l'intelligence du héros, *Denise* peut se consoler de passer à leurs yeux pour un mélodrame.

Dans cette tragédie, Racine trouverait à redire sur « l'élégance de l'expression. » M. Dumas a expliqué lui-même, par une métaphore, comment il écrit ses pièces : il peint du premier coup, en pleine pâte, pour obtenir des *dessous* d'une plus grande vigueur. Qu'il retouche ces dessous avec assez de force, qu'il pousse telle ou telle partie de l'ouvrage au degré de précision le plus souhaitable, je ne voudrais pas en jurer : la propriété, la finesse du style, qui en est souvent la meilleure force, lui font quelquefois défaut. Par son procédé, il esquisse à merveille, — et c'est assez de l'esquisser, — il fait parler comme il convient tel personnage de second plan : Mme Guichard, de *Monsieur Alphonse*, et ici Mme Brissot, peut-être encore Mme de Thauzette. Aux personnages de premier plan, comme André et Denise, et à ceux qui passent du second plan au premier, comme çà et là Thouvenin et Brissot, il ne prête pas toujours des contours assez nets; il n'a pas à leur service un langage assez délié. Il leur donne bien, dans le dialogue coupé, des reparties d'un naturel qui fait illusion; il leur donne aussi des mots qui ne sont que vulgaires, ou, pis encore, de mauvais goût; dans le discours, il leur attribue volontiers, faute de mieux, une éloquence de publiciste où la justesse est rare. D'autres fois, où le discours excède ses moyens, il le remplace par un jeu de scène; la mimique de Brissot, après la confession de sa fille, tient lieu d'un monologue à la don Diègue :

> O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!
> N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie!

Je sais bien que cette mimique est plus naturelle que l'artifice d'un monologue; je sais que Diderot la préférerait. Il ne se tiendrait pas

d'aise à voir certains « tableaux » formés par les personnages de *Denise*; et, s'il ne pouvait que lire la brochure (1), il se réjouirait de tant d'indications de scène. N'importe : ces moyens d'exécution me paraissent d'un art inférieur, et je le dis. Mais, avec la même fermeté, je maintiens que l'invention de *Denise* est d'un art supérieur. C'est assez pour la classer hors du vulgaire des drames, dans un ordre où nos respects n'ont que rarement à saluer un ouvrage nouveau.

Après cela, quiconque lirait cette étude loin des conversations de Paris, croirait que nous avons tout dit sur *Denise*; et peut-être, en effet, avons-nous dit, au moins rapidement, tout ce qu'il fallait en dire à cette place. Il n'y manquerait que de constater que la pièce est bien jouée, que M. Worms et Mlle Bartet prêtent la vibration de leurs nerfs et de leurs voix au héros et à l'héroïne, et qu'ils la communiquent au public; que M. Coquelin est parfait dans le rôle de Thouvenin et qu'il y donne, avec l'exemple de l'autorité, le modèle de la diction la plus nuancée du monde; que Mme Granger représente Mme Brissot avec conscience; que M. Got, dans le personnage de Brissot, a le pathétique ordinaire de sa brusquerie, et que Mlle Pierson, sous le nom de Mme de Thauzette, fait apprécier à leur prix, pour la première fois depuis son entrée à la Comédie-Française, les ressources variées de sa bonne grâce; que Mlle Reichenberg, qui figure Marthe, un peu trop sèche sans doute dans la seconde partie du rôle, en marque la première d'une pointe bien fine.

Mais ce n'est ni le talent des acteurs, ni les qualités dramatiques de l'ouvrage, ni ses défauts qui font l'entretien des couloirs pendant les entr'actes et des salons au lendemain de chaque représentation de *Denise*; c'est la thèse : quelle thèse ?

Avez-vous pris garde qu'André de Bardanne est un honnête homme, et qu'il épouse Denise Brissot, une fille-mère ? Ce mariage, les caractères du héros et de l'héroïne, leur passion, la situation, le commandent; et si l'auteur l'approuve, on ne peut dire qu'il le force. André est orphelin : il n'a de comptes à rendre de sa conduite à personne ; il a joui suffisamment du monde, et, si le monde le blâme, il s'en consolera, ayant assez dîné en ville. Pour lui-même, passé au feu de la vie parisienne, retrempé dans la vie agreste, il doit n'estimer guère que les réalités morales ; il aime Denise, il est aimé d'elle : la virginité de cette femme, valeur d'opinion, il peut en faire son deuil, plus volontiers du moins que de cette femme elle-même, de toutes ses grâces et de toutes ses vertus. D'ailleurs, non-seulement Denise a souffert, elle a expié, mais encore ce secret, dont la révélation la déshonore, c'est elle-même qui l'a révélé ; — à quel moment ? Alors qu'elle était à

(1) Calmann Lévy, éditeur.

l'abri de toute indiscrétion d'autrui; — et pourquoi? Par amour, justement, pour André. Ajoutez que ce sacrifice, André l'a provoqué: par cet acte volontaire, il s'est obligé envers Denise; Thouvenin le lui dit nettement: « Ou vous n'aimiez pas Mlle Brissot, et alors il fallait la laisser tranquille et ne pas lui arracher son secret, ou vous l'aimiez, et alors tant pis ou plutôt tant mieux pour vous, vous voilà engagé avec elle pour la vie. » Remarquez, enfin, qu'André ne se décide pas sans lutte; mais quoi! Thouvenin le lui dit encore: « Croyez-vous que vous allez maintenant rentrer dans la catégorie des jeunes gens à marier et que vous allez, par l'entremise d'un ami ou d'un notaire, faire demander la main d'une petite jeune fille qui vous aimera peut-être après le sacrement? » Non, il ne le croit pas; il se connaît lui-même, et voilà de la haute et forte psychologie: ce n'est pas impunément qu'on a subi de telles épreuves d'amour et qu'on s'y est soi-même poussé plus avant; il est trop tard, à présent, pour qu'André s'arrache de Denise; il ne lui reste qu'à fermer décidément ses bras sur elle en lui donnant son nom.

Il se peut donc qu'un honnête homme, par de bonnes raisons et avec raison, épouse une fille-mère? — Apparemment! — « Oh! oh! fait le public, voilà où M. Dumas voulait en venir! Aussi bien, dès le début, son manège nous était suspect. Il nous a fait passer par un chemin où il y a trop de pierres, trop de pierres de scandale et trop savamment disposées, pour nous habituer à sauter l'obstacle. Il nous a montré, dès le lever du rideau, comme représentans du monde, quelques pharisiens d'élite; il nous a fait voir, par les manœuvres de Fernand autour de Marthe, comment l'honneur d'une jeune fille peut innocemment périr; il nous a exposé la promiscuité du phalanstère Bardanne-Thauzette; il nous a dépaysés par le mauvais ton de ses personnages, qui appellent les choses par leur nom; tout cela pour pouvoir s'écrier à la fin: — « Où est la société sans péché qui a droit de lapider mon héroïne? » Chacune de ces précautions nous choquait déjà quand nous pouvions à peine en deviner le sens. Volontiers nous aurions protesté qu'il n'y a pas de pharisiens dans le monde; qu'une jeune fille bien élevée ne peut être séduite; qu'il est sans exemple, à Paris, qu'un jeune homme laisse approcher sa sœur d'une femme dont il a été l'amant; qu'aussi bien on n'a jamais été l'amant d'une femme, mais qu'on a été seulement du dernier bien avec elle... Toutes ces répliques, pendant trois actes, nous les avions au bout de la langue; — pendant deux actes au moins, car le troisième, en nous émouvant, nous avait étourdis. Mais voici que, dans le quatrième, par l'office du raisonneur Thouvenin, l'auteur allume sa lanterne et explique son spectacle; et le rideau baissé, nous découvrons qu'en effet il faut tirer de cette pièce la conclusion que Thouvenin en tire: un honnête homme peut épouser une fille-mère. Ah! ah! nous reconnaissons

M. Dumas, l'auteur du *Fils naturel* et des *Idées de madame Aubray*. Pour lui, la qualité de fille-mère est un titre au mariage, et non pas seulement avec le séducteur, — il peut avoir cessé de plaire, — mais avec le premier honnête homme venu et le plus innocent, que la fille-mère aura choisi. Cet honnête homme est tenu de réparer le tort du voisin. Vous tous, célibataires, êtes voués aux filles-mères; vous toutes, familles vertueuses, vous leur devez vos fils. Ainsi prêche M. Dumas dans son nouvel ouvrage : *Denise* n'est qu'une thèse dialoguée; ô la détestable thèse! »

Ce petit discours, beaucoup de spectateurs le tiennent de bonne foi. Il n'a qu'un tort; c'est d'incliner depuis le commencement vers le sophisme, et à la fin d'y tomber. Ceux qui le murmurent prêtent à M. Dumas un décret aussi absolu que le leur : dans le fond de leur conscience, ils défendent que la fille-mère soit jamais épousée; ils supposent que l'auteur de *Denise* commande qu'elle le soit toujours. Il ne dit pourtant rien de pareil, au moins dans cette pièce, et, s'il en a touché quelque chose ailleurs, ils n'ont pas le droit de le savoir. C'est eux qui soutiennent une thèse contre l'ouvrage plutôt que l'ouvrage n'en soutient une contre eux; au moins la leur est-elle plus despotique que la sienne : elle prétend s'appliquer à tous les cas.

La faute d'une fille, quelque fâcheux qu'en soit le dommage, n'abolit pas nécessairement et à jamais toute la valeur de sa personne; tant vaut la femme, tant vaut le mariage; il se peut donc qu'un honnête homme épouse une fille séduite : voilà tout ce que dit l'auteur, ou plutôt ce qu'il montre, voilà l'idée réalisée dans *Denise*. Réduite à son exacte portée, à Dieu ne plaise que je décline pour M. Dumas la responsabilité de cette doctrine! Est-elle si téméraire? Elle fait honneur à sa psychologie sans compromettre sa morale.

C'est pour animer cette doctrine qu'il a conçu cette pièce; et, en effet, cette pièce est vivante. Ce n'est ni la thèse qu'on prétend, ni aucune thèse dialoguée : car les personnages, excepté celui de Thouvenin et, en quelques points, celui de Fernand, ne sont pas les porte-paroles de l'auteur ni de son antagoniste imaginaire; ils existent pour leur compte. Ils sentent et ils raisonnent dans une tragédie domestique doublée « d'une sorte de drame moral, » l'une et l'autre tels que Diderot les souhaitait et qu'il n'a jamais su les faire. Rappelez-vous ses paroles : « J'ai quelquefois pensé qu'on discuterait au théâtre les points de morale les plus importans, et cela sans nuire à la marche violente et rapide de l'action dramatique. De quoi s'agirait-il en effet? De disposer le poème de manière que les choses y fussent amenées, comme l'abdication de l'empire dans *Cinna*. C'est ainsi qu'un poète agiterait la question du suicide, de l'honneur,.. et cent autres. » N'est-ce pas une prophétie? Aussi bien, cette « sorte de drame moral » étonnerait-elle, plus que

la tragédie domestique, le vieux Corneille? Il trouvait que la première utilité du poème dramatique « consiste aux instructions morales qu'on y peut semer presque partout. » Il ajoutait, il est vrai, qu'il ne faut pas « pousser loin ces instructions sans les appliquer au particulier; autrement, c'est un lieu-commun qui ne manque jamais d'ennuyer l'auditeur, parce qu'il fait languir l'action; et quelque heureusement que réussira cet étalage de moralité, il faut toujours craindre que ce ne soit un de ces ornemens ambitieux qu'Horace nous ordonne de retrancher. » Je ne garantis pas que Thouvenin ne pousse quelquefois ses « instructions » un peu loin sans les « appliquer » assez fidèlement « au particulier, » et qu'il n'y ait dans ses discours quelques « ornemens ambitieux: » cela ne fait pas que le reste de l'ouvrage soit un sermon.

Ni mélodrame, ni thèse, mais « tragédie domestique » et « drame moral, » voilà *Denise:* l'artiste et le moraliste, le spectateur de la vie et son juge, son peintre et son réformateur, ces deux adversaires que nous avons vus maintes fois lutter en M. Dumas et l'emporter alternativement l'un sur l'autre, ces deux génies se sont réconciliés pour cet ouvrage. Leurs dons opposés s'y font équilibre; c'est le premier surtout de ces deux génies, l'artiste, plus souvent vaincu dans de récentes épreuves, que nous félicitons d'avoir rétabli la balance; et c'est pourquoi, sans méconnaître le moraliste, nous avons cherché principalement à mettre en lumière ce caractère de l'œuvre commune : l'imitation de la vie des âmes, qui ne va pas sans sympathie avec elles. Nous nous sommes attachés à cette tâche plutôt qu'à l'éloge ou au blâme des détails, qui peut-être aurait amusé davantage. Heureux si nous avons fait comprendre que *Denise*, bien que née d'une idée pure, est une pièce humaine dans la double acception, — doublement belle, — de ce mot; qu'ainsi elle est digne de clore, jusqu'à nouvel ordre, la carrière ouverte par les dieux du théâtre, voilà un tiers de siècle, au fils de Dumas. Un lettré, qui joint à l'esprit de finesse la connaissance des raisons du cœur, le comte Giuseppe Primoli, écrit fort justement dans une revue italienne : « *La Dame aux camélias* est l'œuvre du jeune homme; *Denise* est l'œuvre de l'homme mûr. L'une n'a aucun rapport avec l'autre, mais peut-être faut-il avoir aimé Marguerite pour comprendre Denise. » On peut ajouter que, pour comprendre Denise, il faut l'aimer elle-même; ç'a été la vertu de l'auteur : et que lui reprochions-nous naguère, sinon de ne plus vouloir aimer?

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Cette année, qui commence sans éclat et sans élan, va donc être à peu près tout entière aux élections, c'est-à-dire aux agitations stériles, aux brigues, aux hâbleries de factions, aux programmes menteurs, et aussi peu que possible aux affaires sérieuses du pays. Tous les pouvoirs vont passer par l'épreuve du scrutin. Avant qu'un an soit écoulé, c'est M. le président de la république qui aura un successeur à l'Élysée ou qui verra son consulat prolongé par le vote d'un congrès réuni pour la circonstance. Avant que l'été soit fini ou peut-être avant qu'il ait commencé, si les politiques du jour voient quelque avantage de parti à précipiter une dissolution, c'est la chambre des députés qui comparaîtra devant le suffrage universel consulté dans ses comices, selon la vieille rubrique. Pour aujourd'hui, c'est le sénat qui vient d'ouvrir la série des expériences de scrutin par un renouvellement partiel, par l'application de la loi électorale récemment votée dans l'intérêt des candidats républicains, comme on en a fait assez naïvement l'aveu. L'opération ne date que d'hier, du 25 janvier; les opérateurs l'ont exécutée sans douleur, et maintenant la session qui avait été interrompue après un seul jour de séance où le nouveau ministre de la guerre avait eu le temps de faire sa première apparition, cette session reprend son cours avec ce qu'on peut appeler le sénat de la revision, en attendant la chambre, qui sera peut-être l'élue du scrutin de liste, et le président de la république, qui sera à son tour l'élu des assemblées nouvelles. Le cycle alors sera complet; toutes les cérémonies de l'évolution constitutionnelle seront accomplies, — sauf l'imprévu qui

trouble quelquefois les fêtes les mieux préparées et qui peut déranger le programme.

Qu'en est-il pour le moment, cependant, de cette première manifestation électorale qui vient d'ouvrir l'année, et qu'en peut-on augurer pour l'avenir, pour la fixité et le jeu des institutions, pour la direction de la politique de la France ? Ce n'est ici évidemment qu'un préliminaire assez vague, un signe peu décisif de l'état des esprits et des opinions, d'autant plus que le soin qu'on a mis à diriger ou à préparer le vote par des artifices de législation, par des déplacemens calculés d'influences, par un remaniement arbitraire de l'électorat sénatorial, était fait pour obscurcir ou atténuer d'avance la signification de cette première manifestation. Telles qu'elles sont toutefois, ces élections sénatoriales du 25 janvier gardent encore leur prix. Elles montrent à travers tout une certaine tendance dominante, des dispositions d'opinion et peut-être, au fond, une assez grande fatigue déguisée sous de l'indécision; elles ont leurs traits généraux et elles ont aussi leurs excentricités, leurs bizarreries. Une des plus curieuses excentricités de ce dernier scrutin du 25 janvier, c'est assurément l'élection sénatoriale de Paris, de la ville reine, qui, depuis trop longtemps, s'est attribué le privilège de donner, par ses choix, des énigmes à déchiffrer au pays tout entier et à l'Europe.

On finira bientôt par ne plus s'y reconnaître. Paris, qui avait un sénateur à nommer, avait à choisir entre deux ou trois candidats offerts à ses suffrages. L'un, M. Spuller, sans être une notoriété de premier ordre, n'est pas non plus un inconnu; ce n'est pas surtout, on en conviendra, un réactionnaire. C'est un des chefs de la majorité républicaine dans le parlement, un esprit laborieux, un peu massif, traînant un assez lourd bagage de banalités démocratiques et anticléricales, mais ayant assez de bon sens pour comprendre que la stabilité est un bien, même sous la république, et qu'il y a des conditions de gouvernement dont aucun régime ne se passe impunément. Ce qu'il pense sur la nécessité de ne pas tout livrer à l'aventure, il l'a dit non sans courage. Chose étrange, M. Spuller était un modéré à Paris ! L'autre candidat était un radical suffisamment obscur, qui n'avait d'autre titre que de souscrire des deux mains au programme savamment libellé des revendications nouvelles : revision intégrale de la constitution par une assemblée constituante, suppression du sénat, subordination du pouvoir exécutif, séparation de l'état et de l'église, élection de la magistrature, émancipation de Paris, décentralisation communale, mandat impératif, etc. Quel est le nom de ce personnage consulaire aspirant au mandat sénatorial pour supprimer le sénat et bien d'autres choses encore? Peu importe, il a l'étiquette du programme démocratique le plus perfectionné. Entre ces candidats, c'est

le radical qui a été choisi, non-seulement contre M. Spuller, mais encore contre M. Clémenceau, qui présentait, quant à lui, un autre radical tout aussi étonnant. Paris, le nouveau Paris électeur, a décidément une passion malheureuse pour tout ce qui est inconnu et médiocre. Il fut un temps où la grande ville, qui a toujours été une citadelle d'opposition, le foyer de toutes les frondes contre les gouvernemens, avait du moins l'orgueil de se faire représenter dans les assemblées par des hommes qui étaient l'honneur et l'illustration du pays. Aujourd'hui, Paris, tel qu'on le fait depuis quelques années, semble être à la recherche de toutes les médiocrités pour les envoyer au sénat, à la chambre et au conseil municipal : de sorte que cette ville, qui est comme le foyer central du pays, qui réunit toutes les lumières, les corps savans, les traditions de sociabilité française, les puissances financières et industrielles, se trouve en définitive représentée, à part quelques exceptions qui échappent aux classifications de partis, par tout ce qu'il y a de plus obscur dans une démagogie de quartier. On en est là ! Et lorsque ces étranges représentans de la glorieuse cité parlent de Paris, de ses droits, de son ascendant, de sa primauté, ils ne s'aperçoivent pas que, s'il n'y avait qu'eux, Paris ne serait plus Paris et aurait bientôt perdu tout son prestige devant la France comme devant le monde ; ils ne voient pas que chacune de leurs victoires rend plus sensible ce phénomène extraordinaire de la plus puissante des villes représentée et, jusqu'à un certain point, gouvernée par des personnages de hasard. C'est la moralité de ce scrutin du 25 janvier ; mais, après tout, ce n'est qu'un incident. Il n'y a qu'un démagogue de plus dans nos assemblées, et ce n'est pas une excentricité parisienne qui marque le vrai caractère de ces élections sénatoriales accomplies l'autre jour au même instant dans plus de quarante départemens de la France.

Le fait est que, dans leur ensemble, ces élections du 25 janvier restent assez difficiles à définir. Que veulent-elles dire réellement ? Il est vrai, nous en convenons tout de suite, elles ne sont pas précisément conservatrices, en ce sens qu'elles ont momentanément banni du Luxembourg quelques-uns des chefs les plus brillans ou les plus autorisés des partis conservateurs. Les républicains ministériels et leurs alliés, qui sont si riches d'illustrations et de talens, tenaient avant tout à exclure des assemblées de la république des orateurs importuns comme M. le duc de Broglie. Ils avaient préparé leur loi électorale justement pour atteindre ce but ; ils avaient fait leurs calculs, ils avaient d'avance passé la revue des nouveaux électeurs, — et ils ont réussi, au moins dans l'Eure. Ils n'ont pas pu réussir à l'égard de M. Bocher, qui, en ce moment, même était éprouvé par le plus cruel malheur de famille et qui, malgré son éloignement, n'a pas moins réuni une imposante

majorité dans le Calvados; mais M. le duc de Broglie est resté sur le champ de bataille, et avec lui quelques autres conservateurs ont perdu leurs sièges dans la Dordogne, dans la Charente-Inférieure. C'est la grande victoire fort célébrée au camp officiel! Les dernières élections sénatoriales ne sont donc pas conservatrices, à ne considérer que le résultat matériel et immédiat du scrutin. Sont-elles républicaines? Elles le sont assurément; elles sont même, si l'on veut, ministérielles, opportunistes, en ce sens que, si elles ne sont pas conservatrices, elles ne sont pas non plus révolutionnaires, puisque les radicaux de province qui se sont présentés avec le programme des élections parisiennes ont eu vraiment peu de succès. Toute la question est de savoir ce qu'il y a réellement dans ce fait, qui semble assez compliqué, qui l'est certainement, et qui n'est en définitive que l'expression de l'état général de l'opinion. Au fond, que veut et qu'a voulu dire le pays? Il a traduit ses perplexités et ses embarras dans son vote. En choisissant les candidats républicains qui se sont présentés à lui, le plus souvent avec l'appui de l'administration, il a donné son suffrage au gouvernement légal plutôt qu'à ceux qu'on lui a représentés comme disposés à renverser la république au risque d'une révolution qui est toujours pour lui un inquiétant inconnu. Il a prêté le concours qu'on lui demandait; mais il n'a sûrement pas voulu voter pour tout ce que bien des républicains mettent sous ce nom de république, pour les aventures sans issue, pour la désorganisation de l'armée, pour les guerres religieuses sans fin, pour les agitations révolutionnaires des réunions publiques, pour les dépenses démesurées, pour le désordre financier et pour les nouveaux impôts qui en sont l'inévitable conséquence. A dire vrai, le pays tel qu'il est, tel qu'il apparaît, représente une masse conservatrice par tous ses instincts, par son essence, et donnant son appui au gouvernement qui existe, pour obtenir de lui la stabilité qu'il désire, la sécurité dont il a besoin, la paix qui est la garantie de son travail et de son industrie, l'ordre dans sa vie intérieure comme dans les finances publiques. C'est tout le secret de l'antipathie qu'il a témoignée pour les radicaux aux élections dernières, antipathie qui n'est point allée cette fois encore jusqu'à le pousser vers les conservateurs de tradition et d'opinion, mais qui peut le conduire un jour ou l'autre à des manifestations plus accentuées. De telle façon que ce scrutin du 25 janvier, qui est certainement encore une victoire républicaine, peut en même temps passer pour un avertissement donné à ceux qui se sont chargés de diriger la république.

Les républicains, qui, avec des entraînemens souvent dangereux et des idées fausses, gardent quelque prévoyance, quelque raison, sentent bien eux-mêmes que la France n'est pas faite pour être traînée d'aventures en aventures, d'agitations en agitations jusqu'à un radicalisme destructeur. Ils comprennent que le premier danger est de laisser

entrevoir au pays que la république ne peut pas lui assurer l'ordre et le gouvernement régulier dont il a besoin, qu'elle doit fatalement se confondre avec l'anarchie des programmes révolutionnaires; ils s'en préoccupent visiblement, et c'est là sans doute l'explication du langage de quelques-uns d'entre eux après comme avant les élections. M. Spuller, qui a été vaincu malgré un discours courageux, — ou peut-être à cause de ce discours, — n'a point hésité à dire devant ses électeurs qu'il ne s'agit plus de se nourrir d'espérances chimériques et d'illusions dangereuses, que la république doit avoir une politique nationale, être la république de tous et non d'un parti, qu'il redoute, quant à lui, le règne trop absolu de la démocratie, que ceux qui lui disent qu'elle peut tout la flattent et la corrompent. L'échec que M. Spuller a essuyé n'est point sans doute de nature à lui prouver qu'il s'est trompé en réclamant pour la démocratie une règle et un frein. M. Challemel-Lacour, qui a été victorieux dans les Bouches-du-Rhône, malgré l'intervention de M. Clémenceau et « autres personnages de marque » contre lui, M. Challemel-Lacour a écrit, au lendemain de son élection, une lettre où il flagelle de sa verve la plus acérée le « radicalisme sectaire et vide, » les « républicains purs et farouches. » L'ancien ministre des affaires étrangères ne cache pas son dédain pour la « puérilité de la politique de programmes, » pour le « Syllabus radical élaboré dans quelque consistoire de députés et exhibé pour servir de catéchisme à la démocratie, de guide-âne à ses élus. » M. Challemel-Lacour a l'ironie hautaine et tranchante contre l'extravagance révolutionnaire, même contre les « notables du Palais-Bourbon, » qui rédigent des consultations pour la province. Que signifie ce langage, si ce n'est qu'on sent qu'il y a dans le pays des craintes à apaiser, des vœux à satisfaire, un instinct profond et invariable des garanties nécessaires? Pour tous le premier et le dernier mot, c'est qu'il faut à la France un gouvernement, de la stabilité, une politique de sens commun et de raison pratique. Si c'est là vraiment la moralité qu'on dégage des élections dernières, rien de mieux assurément, et si le ministère lui-même est disposé à s'inspirer de ces idées, ce serait encore de bon augure; mais, c'est ici justement que ceux qui sentent le mal et qui parlent le mieux se trouvent dans une situation fausse pour trouver le vrai remède et pour agir.

Le malheur des républicains, depuis qu'ils sont au pouvoir, c'est de s'être montrés aussi infatués qu'imprévoyans, de n'avoir compris ni la situation du pays, ni leur propre rôle, d'avoir abusé de tout et d'avoir même changé le sens des mots. Ils ont cru assurer la république et fonder un gouvernement en désorganisant toutes les forces sociales et politiques, en livrant toutes les garanties, en flattant des passions de parti et de secte, en cherchant leur appui non dans les opinions modé-

rées et sensées du pays, mais parmi les turbulens et les faméliques, parmi ces radicaux, auxquels on dit parfois de gros mots sans cesser de les ménager, en espérant les avoir encore pour alliés. Et c'est ainsi qu'on est arrivé assez vite à cet état singulier où toutes les idées et les plus simples notions de régularité sont confondues, où le conseil municipal de Paris brave tous les jours le gouvernement, sans parler du bon sens, et où un ancien préfet de police amuse le public avec les secrets d'une administration de l'état pendant que M. le ministre de l'intérieur lui-même fait du pseudo-socialisme dans ses discours en promettant aux ouvriers ce qu'il ne peut tenir. On est arrivé à cette situation où les compromissions de politique intérieure enchaînent la liberté du gouvernement jusque dans les affaires où les intérêts, le drapeau et l'honneur du pays sont engagés. Si ce qu'on appelle aujourd'hui faire du gouvernement consiste tout simplement à continuer ce qu'on a si bien pratiqué depuis quelques années, si M. le président du conseil croit se tirer d'affaire et suffire à tout avec des expédiens, en palliant les déficits de finances jusqu'aux élections prochaines des députés, en dissimulant ses embarras du Tonkin, en changeant de ministre de la guerre, il est la dupe d'une étrange méprise. La majorité républicaine, qu'il se flatte d'avoir obtenue dans les élections sénatoriales, ne lui servirait à rien, si ce n'est peut-être à vivre d'une vie médiocre et contestée; elle ne serait pour lui qu'un moyen de prolonger, d'aggraver une situation pénible pour le pays, dangereuse assurément pour la république elle-même, et il n'aurait puisé qu'une force apparente d'un instant dans ce scrutin du 25 janvier, dont il n'aurait pas compris le sens.

Quelles que soient d'ailleurs les idées ou les illusions de M. le président du conseil sur le caractère et la portée de ces élections d'hier, il y a un point de notre politique où il ne peut plus désormais différer de prendre un parti : c'est cette affaire du Tonkin et de la Chine qui se traîne depuis si longtemps dans les obscurités et les équivoques, que le pays est impatient de voir se terminer ou s'éclaircir. Ce qu'on demande à M. le président du conseil, ce n'est pas de pallier ses embarras ou de dissimuler les difficultés d'une entreprise d'où il faut sortir à l'honneur de la France, puisqu'on s'y est engagé; ce qu'on lui demande, c'est d'avoir une opinion et une résolution, de mettre enfin quelque suite dans ce qu'il fait. Jusqu'ici, il faut bien l'avouer, il a eu un peu toutes les opinions et il a plus d'une fois changé de résolutions; il a été tantôt pour l'occupation restreinte du Tonkin, tantôt pour l'extension de la conquête jusqu'à Lang-Son, un jour pour la politique des gages, un autre jour pour la guerre avec la Chine. A l'heure qu'il est, autant qu'on en peut juger par sa réponse à l'interpellation qui lui a été adressée dans la première séance de la session, il paraît être pour une action sérieuse,

décidée, et c'est pour cela évidemment que M. le général Lewal a été appelé au ministère de la guerre à la place de M. le général Campenon; seulement c'est là toujours la question : Que va-t-on faire réellement? Le nouveau ministre de la guerre, qui, malgré une première apparition au Palais-Bourbon, a encore à établir ses relations avec la chambre, est peut-être lui-même assez embarrassé. Il l'a dit nettement : « Il faut terminer l'œuvre commencée. Nous sommes dans cette alternative : la retraite ou l'action? Vous ne voulez pas la retraite, c'est donc l'action : nous vous obéirons ! » Tout est là en effet. C'est à M. le général Lewal de prendre assez d'autorité pour dénouer victorieusement cette éternelle affaire du Tonkin, aussi bien que pour défendre les intérêts de l'armée contre les projets de désorganisation qui ne cessent de s'agiter au Palais-Bourbon.

C'est donc un fait de plus en plus sensible et assez nouveau dans la politique européenne : les questions qui occupent et émeuvent même tous les cabinets, toutes les diplomaties, ne sont plus dans le vieux monde occidental, sur le Rhin ou sur le Danube, sur l'Escaut ou sur la Moselle; elles sont un peu partout dans l'univers connu et inconnu, au Tonkin et à Formose, en Égypte et au fond du Soudan, dans la Mer-Rouge, sur les bords du Niger, à Madagascar et aux îles Fidji : c'est la passion régnante! Tous les gouvernemens ont quelque part une injure à venger, une position nouvelle à conquérir pour protéger leurs nationaux, ouvrir des débouchés à leur commerce et civiliser des régions inexplorées. Ces jours derniers encore, le ministre des affaires étrangères de Rome, M. Mancini, interpellé sur l'envoi de quelques forces italiennes à Assab et peut-être à Massaoua, dans la Mer-Rouge, répondait que l'Italie ne pouvait « rester seule indifférente à ces sortes de croisades où se lancent toutes les puissances, » qu'elle ne devait pas « refuser son tribut à la civilisation. » L'Italie a cru le moment venu de se mettre en chemin à l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, d'avoir, elle aussi, sa politique coloniale. M. Mancini a pu d'ailleurs assurer avec raison qu'il n'y avait aucun péril à profiter de l'occasion en respectant les droits acquis par d'autres, et il a mis même une certaine poésie caressante dans son langage en comparant particulièrement l'Angleterre à « une riche matrone couverte de joyaux et qui ne peut pas trouver mauvais qu'il y en ait quelques-uns sur le sein de sa jeune amie, l'Italie. » C'est donc plus que jamais entendu, tout le monde est à l'œuvre de la colonisation et de la civilisation. Après cela, il est bien clair que, dans ce mouvement universel, tout n'a pas la même importance, que parmi toutes ces questions qui s'agitent entre les cabinets, une des premières reste encore cette affaire d'Égypte, que la conférence de Londres a laissée indécise, que l'Angleterre n'a pu jusqu'ici réussir à régler ni par les armes, ni par la diplomatie, ni par sa campagne du Soudan, ni par ses négociations avec l'Europe.

Comment se dénouera-t-elle, cette question égyptienne, qui, entre toutes les autres, a cela de particulier qu'elle touche à l'état de l'Orient, à des problèmes d'équilibre général, à des intérêts très multiples, politiques ou financiers, et qu'elle n'appartient pas, par conséquent à l'Angleterre seule? Le gouvernement anglais, avec plus de netteté et plus d'esprit de suite, aurait pu sans doute hâter la solution des difficultés lentement accumulées sur le Nil. Il ne l'a pas fait, embarrassé qu'il était peut-être par des affaires intérieures qui ont détourné son attention, et aujourd'hui il en est encore à savoir dans quelle mesure il donnera satisfaction aux intérêts européens, dont il est bien obligé de tenir compte, comment aussi il se tirera de cette campagne du Soudan, où il s'est engagé pour sauvegarder la sécurité de l'Égypte menacée par le mahdi. C'est le double aspect sous lequel se présente toujours cette affaire égyptienne. Tout est là. Diplomatiquement rien n'est décidé. Après l'échec de la conférence de Londres, le gouvernement de la reine Victoria a pris son temps pour préparer les propositions qu'il voulait soumettre aux cabinets du continent et qui étaient naturellement conçues dans l'intérêt britannique. Les cabinets à leur tour ne se sont point hâtés ; ils ont tenu à s'entendre, à se concerter, et ce n'est qu'il y a quelques jours seulement que la France s'est trouvée en fin de compte chargée de répondre aux propositions anglaises par des propositions nouvelles, convenues entre toutes les puissances, sauf l'Italie, qui, sans se séparer au fond de l'Europe, a tenu à garder une position particulière. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie, ont appuyé la communication française par des notes à peu près analogues sinon identiques. Tout s'est passé d'ailleurs aussi courtoisement, aussi cordialement que possible, sans aucune affectation, sans aucune apparence de démonstration de nature à blesser les susceptibilités britanniques. Entre les propositions anglaises et les contre-propositions des puissances, cependant, il y a et il ne pouvait manquer d'y avoir des différences sensibles. Les cabinets du continent qui ont des intérêts et des droits sur le Nil réclament par-dessus tout une enquête internationale sur cette situation financière de l'Égypte à laquelle on leur demande de remédier. Provisoirement, pour suffire aux embarras trop évidens du trésor égyptien, ils suggèrent des expédiens qui ne sont pas les expédiens anglais ; à une réduction des intérêts assurés jusqu'ici aux créanciers ils préfèrent un impôt temporaire qui engagerait moins la question ; à un emprunt garanti par l'Angleterre et insuffisant ils substituent un emprunt plus considérable, placé sous la garantie de l'Europe, impliquant par cela même le maintien de la surveillance européenne. Ils laissent entrevoir enfin la nécessité de consacrer par une convention nouvelle la liberté et la neutralisation de l'isthme de Suez. En un mot, aux propositions restreintes et trop britanniques de l'Angleterre, on répond

par des propositions d'un caractère général, plus conformes aux conditions internationales de l'Égypte.

Il s'agit maintenant de concilier toutes ces combinaisons qui, sans être, si l'on veut, absolument contradictoires, sont néanmoins encore assez différentes. Là est le point épineux. L'opinion anglaise, il est vrai, s'est montrée d'abord peu favorable aux propositions européennes; elle a commencé par les rejeter comme une injure ou une usurpation, comme un retour offensif contre la prépondérance britannique sur le Nil. L'Angleterre, au dire de certains journaux, a seule tous les droits, et elle peut, elle doit les garder, sans faire des concessions qui seraient un aveu d'impuissance, qui n'auraient d'autre effet que de reconstituer un contrôle multiple aboli. Que parle-t-on d'ailleurs de l'unanimité de l'Europe? L'Italie, malgré une adhésion apparente et calculée aux propositions européennes, se tient à l'écart, et M. Mancini le disait l'autre jour, « elle est parvenue à conserver une plus intime communauté d'intérêts avec l'Angleterre, » — cette communauté intime qui lui permet aujourd'hui d'aller à Assab. M. de Bismarck lui-même, dans un de ses derniers discours, en disait assez pour laisser entendre que, si on lui cède sur quelques points du globe qu'il ambitionne, il ne sera pas difficile sur le Nil et il pratiquera volontiers une fois de plus la politique de « donnant, donnant. » D'un autre côté, rien de plus aisé que de se passer de l'Europe en s'entendant, au besoin, avec la Turquie au sujet de l'Égypte. La Turquie ne demande pas mieux; elle vient d'envoyer un de ses ministres à Londres, elle est toute disposée à se prêter aux vues britanniques, à la condition d'occuper elle-même quelques points de la Haute-Égypte. — En réalité, c'est là de la mauvaise humeur, c'est le thème de polémiques acerbes qui ne sont pas une solution, qui peuvent tout au plus ajouter aux difficultés de la vraie solution. L'Angleterre eût-elle tous les pouvoirs et toutes les libertés, elle ne serait pas moins intéressée à ménager, à respecter les intérêts et les droits des étrangers, à s'entendre avec l'Europe, sans laquelle elle ne peut, en définitive, rien terminer dans la vallée du Nil. Les Anglais éclairés savent bien quel danger il y aurait dans une occupation toujours contestée ou dans une intervention turque qui risquerait de rouvrir la question d'Orient tout entière; et le gouvernement de la reine vient lui-même de montrer sa prévoyance, son esprit de conciliation, en acceptant les propositions françaises et européennes comme une base de négociation nouvelle. M. Gladstone aura sans doute des difficultés à vaincre, des ardeurs d'opposition à combattre, jusque dans le parlement, pour faire accepter une œuvre d'équité et de transaction; il honorera certainement ses vieux jours en soutenant ces luttes, et il aura peut-être une force de plus s'il réussit jusqu'au bout dans cette campagne qu'il a entre-

prise au cœur du Soudan pour la délivrance de Gordon, l'héroïque gardien de Khartoum. C'est là, pour le moment, un autre côté et assurément la partie la plus saisissante, la plus dramatique de l'affaire égyptienne.

Pendant qu'on négocie ou qu'on va négocier en effet sur la situation de l'Égypte, les soldats anglais du corps expéditionnaire de lord Wolseley marchent à travers le désert au but qui leur a été assigné, à la délivrance de Khartoum et de cet étrange héros qui depuis un an est là en sentinelle perdue de son pays, attendant d'être relevé! Lord Wolseley, en homme expérimenté qui s'est rendu compte de toutes les difficultés de l'entreprise dont il s'était chargé, a su se défendre de toute impatience et ne rien précipiter. Avant d'engager ses soldats dans les sables brûlans où la rencontre de l'ennemi était le moindre danger, où ils étaient exposés à souffrir des marches épuisantes et de la soif, il a voulu évidemment faire tous ses préparatifs, prendre toutes ses mesures, et ce n'est qu'il y a quelques semaines qu'il s'est décidé à mettre ses troupes en mouvement. Tandis qu'une colonne sous les ordres du général Earle était chargée de remonter le Nil, le général Herbert Stewart, avec quinze cents hommes, était dirigé à travers le désert sur Métammeh, dont la possession devait ouvrir le chemin de Khartoum. Le commandant en chef s'était porté sur Korti, prêt à soutenir ses lieutenans. Sir Herbert Stewart, après les marches les plus pénibles, a le premier rencontré l'ennemi le 16 janvier au soir; aux abords des puits d'Abou-Klea, où il était impatient d'arriver, il a trouvé devant lui un corps de l'armée du mahdi, fort de dix mille hommes, et accouru pour lui disputer le passage. Dès le 17 au matin, le combat s'est engagé, il a duré depuis les premières lueurs du jour jusqu'à cinq heures du soir. La lutte a été certainement des plus chaudes, puisque les Anglais ont eu encore une fois leur carré rompu par les soldats du mahdi, et que sur leur faible contingent, ils ont perdu près de deux cents hommes, dont dix-huit officiers tués ou blessés. Un des chefs les plus brillans de l'armée anglaise, connu par ses voyages aventureux et par son audace, le colonel Burnaby, a perdu la vie; lord Saint-Vincent a été blessé. Les Anglais ont fini par rester maîtres du champ de bataille et des puits d'Abou-Klea, après avoir infligé à l'ennemi une perte de huit cents hommes. Ce n'était encore que le commencement. La petite colonne anglaise, remise en marche dès le lendemain matin, a eu sans cesse à combattre, jusqu'à une dernière affaire où sir Herbert Stewart a été lui-même assez grièvement blessé; mais on touchait déjà au Nil, on approchait de Métammeh, et ce qui peut donner une importance décisive à cette série de combats livrés par les soldats de Stewart, c'est qu'en arrivant au Nil, on a trouvé des vapeurs envoyés de Khartoum

par Gordon. Ainsi les Anglais communiqueraient déjà avec Khartoum; ils sont maîtres d'une île du Nil, où ils se sont établis. Ils ne sont pas sans doute encore au bout de leurs épreuves, ils peuvent avoir plus d'un combat à soutenir contre ces soldats du mahdi, qui se battent énergiquement. Ils semblent du moins à peu près maîtres de la situation, et ils ont déjà assez fait en peu de jours pour montrer ce que peuvent des hommes intrépides, vaillamment conduits, — pour exciter l'émotion patriotique de l'Angleterre.

Qu'est-ce donc cependant que la vie contemporaine? Tandis que le gouvernement d'une grande nation est occupé des plus sérieuses affaires et que des soldats meurent héroïquement au loin pour l'honneur de leur pays, il peut se trouver quelques obscurs criminels capables de semer la mort et l'épouvante, dans une cité populeuse et industrieuse. Il n'y a que quelques jours, en pleine capitale de l'Angleterre, aux deux extrémités de la ville, trois explosions de dynamite se sont presque simultanément produites, l'une à la vieille Tour de Londres, cette grande ruine historique respectée de tous les Anglais, les deux autres au palais de Westminster, jusque dans la salle des séances de la chambre des communes. Par une sorte de raffinement de barbarie, les auteurs de cet attentat avaient choisi le jour où les édifices public de Londres reçoivent un assez grand nombre de visiteurs inoffensifs, attirés par une simple curiosité, et ce n'est que par le plus heureux des hasards que les monumens seuls ont été endommagés, qu'il n'y a eu que peu de victimes humaines. Si on cherche le mobile de tels crimes, il est assez difficile à trouver ou à préciser : ce ne peut être évidemment que la passion de la destruction pour la destruction, du meurtre pour le meurtre, l'horrible besoin de répandre la terreur dans une ville, sans s'inquiéter du nombre et du nom de ceux qu'on voue à la mort. Et qu'on le remarque bien, ces attentats semblent n'être plus un simple accident, un acte de fanatisme isolé en Angleterre; ils se reproduisent avec une redoutable persistance. Depuis quelques années, il y a eu une série d'explosions dans les stations de chemins de fer, sous le pont de Londres, dans Saint-James square, sur le chemin de fer métropolitain. Vainement, le parlement a voté, il y a deux ans, un bill sur les matières explosibles : toutes les mesures ont été jusqu'ici impuissantes, et de plus il est à peu près invariable que les auteurs de ces attentats restent inconnus. On accuse toujours les conspirateurs irlandais : il est vrai qu'ils crient assez haut leur haine contre l'Angleterre pour qu'on puisse les soupçonner de ne reculer devant aucune extrémité. Dans tous les cas, de tels crimes restent un triste signe du temps, fait pour attirer l'attention des gouvernemens, qui ne sont que trop autorisés à chercher des moyens de défense.

Ils y sont déjà fort disposés, et ce qu'il y a justement de curieux

aujourd'hui, c'est la coïncidence de cette récente explosion de Londres avec la révélation d'une entente établie entre quelques-uns des gouvernemens du continent pour la répression des attentats politiques. On a cherché quelquefois ce qu'avait pu produire l'entrevue des trois empereurs à Skierniewice pendant le dernier automne. Voilà, au moins, pour une bonne part, le grand secret. On avait pu le soupçonner jusqu'ici; il se dévoile maintenant par deux ou trois actes parfaitement clairs, qui sauf quelques nuances, ne sont que l'expression d'une même politique de répression et de défense commune. Le premier de ces actes est tout simplement, sous la forme d'un échange de notes, un traité d'extradition par lequel l'Allemagne et la Russie s'engagent à se livrer réciproquement les criminels politiques, et la convention nouvelle a cela de significatif qu'elle s'applique, non-seulement à ceux qui ont préparé des attentats ou commis des meurtres politiques ou tramé des complots, mais encore à ceux qui se seraient rendus coupables d'outrages envers le souverain ou un membre de sa famille. Ce que la Russie et l'Allemagne ont fait par voie de convention diplomatique, l'Autriche n'était pas absolument libre de le faire par suite de circonstances toutes particulières. Le gouvernement cisleithan, représenté par le comte Taaffe et le comte Kalnoky, avait à ménager les Polonais de la Galicie, qui sont une des forces de sa majorité parlementaire; mais, s'il n'est pas engagé diplomatiquement avec l'Allemagne et la Russie, il entre évidemment dans la ligue défensive et il exécute à sa manière les conventions de Skierniewice par deux lois qu'il vient de présenter au parlement de Vienne contre toutes les menées révolutionnaires et socialistes. Ces nouvelles lois autrichiennes, qui se rattachent manifestement au traité d'extradition russo-allemand, mettent à la disposition du gouvernement toute sorte de moyens de répression administrative et judiciaire contre ceux qui fabriquent et emploient la dynamite, contre les membres des associations secrètes et les fauteurs de complots, contre les propagandes socialistes. La liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association sont provisoirement mises sous le séquestre en Autriche comme en Allemagne.

Et voilà comment les révolutionnaires de la dynamite travaillent aux progrès des nations! Autrefois, le droit d'asile était respecté; les conspirateurs politiques avaient le privilège de trouver un refuge hors de leur pays. Aujourd'hui on est arrivé à ce point que les traditions libérales sont mises de côté dans un intérêt de défense commune. Et qui sait si, avant peu, l'Angleterre elle-même, qui a déjà un bill sur les matières explosibles, ne sera pas conduite à se montrer moins jalouse de l'inviolabilité traditionnelle du sol britannique?

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La hausse des rentes françaises reste toujours le trait caractéristique du marché. Il y a quinze jours, le 3 pour 100 était coté 79.55, le 4 1/2 109.62. Le premier fonds a dépassé 80 francs; le second, 110 francs. Ces prix élevés ont déterminé des réalisations, mais la persistance des achats a empêché toute réaction sérieuse, et le cours de 110 francs était de nouveau inscrit à la cote à la veille de la réponse des primes. L'épargne a beaucoup acheté de rente au comptant, et, pendant presque toute la quinzaine, les cours ont été nivelés sur les deux marchés.

Avec les fonds d'état français ont monté de concert les fonds étrangers. Les rentes russes ont dépassé le pair, le 4 1/2 pour 100 d'Autriche est à 88 francs, le 4 pour 100 hongrois à 80 francs, bientôt 81 francs. L'Italien a reculé un moment jusqu'à 97 francs, à cause du bruit qui se faisait autour de l'expédition d'Assab. La spéculation à la hausse a repris l'offensive et l'Italien reste à 97.70. L'Extérieure, malgré les désastres causés par les tremblemens de terre, se tient avec fermeté entre 60 et 61 francs. L'Unifiée d'Égypte est en hausse de 15 fr. à 342. D'une part, le cabinet Gladstone s'est déclaré prêt à accéder en principe aux contre-propositions françaises; de l'autre, les troupes anglaises ont réussi, au prix de pertes cruelles, à s'établir sur le Nil, à quelque distance de Khartoum, et à entrer en communication avec le général Gordon.

Le mouvement de progression sur les fonds publics a eu pour corollaire une nouvelle hausse des obligations de toute espèce, des Chemins de fer, des Villes et du Crédit foncier.

L'Obligation du Nord atteint 386 francs; celle d'Orléans, en cours d'émission, et dont le coupon est payable en avril prochain, est prise à 384; celle du Midi, les deux Paris-Lyon-Méditerranée, l'Ouest nouvelle, l'Est nouvelle, valent 380. — L'obligation Est-Algérien a monté de 328 à 335, la Bône-Guelma de 354 à 358, l'Ouest-Algérien de 340 à 345. Les obligations des lignes espagnoles n'ont pas été l'objet d'une recherche moins vive de la part des capitaux rendus libres par le paiement des coupons. Toutes ont monté, à l'exception des Asturies et des Beïra-Alta, immobiles, les premières à 314, les autres à 147. Nous relevons 5 francs de hausse sur les Obligations des Andalous, 4 francs

sur la première série des Nord de l'Espagne, 10 francs sur la seconde, 13 francs sur la Pampelune, 6 francs sur les Portugaises, 4 francs sur les Saragosse. Les Obligations Lombardes ont passé de 305 à 310, celles dont le coupon sera payé en avril, de 309 à 314.

La Foncière 1877 est en hausse de 4 francs à 362, celle de 1879 de 7 francs, celle de 1883 de 3 francs. La Communale 1879 a monté de 5 francs à 460. L'Obligation de la Banque hypothécaire a été portée de 407 à 420.

Le mouvement a commencé pendant cette dernière quinzaine à se communiquer des obligations de chemins de fer aux actions. Ce n'est pas certes à cause des résultats de l'exercice 1884, pendant lequel le trafic a été très défavorablement affecté par le ralentissement général des affaires. Les six grandes compagnies ont vu se produire dans l'ensemble de leurs recettes une diminution de 26 millions de francs au minimum, soit 12 millions environ pour le Lyon, 6 pour le Nord, 4 pour l'Est et 6 pour le Midi, l'Ouest et l'Orléans présentant un faible excédent de moins de 2 millions. La diminution dans le rendement kilométrique est de 8 pour 100 sur l'Ouest, varie de 10 à 11 pour 100 sur le Nord, l'Orléans, l'Est et le Midi, et atteint près de 15 pour 100 sur le Lyon.

Seule la Compagnie du Nord pourra fournir à ses actionnaires un dividende prélevé sur ses propres bénéfices; les autres devront, dans une assez large mesure, faire appel à la garantie de l'état. Les capitalistes qui se portent en ce moment sur ces titres savent bien qu'ils ne peuvent compter sur des dividendes supérieurs au minimum garanti par les conventions pour chaque compagnie. Mais ils savent aussi que ce fâcheux état de choses, qui n'est nullement une conséquence des conventions, mais l'effet inévitable d'une crise intense et prolongée dont souffrent également l'agriculture, le commerce et l'industrie, aura tôt ou tard son terme, et que les insuffisances passées seront vite comblées par les plus-values assurées. Au premier réveil d'activité des transactions, par le mécanisme des conventions et la fixation d'un dividende minimum garanti, les actions sont devenues de véritables obligations. Le Lyon a monté de 1,250 à 1,270; le Midi, de 1,160 à 1,168; l'Orléans, de 1,345 à 1,357; le Nord, de 1,640 à 1,662. Les actions des lignes algériennes ont suivi l'impulsion. On a acheté le Bône-Guelma jusqu'à 610 francs, en hausse de 12 francs; l'Est-Algérien a été brusquement soulevé de 563 à 587, l'Ouest-Algérien s'établit solidement au-dessus du pair.

Au dehors, l'Autrichien tend à se relever quelque peu et cote 625 après 617, le Lombard est immobile à 313. Les Méridionaux ont repris le cours de 670 sur la nouvelle des progrès faits par la discussion des conventions relatives aux chemins de fer dans le parlement italien. Le

Nord de l'Espagne est sans changement à 522, le Saragosse s'est relevé, coupon détaché, au cours rond de 400 francs.

Les actions des Chemins portugais ont eu un marché très agité et se sont élevées de 530 à 590 pour revenir à 575. L'assemblée générale est convoquée pour la fin de mars; les deux partis qui se disputent l'administration de la société ont un égal intérêt à ne pas se dessaisir des titres dont ils disposent et à en augmenter plutôt le nombre; de là cette prédominance constante des demandes sur les offres. Les actionnaires restés étrangers au conflit survenu entre l'ancien conseil d'administration et le conseil actuel, mais fort intéressés néanmoins à la solution de ce grave incident, ont accueilli avec satisfaction l'appel qui allait être fait à leur décision. Il s'agit de savoir dans quelle mesure sont fondées les critiques qui ont été dirigées contre l'ancienne administration à l'occasion d'un traité onéreux conclu par celle-ci en faveur de la compagnie voisine de Cacérès. La question sera posée nettement à l'assemblée. Les actionnaires auront à se prononcer entre l'ancien conseil, auteur et partisan du maintien de ce traité, et la nouvelle administration, qui en a entrepris et compte en poursuivre la revision.

La tendance s'est légèrement améliorée sur les titres des institutions de crédit. Le Comptoir d'escompte, toujours recherché au comptant, a monté de 16 francs et se tient bien près de 1,000 francs. La Banque de Paris a passé de 730 à 735; la Société générale, de 481 à 487; quelques ventes l'ont ensuite ramenée à 483; les bilans mensuels de cette société font ressortir, pour 1884, des bénéfices égaux à ceux de 1883. Le Crédit lyonnais est à 537, après 531. La Banque d'escompte a repris 10 francs, à 557, conséquence de la ferme tenue de l'Italien et de la hausse des Chemins méridionaux. Le Crédit foncier est à 1,320, comme il y a quinze jours. Il venait, en ce moment, de regagner en deux ou trois bourses le coupon de 30 francs détaché le 7 janvier.

Sur les autres actions de banques françaises, on ne peut que constater la même immobilité des cours, la même absence des transactions, une égale indifférence du public.

Le Mobilier espagnol est paralysé à 140 francs. La Banque des Pays-Autrichiens a réalisé, en 1884, des bénéfices lui permettant de donner un dividende égal au dernier distribué. La Banque des Pays-Hongrois, dont la situation est quelque peu embarrassée par des immobilisations exagérées de ressources, a cherché un appui dans des relations plus étroites avec la Banque des Pays-Autrichiens. Le Crédit foncier d'Autriche se maintient à ses plus hauts cours. La Banque ottomane a reperdu le cours de 600 francs, à cause du retard apporté à la publication de l'iradé qui doit sanctionner la convention pour les voies de raccordement en Turquie. L'arrangement passé entre la Porte et le

groupe de la Banque ottomane et du Comptoir d'escompte ne semblait devoir se heurter à aucun obstacle; mais le baron de Hirsch aurait, dit-on, fait parvenir au sultan des offres plus avantageuses, et le sultan hésite entre les deux groupes concurrens. Le gouvernement turc ne désirant nullement la jonction de ses tronçons de lignes avec les réseaux européens, cette hésitation entre deux propositions également peu agréables n'est que trop naturelle.

Les valeurs de la compagnie de Suez ont conservé une très bonne attitude. L'action et la Part civile ont monté de 30 francs. Cependant les recettes sont faibles, malgré l'appoint important des transports de troupes pour le Tonkin. Les acheteurs espèrent que l'on sortira bientôt de cet état général de crise qui pèse sur les transactions commerciales dans le monde entier et que le mouvement des échanges entre l'Europe et l'Orient reprendra avec vivacité aussitôt que quelques succès décisifs de nos armes auront terminé le conflit franco-chinois. On escompte aussi l'entente intervenue entre l'Angleterre et la France pour la neutralisation du canal.

Toutes les bonnes compagnies de Gaz, la Compagnie parisienne en tête, voient leurs titres de plus en plus recherchés par l'épargne. Il y a quelque défiance au contraire à l'égard des Voitures et des Omnibus, dont les recettes sont peu favorables. Le Télégraphe de Paris à New-York vaut 155 francs, malgré un dividende de 20 francs. C'est que la concurrence entre les anciens câbles et le dernier posé a encore déterminé un abaissement de taxes et que les bénéfices en pourront, dans une certaine mesure, être défavorablement affectés. Les titres de Panama, actions et obligations, ne subissent point de variations de prix; l'œuvre du creusement suit son cours lent, mais régulier, et bientôt sans doute la compagnie aura à se préoccuper de la création de nouvelles ressources. Les Allumettes sont montées à 640, les Messageries et les Transatlantiques sont immobiles. La Franco-Algérienne avait été portée à 172 sur l'espoir que la chambre allait voter en seconde lecture la concession à cette société de la ligne de Mostaganem à Tiaret. Le renvoi du débat à un mois a fait baisser les actions de 30 à 35 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

nblait
urait,
et le
t turc
ec les
ement

bonne
ndant
sports
ortira
com-
anges
elques
inois.
France

ne en
. Il y
nibus,
New-
que la
déter-
dans
es de
ns de
er, et
cation
Mes-
ienne
er en
staga-
ctions